

L'ARCHICUBE

NUMÉRO SPÉCIAL

L'ARCHICUBE

31 *bis* • NUMÉRO SPÉCIAL • Février 2022

Vie de l'Association

Notices

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure

SOMMAIRE

VIE DE L'ASSOCIATION

Compte-rendu de la 172 ^e Assemblée générale (20 novembre 2021)	9
Liste des archicubes décédés depuis la dernière Assemblée générale.	23
Rapport du trésorier.	25
Composition du Conseil d'administration de l'Association (2021-2022) . . .	37
Procès-verbaux des Conseils d'administration.	39
Cérémonie du 11 Novembre : Sur les fronts d'Orient de la Grande Guerre .	65
Dîner de l'a-Ulm autour d'Antonin Baudry (1998 B/L)	73
Discours de Nicolas Obtel (ét. 2017) au gala de l'ENS.	76

NOTICES

<i>À propos de la rédaction des notices nécrologiques.</i>	81
1811 l Larauza, Jean-Louis. – <i>P. Cauderlier</i>	83
1819 l Farcy, Jean George. – <i>P. Cauderlier</i>	88
1912 l Carcassonne, Élie. – <i>C. Roche</i>	93
1935 L Gleyze Goube, Fernande. – <i>A. Gayraud</i>	96
1940 l Moussa, Pierre. – <i>P. Cauderlier</i>	102
1942 l Étienne, Robert. – <i>P. Arnaud</i>	108
1944 l Faugautier, Adrien. – <i>B. Croquette, A. Attali, M. Dubar</i> +	112
1945 s Sentis, Philippe. – <i>P. Mein, R. Sentis</i>	120
1946 s Genuys, François. – <i>D. Lecocq</i>	123
1947 s Yoccoz, Jean. – <i>B. Malgrange, N.-G. et S. Yoccoz, J. Cerf</i>	124
1950 s Kahane, André. – <i>C. Kahane, A. Guichardet</i>	127
1953 l Teyssandier, Hubert. – <i>L.-N. Amoretti, M.-C. Lemardeley</i> + . . .	130
1953 s Graner, Georges. – <i>M. Graner, M. Solotareff</i>	134
1953 s Pick, Robert. – <i>G. Graner, M. Ducloy</i>	142
1955 L Follet, Simone. – <i>M. Corbier</i>	145

Sommaire

1955 s	Allais, Gérard. – <i>C. Guillopé</i>	148
1958 S	Babillot Bressolette, Michèle. – <i>C. Blanchard</i>	150
1958 s	Détraz, Claude. – <i>D. Guillemaud Mueller</i>	151
1959 S	Boutin Gaudin, Anne-Marie. – <i>Th. Gaudin, E. Gaudin.</i>	154
1960 s	Antoine, Philippe. – <i>H. Queffelec, Th. Deuwe</i>	155
1961 l	Bouveresse, Jacques. – <i>C. Chauviré</i>	159
1961 l	Lemaire, Jacques. – <i>J.-Ph. Chimot, J.-P. Hirsch, B. Croquette</i> + . .	165
1962 l	Baudot, Alain. – <i>H. Lavagne</i>	173
1965 l	Mouret, Edmond. – <i>A. Barthélemy-Vigouroux</i>	175
1965 S	Rodrigues Hermann, Claudine. – <i>J.-P. Hermann, C. Haebelin-Dupas</i>	178
1969 l	Wetzel, Laurent. – <i>L. Wetzel, J.-Th. Nordmann</i>	181
1971 l	Adam, Richard. – <i>D. Briquel, J.-P. Vieren</i>	184
1977 S	Guéna, Jocelyne. – <i>H. Bouchiat</i> +	190
1979 l	Kayser, François. – <i>F. Delrieux, L. Guichard</i>	190
1980 s	Le Moal, Mikaël. – <i>L. Levasseur</i>	195
	Liste alphabétique des notices de ce recueil.	199

VIE DE L'ASSOCIATION

172^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

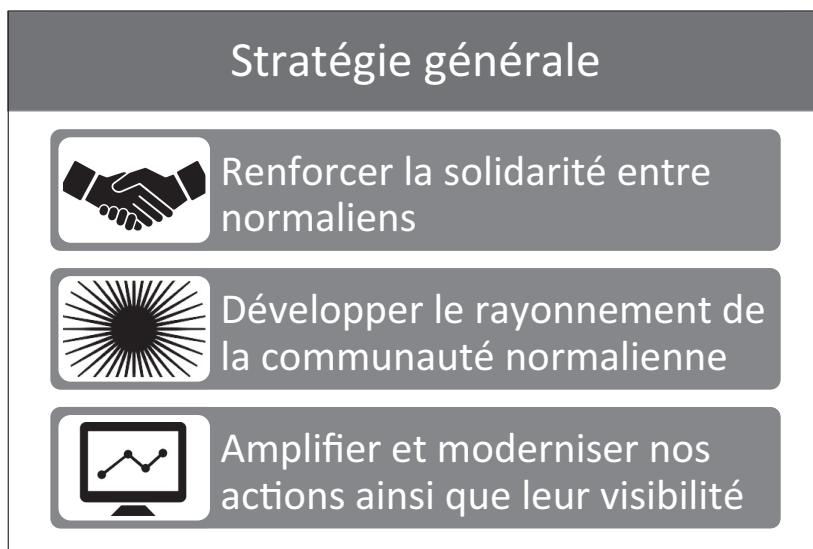
(20 novembre 2021)

La 172^e Assemblée générale de l'a-Ulm s'est déroulée de manière exceptionnelle à la fois en visioconférence et en présentiel dans l'amphi Évariste-Galois le 20 novembre 2021 de 17 h à 19 h 30. Une cinquantaine de personnes était présente au total.

ORDRE DU JOUR

1. Informations de la présidente (Marianne Laigneau) et rapport moral du secrétaire général (Étienne Chantrel) ;
2. Rapport de la trésorière (Laurence Levasseur) ;
Approbation des comptes et vote du quitus ;
Vote du budget ;
3. Vote des cotisations ;
4. Mise à jour des statuts (AG extraordinaire) ;
5. Résultats des élections au conseil d'administration ;
6. Liste des normaliens décédés ;
7. Questions diverses ;
8. Intervention du directeur de l'ENS, Marc Mézard.
Cocktail au pot et dîner au restaurant de l'ENS.

1. Informations de la présidente et rapport moral du secrétaire général



Objectifs à 3 ans adoptés par le CA (2018-2021) – 1/3

Action 2015	Situation 2021	Leviers
Recruter	2015 : 1 656 juin 2019 : 1 840 juin 2020 : 1 764 juin 2021 : 2 000	<ul style="list-style-type: none"> – Développer notre présence sur les réseaux sociaux – Suivre la recherche des adresses (action réalisée en 2021) – Actions vers les élèves en scolarité et vers les étudiants – Mode d'emploi sur le site : comment organiser un dîner de promo ?
Renforcer les relations avec l'École	(budget, liens avec l'École, nombre et diversité des rendez-vous carrières, mission diversité)	<ul style="list-style-type: none"> – Clubs – Liens avec les départements – Participation des Alumni au CA de l'ENS – Participation du directeur de l'ENS au CA de l'a-Ulm

Action 2015	Situation 2021	Leviers
Maintenir le niveau d'excellence des publications	<i>Archicube</i> (richesse de <i>L'Archicube</i> , composition du Comité de rédaction. Annuaire	<ul style="list-style-type: none"> - Vente des numéros - Diffusion plus systématique (listes à établir, PSL Alumni) - Organisation d'évènements - Liste de diffusion (DRH, Écoles,...) - Revoir la nomenclature - Maintenir la périodicité annuelle mais plus tôt dans l'année

Objectifs à 3 ans adoptés par le CA (2018-2021) – 2/3

Action 2015	Situation 2021	Leviers
Supplément historique		<ul style="list-style-type: none"> - Version en ligne tous les dix ans
Harmonisation graphique des publications		<ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation de la présentation de l'annuaire (édition 2022)
Développer les relations avec les autres Alumni ENS		<ul style="list-style-type: none"> - Rencontres, actions communes - À terme, plateforme Saas de gestion ? - Lien avec Alumni ENS Lyon (nouveau président)
Développer les relations avec PSL		<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des évènements communs (Bureau, apéritif, ...) - Présence forte dans PSL Alumni
Animer des réseaux numériques	(Facebook, LinkedIn, Site, méls)	<ul style="list-style-type: none"> - Projet W - Utiliser plus les méls vers les adhérents - Animation Facebook
Animer des réseaux physiques		<p style="text-align: center;">Année Covid 2021</p> <ul style="list-style-type: none"> - Afterworks - Dîners de promo - Clubs à l'étranger, Clubs en région

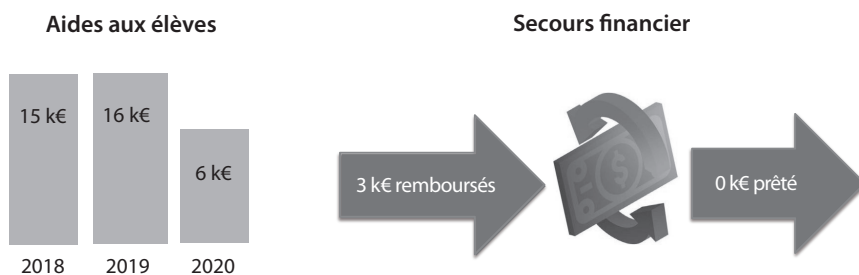
Objectifs à 3 ans adoptés par le CA (2018-2021) – 2/3

Action 2015	Situation 2021	Leviers
Numérisation des archives		– Financement par la Fondation mais pas de chef de projet
Revoir la composition du CA		– Maintenir la diversité au fil des renouvellements
Équilibrer les finances		– Nombre des cotisations (point mensuel) – Dépenses de personnel – Numérique plus que papier
Envisager la levée de fonds auprès des archicubes		– Coopération avec la Fondation ENS
Réforme des statuts	(AG 2016)	– En attente de la réponse du ministère de l'Intérieur

RENFORCER LA SOLIDARITÉ ENTRE LES NORMALIENS

Les aides et secours

« Soutenir les projets d'élèves en cours de scolarité et faire bénéficier de secours nos camarades dans le besoin »

**Aides aux projets d'élèves**

Le CA a défini en 2018 les critères d'attribution :

- Un projet mené par un ou des élèves de l'ENS

- Un projet qui contribue fortement à l'image de l'ENS
- Un projet qui fait connaître l'a-Ulm
- Un projet scientifique, social, sportif ou culturel
- Un projet qui apporte du matériel à *L'Archicube* ou au site de l'a-Ulm
- Il faut que 4 critères sur 5 soient remplis
- La part de la subvention de l'a-Ulm ne doit dépasser ni 50 % du budget total du projet ni 1 000 €.

Projets attribués :

- 48 h des arts (mai 2021) : 1 000 €
- Jeunes ambassadeurs pour le climat : 1 000 €
- Normale Sup-Junior : 750 €
- Journées hispaniques : 1 000 €
- L'art en prison : 500 €
- Nuit de l'ENS (4 décembre 2021) : 1 000 €

Secours

- Don exceptionnel Solidarité Covid 19
30 000 euros en deux versements à l'automne et au printemps pour aider de façon ponctuelle et à hauteur de 1 500 € maximum chacun les élèves que le confinement aurait mis dans une situation difficile. Ces dons sont examinés et répartis par une cellule spéciale de l'ENS.

Une communauté solidaire

« Des rencontres pour un contact régulier avec la communauté normalienne »

Afterworks parisiens réguliers (environ 1 par mois)
en suspens en raison du contexte sanitaire

- Soirées organisées par ENS Alumni
 - Bal Blômet (arts)
 - Institut du monde arabe (arts)
 - À venir: BCG (santé)
- En partenariat avec les réseaux d'alumni étrangers
 - University of Cambridge
 - University of Oxford
 - Projet de faire un cocktail à l'ambassade UK



Une communauté solidaire

« Développer le réseau normalien, en particulier en province et à l'étranger »



Club des Normaliens de Nouvelle-Angleterre

- Premier club de l'a-Ulm basé à l'étranger
- Avec l'aide précieuse du consulat de Boston
- Dernière rencontre le 13 décembre 2019 autour de Marc Mézard sur le thème de « Modeling and Predicting Living Organisms with Quantitative Biology »
- Relance des rencontres en présentiel en 2022

Une aide professionnelle

« Renforcer les actions du Service Carrières au bénéfice de tous les normaliens quelle que soit leur activité »



Rendez-vous Carrières :
Administration, Startups,
Recherche et
enseignement

**Club
ENSecondaire**



**Présentation
devant les
conscrits**

**Covid : Arrêt des
ateliers ENSuite**



**Accompagnement des
Normaliens dans leur
projet de carrière**

ACTIVITÉS DU SERVICE CARRIÈRES

Suivi de dossiers individuels

- Archicubes : 16
- Élèves : 9

ENSuite

- Essai sur Zoom
- Arrêt total à cause du Covid

Rendez-vous carrières – Tous sur Zoom

- 18 novembre 2020 : les métiers de l'environnement dans la fonction publique
- 16 décembre 2020 : les métiers de l'environnement dans les entreprises et les associations : *annulé suite à une levée de boucliers de deux associations de défense de l'environnement*
- 20 janvier 2021 : les métiers du Care : aider, entourer, soigner, reconstruire
- 3 mars 2021 : les métiers de l'énergie et de la transition écologique dans les entreprises et les associations
- 7 avril 2021 : trajectoires atypiques de littéraires dans les organisations et les entreprises
- Sur le thème « le normalien dans la cité »
- 20 octobre : « être utile en s'engageant dans l'éducation et la formation »
- 1^{er} décembre : « être utile dans les nouveaux métiers de la cité »

DÉVELOPPER LE RAYONNEMENT DE LA COMMUNAUTÉ NORMALIENNE

Des publications d'excellence

« Maintenir le niveau d'excellence reconnu de ces publications tout en mettant en œuvre de nouveaux modes de diffusion et d'accès, moins coûteux et plus efficaces »

E-book accessible sur internet



L'ARCHICUBE

30 • Juin 2021
La main

En 2019
Le jeu
La Lune

En 2020
L'Imposture
L'Image

En 2020
La Main, en juin
Explorer, en décembre

Intervention du Comité de rédaction de *L'Archicube*.

Les conférences, tables rondes, visites,...

« Organiser des événements montés en coopération avec la Direction de l'École et des partenaires externes renommés »

Peu d'événements à signaler en 2021

En projet :

- conférence Stéphane Gompertz ;
- conférence en partenariat avec les anciens de l'ENA ;
- remise du prix Romieu au printemps 2022 (report de l'automne 2021).

Cérémonie du 11 novembre 2021
Intervention à deux voix consacrée aux fronts d'Orient de la Grande Guerre par Alexandar Arroyo et Lukas Tsipsios (département d'Histoire)

Club des normaliens médecins : GaliEns

**Amicale des normaliens (élèves ou étudiants)
ayant réalisé un cursus en santé
et travaillant dans le domaine de la santé**



Actions :

- Participation aux « conférences de prestige » de Médecine et Sciences (conférences communes)
- Journée d'information 2021 pour les passerelles médicales ENS-santé
- Séminaire médical ouvert à tous : 1 médecin chercheur vient présenter son sujet de recherche (thèmes : reverse vaccinology, chirurgie des faciocraniosténoses, etc.)

Reprise des séminaires en 2022



L'association des juristes de l'ENS : JurisprudENS



Ses objectifs

- Promotion de la filière Droit de l'ENS en son sein et à l'extérieur
- Constitution d'un réseau d'*alumni* juristes
- Organisation d'événements liés à la discipline juridique

Son organisation

- Pôle **promotion** : assure la promotion de la filière droit et des activités de l'association
- Pôle **recherche** : promeut la pratique de la recherche en droit (avec des séminaires d'élèves, des conférences...)
- Pôle **clinique juridique** : permet aux membres de l'association de travailler sur des cas concrets
- Pôle **alumni** : assure le lien avec les *alumni* juristes de l'ENS.

Juris
prudENS

L'association des juristes de l'École Normale Supérieure

Événements passés :

- Traitement d'une vingtaine de dossiers l'an dernier au titre de la clinique juridique ;
- organisation de cours hebdomadaires de vulgarisation aux deux semestres (certains sont disponibles sur notre site web) ;
- Début de constitution d'un annuaire d'anciens juristes ;

Événements à venir : organisation d'une semaine du droit en janvier-février (une série de conférences sur des thématiques juridiques très variées)

Le club des normaliens dans la police : Police normale

Responsable : Léon Grappe (B/L 2012)

Création : 13 mars 2021

Objectifs :

créer un réseau d'échange entre les anciens élèves et étudiants des Écoles normales supérieures qui sont ou ont été affectés dans la police nationale

Missions :

À disposition des normaliens pour :

- pour améliorer leur connaissance du recrutement et des parcours professionnels
- soutenir leurs demandes de stages de découverte ou de recherche
- les aider préparer les concours d'entrée

Événement :

- 16 juillet 2021: premier dîner d'échange

Les partenariats

« Développer les relations avec PSL et nos partenaires »

• Participation de l'a-Ulm à PSLAlumni :

- PSL ayant évolué (9 établissement-composantes dont l'ENS), PSL-Alumni va aussi évoluer
- Contacts informels plus poussés avec Mines-Alumni et Dauphine-Alumni

• Contacts avec le réseau des « directeurs généraux des associations d'anciens de grandes écoles »

Soutien de l'a-Ulm à la campagne de la Fondation ENS auprès des Alumni Bilan au 4 novembre 2021

		Janvier 2020 – 27 novembre 2020	Janvier 2021 – 4 novembre 2021 (en cours)	
APPEL À DONNS courrier et relances emailing, et rdv & suivi personnalisés	Montant collecté Appel à dons	95 933 €	189 860 €	Affectation des dons collectés au 5 nov 2021 (exclues les chaires + 599 999 €)
	Montant collecté Projets spécifiques	294 354 €	1 012 706 €	
	Nombre total donateurs	194	218	
	Nouveaux donateurs	52	46	
	Promesses et grands donateurs (5000 € et+, cumul 2016-2021)	48	61	
HAUT POTENTIEL	Profil identifiés avec potentiel à + 1 M	10	23	Recherche et innovation : 47 % Soutiens aux normaliens : 30 % Affectation libre : 12 % Développement Fondation : 10 % Patrimoine et bibliothèque: 1 %

Lien de l'a-Ulm avec l'AEENS, association des alumni de l'ENS de Lyon

L'a-Ulm a pris position au sujet de la place de l'ENS Lyon dans la construction de l'Idex, après une large concertation avec l'AEENS.

Le texte entier se trouve sur le site de l'association. Il comporte deux parties :

- un rappel de ce qui fait une « École normale supérieure » ;
- une inquiétude à propos de la préservation de ces spécificités dans la future Université de Lyon.

Le projet est actuellement suspendu.

AMPLIFIER ET MODERNISER NOS ACTIONS AINSI QUE LEUR VISIBILITÉ

Une intégration multiple du numérique

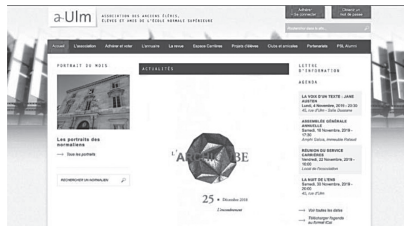
« Utiliser pleinement les possibilités des outils numériques et des réseaux sociaux, devenus incontournables »

L'a-Ulm, une association connectée :

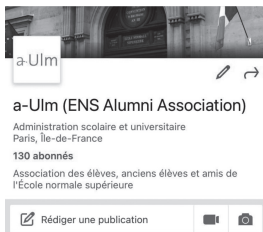
Vote électronique pour la cinquième année pour les élections (avec envoi du matériel papier sur demande)



Site Web

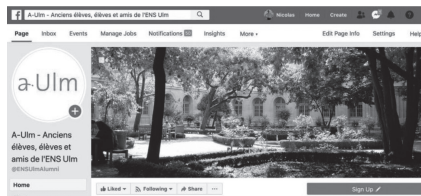


Page LinkedIn



185 abonnés

Page Facebook



786 abonnés

MISE À JOUR DES STATUTS

Note de synthèse – Projet de modification des statuts

L'AG de 2016 avait adopté sur proposition du CA des statuts modifiés pour permettre notamment l'adhésion des étudiants normaliens à l'a-Ulm. Le ministère de l'Intérieur a tardé à approuver ces statuts et il nous a demandé en 2021 de les toiler pour qu'ils soient conformes aux nouveaux statuts types des associations reconnues d'utilité publique.

En avril 2021, le CA a délibéré sur le projet de nouveaux statuts, puis mandaté le bureau afin qu'un avis informel sur ce texte soit demandé au ministère de l'Intérieur (bureau des associations et fondations) – en amont de son adoption par l'AG de novembre et avant sa transmission obligatoire, après l'AG, au ministère de l'Intérieur puis au Conseil d'État.

Le ministère de l'Intérieur a approuvé informellement en septembre 2021 le projet de nouveaux statuts, en nous suggérant quelques modifications mineures qui ont été prises en compte par le CA de l'a-Ulm du 25 septembre 2021.

Le ministère de l'intérieur a en outre très fortement suggéré que l'AG désigne « deux mandataires qui seront habilités à procéder aux modifications statutaires, non substantielles, qui pourraient encore être demandées par l'administration ou le Conseil d'État ». L'idée est la suivante : permettre que d'éventuelles menues modifications demandées par le ministère de l'Intérieur ou le Conseil d'État puissent être validées sans qu'il soit nécessaire de repasser par l'AG pour les adopter.

La désignation de deux membres du Bureau pour cette mission d'ajustement du texte est donc inscrite à l'ordre du jour de l'AG.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU CA

Nombre de votants	
Blancs et nuls	0
Exprimés	252 (250 électroniques + 2 papier)
Christel Mouilleron, 1980 L	240
Roman Hossein Khonsari, 1998 s (E/S)	235
Matthieu Fernandez, 2004 l (A/L)	231
Henri-José Deulofeu, 1966 l	230
Alexandre Vincent, 1995 l	229
Jérôme Brun, 1969 s	227
Guilhem Mariette, 2018 s (PC)	227

7 sièges
7 élus

Un CA composé à 40 % de promotions sorties après 1997 ; 14 hommes, 7 femmes

LISTE DES ARCHICUBES DISPARUS DE L'ANNÉE

Comme le veut la tradition, Marianne Laigneau lit la liste de nos camarades disparus de l'année 2021.

FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 19 H 30.

LISTE DES ARCHICUBES DONT LE DÉCÈS A ÉTÉ CONNU DEPUIS LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1922 s	BARBOTTE Jean	10/08/1997
1932 l	TROTOBAS-THIBAUT René	13/12/1999
1935 L	GLEYZE GOUBE Fernande	29/01/2018
1936 S	PINATEL Charlotte	15/11/2008
1940 L	DESTABLES COULET Pierrette	26/03/2021
1943 S	VIGNY LEFÈVRE Françoise	01/04/2021
1944 L	ESTÈVE NOCQUET Françoise	07/03/2020
1944 S	MAX RUAMPS Lucienne	31/01/2018
1944 S	RANSON GAZANION Madeleine	03/07/2020
1945 L	DOISY PAVIS D'ESCURAC Henriette	25/03/2021
1945 s	SENTIS Philippe	05/11/2020
1946 s	MARCOUT Albert	18/01/2021
1947 l	FAUROUX Roger	16/07/2021
1947 l	JAMMES Robert	12/10/2020
1947 s	CAYREL Roger	11/01/2021
1948 l	MITTERAND Henri	08/10/2021
1948 S	ÉECKHOUT POLLE Marcelle	01/12/2020
1949 L	COCHARD Micheline	06/09/2019
1949 S	LESQUIBE Françoise	11/06/2021
1949 s	MARTIN André	11/11/2020
1950 l	DEMERSON Guy	15/11/2020
1950 l	TUBEUF André	26/07/2021
1950 s	BENZECRI Jean-Paul	24/11/2019
1950 s	FOREST Christian	07/02/2021
1950 s	HÉNON Michel	07/04/2013
1950 s	KAHANE André	07/08/2021
1951 s	DUCROS Pierre	03/02/2020

Liste des archicubes dont le décès a été connu depuis la dernière Assemblée générale

1952 l	ABIRACHED Robert	15/07/2021
1952 s	DELANNOY Jean	10/09/2019
1953 L	CAPS TROLONGE Colette	27/09/2021
1953 L	PAILLISSÉ CARRIVE Paule	06/01/2021
1953 l	VERSINI Laurent	19/04/2021
1953 l	ZEHNACKER Hubert	17/01/2021
1953 s	GRANER Georges	19/09/2021
1953 s	ROBERT Claude	14/05/2020
1954 S	BROUSSAUDIER HERCENT Jeanne	31/12/2020
1955 L	FOLLET Simone	16/02/2021
1955 l	LACAUX André	13/11/2020
1956 l	DENTZER Jean-Marie	29/10/2020
1957 s	RAFFIN Claude	21/01/2021
1959 L	VAN DE VELDE CAHEN Danièle	06/10/2021
1959 S	COLLEAU REY Michèle	01/02/2021
1959 S	THIBERT-CRÉPEAUX Mireille	10/05/2021
1960 L	SALVIATTI ZANI France	09/03/2021
1960 L	PRÉTECEILLE VILAR Sylvia	22/10/2021
1961 l	BOUVERESSE Jacques	09/05/2021
1961 L	LEHERPEUX GOUREVITCH Danielle	13/06/2021
1961 l	LEMAIRE Jacques	28/12/2020
1961 l	LEVILLAIN Philippe	04/10/2021
1962 l	BAUDOT Alain	04/05/2021
1962 s	LAFONTAINE Jacques	27/11/2020
1962 s	MANEVAL Jean-Paul	08/11/2020
1963 s	PIERSON de BRABOIS Christian	30/04/2021
1963 l	POUCHEPADASS Jacques	12/10/2021
1963 S	SACKUR Catherine	08/04/2021
1965 S	HUBERT-COULIN Catherine	19/01/2021
1965 S	RODRIGUES HERMANN Claudine	17/07/2021
1966 s	STEHLÉ Jean-Luc	27/01/2021
1968 S	RICARD QUINZII Martine	25/05/2018
1969 l	WETZEL Laurent	12/10/2021
1971 l	BOUTET Dominique	08/08/2021
1971 s	DEHORNOY Patrick	04/09/2019
1972 l	COUVELAIRE Bernard	06/10/2021
1975 l	MATHERON François	03/04/2021
1975 l	TAMISIER Jean-Christophe	13/04/2020
1976 L	AUVIGNE FILIPPI Marie-Agnès	02/04/2020
1977 S	GUÉNA Jocelyne	16/08/2020
2020 l	GUÉRIN Agnès	15/09/2021

RAPPORT DU TRÉSORIER

Les comptes ont été établis par la trésorière Laurence Levasseur avec l'assistance de l'expert-comptable Olivier Marel.

Conformément à la réglementation comptable, ils se composent d'un bilan (actif et passif), d'un compte de résultat et d'une annexe qui présentent la situation financière de l'a-Ulm.

A – Bilan actif

(en euros)

RUBRIQUES	Montant brut	Amortissements et provisions	Valeur nette au 30/06/2021	Valeur nette au 30/06/2020
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>				
· Logiciels et autres droits incorporels	20 841,00	20 383,00	458,00	458,00
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>				
· Matériel et mobilier	26 642,32	23 880,70	2 761,62	870,00
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</i>				
· Prêts	82 344,08	9 600,00	72 744,08	68 694,00
· Autres titres immobilisés	23 195,00		23 195,00	23 195,00
Total actif immobilisé (A)	153 022,40	53 863,70	99 158,70	93 217,00
<i>AVANCES ACOMPTES SUR COMMANDES</i>	0,00	–	0,00	–
<i>CRÉANCES ET COMPTES RATTACHÉS</i>				
· Autres créances et produits à recevoir	–	–	–	–
<i>PLACEMENTS :</i>				
<i>VALEURS MOBILIÈRES ET AUTRES</i>				
· Portefeuilles dotation et réserve	1 396 044,53	–	1 396 044,53	1 396 045,00
· Portefeuille Fonds Romieu	65 614,00	–	65 614,00	65 614,00
· Compte à terme Fonds Romieu	10 614,47	–	10 614,47	10 601,00
	1 472 273,00	–	1 472 273,00	1 472 260,00
<i>DISPONIBILITÉS</i>				
· Banques	41 850,00	–	41 850,00	37 086,00
· Caisse	148,00	–	148,00	225,00
· Comptes livret	151 986,00	–	151 986,00	148 431,00
	193 984,00	–	193 984,00	185 742,00
Total actif circulant et assimilés (B)	1 666 257,00	–	1 666 257,00	1 658 002,00
<i>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</i>	–	–	–	–
TOTAL DE L'ACTIF (A + B)	1 819 279,40	53 863,70	1 765 415,70	1 751 219,00

B – Bilan passif

(en euros)

RUBRIQUES	Montant au 30/06/2021	Montant au 30/06/2020
<i>FONDS ASSOCIATIF</i>		
<i>FONDS PROPRES</i>		
. Report à nouveau	1 609 194,00	1 619 475,00
. Réserves	0,00	0,00
. Insuffisance/Excédent de l'exercice (1)	- 13 583,00	- 9 008,00
<i>FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE</i>		
. Subvention d'exploitation	15 000,00	12 500,00
. Fonds dédiés « Fondation Romieu »	105 817,00	104 546,00
. Excédent de l'exercice afférent au fonds dédié (1)	0,00	3 238,00
Total fonds propres et assimilés (A)	1 716 428,00	1 727 513,00
<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i>		
. Pour charges		
Total provisions pour risques et charges (B)		
<i>DETTES FINANCIÈRES</i>		
. Emprunt dettes auprès établissements de crédit (2)	0,00	0
<i>AUTRES DETTES</i>		
. Fournisseurs et comptes rattachés	6 040,00	4 443,00
. Dettes fiscales et sociales	36 448,08	13 207,00
. Dettes sur immobilisations	-	-
. Autres dettes (comptes gérés)	4 664,00	5 505,00
TOTAL DETTES	47 152,08	23 155,00
<i>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</i>	1 835,00	551,00
Total dettes et assimilés (C)	48 987,08	23 706,00
TOTAL DU PASSIF (A + B + C)	1 765 415,08	1 751 219,00

(1) Soit un excédent net global de	- 13 583,00	- 9 008,00
(2) Dont solde créditeurs de caisse	0,00	0

C – Compte de résultat

(en euros)

RUBRIQUES	Exercice 2019/2020	Exercice 2018/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
· Ventes d'annuaires et fascicules	180,00	976,00
· Insertions publicitaires dans <i>L'Archicube</i>	0,00	0,00
· Recettes théâtre	0,00	1 900,00
· Cotisations et dons	120 082,50	94 391,00
· Autres produits et droits d'auteur	2 512,00	2 546,00
· Ressources non utilisées	0,00	2 000,00
(A)	122 774,50	101 813,00
CHARGES D'EXPLOITATION		
· Autres charges externes	32 805,00	33 415,00
<i>dont publications</i>	20 749,00	19 434,00
<i>dont dépenses théâtre</i>	0,00	0,00
<i>dont documents AG</i>	5 743,00	7 384,00
· Impôts taxes versements assimilés	245,00	211,00
· Rémunération du personnel	50 425,14	40 177,00
· Charges sociales	17 101,40	14 121,00
· Subventions et secours accordés par l'association	35 700,00	21 650,00
· Dotations aux amortissements	564,82	1 203,00
· Autres charges (licences pour logiciels)	716,00	267,00
· Eng. à réaliser sur ressources	2 500,00	3 723,00
(B)	140 057,36	114 767,00
1 RÉSULTAT COURANT NON FINANCIER (A – B)	– 17 282,86	– 12 954,00
PRODUITS FINANCIERS		
· Intérêts et produits financiers	4 196,00	4 458,00
<i>dont Fonds ROMIEU (2 650 €)</i>		
· Reprises sur provisions financières sur portefeuille	–	–
(C)	4 196,00	4 458,00
CHARGES FINANCIÈRES		
· Intérêts et charges financières	–	–
· Dotation aux provisions financières	–	–
(D)	–	–
2 RÉSULTAT FINANCIER (C – D)	4 196,00	4 458,00
3 RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	– 13 086,86	– 8 496,00
4 RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	1,00
IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	496,00	512,00
TOTAL DES PRODUITS	126 970,50	106 272,00
TOTAL DES CHARGES	140 553,36	115 279,00
INSUFFISANCE	– 13 582,86	– 9 007,00

dont excédent sur fonds dédié Fondation Romieu

1 180,00

dont excédent AAEENS (1)

– 14 762,86

(1) P/m résultat Théâtre inclus à hauteur de

0,00

D – Annexe

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice couvrant la période du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 d'une durée de douze mois, dont le total bilan est de 1 765 415 euros, et au compte de résultat dégagant une insuffisance de 13 583 euros.

L'annexe ci-après fait partie intégrante des comptes annuels.

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis en application des dispositions prévues par le plan comptable n° 2018-06 du 5 décembre 2018, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Une dérogation a néanmoins été appliquée pour la valorisation des portefeuilles de valeurs mobilières de placement. Le coût historique n'ayant pu être valablement reconstitué, faute d'informations suffisamment détaillées, c'est la valorisation boursière au 15 septembre 2000 qui a été retenue comme valeur de référence historique pour les titres acquis antérieurement à cette date.

Les titres acquis postérieurement au 15 septembre 2000 sont inscrits en comptabilité à leur prix de revient.

Les principales autres méthodes retenues sont les suivantes :

1.1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Durées et méthodes d'amortissement retenues :

- | | |
|--------------------------------------|---------------------|
| • Logiciels | Linéaire 1 an |
| • Site internet | Linéaire 5 ans |
| • Matériel de bureau et informatique | Linéaire 3 à 10 ans |

1.2. Immobilisations financières

Une provision pour dépréciation est constituée pour les prêts accordés à des élèves ou anciens élèves, lorsque le recouvrement est incertain.

1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

1.4 Portefeuille valeurs mobilières de placement

Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant en cas de moins-value latente nette – par catégorie de titre – constatée entre le prix de revient et la valorisation boursière au 30 juin.

2 – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1. Actif immobilisé

	A nouveau au 01/07/20	Augmen- tation	Dimi- nution	Solde au 30/06/ 2021
<i>Valeur brute</i>				
Immobilisations incorporelles	20 841			20 841
Immobilisations corporelles	24 186	2 457	0	26 643
Immobilisations financières : prêts	101 489	6 500	2 450	105 539
	146 516	8 957	2 450	153 023
<i>Amortissements et provisions</i>				
Sur immobilisations incorporelles	20 383			20 383
Sur immobilisations corporelles	23 316	565		23 881
Sur immobilisations financières : prêts	9 600			9 600
	53 299	565		53 864

Une provision pour dépréciation de 9 600 euros a été constatée au titre des immobilisations financières (prêts accordés à des élèves ou anciens élèves) au 30/09/2012.

Le Conseil d'administration de l'association a considéré qu'il n'y avait pas lieu de constituer une dépréciation complémentaire au 30 juin 2021.

La diminution des immobilisations financières est le résultat des remboursements de prêts accordés.

<i>Immobilisations financières (obligations)</i> <i>Comparaison « coût historique » et valorisation boursière au 30/06/2020</i>	Portefeuille global
Coût de revient en comptabilité	23 195
Valorisation boursière au 30/06/2020	23 452
Plus-value ou moins-value latente	257

2.2. État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

La totalité des créances et des dettes inscrites au bilan est à moins d'un an.

2.3. Placements : valeurs mobilières et autres

<i>Valeurs mobilières de placement</i>	À nouveau au 1/07/20	Achats	Cessions	Solde au 30/06/2021
Portefeuille dotation	989 571			989 571
Portefeuille réserve	406 474			406 474
	1 396 045			1 396 045

<i>Valeurs mobilières de placement Comparaison « coût historique » et valorisation boursière au 30/06/2021</i>	Portefeuille global
Coût de revient en comptabilité	1 396 045
Valorisation boursière au 30/06/2020	N.C.
<i>Plus-value ou moins-value latente</i>	

Le portefeuille « Fondation Romieu » transmis par la Société des Amis a évolué de la manière suivante :

À nouveau au 01/07/2019	Achats	Ventes	Portefeuille 30/06/2021	Valorisation /cours au 30/06/2021	Plus-value latente au 30/06/2021
65 613			65 613	71 487	+ 5 874

Par ailleurs, le compte à terme ouvert il y a trois ans présente un solde de 10 615 euros.

Les comptes gérés par la Société des Amis, repris par l'Association des anciens élèves, élèves et amis de l'École normale supérieure suite à la dévolution d'actif intervenue fin 2005, figurent au passif en « autres dettes » pour 4 664 euros. Leur contrepartie au bilan actif est constituée d'un compte courant bancaire, pour un montant similaire.

<i>Comptes épargne</i>	À nouveau au 01/07/20	Apports	Intérêts acquis	Retraits	Solde au 30/06/2021
Compte sur livret Banque LCL	50 194	34 191	30	31 178	53 237
Compte sur livret Banque postale	98 237	0	512	0	98 749
	148 431	34 191	542	31 178	151 986

2.4. Variation des fonds propres

	A nouveau au 01/07/20	Affectation insuffisance n-1	Solde au 30/06/2020 avant affectation	Excédent Insuffisance N	Solde au 30/06/2021 après affectation
Montant en début d'exercice	1 619 475	- 10 280	1 609 195	- 14 763	1 594 432
<i>Fonds associatifs avec droit de reprise</i> Fonds dédié « Fondation Romieu »	104 546	1 273	105 819	1 180	106 999
Insuffisance de l'exercice n-1					
Fonds propres et assimilés	1 727 347	- 9 007	1 715 014	- 13 583	1 701 431

2.5. Détail du résultat financier de l'exercice

	Produits	Charges
Intérêts perçus sur les comptes épargne	2 328	
Revenus des valeurs mobilières de placement	541	
Résultat sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	
Intérêts obligations	0	
Reprise provision pour dépréciation portefeuille titres de placement		
Dotations provision pour dépréciation immobilisations financières		
	2 869	
<i>Fondation Romieu</i>		
Revenus de valeurs mobilières de placement	293	
Intérêts obligations	1 021	
Intérêts perçus sur comptes à terme	13	
	1 327	
Résultat financier	4 196	

2.6. Informations diverses

Effectif moyen, non cadre : 2

2.7. Détail des charges à payer incluses dans les postes du bilan

	Exercice n	Exercice n-1
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 039	4 110 ⁽¹⁾

Note 1 : Dont factures non parvenues 2 700 €.

2.8. Rapprochement entre variation de trésorerie et excédent de l'exercice – Analyse de la variation de trésorerie (Portefeuille titres et disponibilités) (en euros)

Libellés	Montants
Excédent de l'exercice	- 13 583
Dont dotation aux amortissements de l'exercice	565
Acquisitions d'immobilisations	2457
Remboursement obligations	2 500
Subvention obtenue	
Prêts accordés en cours d'exercice	- 6 500
Intérêts Fonds Romieu	
Remboursements de prêts encaissés dans l'exercice	2 450
Avances acomptes versés sur commandes	0
Variation des dettes (hors produits d'avance et comptes gérés)	24 838
Produits encaissés d'avance (cotisations 2019-2020) en n-1	- 551
Produits encaissés d'avance (cotisations 2020-2021) en n	1 835
Variation charges constatées d'avance	0
Variation des comptes gérés	- 841
Variation de trésorerie de l'exercice	8 256

Rapport du trésorier

	Théâtre	Comptes gérés	Association	Fondation Romieu	Total
Trésorerie initiale au 01/07/2020	20 989	5149	1 549 428	105 631	1 681 197
Encaissements					
Produits d'exploitation de l'exercice			120 275		120 275
Virements internes			0		0
Produits reçus pour compte		233	0		233
Cotisations perçues d'avance au 30/06/2021			1 835		1 835
Produits financiers (intérêts et revenus du portefeuille)			2 870	1327	4 197
Remboursements prêts obtenus en 2020/2021			2 450		2 450
	0	233	127 430	1 327	128 990
Décaissements					
Règlements fournisseurs en compte au 30/06/2021			29 576		29 576
Règlements fournisseurs pour compte		1 075			1 075
Avances, acomptes versés sur commandes			0		0
Virements internes			0		0
Acquisition immobilisations			2 457		2 457
Prêts accordés en cours d'exercice			6 500		6 500
Autres charges externes et autres charges	0	0	185		185
Rémunération du personnel et charges sociales			44 730		44 730
Subventions et secours accordés par l'association			35 700		35 700
Impôts sur les bénéfices			512		512
	0	1075	119 660	0	120 735
Trésorerie en fin d'exercice au 30/06/2021 ^(a)	20 989	4 307	1 557 198	106 958	1 689 452
Variation trésorerie durant l'exercice 2020/2021	0	- 842	7 770	1 327	8 256

^(a) Disponibilités, comptes à terme et portefeuille Titres

II. BUDGET ET COTISATIONS 2021-2022**A – Budget****COMPARATIF BUDGETS RÉALISÉS ET PRÉVUS**

RUBRIQUES	Budget 2020-2021	Réalisé 2020-2021	Prévu 01/07/2021 au 30/06/2022
Produits d'exploitation			
Recettes de théâtre	5 000	0	10 000
Cotisations et dons	120 000	120 083	120 000
Autres produits et droits d'auteur (1)	2 500	2 512	3 000
(A)	127 500	122 595	133 500
Charges d'exploitation			
Autres charges externes	35 000	32 805	37 000
Revue <i>L'Archicube</i>	20 000	20 749	20 000
Frais administratifs	10 000	5 121	10 000
Documents AG	5 000	5 743	5 000
Supplément historique			2 000
Autres charges externes (Théâtre)	5 000	0	9 000
Rémunération du personnel (charges incluses)	65 000	67 527	67 500
Subventions et secours accordés par l'a-Ulm	20 000	35 700	20 000
Dotations aux amortissements	2 500	565	2 500
Autres charges		3 281	
(B)	127 500	139 878	136 500
1 – RÉSULTAT COURANT hors résultat financier (A – B)	0	– 17 283	– 3 000
C – Produits financiers	4 000	4 196	4 500
D – Charges financières	800	0	500
2 – RÉSULTAT FINANCIER (C – D)	3 200	4 196	4 000
3 – RÉSULTAT COURANT (1 + 2)	3 200	– 13 087	1 000
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0
Impôt sur les bénéfices	1 000	496	1 000
TOTAL DES PRODUITS (2)		126 791	
TOTAL DES CHARGES		140 374	
EXCÉDENT OU INSUFFISANCE	2 200	– 13 583	0

(1) dont vente de revues 180

(2) dont subvention reçue 2 500

dont ressource non utilisée 0

B – Barème des cotisations 2021-2022

COTISATIONS 2021-2022

Membre en activité ou retraité (archicube ou ami) : 55 euros

Des cotisations réduites sont consenties aux membres suivants :

- 1°) Élèves ou jeunes archicubes des dix dernières promotions (2012 à 2021) :
22 euros
- 2°) Pensionnaires étrangers pendant 10 ans à partir du début de leur scolarité :
22 euros.
- 3°) Étudiants et anciens étudiants de l'École pendant 10 ans à partir du début de
leur scolarité : 22 euros.
- 4°) Souscripteur (sociétaire) perpétuel(le) (liste close) désirant recevoir les publi-
cations : 33 euros.
- 5°) L'un des deux adhérents d'un couple paiera une cotisation réduite de moitié
à condition que les deux cotisations soient envoyées en même temps.

Pour toute autre demande de tarif réduit, adresser un courrier avec justificatif au
trésorier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION (Année 2021-2022)

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

- 1955 s GUYON (Étienne), ancien directeur de l'ENS, chercheur émérite à l'ESPCI.
- 1958 s FAUVARQUE (Jean-François), professeur émérite au CNAM.
- 1959 s LEHMANN (Jean-Claude), professeur honoraire à l'université de Paris-VI.
- 1960 L BASTID-BRUGUIÈRE (Marianne), membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), directeur de recherche CNRS émérite (EHESS).
- 1961 L KERVERN GÉRARD (Mireille), maître de conférences honoraire à l'université de Paris-IV.
- 1961 S BROUSSE LAMOUREUX (Lise), maître de conférences honoraire à l'université de Paris-VI.

ADMINISTRATEURS

Bureau :

- 1984 L LAIGNEAU (Marianne), présidente du directoire d'Enedis, réélue en 2020, *présidente*.
- 1983 L ANGER (Violaine), enseignante et chercheur à l'université d'Évry et à l'École polytechnique, réélue en 2019, *vice-présidente*.
- 1969 s CHAPERON (Marc), professeur émérite à l'université de Paris-VII, coopté en 2019, *vice-président*.
- 1997 I CHANTREL (Étienne), chef du service des concentrations à l'Autorité de la concurrence, réélu en 2020, *secrétaire général*.
- 1973 S PITTET (Marie), conseiller maître à la Cour des comptes, élue en 2019, *secrétaire générale adjointe*.

1966 L LEVASSEUR (Laurence), directeur de la société L.L., élu en 2020, *trésorière*.

2017 ét. OBTEL (Nicolas), étudiant en biologie et en chirurgie dentaire, élu en 2019, *trésorier adjoint*.

Autres membres :

1966 l DEULOFEU (Henri-José), professeur émérite à l'université d'Aix-Marseille, élu en 2021.

1969 s BRUN (Jérôme), Basep Consulting, président, élu en 2021.

1971 s CARISTAN (Yves), secrétaire général de l'association Euro-Case, élu en 2019.

1980 L MOUILLERON LAVIGNE (Christel), professeur de lettres classiques en classes préparatoires au lycée Louis-le-Grand, réélue en 2021.

1989 s CASSAIGNE (Julien), chercheur CNRS à l'Institut de mathématiques de Luminy, réélu en 2019.

1990 l TON THAT (Thanh-Vân), professeur de littérature comparée et francophone à l'université de Paris-Est-Créteil, réélue en 2020.

1995 l VINCENT (Alexandre), responsable ESG, Agence France Trésor au ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, élu en 2021.

1998 s KHONSARI (Roman), professeur des Universités, praticien hospitalier, chirurgien maxillo-facial à l'hôpital Necker-Enfants malades, élu en 2021.

1999 l PELBOIS (Laure), professeur de philosophie et enseignante spécialisée, élue en 2020.

2004 l DEMIAUX (Victor), directeur du cabinet du président de l'EHSS, élu en 2019.

2004 l FERNANDEZ (Matthieu), professeur en classes préparatoires à la Maison d'éducation de la Légion d'honneur, élu en 2021.

2006 s MACÉ (Antonin), chargé de recherches au CNRS, élu en 2020.

2007 l MANARANCHE (Louis), professeur d'histoire et préfet des études, collègue Stanislas, élu en 2019.

2018 s MARIETTE (Guilhem), élève à l'École, physique et chimie, élu en 2021.

1976 s MÉZARD (Marc), directeur de l'ENS, *membre de droit*.

2021 ét. LANAU (Alexandre), président de l'Association des élèves de l'ENS, *membre de droit*.

Ceux qui souhaitent se porter candidats au Conseil d'administration doivent le faire avant le 30 juin 2022 (profession de foi en moins de 500 caractères). S'adresser au secrétariat de l'a-Ulm.

PROCÈS-VERBAUX DES CONSEILS D'ADMINISTRATION (de décembre 2020 à octobre 2021)

12 DÉCEMBRE 2020

Présents : Violaine Anger ; Julien Cassaigne ; Étienne Chantrel ; Marc Chaperon ; Nicolas Couchoud ; Victor Demiaux ; Marianne Laigneau ; Jacques Le Pape ; Laurence Levasseur ; Antonin Macé ; Louis Manaranche ; Christel Mouilleron-Lavigne ; Jean-Thomas Nordmann ; Nicolas Obtel ; Jeanne Parmentier ; Marie Pittet ; Rémi Sentis.

Présents : Administrateurs honoraires : Marianne Bastid-Bruguière ; Mireille Gérard.

Excusés : Yves Caristan ; Thanh-Vân Ton That ; Victor Gysembergh ; Laure Pelbois.

En raison de l'épidémie de coronavirus, le CA se déroule sous la forme d'une visioconférence.

1. Approbation des PV des deux CA d'octobre 2020

Les deux PV sont approuvés.

2. Évènements passés et à venir

- **AG :** Marianne Laigneau rend compte de l'AG qui a dû se tenir par visioconférence, du rapport moral qui y a été présenté, des votes électroniques qui ont bien fonctionné. Une soixantaine de membres de l'association ont participé à l'AG. Beaucoup de membres l'ont fait pour la première fois, ce format permettant à des membres loin de Paris de participer plus facilement. À l'avenir, un format mixte vidéo et physique serait idéal afin de garder cette ouverture.

En raison du confinement, le dîner a été repoussé (au printemps 2021, si les conditions sanitaires le permettent).

- **Autres évènements passés**

Marianne Laigneau revient sur les autres évènements passés :

- Lors de la cérémonie du 11 novembre, l'association a rendu hommage aux normaliens morts pour la France et s'est associée à l'hommage de la communauté ENS à Maurice Genevoix,

avant son entrée au Panthéon. Marianne Laigneau a prononcé un discours au nom de l'association.

- Violaine Anger donne les résultats des élections au Sénat académique de PSL : la liste « Alumni pour PSL » a été élue. Le taux de participation a été de 50 %. Ce Sénat, qui n'émet que des avis, est composé de 70 à 80 personnes – dont 4 alumni via PSL-Alumni. La situation de PSL-A est toujours compliquée, en raison des tensions récurrentes avec PSL. Une nouvelle assemblée est prévue en mars 2021.

Les adhésions à l'association sont en nette augmentation, ce qui est très satisfaisant : leur nombre s'élevait à 1650 au 11 décembre 2020, soit environ 300 de plus qu'à la même date en 2019. Marianne Laigneau encourage de nouveau tous les membres du CA à proposer aux alumni qu'ils rencontreraient d'adhérer.

- **Évènements à venir :**

Le service carrières, qui a organisé un Rendez-vous carrières sur les métiers de l'environnement dans la fonction publique le 18 novembre 2020, a prévu d'en organiser un autre le 16 décembre 2020 (toujours en visioconférence), sur les métiers de l'environnement dans les entreprises et les associations. Laurence Levasseur précise que quelques élèves de PSL ont lancé une pétition pour protester contre le choix de certains des invités prévus le 16 décembre.

Un autre Rendez-vous carrières est prévu le 20 janvier 2021 sur les métiers du *care* (avec la nécessité de trouver un synonyme français...).

Laurence Levasseur constate que les échanges des Rendez-vous carrières en visioconférence permettent de toucher un plus grand monde.

Le prochain CA de l'ENS aura lieu le 17 décembre. Marianne Laigneau, qui y participera (de même que Marie Pittet), précise que l'ordre du jour prévoit d'aborder le sujet des « points boursiers » lors des recrutements.

Violaine Anger indique que la publication du prochain numéro de *L'Archicube*, sur « L'image », est imminente. Le numéro suivant aura pour thème « La main ».

3. Élection du bureau

Marianne Laigneau félicite les trois nouveaux membres élus au CA (Laurence Levasseur, Antonin Macé et Laure Pelbois). Elle souligne l'élection au CA de nouveaux membres jeunes. Cela correspond bien aux souhaits de l'association. Elle remercie pour leur action Nicolas Couchoud, trésorier sortant qui a souhaité quitter ce poste tout en restant membre du CA, et Anne Lewis-Loubignac, secrétaire générale adjointe sortante, très active dans la dimension internationale des activités de l'a-Ulm mais qui ne pouvait pas se présenter pour un nouveau mandat au CA en 2020.

Sont élus :

- Marianne Laigneau, présidente
- Violaine Anger et Marc Chaperon, vice-présidents
- Étienne Chantrel, secrétaire général et Marie Pittet, secrétaire générale adjointe
- Laurence Levasseur, trésorière et Nicolas Obtel, trésorier adjoint.

4. Point de situation sur les objectifs de l'association à trois ans et sujets de travail à venir

Marianne Laigneau fait le point sur chacun des objectifs que s'est fixés l'association :

- Adhérents : objectif de recrutement et de croissance du nombre des adhérents.
- Relations avec l'ENS : satisfaisantes.

- Excellence des publications : objectif réalisé.
- Annuaire : satisfaisant (les problèmes antérieurs ont été résolus).
- Harmonisation graphique des publications : encore à réaliser.
- Relations avec les autres écoles et les alumni : en cours de densification, notamment avec Lyon.
- Relations avec PSL et PSL-A : en cours de développement.
- Réseaux numériques : en cours de développement.
- Réseaux physiques : pas de dynamique de clubs en régions mais un volontaire bordelais s'est déclaré lors de l'AG (Sylvain Pion), et un volontaire s'est aussi déclaré dans la Silicon Valley. Étienne Chantrel relaie la suggestion de Sylvain Pion de réaliser des médailles commémoratives pour les anciens élèves, piste qui avait déjà été explorée il y a des années.
- Numérisation des archives : malgré le financement de la Fondation ENS, cette numérisation n'a toujours pas démarré. Il manque un chef de projet pour ce faire.
- Placements financiers : question à réexaminer (réunion prochaine de trois des membres du CA : Jacques Le Pape, Laurence Levasseur, Marie Pittet).
- Réforme des statuts : question à reprendre en lien avec le ministère de l'Intérieur (Marianne Laigneau et Marie Pittet).

5. Liste des responsabilités

La mise à jour des responsabilités est la suivante :

1) *Correspondants des départements de l'ENS*

- Arts : Violaine Anger
- Biologie : Nicolas Obtel
- Chimie : Jean-François Fauvarque
- Économie : Antonin Macé
- Géographie et territoires : Nicolas Obtel
- Géosciences : Yves Caristan
- Histoire : Jean-Thomas Nordmann
- Informatique : Julien Cassaigne
- Littérature et langages : Mireille Gérard
- Mathématiques et applications : Julien Cassaigne
- Philosophie : Laure Pelbois
- Physique : Jean-Claude Lehmann
- Sciences sociales : Étienne Chantrel
- Sciences de l'Antiquité : Christel Lavigne

2) *Plateformes transversales de l'ENS*

- Environnement et société (CERES) : Victor Gysembergh
- Espace des cultures et langues d'ailleurs (ECLA) : Than-Vân Ton That

3) *Autres responsabilités*

- Représentation au CA de l'ENS, relation avec le ministère pour la réforme des statuts, harmonisation des publications : Marianne Laigneau et Marie Pittet

- Fondation de l'ENS : Nicolas Obtel
- Club des normaliens dans l'administration : Jacques Le Pape
- Club des normaliens dans l'entreprise : Laurence Levasseur et Marie Pittet
- Club des normaliens médecins (GaliEns) : Nicolas Obtel
- Club des normaliens dans la diplomatie : nouveau responsable à trouver
- Club des normaliens juristes (JurisprudENS) : Jan Borrego-Stepniewski en lien avec Nicolas Obtel
- Club Normale sup Marine : Antonio Uda en lien avec Étienne Chantrel et Antonin Macé
- PSL-Alumni : Violaine Anger
- ENSecondaire : Jeanne Parmentier
- Classes préparatoires : Christel Lavigne
- Dîners interpromos : Étienne Guyon, à relancer après la crise sanitaire
- Communications - Réseaux sociaux - Afterworks : Nicolas Obtel
- Relation avec les élèves : Président du COF (Geoffroy Morlat) et Violaine Anger
- Prix Romieu : Étienne Chantrel
- Projet W (consistant à demander aux normaliens de présenter leur activité professionnelle en une page sur le site) : Violaine Anger et Nicolas Obtel, aide technique de Julien Cassaigne
- Notices : Patrice Cauderlier, Renée Veysseyre, Pascale Mentré et Michel Rapoport
- Annuaire : Marc Chaperon et Rémi Sentis
- Numérisation des archives : nouveau responsable à trouver
- Comité de rédaction de *L'Archicube* : Véronique Caron, rédactrice en chef
- Commission de l'engagement décennal, service Carrières, aides et secours : Laurence Levasseur
- Informatique : Julien Cassaigne et Rémi Sentis
- Contact avec le club ENS Autrement (Afterworks inter ENS) : Nicolas Obtel
- Contact avec la bibliothèque de l'ENS : Victor Gysembergh
- Clubs géographiques :
 - Nouvelle-Angleterre, en activité : Nicolas Obtel
 - Silicon Valley, à lancer : Nicolas Obtel
 - Bordeaux, à lancer : Étienne Chantrel
 - Londres, à lancer : Laurence Levasseur

Violaine Anger rappelle le sujet de la mémoire des enseignants de l'ENS. Il avait en effet été décidé de préparer des listes des enseignants depuis 2015, en prévision des prochains suppléments historiques, or il s'avère que les départements de l'École ne donnent souvent pas cette information. Un débat sur les responsabilités respectives de l'École et de l'a-Ulm s'engage sur ce point. Mireille Gérard rappelle que ce sujet est assumé depuis longtemps par l'association, notamment à travers la publication des Suppléments historiques, et signale que les alumni de l'ENS Lyon ont créé un « comité historique de l'ENS Lyon ». Jean-Thomas Nordmann rappelle que la fonction de mémoire (y compris pour ce qui concerne les événements familiaux ou les résultats du concours) a longtemps été assumée par les Amis et notamment par l'ancien « Bulletin des amis » : il se demande si *L'Archicube* pourrait reprendre une partie de ces dernières fonctions. Marianne Bastid-Bruguière indique que, pour connaître les enseignants actuels, il conviendrait sans doute de se mettre en relation, non pas avec les responsables de département mais plutôt avec la directrice des études (Dorothee Butigieg). Elle propose que la mémoire des événements familiaux puisse prendre place dans les numéros *bis* de *L'Archicube*. Violaine Anger rappelle qu'il avait été décidé il y a quelques

années que ce « carnet » serait traité sur le site de l'association et non dans une publication. Un point sur le sujet des listes d'enseignants sera fait avec la direction de l'École.

Au sujet du projet W, un peu au point mort, s'ouvre une discussion sur la manière de faire prospérer le projet. Marianne Laigneau, Violaine Anger et Julien Cassaigne évoquent les options possibles : format textes ou vidéos, existence d'un chef de projet éditorial, interactions avec le serveur informatique phare.normalesup.org que l'association met à disposition des alumni (sur lequel des pages personnelles sont déjà hébergées sans regard éditorial). Une quinzaine de textes sont déjà disponibles. Jacques Le Pape évoque les vidéos figurant sur le site de l'École elle-même et Jean-Thomas Nordmann attire l'attention sur les précautions à prendre en matière de longueur des textes ou vidéos. Il est proposé que Violaine Anger retravaille sur le contenu souhaitable des vidéos, et Julien Cassaigne sur les aspects d'hébergement. Le comité de sélection éditorial qui permettait de trouver des contributeurs sera réactivé.

6. Aides et demandes d'adhésion

Aides :

- Deux demandes sont arrivées trop tard pour que le bureau ait eu le temps de les étudier :
- Aparté : le CA donne son accord à la proposition d'attribution de 1000 € ;
- Pepason : le CA demande un complément d'information et reverra le dossier à sa prochaine réunion.

Demandes d'adhésion d'amis :

- M^{me} Raymonde Dufaure née Valliet, veuve d'un ancien élève : accord du CA ;
- M. Quynh Vu-Ngoc, qui a collaboré à *L'Archicube* sur L'imposture : accord du CA.

7. Points divers

- **Étudiant** : en réponse à une question d'Antonin Macé sur les critères pour figurer dans l'annuaire de l'a-Ulm. Marianne Laigneau et Julien Cassaigne les rappellent : élèves et étudiants en cours de scolarité, anciens élèves et étudiants diplômés. Certains membres du CA souhaitent poser la question des différences ainsi faites entre étudiants et élèves (les étudiants non diplômés ne sont pas dans l'annuaire, alors que c'est le cas des élèves non diplômés ; les listes des anciens élèves et des anciens étudiants diplômés sont distinctes dans l'annuaire). Marianne Laigneau propose que ce sujet fasse l'objet d'un nouveau débat ultérieur lors d'un prochain CA qui évoquera l'évolution des statuts (donc en mars 2021 *a priori*).
- **Nomenclature des professions dans l'annuaire** : Laurence Levasseur évoque les difficultés de cette nomenclature, sans doute à revoir. Julien Cassaigne rappelle que le problème principal vient des dénominations des organismes – universités et entreprises notamment. Ce problème est devenu presque insoluble depuis que ce sont les adhérents qui modifient eux-mêmes l'intitulé de leur institution de rattachement (même si le système propose à chaque fois un intitulé déjà existant). Marianne Laigneau propose qu'on prévoie de revenir ultérieurement sur ce sujet et qu'on ajoute cela à la liste des responsabilités.

Les prochains conseils auront lieu les 16 janvier, 13 mars et 12 juin 2021.

La visioconférence est levée à 11 h 30.

Marianne Laigneau
Présidente

Marie Pittet
Secrétaire générale adjointe

16 JANVIER 2021

Présents : Violaine Anger ; Julien Cassaigne ; Étienne Chantrel ; Marc Chaperon ; Marianne Laigneau ; Jacques Le Pape ; Laurence Levasseur ; Antonin Macé ; Jean-Thomas Nordmann ; Nicolas Obrel ; Jeanne Parmentier ; Laure Pelbois ; Marie Pittet.

Présents : Administrateurs honoraires : Mireille Gérard.

Excusés : Yves Caristan ; Nicolas Couchoud ; Victor Demiaux ; Victor Gysembergh ; Louis Manaranche ; Christel Mouilleron-Lavigne ; Rémi Sentis ; Thanh-Vân Ton That.

En raison de l'épidémie de coronavirus, le CA se déroule sous la forme d'une visioconférence.

Approbation du PV du CA du 12 décembre 2020

Le PV est approuvé.

Évènements passés et à venir

- Évènements passés

Marianne Laigneau présente les évènements passés :

- Le bureau s'est réuni en visioconférence le 7 janvier.
- L'association a enregistré 1720 adhésions à la date du 15 janvier, soit un rythme d'une centaine de nouveaux adhérents chaque mois : les relances se révèlent efficaces. L'objectif est de parvenir à 1800 à 2000 adhésions en fin d'exercice, fin juin.

Laurence Levasseur revient sur le projet de Rendez-vous Carrières sur les métiers de l'environnement dans les entreprises et les associations, prévu le 16 décembre mais qui ne s'est pas tenu. Il a été annulé en raison de l'hostilité manifestée, tout d'abord par « PSL-contre-attaque » au sujet des organismes (et notamment des entreprises) auxquels appartiennent les intervenants pressentis ; puis dans une prise de position sur les réseaux d'Eco-campus, qui a recueilli 1200 *like* : les intervenants étaient présentés dans ces deux prises de position comme faisant du *greenwashing* (en particulier ceux issus des entreprises). En relation avec le directeur de l'École sur ce sujet, Laurence Levasseur va relancer le projet de Rendez-vous Carrières, en ajoutant d'autres intervenants à ceux déjà prévus après avoir rencontré Eco-campus.

- Évènements à venir

- Un autre Rendez-vous Carrières est prévu le 20 janvier 2021 sur les métiers du *care* (avec la nécessité de trouver un synonyme français à ce sujet...).
- Le Rendez-vous Carrières à reprogrammer sur les métiers de l'environnement renommé « Les métiers de l'énergie et de la transition écologique » pourrait avoir lieu le 3 mars.
- Violaine Anger évoque le prochain numéro de *L'Archicube* en cours d'élaboration, sur le thème « La main » : la réunion du comité de rédaction aura lieu le 15 janvier, les contributions sont attendues pour fin mars et la parution se fera avant fin juin. Le thème suivant sera probablement centré sur le voyage (thème et rêve d'après confinement), la parution étant planifiée pour décembre 2021.
- *L'Archicube bis*, avec 44 notices, est en préparation.
- Le dîner de l'assemblée générale, qui a dû être annulé, sera si possible reprogrammé au printemps.

- **Placements financiers :** le trio qui en est responsable (Jacques Le Pape, Laurence Levasseur, Marie Pittet) explique qu'il a pris connaissance de la situation : il s'agit dans l'ensemble de

placements sûrs (et donc très peu rentables), d'un niveau confortable (de l'ordre de 1,5 M€), qui ne sont pas répartis de manière optimale entre divers supports. Certaines lignes se sont traduites par de petites pertes. Il y a des liquidités abondantes qui ne sont pas du tout rémunérées. Le travail d'investigation sur les caractéristiques de chaque type de support va se poursuivre, afin de réduire le nombre de supports et de les optimiser. Il est prévu par ailleurs de négocier avec les deux banques afin de réduire sensiblement les frais qu'elles prélèvent et qui s'élèvent actuellement à quelque 3 000 € par an.

- **Statuts** : Marianne Laigneau et Marie Pittet font le point sur le processus d'approbation des nouveaux statuts adoptés par l'assemblée générale de 2016, processus qui requiert l'aval du ministère de l'Intérieur et du Conseil d'État. Le dossier a traîné au ministère de l'Intérieur, qui a finalement indiqué au printemps 2020 que, compte tenu de l'adoption par le Conseil d'État de nouveaux « statuts types » pour les associations reconnues d'utilité publique (ARUP), il serait nécessaire que l'a-Ulm modifie les statuts adoptés en 2016, afin qu'ils deviennent compatibles avec les nouveaux statuts types. Une brève discussion s'engage sur le statut d'utilité publique, les dons et legs que peut recevoir une ARUP, la différence à cet égard entre une ARUP telle que l'a-Ulm et la Fondation de l'ENS. Marianne Laigneau et Marie Pittet se proposent de soumettre à un prochain conseil un tableau comparatif des statuts de 2016 et des statuts types (en distinguant évolutions de forme et modifications de fond), afin d'aboutir à un nouveau projet de statuts pour l'a-Ulm et le cas échéant à un projet de règlement intérieur. Le conseil est d'accord pour examiner lors de sa prochaine séance les modifications à apporter, de sorte que ces nouveaux statuts puissent, si cela est possible, être soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale.

Jacques Le Pape pose la question de la déductibilité fiscale des dons et cotisations versés à l'a-Ulm : une discussion s'engage sur les termes de la loi et les circulaires fiscales relatifs à la déductibilité.

Étienne Chantrel pose la question de la distinction entre statut ARUP et types de missions associatives qui donnent droit à déduction fiscale.

Mireille Gérard pose la question de la différence entre dons à l'a-Ulm et dons à la Fondation de l'ENS : les uns ne sont pas déductibles alors que les autres le sont.

Julien Cassagne demande si l'a-Ulm peut recevoir dons et legs.

Marie Pittet précise la « jurisprudence » de l'administration sur ces divers points, laquelle aboutit à l'impossibilité pour l'a-Ulm de remettre des reçus fiscaux à ceux de ses membres qui lui versent cotisations ou dons. Elle précise aussi que l'a-Ulm est habilitée, en tant qu'ARUP, à recevoir des dons et des legs.

- **Lien avec le département de philosophie** :

Laure Pelbois (A/L 1999 – philosophie), nouvelle administratrice, présente son parcours professionnel et souligne l'aide qui lui a été apportée par le service carrières. Après avoir été professeure agrégée de philosophie dans le secondaire, elle a enseigné en milieu hospitalier puis rejoint le rectorat de Paris au sein duquel elle a été référente handicap pour un arrondissement ; après être revenue à l'enseignement dans le secondaire, elle a été en charge de coordination pour les élèves en situation de handicap ; plus récemment, elle a repris des études dans le but de devenir psychologue clinicienne et apporte son concours au service carrières.

- **Harmonisation graphique des publications** : les publications concernées par cette harmonisation souhaitable sont notamment *L'Archicube* et l'annuaire. Selon Jean-Thomas Nordmann les différences de graphisme actuelles entre les diverses publications de l'a-Ulm ne posent pas de problème, en revanche il serait peut-être plus pertinent d'homogénéiser les formats. Cependant,

Julien Cassaigne rappelle que le format de l'annuaire a été modifié et agrandi parce qu'il devenait trop épais (faute de quoi, il aurait été nécessaire de changer soit la taille des caractères soit la quantité d'informations figurant dans les annuaires). Marianne Laigneau propose au conseil de solliciter à nouveau la graphiste qui, il y a plusieurs années, avait créé le nouveau logo a-Ulm : le conseil approuve cette proposition.

3. Conseil d'administration de l'ENS du 17 décembre 2020 et conseil scientifique du 30 novembre 2020

Marianne Laigneau expose que ce conseil a été difficile pour la direction de l'École, car il s'est largement cristallisé sur les sujets liés à la loi de programmation de la recherche : le problème des formes contractuelles de recrutement – notamment des « CDI de mission » – a suscité un débat tendu entre représentants des professeurs et des élèves d'un côté, direction de l'autre : les membres élus du conseil ont demandé un vote sur l'engagement de l'École à ne pas utiliser ce statut. Une motion de compromis a finalement été adoptée, qui prend acte des inquiétudes exprimées et prévoit que ce thème reviendra ultérieurement, au cas par cas, devant le conseil d'administration.

Le conseil a adopté le budget 2021, compliqué par la baisse des recettes (1,5 M€). Un prélèvement de 1 M€ sur le fonds de roulement a permis le maintien des prévisions de recrutements.

Deux départements ont changé de dénomination : le département d'histoire et théorie des arts devient le département « Arts » et le département LILA devient le département « Littérature et langage ».

L'ordre du jour prévoyait d'aborder le sujet de la réforme des concours et des « points boursiers » lors des recrutements, mais le dossier a pris du retard pour plusieurs raisons : la crise sanitaire et la base législative envisagée (le sujet a été inscrit dans un article spécifique dans la loi sur la recherche dont il faut donc désormais attendre le décret d'application). Le sujet sera donc réinscrit à l'ordre du jour du conseil d'administration de juillet 2021, ce qui signifie que l'application de la réforme est repoussée aux concours 2022. À signaler que le rapport de la commission présidée par Martin Hirsch sur la mixité sociale est disponible sur le site internet de l'École.

Alain Fuchs a présenté le Sénat académique de PSL (dont l'Idex a été validé) et Marianne Laigneau l'a interrogé sur PSL Alumni : Alain Fuchs a exprimé son souhait d'aplanir les difficultés actuellement rencontrées.

Nicolas Obtel évoque la réunion du conseil scientifique du 30 novembre 2020 : ont été abordés les sujets relatifs aux créations de postes de professeurs d'université (physique, géographie, chimie) et remplacements (biologie, littérature anglophone, économie), ainsi que le bilan des concours (avec un nombre de candidats stable en lettres et en légère hausse en sciences – les tendances étant identiques pour le concours étudiant). Ces concours 2020 ont été marqués par l'absence d'oraux et en conséquence, semble-t-il, le recrutement de davantage de femmes.

4. Point sur les responsabilités et les axes de travail (suite du précédent conseil)

Concernant la liste des responsabilités établie lors du conseil précédent :

- Laure Pelbois confirme son accord pour être la correspondante du département de philosophie.
- Pour le Club des normaliens dans la diplomatie (actuellement en sommeil faute de prise en charge), il faudrait trouver un normalien prêt à s'en charger : Mireille Gérard suggère de proposer cette responsabilité à Stéphane Gompertz et va le contacter.

- Le nouveau président du COF est Geoffroy Merlin.
- Concernant les notices, Patrice Cauderlier accepte de continuer à s'en charger avec le soutien de Michel Rapoport et de Renée Veysseyre.
- Prix Romieu : en raison de la crise sanitaire, Marianne Laigneau et Étienne Chantrel souhaitent proposer à la famille de décaler à 2022 la remise du prix prévue en 2021. Le conseil donne son accord. Un courrier va donc être adressé à la famille pour lui soumettre cette proposition de report.
- Nomenclature de l'annuaire : le conseil approuve le principe d'une révision à venir de cette nomenclature devenue obsolète, en s'appuyant sur les nomenclatures de la conférence des grandes écoles et du CNE. Étienne Chantrel a déjà pris des contacts à ce sujet.

5. Aides et secours

• Aides

Deux demandes sont parvenues à l'association :

- « Jeunes ambassadeurs pour le climat », projet devant permettre à deux jeunes d'assister pendant deux ans aux sessions de négociations internationales sur le climat au sein de la délégation française, demande un soutien financier : le conseil donne son accord de principe à la proposition d'attribution d'une aide (bien que celle-ci ne soit pas chiffrée à ce stade).
- « Démocratisons le savoir », entreprise de soutien scolaire à distance, demande la caution morale de l'a-Ulm. Après discussion, le conseil décide de refuser, en raison du caractère apparemment lucratif de cette société d'enseignement privé. Jean-Claude Lehmann (qui fait partie du conseil d'administration de cette structure) sera sollicité pour avoir confirmation de ce point.
- Le conseil approuve le don de 30 000 € à l'ENS effectué le 7 janvier 2021 et destiné à abonder le fonds d'aide sociale pour les étudiants de l'École rencontrant des difficultés financières pour se loger.
- Laurence Levasseur informe le conseil de l'absence de remboursement du prêt de 10 000 € qui avait été consenti à Henri Murat : ce dernier n'ayant pas répondu aux mises en demeure qui lui avaient été adressées par l'association, le conseil décide de recourir à un avocat pour obtenir le remboursement qui lui est dû.

6. Points divers

- Une maison d'édition a demandé à acheter l'annuaire de l'association : le conseil refuse.
- Le conseil est informé que Jean Berrard (1943 s) a exprimé le souhait de léguer à l'École son appartement dans le 15^e arrondissement de Paris, en passant, pour concrétiser ce legs, soit par l'a-Ulm soit par la Fondation de l'ENS. Il apparaît au conseil que la fondation serait mieux placée pour recueillir ce legs et en faire bénéficier l'École.

Les prochains conseils auront lieu les 13 mars et 12 juin 2021.

La visioconférence est levée à 11 h 15.

Marianne Laigneau
Présidente

Marie Pittet
Secrétaire générale adjointe

13 MARS 2021

Présents : Violaine Anger ; Julien Cassaigne ; Étienne Chantrel ; Marc Chaperon ; Victor Demiaux ; Marianne Laigneau ; Jacques Le Pape ; Laurence Levasseur ; Geoffroy Morlat ; Christel Mouilleron-Lavigne ; Jean-Thomas Nordmann ; Nicolas Obtel ; Laure Pelbois ; Marie Pittet ; Thanh-Vân Ton That.

Présents – Administrateurs honoraires : Marianne Bastid-Bruguière ; Mireille Gérard.

Excusés : Yves Caristan ; Nicolas Couchoud ; Victor Gysembergh ; Antonin Macé ; Louis Manaranche ; Jeanne Parmentier ; Rémi Sentis.

Invité : Léon Grappe

En raison de l'épidémie de coronavirus, le CA se déroule sous la forme d'une visioconférence.

Statuts de l'a-Ulm

Le projet de statuts établi par Marie Pittet est discuté. Ces statuts contiennent certaines nouveautés dues notamment à la volonté de suivre autant que possible les nouveaux statuts types établis par le ministère de l'Intérieur.

Article 3

- Jean-Thomas Nordmann signale qu'on a introduit la notion d'agrément de tous les nouveaux membres par le CA, ce qui paraît paradoxal alors qu'on cherche à augmenter le nombre de membres. Étienne Chantrel et Jacques Le Pape signalent une incohérence : il est toujours indiqué au début de l'article que les amis, spécifiquement, doivent voir leur candidature approuvée par le CA, alors que la suite de l'article comporte une phrase générale prévoyant l'approbation par le CA pour tous les membres (anciens élèves et autres). Marie Pittet indique que cette approbation générale des membres par le CA est tirée des statuts types. Marianne Laigneau propose que l'on retire la mention spécifique pour les amis et garde la mention générale d'une approbation pour tous les candidats. En pratique, on continuera à approuver les amis un par un, et l'approbation des autres candidats pourra se faire en bloc une fois par an. Cette précision pourrait s'intégrer à un règlement intérieur à établir. Cette proposition est approuvée par le CA.
- Mireille Gérard signale qu'on a conservé la mention de « membre d'honneur » et de « membre bienfaiteur » mais que la distinction, un peu développée par rapport aux statuts actuels, reste obscure. Marie Pittet répond qu'elle a repris les définitions proposées par les statuts types. Marianne Laigneau propose qu'on les garde et qu'on précise les critères, si c'est important, en règlement intérieur. Cette proposition est approuvée par le CA.
- Une discussion s'engage sur la notion de « membre honoraire » mais Julien Cassaigne précise qu'il n'y a pas dans nos statuts actuels de « membre honoraire ». Le CA comporte des « administrateurs honoraires », mais leur existence n'est pas définie autrement que par les délibérations du CA qui les ont nommés.
- Christel Mouilleron-Lavigne s'interroge sur la possibilité de préciser les critères de refus, ce qui n'est le cas ni dans les statuts actuels ni dans le projet de nouveaux statuts. Marianne Laigneau propose que cela soit renvoyé au règlement intérieur. Cette proposition est approuvée par le CA.

Article 5

Marie Pittet interroge le CA sur l'introduction d'une limitation des pouvoirs, absente dans les statuts actuels. Une limitation à 10 pouvoirs par membre, déjà pratiquée à la dernière AG, est décidée par le CA.

Article 9

On passe de la mention « Le Conseil se réunit chaque trimestre » des statuts actuels à une mention du type « Le conseil d'administration se réunit au moins une fois tous les X mois » telle que proposée par les statuts types. Le CA décide d'indiquer 6 mois.

Article 4

Postérieurement à la réunion du CA, Marianne Laigneau propose par mail de prendre la mention de « juste motif » proposée par les statuts-type pour les radiations plutôt que de reprendre le « motif grave » des statuts actuels, afin de coller à la jurisprudence.

Le projet de statuts amendé est envoyé par courrier électronique aux administrateurs, postérieurement à la réunion du CA, pour ultimes commentaires, puis envoyé le 30 avril au ministère de l'Intérieur pour examen. Ce projet sera soumis à délibération finale lors de la prochaine réunion du CA prévue en juin.

Approbation du PV du CA du 16 janvier 2021

Le PV est approuvé.

Évènements passés et à venir

Évènements passés

Deux rendez-vous carrières ont été tenus :

- le 20 janvier 2021 sur les métiers du *care* (en l'absence de traduction satisfaisante, le terme anglais a été conservé avec un sous-titre) ;
- le 3 mars 2021 sur « énergie et transition écologique », réunion qui a cette fois pu se dérouler sans problème.

L'Archicube bis est paru. Violaine Anger signale un besoin de bonnes volontés pour des notices de femmes.

Le club GaliENS a tenu le 22 février une formation sur « les passerelles vers les professions médicales ».

Évènements à venir

Violaine Anger signale que le numéro de *L'Archicube* sur le thème « La main » est en bouclage. Le prochain numéro de *L'Archicube* portera sur « L'aventure ». La parution est toujours planifiée pour décembre 2021.

Le prochain numéro de *L'Archicube bis* intégrera une courte contribution sur l'activité de la Fondation de l'ENS.

Le prochain rendez-vous carrières, prévu le 7 avril, portera sur les trajectoires atypiques de littéraires.

Le dîner de l'assemblée générale, qui a dû être annulé, est toujours en suspens (sans doute pour l'automne).

Le prochain prix Romieu est repoussé à 2022, en accord avec la famille.

Point sur PSLA

Violaine Anger fait un point sur la situation de PSL Alumni, alors que se prépare l'AG du 22 mars :

- La situation de PSL-UA (association des anciens élèves de PSL qui ne sont pas élèves d'une des institutions membres, en sommeil) n'est toujours pas réglée. PSL pousse pour que ces anciens élèves trouvent leur place à PSL-A ce qui suppose soit de réactiver PSL-UA soit d'intégrer directement ces adhérents, comme personnes physiques, à PSLA, ce que les statuts actuels ne permettent pas. L'idée avancée est de créer au sein de PSL-A un collège des membres directs. Violaine Anger est sceptique car cela pourrait fragiliser PSL-A.
- Les élèves de PSL ont de petites associations assez dynamiques, faut-il les intégrer à PSL-A ? Le président de PSL-A l'envisage, mais Violaine Anger n'en voit pas l'intérêt. En quoi ces associations ont-elles besoin d'une représentation institutionnelle ?

Adhésions

De 1 720 adhérents en janvier 2021 à 1 922 adhérents au 13 mars 2021 (contre 1 800 l'an dernier à la même date). L'objectif des 2 000 adhérents sera sans doute atteint à fin juin, meilleur étiage depuis des années pour l'association.

L'action de la secrétaire de l'association, Pascale Hamon, est un facteur de cette réussite, avec un grand dynamisme sur les relances.

Par ailleurs, un don généreux de Jacques Le Pape à l'association (6 000 euros) a permis d'engager en CDD un étudiant de l'ENS (Yves Mariko, qui travaille 15 heures par semaine pour 3 mois, du 15 février au 15 mai) pour rechercher des adresses perdues. Il a pour l'instant trouvé 107 adresses sur les promotions 2000 à 2020 et 39 pour 1970 à 1980, dont 20 adresses électroniques. Julien Cassaigne signale que cette opération sera à renouveler de temps en temps. Il faut décider ce qu'on fait de ces adresses : si on les intègre directement à la base de l'annuaire, ces anciens recevront de but en blanc les prochaines relances. Le CA décide de leur envoyer un message initial qui insiste sur l'annuaire, plus que sur l'adhésion, et de les intégrer à la base ensuite.

Questions à poser lors de la prochaine rencontre de Marianne Laigneau avec le directeur de l'ENS

Parmi les recommandations finales du jury qui a validé l'Idex de PSL (et celui de Paris-Saclay), Marc Chaperon souligne celle de supprimer toute possibilité de stratégie autonome pour les composantes des Idex, et notamment de supprimer leur personnalité morale. Violaine Anger rappelle que la possibilité de conserver la personnalité morale est dérogoratoire au code de l'éducation, elle est pour l'instant établie dans le cadre d'une expérimentation et échoit fin 2028.

Le sujet des points boursiers au concours de l'ENS est à l'ordre du jour du CA de l'ENS de juillet 2021. Marc Mézard a par ailleurs déclaré dans la presse qu'il était favorable à une prise en compte, en sus, du niveau d'études des parents des candidats. La plupart des administrateurs expriment leur inquiétude sur cette nouvelle idée, rappelant que la meilleure solution reste de travailler en amont des concours. Autant les points boursiers, dont la possibilité a été intégrée au code de l'éducation, semblent maintenant inévitables, autant cette nouvelle idée serait désastreuse. Le CA demande à Marianne Laigneau de porter ces sujets auprès de Marc Mézard.

ENS Police

Léon Grappe, historien de la promotion 2012, devenu commissaire de police par concours en 2018, fait le point sur la présence de normaliens dans la police. Bien que ces carrières soient peu connues des normaliens, ils y sont présents. De manière informelle, un petit réseau de 5 normaliens s'est déjà constitué. Certains normaliens dans la police appartiennent à d'autres corps (IGA, administrateurs civils, préfets), en particulier dans des fonctions support ou de direction.

Il aimerait créer un club, avec l'idée de proposer des stages, peut-être en impliquant le département de droit ou encore la prep-ENA de l'ENS.

Jean-Thomas Nordmann pose une question concernant la recherche sur le thème de la sécurité. Léon Grappe souligne l'existence de quelques instituts spécialisés et de toute une galaxie de recherche.

Le CA propose qu'il se rapproche des normaliens dans l'administration. Une aide financière, une aide logistique du secrétariat de l'a-Ulm ou encore l'accès à nos réseaux sociaux sont envisageables.

Aides et secours

Aides

Quatre demandes sont arrivées à l'association.

Publication d'un ouvrage « Repenser l'œuvre antique ».

Demande : 1 500 euros (ou des idées d'aides) ; *décision* : pas d'aide mais leur suggérer de contacter l'Académie des inscriptions et belles-lettres (dont la secrétaire perpétuelle est Monique Trédé) ou les Beaux-Arts.

« Jeunes ambassadeurs pour le climat », projet devant permettre à deux jeunes d'assister pendant deux ans aux sessions de négociations internationales sur le climat au sein de la délégation française. Ils remplissent les critères de l'association, qui les a aidés l'an dernier.

Demande : 1 300 euros ; *décision* : 1 000 euros

48 heures des arts

Évènement traditionnel à l'ENS, aidé lors de sa dernière édition en 2019.

Décision : 1 000 euros.

Junior entreprise de l'ENS

Ils se sont signalés, sans demande à ce stade, et pourraient faire une demande ultérieurement.

Secours

Mathilde Labbé a fini de rembourser son prêt, et a même ajouté un don.

Amis

Trois demandes sont parvenues.

Le CA accepte les demandes de Pierre Bacuvier (dont les deux parents sont normaliens) et de Marie-Josèphe Lemaire (veuve de normalien).

Demande de Kwama Frigaux, qui est étudiante d'un master cohabilité par l'ENS, diplômée en 2019. La question des mastériens n'ayant pas été tranchée à ce stade, le CA demande au bureau d'instruire la demande pour la prochaine réunion du CA.

Points divers

- L'harmonisation graphique de nos publications est en cours, un contact ayant été pris avec la graphiste qui avait créé notre logo il y a quelques années.
- Le renouvellement du CA aura lieu cet été. 7 administrateurs sont sortants :
 - Nicolas Couchoud, Victor Gysembergh, Christel Mouilleron-Lavigne peuvent se représenter ;
 - Jacques Le Pape, Jean-Thomas Nordmann, Rémi Sentis sont atteints par la limite du nombre de mandats et ne peuvent se représenter.

Les administrateurs sont invités à susciter candidatures et vocations.

- Mireille Gérard signale qu'il faudrait tenir à jour une liste des normaliens académiciens. Nous demanderons à Pascale Hamon de confectionner cette liste ; Marianne Laigneau demandera au directeur de l'ENS ce qui est prévu quand les plaques de la salle des Actes ne permettront plus de graver de nouveaux noms.
- Étienne Chantrel signale la difficulté de tenir à jour la mention de l'institution (publique ou privée) de rattachement des anciens. Établir une liste soi-même suppose de la tenir à jour des changements incessants de nom et de périmètre (en particulier dans la recherche). Si l'on ouvre la possibilité aux adhérents de remplir eux-mêmes le champ, même en guidant la sélection, le résultat est peu fiable. Il interrogera les membres de la conférence des grandes écoles sur les services tiers qu'ils pourraient utiliser pour régler ce problème. Victor Demiaux signale qu'une base libre (Vivo) est en constitution pour la recherche.

La prochaine réunion du CA aura lieu le 12 juin 2021.

La visioconférence est levée à 11 h 40.

Marianne Laigneau
Présidente

Étienne Chantrel
Secrétaire général

12 JUIN 2021

Présents : Violaine Anger ; Yves Caristan ; Julien Cassaigne ; Étienne Chantrel ; Marc Chaperon ; Victor Demiaux ; Marianne Laigneau ; Jacques Le Pape ; Laurence Levasseur ; Louis Manaranche ; Christel Mouilleron-Lavigne ; Jean-Thomas Nordmann ; Nicolas Obtel ; Jeanne Parmentier ; Marie Pittet ; Thanh-Vân Ton That.

Présents – Administrateurs honoraires : Marianne Bastid-Bruguière ; Mireille Gérard ; Jacques Massot

Excusés : Nicolas Couchoud ; Victor Gysembergh ; Antonin Macé ; Geoffroy Morlat ; Laure Pelbois ; Rémi Sentis.

En raison de l'épidémie de coronavirus, le CA se déroule sous la forme d'une visioconférence.

Approbation du PV du CA du 13 mars 2021

Le PV est approuvé, avec quelques ajustements introduits à la demande de divers membres.

Évènements passés et à venir

Évènements à venir

Les prochains rendez-vous carrières auront lieu le 20 octobre (sur le thème du normalien dans la cité) puis le 1^{er} décembre.

Violaine Anger signale que le numéro de *L'Archicube* sur « La main » est en routage. Le prochain numéro portera sur l'exploration, la découverte : sa parution est toujours planifiée pour décembre 2021.

Le travail en cours d'harmonisation des logos est présenté par Laurence Levasseur : un petit groupe de travail (Violaine Anger, Marc Chaperon, Véronique Caron, Stéphane Gompertz,

Laurence Levasseur) avance avec la graphiste, tant sur l'annuaire que sur *L'Archicube*. Christel Mouilleron-Lavigne fait part de ses impressions sur les trois nouvelles propositions concernant *L'Archicube*.

Fondation de l'ENS

Jacques Massot fait un point : Nicolas Obtel est le nouveau représentant permanent de l'a-Ulm et a assisté à son dernier CA ; une nouvelle directrice du développement a été recrutée par la Fondation et pourrait être accueillie lors d'un prochain CA de l'a-Ulm.

La fondation a connu de fortes contraintes durant la crise sanitaire, mais 2020 s'est néanmoins passé correctement et 2021 démarre bien (100 000 € déjà collectés auprès des archicubes, 640 000 € de dons de grands donateurs et dons fléchés). Le rapport d'activité 2020 a été envoyé à tous les donateurs. Une brochure sur les legs est en préparation pour envoi en septembre 2021. La fondation a désormais trois permanents salariés, en sus de son directeur bénévole.

Marianne Laigneau remercie la fondation pour la numérisation des archives (projet toujours en instance) et propose une future action conjointe, encore à définir, autour de l'annuaire de l'a-Ulm.

Rencontre avec le secrétaire général de l'association des anciens élèves de l'ENA

Étienne Chantrel rend compte de ses contacts avec le SG de l'AAEENA – association très impactée par les réformes à venir (transformation de l'ENA en INSP et disparition de plusieurs corps de l'État dont le corps préfectoral et les inspections des ministères) : les positions à ce sujet, au sein de l'AAEENA, sont très diverses, depuis une forte opposition jusqu'à une opinion favorable. L'AAEENA va tenir une AG début juillet, notamment pour voter sur la manière dont l'association pourrait influencer sur l'ensemble des réformes en cours de la haute fonction publique.

Étienne Chantrel souligne que cette réforme de la haute fonction publique pourrait éventuellement, à terme, avoir un impact sur les carrières des normaliens (notamment ceux qui entrent dans les grands corps techniques), et indique qu'il va poursuivre ses échanges avec l'AAEENA à l'automne.

Jean-Thomas Nordmann s'interroge sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir à se battre pour obtenir des accès directs de normaliens – ou plus largement d'élèves des grandes écoles – à l'INSP puis dans le nouveau corps des administrateurs de l'État.

Marianne Laigneau fait remarquer que tous ces accès directs ont été annulés il y a longtemps déjà et que donc ce combat, délicat juridiquement, serait dangereux sociologiquement (à l'inverse, un concours réservé aux boursiers a été institué à l'ENA et devrait être maintenu à l'INSP).

Évolutions informatiques à l'ENS

Étienne Chantrel mentionne que les serveurs de l'École devaient connaître une évolution à échéance de septembre ou octobre 2021 (en raison d'un départ en retraite non remplacé), avec un projet d'externalisation via Microsoft (qui a proposé des prix très bas) : mais ce projet est entré en contradiction avec des prises de position officielles récentes de la CNIL et du CNRS, opposés l'un et l'autre à confier à des entreprises américaines l'hébergement des données de la recherche française. En outre, il est apparu qu'il était sans doute risqué de n'avoir plus aucune compétence en interne sur ce point. En conséquence, l'École a décidé de surseoir à ce projet d'externalisation durant l'année qui vient.

L'association serait impactée car ses données sont sur les serveurs de l'École.

Yves Caristan note que le sujet de la confidentialité des données est un problème essentiel, qui se pose partout (cf. par exemple les nombreux débats à propos de l'application TousAntiCovid) : c'est pourquoi il est indispensable que l'École se coordonne avec d'autres institutions.

Marianne Laigneau indique qu'en effet c'est un énorme sujet, qui concerne aussi notamment les entreprises publiques, investigué par les pouvoirs publics depuis deux ans et sur le point d'aboutir. C'est pourquoi il lui apparaît que l'École a fait preuve de sagesse en décidant de surseoir à son projet d'externalisation.

Autres ENS

Marianne Laigneau indique que les alumni de l'ENS Lyon ont un nouveau président, Mathieu Lefrançois (physicien 1999), et qu'à l'initiative de l'ENS Saclay, une soirée de gala inter-ENS pourrait être organisée à l'Opéra Garnier en février ou mars 2022.

Point sur les statuts

Le projet de nouveaux statuts a été envoyé en avril au bureau des associations du ministère de l'Intérieur, afin de recueillir son avis informel avant la transmission aux adhérents du projet en vue du vote de l'AG.

Marie Pittet se propose de relancer le bureau des associations afin d'obtenir une réponse.

Actualité de l'ENS

PSL Alumni

Violaine Anger fait un point sur la situation de PSL Alumni (PSL-A), et notamment de « PSL-UA » (ensemble des anciens élèves de PSL qui n'étaient élèves d'aucune des institutions membres de PSL et qui portent l'image de PSL en tant qu'institution). Deux solutions sont envisageables : soit on peut les inclure dans PSL-A, sous forme d'une quasi-association ; soit on crée pour eux une association à l'égal des autres associations membres de PSL-A. La seconde solution a la préférence du bureau de PSL-A, qui considère que PSL-A a vocation à rassembler l'ensemble de toutes les associations d'anciens élèves. En d'autres termes, il faudrait que PSL-A s'ajuste au périmètre de PSL, ce qui implique que PSL-UA ne devrait pas être intégrée dans PSL-A. Violaine rappelle que dans PSL-A les deux principales associations sont celles de Dauphine et de l'ENS – en raison de leur nombre d'adhérents et de leur organisation (à l'inverse, une association comme celle de l'École des Chartes ne compte que 80 membres environ)

Marianne Laigneau souligne que cette situation doit évoluer, elle ne saurait rester ainsi bloquée.

Julien Cassaigne demande quelques précisions sur les associations au sein de PSL-A, précisions qu'apporte Violaine Anger qui indique que les associations de PSL-A ou susceptibles d'y entrer sont très diverses.

Futur statut de l'ENS et diversité sociale

Lors de sa dernière réunion, le CA avait demandé à Marianne Laigneau de porter deux sujets auprès de Marc Mézard : l'avenir de la personnalité morale de l'ENS au sein de l'Idex PSL (garantie de l'indépendance dans l'interdépendance) et le sujet de la prise en compte du statut social des candidats aux concours d'entrée.

Marianne Laigneau précise qu'elle a donc soulevé la question de la personnalité morale de l'ENS, d'abord auprès de Marc Mézard puis à l'occasion du dernier CA de l'ENS. Les réponses de Marc Mézard et d'Alain Fuchs ont été rassurantes : la ministre a confirmé que l'ENS gardera sa personnalité morale, en étant constituée en grand établissement scientifique et culturel au moment de la sortie du statut expérimental actuel de PSL (donc avant 2028).

Concernant le sujet de la diversité sociale, Marc Mézard a indiqué à Marianne Laigneau que l'idée de tenir compte du niveau d'études des parents des candidats n'est juridiquement pas possible : ce projet en tant que tel est donc abandonné.

Yves Caristan fait remarquer que le sujet de l'origine sociale renvoie à la manière dont les candidats sont évalués lors des concours, et que l'on devrait sans doute prendre en compte leur itinéraire social sans pour autant remonter à la situation ou à la profession des parents.

Jean-Thomas Nordmann rappelle que, lorsqu'il était à l'ENS, Laurent Fabius se présentait comme fils de brocanteur.

Jeanne Parmentier, qui travaille sur ces sujets à titre professionnel, comprend la position de Marc Mézard : il n'est pas toujours aisé de rendre compte de la question sociale, il peut y avoir de « faux » boursiers, et la prise en compte de la profession des parents aurait pu être une solution pour nuancer le système des points de boursiers.

Marianne Laigneau renchérit en précisant qu'il y a eu en effet un débat intéressant sur la méritocratie en laquelle on croit.

Concernant les points de boursiers, la mise en œuvre à l'ENS est prévue pour le concours 2022 (le point est à l'ordre du jour du CA de l'École de juillet), avec une focalisation sur les niveaux de bourses les plus élevés (les boursiers de niveau 0 et 1 seraient désormais exclus du dispositif).

Les données chiffrées des concours 2021 montrent qu'à l'heure actuelle, le taux de boursiers baisse entre candidats (26 %) et admissibles (20 %), puis entre admissibles et admis (18 %), et que le même phénomène s'observe pour les autres ENS : c'est cela que cherche à combattre le système des points boursiers, qui s'applique d'ailleurs dès 2021 dans les écoles de commerce (avec un bonus d'un point de moyenne pour les boursiers, ce qui est considérable). L'ENA a fait le choix différent d'un concours réservé. L'X n'a pas encore fait connaître le dispositif qu'elle prévoit de mettre en place.

Louis Manaranche fait remarquer que concernant les concours des écoles de commerce, il y a une certaine hypocrisie à instaurer ces points de boursiers, compte tenu de l'augmentation très importante des frais de scolarité au cours des 20 dernières années.

Comité de recherche du futur directeur de l'École

Le mandat de Marc Mézard arrivera à échéance en mars 2022. Le processus de sélection du successeur est lancé, avec deux comités : un comité de recherche présidé par François Hartog (et dont Marianne Laigneau est membre), destiné à susciter des vocations et faire connaître les critères de sélection, qui achèvera ses travaux d'ici la fin de l'été ; et un comité de sélection nommé par le ministre, qui entendra les candidats qu'il aura présélectionnés, examinera leurs projets pour l'École et les classera pour les proposer au ministre. Marianne Laigneau présente les critères de sélection des candidats et les travaux engagés par le comité de recherche.

La discussion s'ouvre : Jeanne Parmentier souligne l'importance qu'il y aurait à ce que la diversité (de genre notamment) soit présente dans la liste établie par le comité de recherche. Marianne Laigneau approuve tout en précisant que le comité de recherche craint surtout qu'il n'y ait pas un nombre très élevé de candidatures. Elle précise que la fourchette d'âge « cible » indicative est entre 50 et 55 ans. Jean-Thomas Nordmann souligne que des candidats européens pourraient figurer sur la liste, puisque de nombreux universitaires européens sont professeurs des universités en France.

Les candidats doivent présenter un projet pour l'École, ce qui les incitera peut-être à mettre en avant leurs idées sur le sujet des débouchés des élèves, notamment des littéraires – c'est en tout cas le souhait de Marianne Laigneau.

Candidatures d'administrateurs

Pour les élections de l'automne, il y a sept postes à pourvoir comme chaque année.

Christel Mouilleron Lavigne souhaite se représenter. Ne peuvent à l'inverse pas se représenter : Jacques Le Pape, Jean-Thomas Nordmann, Rémi Sentis. Ne souhaitent pas se représenter :

Nicolas Couchoud, Victor Gysembergh. Il y aurait donc six postes à pourvoir, hormis celui de Christel.

Les candidats à ce jour sont Jérôme Brun (1969 s), Henri-José Deulofeu (1966 l), Guilhem Mariette (2018 s), Roman Khonsari (1998 s), Matthieu Fernandez (2004 l), Alexandre Vincent (1995 l). Laurence Levasseur, Marianne Laigneau et Nicolas Obtel présentent brièvement leurs profils et leurs candidatures.

Étienne Chantrel souligne que ces candidatures ne sont pas de nature à renverser le manque actuel de parité du CA (deux tiers d'hommes).

D'autres candidatures sont évoquées pour 2022 : Christel Lavigne suggère Catherine Hartog, Nicolas Obtel suggère Dominique Haughton.

Marianne Laigneau remercie de leur action les membres qui vont quitter le conseil à l'automne.

Aides et secours

Une seule demande d'aide est arrivée à l'association : « Normale Sup' Junior projets », association portée par un groupe d'élèves et d'étudiants, a pour objet de familiariser les étudiants de l'École avec le monde professionnel. La somme demandée est de 750 € (pour un budget total de 4 000 à 16 000 €)

Demande : 750 € ; *décision* : le projet entrant dans les critères de l'a-Ulm et paraissant intéressant, le CA donne son accord pour 750 €, aux conditions habituelles de mention du parrainage de l'association.

Point sur les adhésions

Le nombre des adhérents est passé de 1 920 au 13 mars 2021 à 2 013 en juin 2021. Marianne Laigneau se félicite que le seuil de 2 000 adhérents, objectif fixé depuis des années, soit enfin atteint. Elle remercie chacun de ses efforts en ce sens, et remercie aussi Pascale Hamon d'avoir contribué activement à ce succès. Toutes les écoles ont d'ailleurs enregistré cette année une hausse du nombre de leurs adhérents – sans doute en lien avec la crise sanitaire qui a fait progresser la solidarité.

Ce résultat est aussi dû à l'action spécifique de recherche d'adresses perdues, qui a pu être menée grâce à la générosité de Jacques Le Pape. Yves Mariko se présente aux membres du CA (il est étudiant au département d'histoire et d'économie) et décrit le travail qu'il accomplit depuis février sur les archicubes perdus de vue : il projette à cet effet un fichier PPT (joint en annexe). Il indique que des réseaux comme LinkedIn ont été d'une aide précieuse – avec une facilité plus grande à retrouver les scientifiques que les littéraires. Plus de 500 personnes ont été recherchées. La grande majorité des personnes contactées par Yves Mariko a répondu positivement à sa demande d'actualisation de leur fiche. Julien Cassaigne, qui connaît la difficulté de ce travail, souligne la ténacité dont Yves a dû faire preuve et la nécessité qu'il y aura d'y procéder de nouveau à intervalles réguliers (il existe d'ailleurs dans l'annuaire une liste des élèves perdus de vue, sur la pertinence de laquelle il conviendrait peut-être que le CA se prononce). Christel Lavigne se félicite du travail effectué par Yves qu'elle connaît bien.

Points divers

Jean-Thomas Nordmann fait état d'une rumeur sur le futur statut du latin au concours d'entrée, lequel deviendrait facultatif, ce qui serait à son sens catastrophique. Si cette crainte était fondée, Marianne Laigneau pense que le CA de l'École aurait à se prononcer sur ce point lors de sa réunion de juillet : le CA de l'association donne mandat à Marianne Laigneau pour s'y opposer.

Nicolas Obtel signale que le nombre des adhérents au club des normaliens dans la police – qui s'est rebaptisé « Police normale » – s'établit désormais à 12.

Dates des prochains CA et des prochaines AG

Les prochains CA sont prévus le 25 septembre (avec le sujet de l'approbation des comptes annuels si possible) et le 11 décembre.

Compte tenu du projet d'approbation de la modification des statuts à soumettre à l'AG, le CA prévoit deux convocations successives à celle-ci : d'abord le 6 novembre en zoom, qui devrait se conclure par la constatation de l'absence de quorum ; puis le 20 novembre pour l'AG, qui devrait se tenir sur place. L'invité devrait être Antonin Baudry.

La prochaine réunion du CA aura lieu le 25 septembre 2021.

La visioconférence est levée à 11 h 15.

Marianne Laigneau
Présidente

Marie Pittet
Secrétaire générale adjointe

25 SEPTEMBRE 2021

Présents : Violaine Anger ; Julien Cassaigne ; Étienne Chantrel ; Marc Chaperon ; Victor Demiaux ; Laurence Levasseur ; Antonin Macé ; Christel Mouilleron-Lavigne ; Nicolas Obtel ; Laure Pelbois ; Marie Pittet ; Thanh-Vân Ton That.

Excusés : Yves Caristan ; Nicolas Couchoud ; Victor Gysembergh ; Marianne Laigneau ; Jacques Le Pape ; Louis Manaranche ; Marc Mézard ; Geoffroy Morlat ; Rémi Sentis.

En raison de l'épidémie de coronavirus, la réunion du CA se déroule sous la forme d'une visioconférence. En l'absence de Marianne Laigneau, Violaine Anger préside la séance.

Approbation du PV du CA du 12 juin 2021

Le PV est approuvé, avec un ajustement introduit à la demande de Julien Cassaigne dans le point sur l'évolution des services informatiques, pour indiquer que les données de l'association ne sont pas « sur les serveurs de l'École » mais bien sur les serveurs de l'association, les données, en particulier les courriers électroniques, transitant en revanche par le réseau de l'École.

Évènements passés et à venir

Évènements passés

Participation du service carrières à la rentrée des littéraires. La rentrée des scientifiques a été répartie en plusieurs rencontres, ce qui n'a pas permis d'y participer.

Évènements à venir

Les prochains rendez-vous carrières auront lieu le 20 octobre (« Le normalien dans la cité – être utile en s'engageant dans l'éducation et la formation ») puis le 1^{er} décembre (« Le normalien dans la cité – les nouveaux métiers de la cité »).

Commémoration du 11 Novembre. Étienne Chantrel prend en charge les aspects logistiques de l'organisation, Victor Demiaux fait le lien avec le département d'histoire pour la préparation des interventions.

Nuit de l'ENS le 4 décembre.

Élections et préparation des AG des 6 et 20 novembre

Vote électronique en cours, dépouillement par Violaine Anger et Nicolas Obtel le 30 octobre.

Étienne Chantrel fait un point sur l'organisation des deux AG. L'AG du 6 novembre est en visioconférence. Si, comme il est prévisible, elle n'atteint pas le quorum nécessaire pour le vote des nouveaux statuts, une AG mixte (présence physique et visioconférence) sera organisée le 20 novembre, date également retenue pour le dîner avec Antonin Baudry. Il faut noter qu'un contrôle des passes sanitaires sera à organiser tant pour l'AG que pour le dîner.

Point sur les statuts

En avril 2021, le CA avait délibéré sur le projet de nouveaux statuts, puis mandaté le bureau afin qu'un avis informel sur ce texte soit demandé au ministère de l'Intérieur (bureau des associations et fondations). Marie Pittet présente cet avis informel.

La suite de la procédure consistera en l'adoption des statuts à l'AG de novembre puis leur transmission obligatoire au ministère de l'Intérieur et au Conseil d'État. Le ministère de l'Intérieur a en outre très fortement suggéré que l'AG désigne « deux mandataires qui seront habilités à procéder aux modifications statutaires, non substantielles, qui pourraient encore être demandées par l'administration ou le Conseil d'État ». L'idée est que d'éventuelles menues modifications demandées par le ministère de l'Intérieur ou le Conseil d'État puissent être validées sans qu'il soit nécessaire de repasser par l'AG pour les adopter.

Sur le fond, le ministère a apprécié que les statuts proposés reprennent dans leur ensemble la rédaction des statuts types. Outre quelques petites évolutions, trois questions ont été posées.

- Le ministère s'est interrogé sur l'existence actuelle de « comités locaux » (articles 10, 13, 16, 21), de fait jamais utilisés.
- Il a émis une réserve pour ce qui concerne les deux membres de droit siégeant au conseil d'administration (articles 5 et 7) : « Si rien ne s'oppose à la présence de ces deux membres de droit au CA, ils doivent en revanche obligatoirement figurer en tant que tels parmi les membres de l'AG dans la mesure où le CA est une émanation de l'AG. Ils ne peuvent y figurer intuitu personae mais en tant que représentants de l'école et de l'association des élèves. » Il existe à ce dispositif une alternative, qui serait également acceptée par le ministère : « Accorder au directeur de l'école et au président de l'association des élèves, sans qu'ils soient nécessairement membres de droit, la qualité d'invités permanents au CA, sans droit de vote, de manière à entretenir des liens étroits entre l'école et l'association. »
- Le ministère a introduit des dispositions transitoires (chapitre 6 nouveau) « posant le principe, à l'occasion de la mise en œuvre des nouveaux statuts, d'une démission de l'ensemble des membres du CA, et ce afin de permettre à l'ensemble des membres nouvellement élus de repartir sur des mandats d'une durée équivalente ».

Après délibération, le CA décide :

- que les comités locaux sont maintenus ;
- que les deux membres de droit seront transformés en invités permanents ;
- que nous ne sommes sceptiques sur les dispositions transitoires, qui semblent très lourdes et porteuses de confusion (notamment sur les limites de cumul de mandats dans le temps) alors que le projet de statuts ne conduit à modifier ni les principes de nomination des membres du CA, ni leur nombre, ni leur remplacement par tiers chaque année. Marie Pittet est chargée de demander au ministère si leur abandon serait dirimant, avant l'AG. [Ces dispositions ont effectivement été abandonnées depuis.]

Pour la suite de la procédure, le CA retient l'idée de désigner deux mandataires, qui seront Étienne Chantrel et Marie Pittet.

Actualité de l'ENS

Trois sujets d'importance sont à noter à la suite du CA de l'ENS de juillet 2021.

- Un dysfonctionnement a été constaté dans l'organisation du concours B/L : le prestataire de l'École a commis une erreur sur le calcul des moyennes des candidats. La direction a validé, après vote du CA contre l'avis de la représentante de l'a-Ulm, d'intégrer avec le statut d'étudiant les candidats qui avaient été déclarés dans un premier temps admis puis exclus par le calcul corrigé.
- Le CA de l'ENS a voté la mise en place des « point de bonus pour la diversité » à partir des concours 2022. [NdlR : à la suite d'un avis défavorable du Conseil d'État connu après le CA de l'a-Ulm, cette mise en place est reportée *sine die*, le Gouvernement ayant choisi de retirer les textes réglementaires.]
- Une réforme de l'épreuve orale de langue ancienne sera mise en œuvre pour les concours 2022, qui ouvre les exercices pour « s'adapter au niveau réel des étudiants en langues anciennes de nos jours ». Elle est très controversée.

Comptes annuels

Une présentation prévisionnelle en est faite par Laurence Levasseur. Un CA téléphonique sera organisé le 11 octobre 2021, une fois les comptes définitifs arrêtés.

Le CA décide de mettre à l'ordre du jour de l'AG une décision selon laquelle le don fait à l'a-Ulm par Jacques Le Pape lui ouvre le statut de membre bienfaiteur. Étienne Chantrel est chargé de vérifier que Jacques est d'accord pour que son nom apparaisse ainsi publiquement.

Charte graphique

La déclinaison de la nouvelle charte graphique, qui reprend les couleurs de *L'Archicube* et le logo de l'a-Ulm, se poursuit.

Les discussions par courriel ont abouti à la validation à l'unanimité de l'une des propositions de la graphiste contactée par l'a-Ulm pour l'annuaire. Le résultat est présenté au CA (couverture et mise en page de l'intérieur).

Le vote n'ayant pas été unanime pour une nouvelle maquette de *L'Archicube*, après refus par le comité de rédaction actuel, des différentes propositions de la graphiste, le bureau a demandé au comité de rédaction de réfléchir à une proposition alternative. Le prochain numéro sera publié avec l'ancienne maquette et une décision sera prise pour le numéro de juin 2022.

Actuellement, les auteurs de *L'Archicube* se voient remettre un exemplaire gratuit et doivent acheter les éventuels exemplaires supplémentaires qu'ils demanderaient. Le CA vote qu'à condition d'en avoir fait la demande avant l'envoi en impression, les auteurs pourront disposer au plus de 10 exemplaires gratuits.

Fondation de l'ENS

L'intervention de Véronique Sentilhes-Browne, directrice du développement de la Fondation de l'ENS, est reportée à un CA ultérieur.

Nicolas Obtel présente quelques points transmis par la fondation.

- La fondation finalise sa campagne 2017-2022, avec trois rencontres prévues : 1^{er} octobre pour le « plan diversité », 18 octobre pour le programme « Médecine et Humanités », 7 décembre

pour le centre de biologie quantitative QBIO, bâtiment qui sera finalement sur le site du Val-de-Grâce. Les administrateurs de l'a-Ulm y sont conviés.

- La politique « legs » a été mise en place, avec une brochure d'information.
- La fondation remercie l'a-Ulm pour les échanges sur le fichier. La fondation financera une nouvelle campagne de mise à jour, dans la lignée de ce qu'avait fait Yves Mariko pendant 6 mois à mi-temps, en réattribuant pour cela une partie de la subvention initialement prévue pour la numérisation des archives. Un avenant sera rédigé entre l'a-Ulm et la fondation pour acter cette évolution dans la subvention.

Un camarade, Jean Berrard (1943 s), a souhaité coucher l'a-Ulm sur son testament et lui léguer son appartement parisien. Il lui a été proposé de choisir plutôt la fondation comme destinataire de ce legs si le traitement fiscal doit en être plus formel ? Il faudra vérifier ce qu'il en est du fiscal.

Pourrait-on faire en sorte que les donateurs, surtout pour les dons importants, adhèrent déjà à l'a-Ulm ?

La fondation aimerait mettre en place une brochure annuelle sur les « actualités de l'ENS » en suggérant que l'a-Ulm s'en charge, la communication de l'ENS n'ayant pas les moyens de le faire. Nous ne pourrions le faire qu'avec un poste financé par la fondation. Il est par ailleurs douteux que nous ayons vocation à nous transformer ainsi en prestataire de la fondation.

Étienne Chantrel et Nicolas Obtel rencontreront la fondation en novembre 2021 sur ces différents sujets.

Aides et secours

Les demandes d'aide présentées au CA sont acceptées ; pas de demande de secours :

- Journées hispaniques – en octobre : 1 000 €
- L'art en prison – colloque en octobre : 500 €
- La Nuit de l'ENS : 1 000 €

Deux étudiants dans des masters cohabilités par l'École (qui ne sont pas rentrés à l'ENS par le concours étudiant) ont demandé à adhérer à l'a-Ulm.

Pour rappel, selon nos statuts, ils ne peuvent pas devenir membres de l'association directement et doivent suivre la procédure leur permettant d'être reconnus comme amis, qui suppose statutairement d'avoir « rendu des services à l'ENS ». Ils auraient aussi vocation à être accueillis par PSL-Alumni, qui ne le fait pas aujourd'hui. L'association est vigilante face à ces demandes, car nous soupçonnons qu'elles sont plutôt motivées par la volonté de laisser entendre qu'ils sont normaliens pour aider leur carrière. Le bureau avait présenté à l'AG, il y a quelques années, une formalisation de cette politique.

En application de cette politique, les deux demandes sont refusées.

Nous préparerons une réponse-type pour l'avenir.

Points divers

La recherche de candidats à la direction de l'ENS se poursuit. Un comité de recherche a été mis en place par l'ENS, auquel participe Marianne Laigneau.

Le CDD de Sandra Nevers ayant pris fin en juin dernier, la recherche d'une nouvelle correctrice se poursuit. Sandra Nevers ne candidatera sans doute pas pour un nouveau poste sauf proposition d'un CDI, ce que nous ne souhaitons pas.

Étienne Chantrel informe le CA qu'il est désormais prévu que la réforme de la haute fonction publique s'étende aux corps dits « techniques » (INSEE, Mines), qui sont un des débouchés de

droit de l'ENS. Le sujet reste à suivre quand la réforme sera précisée en fin d'année, pour voir si l'association souhaite prendre position comme les anciens de l'ENA l'avaient fait.

Étienne Chantrel rappelle que le projet d'externalisation des services informatiques des élèves de l'ENS a été seulement gelé pour un an. Il faudra rester vigilants pour le contrer et rencontrer en amont les acteurs concernés (représentants des élèves, départements de biologie, d'informatique et de maths) et la direction pour préparer des contre-propositions.

Date du prochain CA

La prochaine réunion du CA aura lieu le 11 décembre 2021.

La visioconférence est levée à 12 h.

Marianne Laigneau
Présidente

Étienne Chantrel
Secrétaire général

CA EXCEPTIONNEL DU 11 OCTOBRE 2021

Présents : Violaine Anger ; Julien Cassaigne ; Marc Chaperon ; Laurence Levasseur ; Marianne Laigneau ; Louis Manaranche ; Jean-Thomas Nordmann ;

Excusés : Yves Caristan ; Étienne Chantrel ; Nicolas Couchoud ; Victor Demiaux ; Victor Gysembergh ; Jacques Le Pape ; Christel Mouilleron-Lavigne ; Antonin Macé ; Geoffroy Morlat ; Nicolas Obtel ; Jeanne Parmentier ; Laure Pelbois ; Marie Pittet ; Rémi Sentis ; Thanh-Vân Ton That.

En raison de l'épidémie de coronavirus, la réunion du CA se déroule sous la forme d'une visioconférence.

La trésorière, Laurence Levasseur, présente les comptes.

Bilan Actif

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels. Les immobilisations corporelles représentent le mobilier et le matériel informatique. Les immobilisations financières sont constituées des prêts accordés et des titres immobilisés.

Julien Cassaigne demande pourquoi il n'y a pas eu d'amortissement de logiciel. Laurence Levasseur va s'informer. Réponse : *Le montant restant dans le compte d'immobilisations incorporelles correspond au coût de la marque ULM qui ne s'amortit pas (458 €). Le reste des immobilisations étant amorti, rien ne change d'une année sur l'autre.*

En ce qui concerne le matériel, on a acheté un nouveau serveur et un nouvel ordinateur pour le secrétariat. Les placements n'ont pas bougé.

La trésorière a gardé des disponibilités plus importantes en banque en espérant toujours pouvoir s'acquitter de la dette de l'association à l'URSSAF (36 448 €).

Bilan Passif

Les fonds propres ont diminué et on constate une insuffisance de 13 000€ pour l'exercice. Rappelons que nous avons fait un don de 30 000 € à la caisse de secours des élèves.

Marianne Laigneau fait remarquer que sans ce don nous aurions plutôt redressé les comptes.

Les 2 500 € sont la subvention donnée par la fondation. Le Fonds Romieu rapporte.

La présidente intervient pour rappeler qu'il faut absolument décerner un prix Romieu en 2022.

La trésorière explique que la dette à payer à l'Urssaf est due à l'exemption automatique des prélèvements pendant la période Covid. Cette dette est réglée totalement depuis début septembre.

Les produits constatés d'avance sont les cotisations versées en juin qu'on affecte à l'année suivante.

Compte de résultat

Les cotisations et dons ont été beaucoup plus importants en 2021.

Julien Cassaigne demande si on a eu plus de cotisants ou le même nombre de cotisants payant plus.

Une information plus détaillée permettrait de distinguer ce qui est dû à l'augmentation du nombre de cotisants et ce qui est dû à des cotisants généreux. Il faudrait que cette ligne de recettes soit divisée entre cotisations et dons.

Rien dans la comptabilité ne peut éclairer ce point. Il est sans doute possible de faire une extraction de la base de données. À voir pour l'année prochaine.

L'augmentation des frais de personnel et des charges afférentes est liée à l'augmentation du salaire de la secrétaire et à l'embauche en CDD d'un étudiant pour rechercher les perdus de vue, financé par un don de Jacques Le Pape.

Dans les subventions et secours, il y a 30 000 € versés à la Caisse de solidarité des élèves et 5 700 € versés au 1^{er} trimestre 2021 à des projets d'élèves.

Marianne Laigneau fait la synthèse de ces résultats :

- Une dotation exceptionnelle COVID de 30 000 €
- Davantage de cotisations et de dons
- Une augmentation des charges de personnel
- Une baisse des frais courants grâce à la digitalisation des envois
- Moins d'aides à des projets d'élèves

Budget 2021-2022

Julien Cassaigne remarque que dans la colonne du réalisé, 20 000 et 5 000 ne font pas un total de 32 000 €.

Renseignements pris auprès de l'expert-comptable, « pour les comptes de résultat, si on avait regardé plus finement, on aurait vu que les charges d'exploitation dans la colonne exercice 2019/2020 n'étaient pas non plus le total des sous rubriques (mais 32 020 €). On pourrait ajouter plus de sous-rubriques. Par exemple, si l'on ressort les documents AG de l'ensemble des coûts administratifs : en 2020/2021 ils étaient de 7 384 € et non 12 586 €, somme qui recouvre tous les frais administratifs. »

Julien Cassaigne s'interroge aussi sur les « autres charges » de 3 281 €. Réponse : « Cette rubrique regroupe les engagements à réaliser (la subvention de 2 500 € de la fondation non dépensée) et les licences (Microsoft, Gandi, EBP). »

La trésorière va donc revoir la présentation du budget.

Points divers

1) Les responsables de l'organisation de La Nuit de l'École qui aura lieu le 4 décembre demandent une aide de 1 000 € sur un budget total de 40 000€. Le CA approuve cette aide.

2) Le projet de modification des statuts approuvé au précédent conseil devra être voté en AG. À l'AG extraordinaire du 6 novembre consacrée à ce vote, il n'y aura pas le quorum. Et ce sera donc voté à l'AG du 20 novembre. Le bureau des associations du ministère de l'Intérieur indique que l'on peut retirer du chapitre 6 la disposition relative aux dispositions transitoires.

3) Exemplaires gratuits de *L'Archicube* pour les auteurs : il a été décidé au précédent conseil du 25 septembre qu'on peut en donner gratuitement jusqu'à 10 aux auteurs qui en font la demande avant l'impression du numéro concerné. Il serait souhaitable d'y joindre notre flyer de présentation et des bulletins d'adhésion.

4) Jean-Thomas Nordmann pose la question suivante : « N'y aurait-il pas une réforme sous-jacente du concours A/L visant à supprimer le latin ? »

La présidente rappelle brièvement ce qui a été débattu au CA de l'École de juillet : il ne s'agira pas de supprimer les langues mortes mais d'adapter l'oral comme cela a déjà été fait pour l'écrit en proposant aux candidats qui ne sont pas en option Lettres classiques le choix entre deux formes d'épreuve : une traduction seule ; ou une traduction d'un plus bref extrait avec le commentaire d'un long passage donné dans sa traduction française. L'ENS affirme sa volonté de maintenir le latin et le grec, signe distinctif du concours Ulm par rapport aux autres ENS dans le tronc commun des épreuves A/L. Il y a de plus en plus de grands débutants en prépa, c'est pourquoi le choix 2 est plus un commentaire de texte axé sur la civilisation qu'une épreuve de langue. Les candidats en lettres classiques continuent naturellement d'avoir des épreuves fondamentalement linguistiques. De même, il n'y a plus de vers d'Homère à traduire pour l'épreuve de grec à l'oral.

Réaction de Jean-Thomas Nordmann : « Serait-t-il possible d'entrer par le concours littéraire en ne faisant que des épreuves de civilisation sans traduction ? Si c'est le cas, ce sera une évacuation de l'apprentissage de la langue, une renonciation au latin. »

Marianne Laigneau répond que dans le choix 2, il y a toujours une version, plus facile et plus courte.

5) Il n'y a pas beaucoup de votes sur le site, 50 tout au plus. Un mot de relance est parti aujourd'hui

6) CA en formule mixte : le dernier CA qui s'est tenu en formule mixte, avec 4 personnes en salle et 7 sur Zoom a été un peu difficile à animer techniquement, sans équipement performant. Les prochains CA seront donc uniquement en digital et on organisera des événements conviviaux en présentiel.

7) 11 Novembre : on reprend la formule traditionnelle avec l'intervention d'un historien. Victor Demiaux s'est chargé de contacter le département d'Histoire.

La séance est levée à 20 h.

Marianne Laigneau
Présidente

Laurence Levasseur
Trésorière

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Fidèle à une tradition bientôt séculaire, l'École a célébré l'anniversaire de la fin de la Grande Guerre en ce jour férié. Cette année, le département d'Histoire a souhaité mettre en lumière le front oriental, souvent ignoré, parfois même dénigré par ceux qui s'imaginaient que les hivers étaient cléments dans les Balkans et qui avaient oublié que l'actuelle mer Noire s'appelait, par antiphrase, le Pont-Euxin (= la *mer hospitalière*). Deux élèves en cours d'études ont ainsi pris la parole, devant le monument aux Morts d'Ulm et la stèle des Morts de Sèvres, pour retracer, non pas quatre, mais douze ans de conflit. Ils nous apprennent que c'est en 1912 que les canons fabriqués au Creusot ont commencé à tonner sur les rivages de la mer Égée, alors relevant de la Bulgarie, et ils montrent que la France n'a cessé d'être en première ligne, par ses contingents, par son matériel et par ses stratèges. La diplomatie a abouti aux premiers transferts massifs de population, puisque les traités de Sèvres, en 1920, ont été refusés par la Turquie de Mustapha Kemal, ce qui a provoqué une nouvelle guerre, conclue par les traités de Lausanne en 1923. Ainsi était mis fin à trois millénaires de présence grecque sur les côtes de l'Ionie. Alexandar Arroyo (2014 A/L) puis Lukas Tsiptsios (ét. 2016) débrouillent l'écheveau de ces guerres balkaniques. Ils nous présentent, à la fin de leur exposé, quelques visages de normaliens ayant combattu et parfois laissé leur vie sur ce front ; c'est à la suite de leur texte qu'ils présentent leur cursus et leurs projets.

ALEXANDAR ARROYO

L'histoire des guerres balkaniques peut nous sembler une histoire lointaine et confuse, comme elle l'était d'ailleurs pour les contemporains. Et pourtant, c'est aussi une histoire qui concerne la France. Tout au long de ces années de guerre, la France est présente dans les Balkans.

Les premiers coups de canon qui tonnent en Macédoine et en Thrace sont tirés par des canons français : les Bulgares, les Serbes s'équipent chez Schneider et sont les premiers à tester en conditions réelles l'usage de ces canons. Certains militaires français ne s'y trompent pas et partent en mission pour observer ce qui se passe sur le terrain ; quelques-uns en tirent les leçons et pressentent ce que sera la guerre à venir en Europe.



Front d'Orient et Serbie en 1916.

À partir de 1914, la France s'engage surtout aux côtés de la Serbie en guerre. Elle la soutient financièrement, elle envoie des munitions d'artillerie, des aviateurs, des médecins pour lutter contre le typhus qui sévit en 1915. Cette alliance ne va pas sans tensions : les munitions n'arrivent pas assez vite pour les Serbes, les Alliés insistent pour que la Serbie renonce à la Macédoine au profit des Bulgares... Mais quand en 1915 les Serbes doivent céder face à l'offensive des Allemands, des Autrichiens et des Bulgares, et qu'ils se retirent à travers les montagnes albanaises¹, le salut vient de la France et de sa marine – un épisode immortalisé dans une chanson de l'époque, *Kreće se lada francuska* [« Le bateau français s'avance »].

Commence alors la période la plus intense de la présence française dans les Balkans. Les Français, qui ont échoué à débarquer aux Dardanelles, s'installent à Thessalonique

sans vraiment demander leur accord aux autorités grecques. Ils remettent sur pied à Corfou une armée serbe en lambeaux, l'équipent, l'arment, la réorganisent – à la française – et à partir de 1916 l'armée d'Orient, sous le commandement de généraux français (Sarraïl jusqu'en décembre 1917, Guillaumat de décembre 1917 à juin 1918 et Franchet d'Espérey jusqu'à la fin de la guerre), ouvre un nouveau front contre les Empires centraux. Dans les Balkans comme ailleurs, la guerre s'enlise, les combattants s'installent dans les tranchées et ne progressent que lentement, au prix de combats très durs, sous un déluge de feu.



Il y avait aussi des tranchées et des fantassins sur le front oriental.

Aux côtés des Serbes, des Anglais, des Italiens, des Russes, les « poilus d'Orient » non seulement affrontent l'ennemi bulgare ou allemand, mais sont aussi confrontés aux conditions climatiques très dures des montagnes de Macédoine – la canicule en été, le froid intense en hiver – et frappés par le paludisme, endémique dans la région. Ils combattent loin des leurs – notamment dans le cas des troupes coloniales, nombreuses sur ce front – et la dureté de cette guerre n'est que peu comprise en France : à Paris, Clemenceau raille l'expédition en parlant des « jardiniers de Salonique ». Il est vrai que confrontée au faible développement de la région, à une production agricole insuffisante pour nourrir des centaines de milliers d'hommes brusquement débarqués aux confins de la Macédoine, l'armée française est employée à des travaux de terrassement, de construction de routes, de mise en culture de terres...

Cette armée est aussi un instrument politique. Elle l'est lorsque les Français renversent le roi de Grèce et aident Venizélos à prendre le pouvoir. Elle l'est plus encore après septembre 1918, lorsque le front d'Orient est percé. La guerre est en

passé d'être gagnée et les Alliés pensent à l'après : les Italiens veulent s'installer dans l'Adriatique, les Serbes pensent à unir tous les Slaves du Sud – les Yougoslaves. Les Anglais et les Français regardent vers Constantinople et les Détroits, mais aussi vers le péril révolutionnaire en Russie. La guerre continue après la guerre et cette période étrange inspirera plus tard au vétéran Roger Vercelet le roman *Capitaine Conan*, dont l'adaptation par Bertrand Tavernier est l'une des rares représentations au cinéma du versant balkanique du conflit.

À cette histoire, notre École a également pris part et je voudrais maintenant parler plus en détail de l'expérience normalienne sur le front d'Orient. En effet, les normaliens, comme les autres Français, fournissent à l'armée française d'Orient des combattants, et plus spécifiquement tout un contingent de linguistes, notamment d'hellénistes, indispensables dans cette « tour de Babel » qu'est la région.

C'est ainsi que certains des noms que nous avons devant nous, inscrits au monument aux morts de l'École normale supérieure, sont des poilus d'Orient qui ont laissé leur vie aux Dardanelles ou en Macédoine. Citons-en quelques-uns : Charles Bayet (1868 l), mort en 1918 du paludisme contracté en Orient ; Gabriel Leroux (1900 l), tué aux Dardanelles ; André Durkheim (1911 l), le fils du sociologue Émile Durkheim, tué en 1915 dans l'expédition que tente l'armée française pour empêcher la débâcle de l'armée serbe ; Charles Marix (1912 l), tué à l'ennemi en Grèce, en septembre 1916².

Un inventaire plus systématique en trouverait certainement d'autres. Au-delà d'une simple liste de noms, je voudrais ici restituer quelques itinéraires, où se croisent la vocation intellectuelle de l'École et les singularités de la guerre sur le front d'Orient.

André Ducasse (1914 l) est un nom assez familier aux historiens de la Grande Guerre. Il collabore à plusieurs ouvrages collectifs sur la guerre, notamment *Vie et mort des Français dans la Grande Guerre*, préfacé par Maurice Genevoix (1912 l) et touchant un large public dans les années 1960. Pour son autre livre *Balkans 14-18 : le chaudron du diable*, l'exemplaire conservé à la Bibliothèque de l'ENS est particulièrement touchant, car il a été offert par l'auteur à son camarade de promotion André Pézard (1914 l), grand traducteur de Dante. On y trouve cette dédicace, qui montre la force du lien qui unissait ces deux archicubes, anciens élèves mais aussi anciens combattants de la Grande Guerre :

À l'archicube André Pézard.

À « l'ancien » de Vauquois, « l'ancien » de Soupîr et de Monastir –
avec sa plus jeune amitié.

André Ducasse

15-9-64

Charles Bayet (1868 l), né belge, avait été naturalisé à l'issue de la guerre de 1870 où il était engagé volontaire. Historien, il avait commencé sa carrière d'antiquisant archéologue et avait participé à plusieurs fouilles à Salonique et en Macédoine. Sa carrière l'amène ensuite à occuper le poste de recteur de l'Académie de Lille. La guerre le fait renouer avec ses jeunes années : il s'engage de nouveau volontairement dans l'armée, à 65 ans, et il revient à l'archéologie en étant nommé en 1915 premier directeur du Service archéologique de l'armée d'Orient. Charles rejoint ainsi son fils Albert Bayet (1898 l), normalien affecté en Orient. Mais comme tant d'autres, il contracte le paludisme et doit être évacué en 1916 ; c'est un autre normalien, Gustave Mendel (1894 l), officier-interprète dans l'armée d'Orient, qui lui succède à la tête du service. Charles Bayet meurt du paludisme en 1918.

On pourrait citer d'autres parcours : la figure majeure de Jérôme Carcopino (1901 l), antiquisant, futur ministre sous Vichy, futur directeur de l'ENS, nommé à la tête du 2^e bureau de l'armée française d'Orient, chose rare pour un officier de réserve. Dans ses *Souvenirs de la guerre en Orient*, il compare les règles à observer dans l'activité de renseignement à « celles qu'il avait apprises à observer en écoutant ses maîtres de la rue d'Ulm ». Il faudrait aussi mentionner André Vaillant (1911 l), jeune slavisant qui après-guerre choisit d'enseigner la langue serbo-croate à l'Institut des langues orientales...

Je voudrais enfin évoquer un normalien dont j'ai découvert l'existence en préparant cette intervention, Mihailo Petrović-Alas (1890 s). Il s'agit à ma connaissance du premier normalien serbe. Mathématicien, il étudie à Paris auprès d'Henri Poincaré, de Paul Painlevé et d'autres mathématiciens de premier plan. Il soutient en 1894 une thèse de doctorat à la Sorbonne *Sur les zéros et les infinis des intégrales des équations différentielles algébriques*. Officier de réserve de l'armée serbe, il est mobilisé dans les Guerres balkaniques puis lors de la Première Guerre mondiale, dans le service du Chiffre de l'armée serbe.

Cette guerre, ces guerres dans les Balkans nous concernent aussi d'une autre manière, Lukas Tsipsios et moi, qui avons choisi de contribuer à écrire l'histoire de cette période.

En ce qui me concerne, je travaille pour ma thèse sur l'armée serbe et sur les combattants serbes. Notamment sur leurs écrits – journaux, mémoires, correspondance, romans... C'est un matériau déjà bien étudié pour les fronts occidentaux de la Grande Guerre, mais encore trop peu utilisé en Serbie, où le centenaire de la fin du conflit a eu un effet décisif sur la collecte et la publication de documents. À partir de ces écrits, j'étudierai l'expérience de la guerre et de la vie au front chez les combattants serbes, en choisissant de m'inscrire dans un cadre temporel large (1912-1918).

Notes

1. Auguste Boppe, ministre plénipotentiaire de France à Belgrade, a accompagné cette retraite. Voir *À la suite du gouvernement serbe de Nisch à Corfou, 20 octobre 1915-19 janvier 1916*, Paris, Bossard, 1917.
2. Cf. dans cet *Archicube* n° 31 bis, p. 93 (notice d'É. Carcassonne).

LUKAS TSIPTSIOS

On considère généralement que le front d'Orient dans les Balkans est une campagne oubliée de la Première Guerre mondiale. C'est pourtant l'un des rares moments de la Grande Guerre à avoir vu la percée d'un front, après la bataille de Dobro Polje du 15 septembre 1918 et la manœuvre d'Üsküb (nom donné à Skopje à l'époque) par la cavalerie française, qui coupe l'armée bulgare en deux et contraint l'alliée balkanique des Empires centraux à capituler. Voilà donc la manœuvre d'une guerre de mouvement qui force un État, la Bulgarie, à capituler à la suite d'une défaite militaire. Une capitulation qui met alors en danger l'Autriche-Hongrie, incapable assurément de contenir l'avancée de l'armée d'Orient vers Budapest en plus de l'offensive italienne. Un front d'Orient décisif pour mettre fin à la Grande Guerre ?

Pourtant, la mémoire de la Première Guerre mondiale dans les Balkans est pour le moins inégale. Mon camarade revient sur la question des « jardiniers de Salonique », de la situation des soldats de l'armée d'Orient, perçus comme « planqués » par leurs contemporains sur le front occidental, et, par conséquent, sur le peu d'entrain officiel du côté français à commémorer ce front d'Orient dans l'après-guerre. Mais c'est le cas aussi du côté des pays balkaniques. Il n'y a finalement que la Serbie à avoir un jour férié le 11 novembre et la Roumanie à célébrer une « journée des Anciens combattants », qui n'est cependant pas fériée. S'il paraît logique que la Bulgarie ne célèbre pas sa propre défaite dans le conflit, la position de la Grèce, en revanche, interroge.

Le Royaume hellène fait bel et bien partie du camp des vainqueurs. Il est officiellement entré en guerre du côté de l'Entente en 1917, mais officieusement, dans le cadre de son opposition au roi pro-allemand Constantin, le Premier ministre libéral Venizélos avait établi en septembre 1916 un gouvernement de Défense nationale à Salonique, coupant le pays en deux entre nord et sud, afin de faire entrer le nord dans le conflit. C'est ce « schisme national » entre venizélistes pro-Entente et monarchistes pro-allemands (et donc partisans de la neutralité) qui divise et structure dès lors la vie politique du pays jusqu'aux années 1930 au moins. Ce sont ensuite, en 1917, les forces de l'Entente qui déposent le roi Constantin et rétablissent Venizélos à Athènes dans un pays (théoriquement) réunifié.

Dans ces conditions, pourquoi la Grande Guerre, dont le théâtre des opérations du front d'Orient se situe majoritairement sur le sol grec et qui se révèle si structu-

rante dans les clivages de la vie politique grecque sur deux décennies, est-elle par la suite quasiment oubliée dans la mémoire collective du pays ? Car c'est une absence aisément observable en termes de commémorations, de publications et surtout dans les programmes scolaires.

Pour en comprendre les raisons, il faut inscrire la Première Guerre mondiale dans un temps plus long pour la région, soit une décennie de conflits qui happent les Balkans et plus particulièrement la Grèce entre 1912 et 1922 : Première et Deuxième guerres balkaniques, Première Guerre mondiale, expédition en mer Noire pendant la guerre civile russe et enfin guerre gréco-turque entre 1919 et 1922. Ainsi, en Grèce, la Grande Guerre se retrouve en quelque sorte encerclée par deux grands conflits bien plus décisifs pour son histoire nationale : les guerres balkaniques de 1912 contre l'Empire ottoman et de 1913 contre la Bulgarie doublent presque le territoire grec et augmentent sa population de 77 % ; quant à la guerre gréco-turque qui commence avec l'occupation de Smyrne par l'armée grecque en 1919, elle marque le paroxysme du nationalisme et de l'expansionnisme grecs, le libéral Venizélos croyant alors pouvoir réaliser la « Grande Idée », une Grèce impériale « sur cinq mers et deux continents ».

Pourtant les guerres balkaniques, tout comme la guerre gréco-turque, ne sont pas sans lien avec la Première Guerre mondiale. Ainsi, il est difficile de comprendre le yougoslavisme du Royaume de Serbie (et l'attentat de Sarajevo en 1914) sans prendre en compte les succès serbes lors des guerres balkaniques, avec à la clef une intégration du territoire correspondant à la Macédoine du Nord actuelle. Il en est de même pour la Bulgarie, dont l'entrée en guerre aux côtés des empires centraux en 1915 pour réaliser « la Grande Bulgarie » ne peut se comprendre qu'à l'aune de sa défaite face à la Grèce et la Serbie lors de la Deuxième Guerre balkanique en 1913. En somme, les guerres balkaniques ont reconfiguré les États de la région. Leurs entrées respectives dans la Grande Guerre découleront des antagonismes régionaux issus de cette reconfiguration.

La fin de la Grande Guerre est elle-même retardée dans la région. Pour preuve, l'armée d'Orient n'est pas démobilisée en 1918. Elle devient une force d'occupation jusqu'à sa dissolution en trois armées en 1919 : celle de Hongrie, celle du Danube et le corps expéditionnaire d'occupation de Constantinople. Une partie des troupes se joint également à l'intervention alliée contre l'Armée rouge en Ukraine, conjointement avec des forces grecques, le gouvernement de Venizélos espérant ainsi faire bonne figure auprès de l'Entente et obtenir de nouveaux territoires pris sur l'Empire ottoman en décomposition. C'est ce qu'il obtient après l'échec de l'intervention en mer Noire, avec un mandat grec sur la ville de Smyrne et ses environs. Le débarquement des troupes grecques à Smyrne en mai 1919 marque alors le début de la révolution nationale kémaliste et la guerre gréco-turque qui s'en suit. La défaite grecque de 1922 et le traité de Lausanne de 1923 qui fixe les frontières entre la Grèce

et la République turque (désormais internationalement reconnue), viennent clore le chapitre de la Grande Guerre. Le traité de Lausanne est en effet le dernier traité qui en résulte. Si, du point de vue mémoriel notamment, la Première Guerre mondiale, dans sa délimitation classique de 1914-1918, n'a pas la même place dans les Balkans qu'en Europe occidentale (sauf peut-être pour la Serbie), c'est sans doute parce qu'il faut pour cette région l'inscrire dans une autre temporalité plus longue allant de 1912 à 1923.

Mes recherches

Mon master a porté sur les conséquences de la Première Guerre mondiale, plus particulièrement sur les conséquences de la guerre gréco-turque et l'échange de populations entre la Grèce et la Turquie établi par le traité de Lausanne en 1923. Plus d'un million de Grecs de l'Empire ottoman ont été officiellement échangés contre environ 400 000 musulmans de Grèce. J'ai étudié précisément un club de sport, le PAOK, fondé à Thessalonique en 1926 par des réfugiés ayant fui Istanbul en 1922. Sous ce prisme, j'ai tenté de retracer l'histoire de l'établissement des réfugiés d'Asie Mineure à Thessalonique durant l'entre-deux-guerres, à travers leurs sociabilités sportives et en examinant la construction progressive et la politisation de leur identité de réfugié dans le nouveau cadre de l'État-nation grec. La fondation du PAOK a ainsi permis à une élite impériale de Grecs d'Istanbul d'intégrer le champ politique national grec, grâce à la fidélisation de masse des réfugiés à travers le sport et à l'usage des réseaux du parti libéral de Venizélos.

Je poursuis depuis mes recherches en histoire grecque post-ottomane, en vue d'une thèse sur les ambitions impériales de la Grèce au début du XX^e siècle, qui se propose d'étudier cet expansionnisme subalterne à travers les pratiques administratives de l'élite libérale dans les nouveaux territoires intégrés à l'État. Je m'interroge ainsi sur l'intégration de ces nouvelles régions à un projet national des élites libérales grecques en constant dialogue avec les puissances coloniales, mais en tant qu'elles sont issues elles-mêmes d'un contexte impérial ottoman. Quel sont les rapports des libéraux venizélistes avec les nouvelles populations (non grecques ou non orthodoxes) qu'ils doivent administrer ? La Grande Guerre marque un point de rupture fondamental. La décennie qui s'ouvre en 1912 constitue à la fois le moment où la Grèce est la plus proche d'une réalisation impériale et celui où cette « Grande Idée » s'effondre avec la défaite de 1922. Au-delà des conséquences humanitaires des conflits, c'est aussi un tournant pour les ambitions politiques des libéraux, qui doivent en quelque sorte se contenter des nouvelles frontières grecques et redéfinir leur projet politique : la construction d'un État-nation et sa « modernisation bourgeoise ». C'est donc un nouveau chapitre qui s'ouvre dans la politique intérieure de la Grèce, marqué par de nouveaux rapports avec les populations et les territoires autour des projets d'assimilation et d'hellénisation.

DÎNER DE L'A-ULM AUTOUR D'ANTONIN BAUDRY (X1995 ET B/L 1998)



Ce samedi 20 novembre 2021, plusieurs réunions se tenaient à l'École pour l'a-Ulm : l'AG à 17 heures en présentiel dans l'amphithéâtre Évariste-Galois et en visioconférence, puis, au réfectoire, le pot pour tous à 19 heures suivi du dîner pour les cinquante-six inscrits à 20 heures. Grâce à la vigilance de notre secrétaire Pascale Hamon et à la coopération de toutes les bonnes volontés, « le couvert se trouva mis », non « sur un tapis de Turquie », mais sur huit tables rondes recouvertes de nappes blanches. Nous avons accueilli avec joie, après deux années de report pour circonstances

diverses, Antonin Baudry. Marianne Laigneau (1984 L), notre présidente, a rappelé, en introduction, l'originalité et la richesse du parcours de notre invité. De son côté, en prenant la parole, Antonin Baudry a évoqué en détail, et avec beaucoup d'humour, plusieurs de ses expériences : son passage aux Affaires étrangères, la composition de la BD *Quai d'Orsay*, sa collaboration avec le réalisateur Bertrand Tavernier pour le film, l'invitation inopinée à visiter un sous-marin par les officiers de la Marine nationale avant le film *Le Chant du loup*. Il a esquissé aussi ses futurs projets. Le moment le plus émouvant a certainement été le récit de son départ de l'X vers l'ENS, dont la clé se trouve dans son affection pour son père, le philosophe François Baudry (1964 I). L'émotion et la tristesse du décès soudain de ce père admiré, en 1998, l'année où Antonin Baudry est reçu deuxième au concours B/L de l'ENS, ont été partagées par toute l'assemblée. Avec patience et générosité, Antonin Baudry a ensuite répondu



aux nombreuses et diverses questions qui lui ont été posées. Dans la salle, Étienne Guillou-Kervern, lui-même ancien ingénieur et comédien figurant dans *Le Chant du loup*, a pu faire revivre par son intervention les qualités techniques et humaines de notre invité lors du tournage. Cette originale et savoureuse soirée s'est prolongée très amicalement jusqu'à 23 heures.

Mireille Gérard, 1961 L, vice-présidente honoraire



Le groupe va se disperser après les agapes, depuis si longtemps attendues et qui ont tenu, et au-delà, leurs promesses.

GALA DE LA RUE D'ULM

*L*a Nuit de la rue d'Ulm a pu se tenir ce 4 décembre 2021 en respectant les ordonnances voulant tenir en respect les divers virus, et les participants n'ont pas manqué en entrant de saluer le laboratoire où Louis Pasteur (1843 s) a mené tant d'expériences. La première festivité rappelait que la huitième Muse, Uranie, présidait à l'astronomie, et qu'à la suite de Callimaque et de Géminos, c'est sous son patronage que se plaçait Nicolas Obtel (ét. 2017) pour inaugurer dignement la soirée, au nom de l'a-Ulm, et attendre de pouvoir chanter le Péan de la victoire sur le virus et ses variants.



Photo P. H.

Nicolas Obtel et Marc Mézard,
dans la cour aux Ernests, lors de l'édition 2019.

PAR UNE NUIT D'HIVER BRILLE UNE ÉTOILE

Est-ce toi Sirius ? ou bien toi, Orion ?
Est-ce toi Cassiopée ? ou bien toi, Procyon ?
Hipparque et Ptolémée t'avaient peut-être remarquée.
Kepler et Galilée t'avaient sans doute admirée.
Une étoile. Un rayonnement. Un brin de lumière.
Cette lumière qui illumine cette belle nuit d'hiver.
Ce sentiment de modestie devant ton chemin parcouru, tu es belle.
Naine ou géante. Rouge ou orange. Es-tu bien réelle ?
Illusion ou non, par tes vibrations, tu nous chuchotes de précieux conseils ;
Par ta lumière, tu éclaires nos chemins obscurs ;
Par ta grandeur, tu nous éveilles ;
Par ta chaleur, tu nous aides à vaincre la froidure.
Telle est la mission de nos pairs qui nous ont précédés au sein de notre École.
Comme toi, ils brillent par leur sagesse et leur tolérance tout en restant modestes ;
Comme toi, ils nous orientent vers le chemin de la gratitude et de la générosité ;
Comme toi, ils nous éclairent comme ton rayonnement céleste ;
Comme toi, ils nous montrent la voie de l'humilité.

Chers amis, suivons ensemble cette étoile !

L'étoile de nos pairs, nous guidant chaque jour pour affronter de nouveaux défis.

Riche de 2 000 adhérents, l'a-Ulm ne demande qu'à croître.

Un réseau international s'est créé, notamment via le club des normaliens de Nouvelle- Angleterre, basé à Boston.

Vous avez pu observer, Monsieur le Directeur, ce réseau international en construction lors de votre déplacement aux États-Unis en 2019. Un club des normaliens de Californie verra bientôt le jour.

D'autres clubs comme celui des normaliens en entreprise, des normaliens médecins GaliENS, ou encore le tout nouveau Police Normale qui regroupe les normaliens au sein du ministère de l'Intérieur, se feront une joie de vous accueillir.

Covid oblige, le nombre de nos rencontres a diminué au cours de l'année écoulée. Mais nous gardons l'espoir de nous retrouver très bientôt lors d'événements organisés en partenariat avec d'autres communautés d'alumni.

Nous n'oublions pas que l'a-Ulm propose une aide professionnelle avec les Rendez-vous carrières (administration, entreprise, enseignement, recherche), ainsi qu'un accompagnement des normaliens dans leur projet de carrière grâce à la rencontre d'archicubes venant partager leur expérience.

L'association offre également des publications d'excellence : on citera notamment la revue trimestrielle *L'Archicube* avec des thématiques aussi diverses que le Jeu, la Lune, la Main...

Elle a par ailleurs pour mission de soutenir les projets d'élèves en cours de scolarité et faire bénéficier de secours nos camarades dans le besoin. Solidarité, maître mot de l'année 2020-2021, où l'a-Ulm a consacré près de 30.000 euros à aider les normaliens dans le besoin lors de la crise sanitaire.

Elle apporte aussi régulièrement son soutien financier aux événements organisés à l'ENS, notamment dans le cadre de la Nuit de la rue d'Ulm. Cette Nuit à laquelle nous sommes très heureux de renouveler notre soutien financier chaque année.

Au nom du conseil d'administration de l'a-Ulm, je vous souhaite un excellent Gala.

Nicolas Obtel
Trésorier adjoint de l'a-Ulm

NOTICES

À PROPOS DE LA RÉDACTION DES NOTICES NÉCROLOGIQUES

La publication de « notices nécrologiques » dans nos recueils est une tradition qui remonte aux débuts de l'Association : elle répondait alors au vœu qu'aucun camarade « ne nous quittât sans que nous lui eussions consacré quelques lignes » (voir *le Supplément historique 1994-1995*). La longueur admise pour ces notices a beaucoup varié au cours des ans, et il a été précisé dans les précédents recueils qu'il convenait actuellement de limiter cette longueur à 3 pages du recueil – sauf cas très exceptionnels !

Cette publication a parfois été contestée par des archicubes qui n'y ont vu qu'une manifestation d'auto-admiration collective. Pour la justifier autant que pour éviter des malentendus avec les auteurs, il est donc nécessaire de cerner ce que la communauté normalienne attend de ces notices. Sans écarter la possibilité d'un débat sur ce sujet, la lecture des textes reçus au cours des dernières années nous amène à préciser ici les recommandations qui figuraient déjà dans les précédents recueils.

Rappelons donc que le but d'une notice est, à l'heure actuelle, de retracer la vie et la carrière du défunt, de donner, s'il y a lieu, un aperçu de son œuvre, voire, lorsque c'est possible, de le faire revivre en évoquant quelques souvenirs personnels. Ce n'est donc pas seulement un hommage au disparu, même si l'amitié ou l'admiration peuvent s'y exprimer avec sobriété : c'est par le simple exposé des faits, sans emphase, que l'on établit le mieux les mérites du défunt, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des effets oratoires et encore moins à des comparaisons désobligeantes pour d'autres personnes comme cela s'est malheureusement déjà vu.

Certes, la rédaction d'une notice n'est pas une chose facile et peut demander beaucoup de travail, surtout si le défunt laisse une œuvre importante : comment donner un aperçu de cette œuvre, souvent très spécialisée, qui soit accessible à tous, littéraires et scientifiques, sans se réduire à des considérations générales et de vagues éloges ? Remercions d'autant plus les nombreux auteurs qui ont réussi à le faire et qui ont ainsi enrichi notre patrimoine culturel.

Il faut aussi savoir que ces notices sont souvent utilisées par des chercheurs en histoire contemporaine ou en histoire des sciences, et même par des parents éloignés du défunt, en quête de leur généalogie. Le contenu, la qualité et l'exactitude des informations contenues dans ces textes ont donc une grande importance, et c'est en général la famille du défunt qui peut apporter à l'auteur les précisions et les dates utiles – en particulier **les lieux et dates de sa naissance et de son décès**, qui doivent impérativement figurer en tête de la notice. Ces textes qui ont et garderont un intérêt historique doivent être d'une correction matérielle impeccable : merci de faire relire au besoin vos textes par un tiers !

Dans tous les cas, le texte de la notice sera présenté à la famille avant publication. Les auteurs sont priés de nous donner le nom et l'adresse du représentant de la famille auquel nous ferons expédier, par l'imprimeur, deux exemplaires du fascicule contenant la notice.

Si la famille a des réserves à exprimer sur la manière dont sont évoqués les aspects privés de la vie de l'archicube, tous les efforts seront faits pour en tenir compte. Afin de faciliter, avant la date limite, une conciliation des points de vue, un membre du Bureau pourrait arbitrer le débat en proposant une formulation de nature à satisfaire les deux parties. En cas de désaccord persistant, la décision finale reviendra au Bureau.

La collecte des notices est désormais assurée par Patrice Cauderlier (1965 I) et Michel Rapoport (PE 1965 I) pour les littéraires et Renée Vallette Veysseyre (1955 S) pour les scientifiques.

Nous remercions très vivement tous les auteurs de nous adresser leur texte en fichier **.doc** (environ **10 000** caractères, espaces compris, police Time New Roman taille 12, interligne simple, avec des paragraphes) par courrier électronique ou sur tout autre support **si possible bien avant le 30 octobre** pour une publication en février de l'année suivante.

Il est conseillé d'insérer une photo en tête de la notice (photo d'identité au format « .jpg » de 100 ko minimum et en haute définition [190×190 dpi]).

NOTICES

Trois dates jalonnent l'histoire de l'École, comme trois créations successives. Les généreuses intentions de Lakanal ne durèrent que le temps d'une promotion, l'an III ; l'Empire comprit (1808) la nécessité d'une École normale, mais elle déplut vite à la réaction ultra-royaliste ; cette année 2022 marque le bicentenaire de l'ordonnance de Louis XVIII mettant fin à la deuxième École. Il a paru opportun de présenter à cette occasion deux notices rappelant cette brutale dispersion des trois dernières promotions, et de leurs maîtres, dont beaucoup furent exclus de la fonction publique avec de plus interdiction d'enseigner dans une institution privée. Quatre ans plus tard, Vatimesnil, ministre de Charles X, recréait (sous le nom d'École préparatoire) l'établissement que Louis-Philippe installa après 1834 rue d'Ulm, l'appelant École normale supérieure. Le lecteur sera frappé, comme le rédacteur-compilateur, de la solidarité et de l'amitié qui régnait dans cette alors jeune famille normalienne confrontée à ce renvoi au néant, bien avant la constitution de la Société amicale de secours.

LARAUZA (Jean-Louis), né le 8 mars 1793 à Paris, décédé le 29 septembre 1825 à Paris. – Promotion de 1811 I.

Il semble nécessaire, cette année, de saluer la mémoire d'un des plus anciens maîtres de conférences de l'École, auquel le terme de *caïman* ne s'appliquait pas encore, et de rappeler les vicissitudes de sa courte carrière, fauchée net par l'ordonnance de Louis XVIII du 6 septembre 1822.

Car il n'était plus maître de conférences à l'École depuis cette date, puisqu'il n'y avait plus d'École ; en fait il n'était plus rien, puisque le décret supprimait l'institution, renvoyait les élèves (avec, pour certains, l'exclusion de l'Université) et continuait le traitement des maîtres (et du personnel de service) jusqu'au 1^{er} janvier 1823. Rien n'était prévu ensuite, sauf pour le directeur.

L'ordonnance royale supprimant l'École n'était pas même motivée. Elle aurait pu se terminer par « *car tel est notre bon plaisir* ». Un mois auparavant, les élèves s'étaient fait remarquer lors de la distribution des prix du Concours général (voir

la notice consacrée à Jean-George Farcy, et son rôle, ce jour-là, comme, quelques lignes plus bas ici-même, des couplets hostiles aux Jésuites chantés par Jean-Louis Larauza), et cette manifestation intempestive motiva l'ire de l'abbé Frayssinous, chargé à son retour d'Odessa de remettre l'Université au service de la Religion. Il fut, cette année-là, nommé Grand-Maître de l'Université et évêque (*in partibus*) d'Hermopolis en Égypte. Lui et son supérieur en politique le ministre de l'Intérieur, chargé de l'Instruction publique, le comte de Corbière, se partagent la responsabilité de l'ordonnance. Les autres motifs, repérés par Paul Dupuy (1876 l)¹ en disciple de Thucydide recherchant « *la cause la plus vraie* », sont certes matériels : l'obligation de rendre aux Pères du Saint-Esprit le bâtiment où Napoléon avait logé « son » École rue des Postes (notre rue Lhomond) puisque les missionnaires l'avaient racheté, la volonté de la bonne ville de Paris de prolonger la rue des Poirées, là où le Conseil royal de l'Instruction publique avait prévu, dans le périmètre de la vieille Sorbonne, de reloger l'École normale (c'est maintenant le passage Gerson entre la rue Saint-Jacques en face de Louis-le-Grand et la cour d'honneur de la Sorbonne). Mais ils sont aussi, et certainement surtout, politiques : outre la volonté de réaction qui caractérisa la fin du règne de Louis XVIII après l'assassinat du duc de Berry, la réputation de libéralisme, voire de libre-pensée, qui s'attachait à certains cours de l'École (tels ceux de Théodore Jouffroy, 1813 l, le futur auteur de *Comment les dogmes finissent*), la désignait comme l'ennemie de l'Autel, et donc du Trône. Paul Dupuy va même jusqu'à soupçonner un épisode de la querelle entre Jansénistes et Jésuites, ces derniers dominant alors l'esprit du roi et de sa chère Zoé du Cayla : il montre que François Guéneau de Mussy, le directeur-médecin de l'École, n'avait pour titre à cette désignation après Waterloo que d'être alors le médecin privé du comte d'Artois (qui deviendra Charles X en 1824) et que toute la famille Guéneau était très proche des milieux jansénistes².

Normale représentait l'ennemi à abattre en priorité pour extirper le libéralisme de l'esprit de la jeunesse et surtout du corps enseignant. Déjà l'ordonnance du 27 février 1821 confiait aux évêques la surveillance de tous les établissements scolaires... Sainte-Beuve parlait en 1831 du « régime déplorable qui assassinait l'Instruction publique. » Le tout-puissant ministre Jacques de Corbière minimisait l'affaire dans ses *Mémoires*³ : « Dans ma courte apparition à l'Université, j'avais supprimé l'École normale pour la remplacer par un noviciat analogue dans chaque académie. C'était un premier pas pour rétablir plusieurs centres d'Instruction publique. On supposa que je n'avais songé qu'à me débarrasser d'un petit foyer de libéralisme. Ma véritable intention ne fut même pas soupçonnée. » Mais l'on sait combien le nonce apostolique se félicitait de la disparition de cette « sentine de tous les vices » que représentait à ses yeux l'École...

Paul Dubois (1812 l) fut à la tête du journal libéral *Le Globe*, créé en 1824 par Victor Cousin et Pierre Leroux avec les fonds du libraire Lachevardière, avant de diriger l'École de 1840 à 1850. Il fait le point sur ces événements dans *l'Annuaire* 1865, en rédigeant la nécrologie de Louis Hachette (1819 l). Il ne doutait pas que l'École ait été sacrifiée à la Congrégation ; il rappelait les liens entre les Jésuites et les Pères du Saint-Esprit, redevenus propriétaires des locaux loués à l'École Normale. Il répartit les rôles du ministre Corbière, du Grand-Maître Frayssinous et de cet abbé Nicolle, ancien enseignant de Sainte-Barbe, qui pour préparer dès février 1821 un « merveilleux et hypocrite moyen de sauver l'odieux de la violence de M. Corbière, avait inventé les Écoles normales partielles » (Paul Dupuy). Et le secrétaire général cite alors une lettre anonyme extrêmement curieuse, en sa possession, attribuée à un élève de l'École et qui fait le point sur le climat qui y régnait, ainsi que sur trois des quatre surveillants, recrutés après Waterloo et notoirement connus pour avoir servi dans la Vendée. Ils passaient pour des mouchards au service du ministre de l'Intérieur. En effet, depuis la réforme de Royer-Collard (1816), chaque soir après le dîner, un élève, à tour de rôle, devait lire à haute voix le *Moniteur* et ses camarades affichaient hautement et sans gêne leur opinion sur le gouvernement. Eugène Gérusez (1819 l), le futur bibliothécaire de la Sorbonne, attribuait la suppression de l'École à ces trois agents subalternes.

La notice de Paul Dubois déjà citée mentionnait également deux incidents montés en épingle pour attirer les foudres royales : les applaudissements bien trop vifs de la promotion 1819 lors de la distribution des prix du Concours général de 1822, saluant Camille Jordan, le fils d'un député récemment décédé et proche des idées libérales représentées par Royer-Collard (George Farcy, dont il sera question dans la notice suivante, en était le meneur) et « presque en même temps, d'ingénieux couplets aux cris de « Halte à la milice de Loyola » chantés dans un banquet d'anciens élèves par le plus religieux et le plus inoffensif des hommes, le bon et savant Larauza ». Voici la brève carrière de celui-ci, puis de celui-là.

Jean-Louis Larauza avait consacré sa vie à l'étude, à l'enseignement et à la recherche. Orphelin de père et de mère, dernier d'une famille nombreuse, il avait été recueilli par un oncle, négociant nommé Andry (il lui dédia sa thèse française, 22 pages : *De la poésie bucolique*) ; et très tôt il manifesta des dons pour le travail intellectuel : il obtint le second prix de thème latin au Concours général des Troisièmes en 1807, élève du lycée Napoléon, interne pension Savouré. Il fut de la troisième promotion de l'École, reconstituée par l'Empereur et son ministre Fontanes après la tentative inaugurale de l'an III. Il soutint sa thèse latine *De natura et objectu metaphysica* le 28 juillet 1813, 26 pages écrites dans la foulée de l'agrégation (ce n'est qu'après 1816 que les normaliens étaient agrégés d'office). Il fut nommé au collège de Montpellier ; l'année suivante il passait à Alençon dans la chaire de Rhétorique.

Mais en 1816 Royer-Collard, le porte-parole des idées libérales, dans sa première réorganisation de l'École, accrut les maîtrises de conférences, et il choisit Larauza pour des conférences de grammaire générale et l'explication des auteurs latins (il enseignait alors au collège Bourbon). Son biographe poursuit : « Sous la direction d'un chef habile et respecté [on aura reconnu le directeur Guéneau de Mussy sous cette périphrase], l'École poursuivait ses paisibles travaux lorsqu'elle fut dissoute par une ordonnance rendue sur le rapport de M. le ministre de l'Intérieur [Corbière], sans avoir été soumise au conseil des Ministres ni à celui de l'Université » : elle fut en effet simplement lue en conseil des Ministres le 11 septembre.

Larauza achevait alors son second voyage en Italie sur les terres chantées par ce Virgile qu'il savait par cœur (à pied, à l'économie, comme son premier voyage par la route de Suisse, les glaciers et les précipices) et à l'annonce que son traitement lui serait maintenu, il voulut achever ce second voyage d'études par la route du Grand Saint-Bernard : la reconstitution de l'itinéraire d'Hannibal lui tenait à cœur. À son retour à Paris il comprit le désastre intellectuel et moral que représentait l'ordonnance. Il fut consterné « du coup qui renversait le précieux établissement » où il espérait consacrer ses services. Il s'inquiétait surtout du sort des élèves, bien plus que de son propre avenir : il se contenta d'une place de sous-bibliothécaire à la Sorbonne, son service en collège étant également supprimé (et ses indemnités) dès le 1^{er} janvier. Après la vacance de la chaire d'éloquence latine, la succession de Delaplace était ouverte : Larauza se désista pour un candidat plus âgé et ne consentit plus à la moindre démarche personnelle. Il lisait constamment l'Ancien Testament, devenait mélancolique et solitaire. Ne pouvant exposer à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le résultat de ses travaux sur l'itinéraire d'Hannibal (car il savait que l'illustre orientaliste Jean-Antoine Letronne n'en serait pas convaincu et il souhaitait attendre son retour d'Égypte pour argumenter avec lui, et avec Leduc), il s'intéressa à la musique des Anciens et se lança dans la composition musicale ; toujours selon son biographe, « ses compositions pleines de vigueur et de charme étonnèrent maîtres et connaisseurs habiles ».

Il opposait alors la prière et l'étude aux désillusions du monde. Il fut atteint par une maladie inflammatoire qui l'emporta, à 32 ans, après une « horrible agonie. » Ses derniers mots furent pour s'inquiéter du sort d'un ancien élève. Victor Cousin prononça son éloge avant que sa tombe ne se referme, le 1^{er} octobre 1825, pour un oubli dont il ne serait pas plaint : sa piété et sa modestie le conduisaient de son vivant à « l'oubli généreux de lui-même »⁴.

Patrice CAUDERLIER (1965 l)

Notes

1. Voir Paul Dupuy (1876 I), « Le centenaire de la suppression de l'École », Bulletin de la société des anciens élèves et des amis de l'ENS, n° 7 (déc. 1922, p. 23-34). Le *caïman général* (= secrétaire) qu'il fut très longtemps cite, parmi ceux qui furent purement et simplement exclus de l'Université, à la suite de George Farcy, les noms d'Eugène Géruzez et de Louis Hachette, qui ont, tous deux, été honorés d'une Notice dès leur décès (en 1865) : le premier devint le bibliothécaire de la Sorbonne, le second fit la carrière commerciale que l'on sait. Il ne semble pas que Dupuy se soit borné à l'ordre alphabétique, en sonnait ce glas des « perdus définitivement pour l'Université ».
2. Les deux derniers frères furent placés à Dijon : l'un obtint la chaire de grec à l'Université et l'autre la préparation à Polytechnique au Lycée. François Guéneau avait suivi les cours des Oratoriens à Lyon, et l'on sait la persistance des idées jansénistes dans cet ordre. Est-ce un hasard ? Le porte-parole des élèves de l'École, le 4 octobre 1822, le « cacique général » comme on dira plus tard, était le cube « Guillaume Eugène » André dit Pontier, dont j'ai cru pouvoir démontrer dans une notice complémentaire (*L'Archicube bis* de 2015) que son frère avait passé le concours d'entrée en ses lieu et place, et il avait des liens familiaux avec Neuilly-sur-Marne, qui fut deux siècles durant un repaire, sinon un foyer, de jansénistes. Paul Dupuy publie *in-extenso* le discours au directeur au nom de ses camarades le jour de la Saint-François d'Assise (son saint patron), ce papier était resté en possession de son petit-fils Ernest Lebègue (1883 I). C'était la dernière semaine avant la dispersion, et il s'achevait par l'espoir d'une résurrection de l'École, et du retour à sa tête du même directeur.
3. Elles ont été publiées par Bernard Heuvré aux Presses universitaires de Rennes (2012) ; la citation figure p. 189.
4. En préface de son ouvrage posthume *Histoire critique du passage des Alpes par Annibal* (Dondey-Dupré père et fils, 1826), douze pages sont signées V... Elles sont la principale source de cette notice. Ce V... est à n'en pas douter un élève de Normale, et il y a toute vraisemblance pour que ce soit Épagomène Viguier, de la même promotion, dont il sera souvent question dans la notice suivante. Il était en effet comme Larauza maître de conférences de lettres (il le sera de grec en 1835) comme encore Henri Patin et Jean-Louis Burnouf ou en philosophie Victor Cousin et Théodore Jouffroy ; le grec était alors confié à Giovanni Battista Mablini, le seul non-normalien, surnommé *le Toscan attique*. Bien vite celui-ci francisa son patronyme.
Qu'il suffise ici de dire l'assurance juvénile de Larauza d'avoir réglé définitivement le problème de l'itinéraire du chef carthaginois traversant, avec ses éléphants, le massif alpin pour déboucher dans la Gaule cisalpine, et de signaler aux non-spécialistes que, depuis ses travaux, plus de quatre cents livres et articles ont traité de cette question, sans pouvoir déterminer par quelle voie à partir du Rhône, par quel col dans le massif alpin, Hannibal avait rejoint le Pô. Quelle rivière avait-il suivie depuis cette énigmatique île où il avait quitté le fleuve, quel col avait-il franchi, depuis le pays des Allobroges jusqu'aux neiges éternelles ? Les commentateurs de Polybe (III, 49-56) n'ont pas encore réussi à concilier le texte de l'historien grec avec les §§ 31 à 36 du livre XXI de Tite-Live, bien que pratiquement tous les cols du massif alpin entre la vallée du Rhône et celle de la Durance aient été

explorés, par des gloses philologiques autant que par des expéditions pédestres, la plupart sans accompagnement d'éléphants. Larauza avait sollicité, lors de son passage à Rome en 1823 Angelo Mai, le cardinal-bibliothécaire, pour reconnaître le nom de l'Isère dans le manuscrit *Vaticanus 124*. Évidemment, il profitait de la monumentale édition de Polybe récemment achevée par Schweighäuser. Il concluait au passage par Grenoble, Chambéry et le Mont-Cenis.

Les commentateurs anglais citent toujours son nom parmi les savants les plus autorisés sur la question qui reste pendante.

Larauza avait dédié son ouvrage aux Pères de l'hospice du Grand Saint-Bernard, alors de l'ordre de Saint-Augustin, en hommage à leur hospitalité, digne d'Abraham et d'Homère. Est-ce une piste de plus pour orienter vers les survivances du jansénisme ?

FARCY (Jean, George), né le 20 novembre 1800 à Paris, décédé le 29 juillet 1830 à Paris. – Promotion de 1819 I.

En cette année du bicentenaire de l'ordonnance signée par Louis XVIII le 6 septembre 1822 portant suppression de l'École normale, il convient de saluer la mémoire de ce normalien dont le nom est gravé sur la colonne de Juillet, place de la Bastille : il termina en effet sa courte et prometteuse existence lors de la dernière journée des Trois Glorieuses. Beaucoup moins présent dans la mémoire des Parisiens que le polytechnicien Vaneau¹, il n'était honoré que par une plaque à proximité du lieu de sa mort, survenue à l'angle de la rue de Rohan et de la rue de Montpensier ; le lieu a disparu lorsque l'avenue de l'Opéra fut percée.

Un an, jour pour jour, après son décès, son nom figurait en tête d'un pieux volume de *Reliquia*, son premier et dernier ouvrage, publié par le libraire Louis Hachette (de la même promotion que lui ; il avait tenu à ajouter sur la page de titre sa qualité d'ancien élève de l'École normale). L'épigraphe était extraite de ses *Pensées*. Il s'ouvrait par une longue préface de Sainte-Beuve, qui l'avait côtoyé au *Globe*. Cette préface (qu'il avait donnée un mois auparavant à la *Revue des Deux Mondes*) a été reprise en 1844 dans la première livraison des *Portraits littéraires*, avec de nombreuses adjonctions et des corrections. Mais elle semble omettre plusieurs détails importants, d'où cette notice. Le recueil reprenait treize poésies, des *Pensées* et des *Mélanges* (sept articles du *Globe*, sur Lamartine comme sur l'histoire des Croisades). Il se terminait par ces vers d'[Auguste] Br[izeu]x en son hommage :

Ô toujours j'enviais, Farcy, de te connaître
Car toi, me connaissant, m'aurais aimé peut-être,
Pauvre cœur qui, d'une ombre, hélas, t'intimidais
Attentif à cacher l'or pur que tu gardais.

Le nom et le prénom figurent dans les éditions suivantes.

Des vers d'Antony Deschamps y sont adjoints dans la réédition de 1844 (ils s'étaient connus à Procida, dans leur Grand tour d'Italie) :

Que ne suis-je couché dans un tombeau profond
 Percé comme Farcy d'une balle de plomb
 Lui dont l'âme était pure et si pure la vie,
 Sans troubles ni remords également suivie !

George Farcy avait perdu son père et sa mère dès l'âge de 15 mois. Il fut recueilli par sa grand-mère qui l'éleva, et le plaça dans une institution dirigée par un sieur Gandon, faubourg Saint-Jacques. Il continua ses études au collège Louis-le-Grand (il obtint deux accessits au Concours général : en 1816 en thème latin pour les Troisièmes et deux ans plus tard en français en Rhétorique, juste devant Émile Littré) ; l'année suivante, il était reçu à l'École normale. Sainte-Beuve ne souffle mot de la journée du 6 août 1822, lors de la distribution des prix du Concours général, où les normaliens se firent remarquer par leurs frénétiques applaudissements lorsque Camille Jordan fut appelé sur l'estrade pour recevoir son prix. C'était le fils d'un député libéral récemment décédé et bras droit de Royer-Collard, dont les réformes de 1816 n'avaient pas été acceptées par le parti ultra-conservateur qui s'emparait alors de l'esprit du monarque (et de Zoé du Cayla, sa favorite).

Farcy était alors, d'après plusieurs témoignages, le plus prompt à applaudir ; il était ainsi tout désigné à la vindicte du comte de Corbière, ministre de l'Intérieur et donc de l'Instruction publique, et de l'abbé Frayssinous qui entamait la fulgurante carrière que l'on sait : évêque *in partibus*, Grand-Maître de l'Université, il incarnait la réaction, au point que le *Globe* le surnomma M. de Ténébrissous². Un mois plus tard, le décret paraissait, à la jubilation du nonce apostolique qui manda à Rome la fin de cette « sentine de tous les vices » que représentait l'École. Paul Dupuy (1876 I), dans un long article rappelant pour le *Bulletin des Anciens élèves* le centenaire de la suppression (décembre 1922), cite son nom en tête de la liste noire des élèves qui furent renvoyés avec 50 francs de pécule jusqu'à la fin décembre, et interdits d'exercer dans l'Université. Les noms qui le suivent sont ceux d'Eugène Géruzez et Louis Hachette : le premier connut une belle carrière de bibliothécaire en Sorbonne, mais le second devint libraire, avec le succès que l'on sait ; il choisit comme devise *Sic quoque docebo* : hommage à sa vocation contrariée.

Farcy alla se loger rue d'Enfer (notre boulevard Denfert-Rochereau) près de Victor Cousin (1810 I) et, constatant que le régime ne lui laissait aucun espoir de situation, il accepta de devenir précepteur chez une noble dame russe (madame de Marischkin). Il partit donc à Saint-Pétersbourg, comme d'ailleurs son camarade de promotion le scientifique Michel Sonnet (qui dirigea un temps l'orchestre du ballet impérial), mais il ne put supporter plus de trois ans de partager la vie des

domestiques. Il quitta alors ces » chaînes dorées » et préféra, écrivait Sainte-Beuve, la liberté du loup à la servilité du chien. De retour à Paris il fit paraître une traduction du troisième livre des *Éléments de la philosophie de l'esprit humain* du philosophe écossais Dugald-Stewart, sur les conseils de Victor Cousin (chez Paschoud à Genève : 307 pages et 62 de préface). Il suivait ainsi le même chemin que Théodore Jouffroy (1813 l), auquel il rend hommage comme « un des professeurs les plus distingués de l'ancienne École normale ». Comme lui, il écrivit alors dans *Le Globe* que dirigeait Paul Dubois (1812 l).

En septembre 1826, il partit pour l'Italie, mais ne manqua pas d'entretenir une correspondance serrée avec celui qu'il reconnaissait comme son maître, Victor Cousin, et plus encore avec Épagomène Viguier (1811 l), le « sage optimiste », et le futur organisateur des écoles maternelles, appelées alors *asiles*. Arrivé à Florence, il savait qu'Alphonse de Lamartine y séjournait ; mais il n'avait pas de lettre de recommandation pour l'auteur du *Lac*, alors il glissa sous sa porte quelques vers – qui ont été repris en tête des *Reliquia*. Puis ce fut Rome, dont le silence le glaça au fur et à mesure qu'il s'en approchait. La Rome moderne le déçut – exception faite de la bénédiction papale le jour de Pâques. Il passa l'été à Naples et à Ischia, subjugué par le charme campanien. Il ne put, faute de moyens, aller en Grèce, rejoindre Mollière, son ami de collège, parti soutenir les insurgés. De retour à Paris, il ne s'y attarda pas, mais alla chercher fortune au Brésil, *via* l'Angleterre. Le journal de son très long voyage sur un des tout premiers vapeurs transatlantiques (le *George & Mary*) fut publié. Le séjour à Rio, comme le projet de journal dans lequel il s'était imprudemment engagé, tourna court : un duel avec un aventurier, des dettes... et très vite, grâce à la petite communauté (dont Polyxène de la Rochefoucauld), il se réembarqua. « C'est l'âge où tout devient sérieux », commente Sainte-Beuve. Il rentra désenchanté, comme tombé du haut d'un songe...

Pour vivre il enseigna la philosophie dans une institution privée à Fontenay-aux-Roses ; il travaillait deux jours par semaine pour le compte du sieur Morin : « *de la philosophie au rabais* », écrivait-il à Mollière. Les autres jours, il revenait à Paris pour collaborer au *Globe* (son article sur Benjamin Constant « est propre à faire apprécier l'étendue de ses idées politiques », dit encore son biographe ; il figure dans les *Reliquia*). Puis, au printemps 1830, il se logea près de Fontenay : une petite maison remplie de fleurs et de livres, dans le vallon d'Aulnay (commune d'Antony, près de la Vallée-aux-Loups) ; il s'éprit d'une jeune fille nommée Thérèse « que les Dieux firent en vain si belle » ; mais elle le dédaigna. Ce fut l'occasion de poésies restées en portefeuille jusqu'à sa mort.

Une anecdote rapportée par Jules Claretie le montre écoutant Alfred de Musset déclamer cet hiver-là sa *Portia*. Henri de Latouche le décrit de taille mince, avec des favoris grisonnants : un vrai Écossais de physionomie comme de philosophie.

Vinrent les ordonnances de juillet 1830, par lesquelles le ministère Polignac supprimait la liberté de la presse et imposait la fermeture des imprimeries. En quelque sorte, Charles X récidivait et renchérissait sur l'ordonnance de son frère rayant l'École d'un trait de plume.

Ce fut immédiatement l'insurrection, et les Trois Glorieuses :

Le mardi 27, dès qu'il en fut informé, Farcy revint à pied de Fontenay avec son ami Delescluze ; à 14 heures il était rue d'Enfer pour prendre le fusil, le sabre et le pistolet de son ami le peintre Colin, qu'il avait connu à Ischia, alors outre-Manche (celui-ci avait fait un portrait de Farcy). Il quitta Mme Colin sur ces paroles : « Qui se dévouera si nous ne bougeons pas, nous qui n'avons ni femme ni enfants ? ».

Il se rendit devant le siège du *Globe* puis à Chaillot, car le directeur du journal Paul Dubois y avait été interné, retenu prisonnier dans une clinique psychiatrique (celle du docteur Pinel, que dirigea ensuite le docteur Blanche). Selon Sainte-Beuve, il passa la nuit suivante à Chaillot.

Le mercredi 28, il revint à Paris et, rue Saint-Honoré, il aperçut les cadavres des émeutiers tués la veille. Il quitta son camarade Magnin avec ces mots : « *Je vais reprendre mon fusil et me battre* ».

Le jeudi 29 au matin, il rencontra près du *Globe* Victor Cousin qui ne parvint pas à le calmer, pas plus qu'Eugène Géroze. Celui-ci nota ses paroles d'adieu : « Voici des événements dont, plus que personne, nous profiterons ; c'est donc à nous d'y prendre part et d'y aider. » Il avait dit aussi : « Pour une révolution, il faut des chefs : où sont-ils ? » La révolte des ouvriers imprimeurs avait fait tache d'huile et tout Paris se couvrait de barricades. Farcy rejoignit les insurgés près du Carrousel, face au Louvre. Il tomba très vite, blessé mortellement d'une balle tirée depuis un balcon, à l'angle de la rue de Rohan et de la rue de Montpensier. Les gardes suisses étaient embusqués dans l'angle de la rue Saint-Honoré. Émile Littré le fit transporter dans une boutique voisine (d'un marchand de vin) où un jeune chirurgien lui prodigua deux heures durant des soins qui se révélèrent inutiles [c'était le frère de Charles Loyson, de la promotion 1811] ; il demanda au blessé qui prévenir ; Farcy ne lui donna aucun nom. Selon d'autres, il aurait appelé Mollière (cette source utilisée par Claretie, p. 68, parle de fiançailles avec la sœur de cet ami). Il mourut réconforté : il craignait que le peuple eût le dessous. Son visage était « calme et grave, recueilli en lui-même, sans ivresse comme sans regret », conclut Sainte-Beuve, un an après ce sacrifice. Il développe enfin ces paroles désabusées, motivées par la confiscation de l'idéal républicain et l'arrivée du roi-bourgeois : « Il a mieux fait de bien mourir ; il serait triste et dégoûté dans le présent. »

Victor Cousin dédia à sa mémoire sa traduction des *Lois* de Platon ; [en fait, Jules Suisse (1833 l), qui ne se faisait pas encore appeler Jules Simon, en avait écrit l'essentiel], et rédigea la plaque commémorative apposée devant le Carrousel : *mort pour les lois*.

Ses restes reposent au Père-Lachaise, avec ceux de ses camarades de combat³. « Consultez les listes des héroïques victimes : pur et vrai peuple, vrais jeunes hommes, qui sont et resteront humblement obscurs » écrivait Sainte-Beuve, qui avait oublié Vaneau, et qui achevait en citant « Pindare » :

« *ah ! si les belles et bonnes âmes, comme la sienne, pouvaient avoir deux jeunesse !* »⁴

Patrice CAUDERLIER (1965 I)

Notes

1. Louis Vaneau, encore élève de l'École polytechnique, dirigeait les émeutiers qui, sur la rive gauche, attaquèrent la caserne des Suisses, rue de Babylone, le jeudi 29 juillet, journée décisive. Il y laissa la vie. Les Suisses refluèrent sur l'École militaire et ne se joignirent pas aux insurgés (beaucoup de soldats des troupes de Marmont fraternisèrent avec les Parisiens ; le ministre Polignac, l'apprenant, ordonna à l'armée de les fusiller sur place). Dès le 6 octobre 1830, les édiles parisiens baptisèrent de son nom une voie nouvelle ouverte en 1826 (rue Mademoiselle) près de la rue de Babylone, sur une propriété appartenant à la famille de Matignon et, partant, aux princes de Monaco ; mais ce n'est qu'en 1863 que la graphie fautive (*Vanneau) fut rectifiée. L'erreur subsiste sur la colonne de Juillet, place de la Bastille. Bien des combattants avaient pris Farcy pour un polytechnicien, car, sur la rive droite, on pouvait confondre les uniformes.

Depuis l'armistice de 1918, la tradition de l'hommage annuel à Vaneau par les polytechniciens en grand uniforme s'est perdue.

2. Il faut lui reconnaître la fidélité : Mgr Frayssinous suivit Charles X en exil et lui administra les derniers sacrements, lorsque le dernier roi de France mourut du choléra à Görzitz (Gorizia actuelle) en décembre 1836.
3. Guillaume de Bertier de Sauvigny (*Nouvelle histoire de Paris : la Restauration*, Hachette, 1977) dresse un bilan de 700 morts et 2000 blessés parmi les émeutiers ; des artisans, des boutiquiers, des employés. Pour lui, très peu de véritables ouvriers, une dizaine d'étudiants et une autre de bourgeois. Il y eut 150 morts et 600 blessés parmi les militaires. Les émeutes de 1832 mettront les ouvriers en première ligne, protestant contre la confiscation des idéaux républicains et l'attitude de La Fayette. Sainte-Beuve accentue encore en 1844 l'amertume de cette jeunesse trahie dans ses idéaux.
4. Sainte-Beuve avait confondu Pindare et Euripide. Il a corrigé dès l'édition de 1844 des *Portraits littéraires*. Ce qu'il écrit correspond au deuxième chœur de l'*Héraklès furieux*, vers 655 : « si l'intelligence et la sagesse des dieux se réglaient sur celle des hommes, une double jeunesse serait accordée aux gens de bien, comme signe manifeste de leur vertu » (traduction Léon Parmentier ; Sainte-Beuve citait la traduction de Boissonnade).

Jules Claretie a consacré à Farcy le troisième chapitre de ses *Contemporains oubliés* (ouvrage que l'on cite d'ordinaire par le titre du premier chapitre, *Élisa Mercœur*), p. 38-64, et il le complète aussi au début du chapitre IV, consacré à Dovalle. Il était alors en possession des papiers de Farcy, reçus par l'intermédiaire du rédacteur du journal *Le Phare de la Manche*, un nommé Bourgogne.

CARCASSONNE (Élie), né le 14 octobre 1892 à Nîmes (Gard), décédé le 1^{er} mai 1941 à Nice (Alpes-Maritimes). – Promotion de 1912 I.

Élie (et non Ély¹) Carcassonne est issu d'une famille juive du Midi de la France, implantée depuis le XIII^e siècle. Après avoir été admis par la Convention à l'état-civil, les juifs méridionaux choisissaient souvent le nom de la ville où ils résidaient². Un de ses aïeux, Isaac Carcassonne, avait acheté, avec Isaac Lisbonne, un terrain à Nîmes (chemin d'Alais) pour servir de cimetière à la communauté ; c'était en avril 1809 et auparavant, un carré était réservé au fond du cimetière Saint-Baudile, le prieur du couvent devant, depuis le XIV^e siècle, recevoir, pour chaque inhumation, soit neuf sous d'argent soit une livre de poivre, à sa discrétion. C'est dire l'implantation locale de la famille : les parents d'Élie s'étaient mariés à Nîmes le 30 octobre 1889, avec pour témoin Joseph Milhaud (parent de Darius). Son père Edmond, négociant, était né à Carpentras, fils de Josué, commis, et d'Ester, modiste ; sa mère Éva était née à Nîmes, fille d'Isaac Cavaillon et d'Eldeha Bernard. Il naquit au 1, rue des Petits-Souliers, dans le vieux Nîmes. La famille comptait aussi bien des juges au tribunal que des professeurs de médecine et des vigneron. Ses parents ouvrirent alors une succursale de la maison Cavaillon-Bernard à Cette [aujourd'hui Sète], et il y fit ses études secondaires, puis il prépara l'École à Montpellier. Il était dans la promotion de Jean Bélime, musicologue signant André Cœuroy, ainsi que de Charles Marix, tué à l'ennemi en 1916³ : *L'Univers israélite* signale les deux succès de Charles et d'Élie, dès le 19 août 1912.

Il n'avait pas encore 20 ans et, comme il avait été reconnu inapte à porter les armes à Nîmes en 1912 (mais sa fiche mentionne tout de même : vacciné), cette exemption du service l'avait fait entrer à l'École un an avant ses camarades, tenus alors de satisfaire aux obligations militaires. Il partit en 1915 à Baltimore enseigner la littérature française à l'université Johns Hopkins. Le *Journal de Cette* signale cette nomination dans son édition du 17 août 1915 : « Notre jeune et estimé concitoyen M. Élie Carcassonne-Cavaillon va occuper la chaire de littérature française (langues romanes). » En fait, elle doit correspondre à un poste de lecteur.

De retour en France, il est reçu à l'agrégation des Lettres en 1919 : 4^e pour 9 postes. Il est alors nommé au lycée de Vendôme, mais il quitte très vite le pays de Ronsard pour celui de Malherbe, puisqu'il devient maître de conférences à l'université de Caen. Ses thèses soutenues, il obtient localement la chaire professorale, puis il passe à celle de Clermont-Ferrand. La suite, hélas, se laisse deviner : l'un des premiers exclus de l'Université par les décrets de Vichy dès octobre 1940, il finit par se cacher (ou être caché⁴) à Nice et il meurt au printemps suivant, « traqué par la faim et la maladie ».

Il laisse une œuvre considérable, à commencer par ses deux thèses, soutenues dès avril 1927. La thèse principale, *Montesquieu et le problème de la constitution française*

au XVIII^e siècle, fut imprimée dans la foulée par les Presses universitaires de France, et elle figure au catalogue des *Slatkine Reprints* depuis 1978. Elle est consultable sur *Gallica*. Elle l'imposait comme le meilleur connaisseur du seigneur de la Brède et l'Association Guillaume Budé lui confia naturellement l'édition des *Lettres persanes* dans sa collection des « Textes français. » La thèse secondaire portait sur les inédits d'une vendéenne fort atypique, Mademoiselle de [la] Lézardière (1754-1835). Elle était née Charlotte-Marie Pauline Robert, patronyme auquel un aïeul avait ajouté *de Lézardière* en faisant restaurer le château de la Proustière (près de Challans). Elle y vécut, entourée de livres, et de 17 à 20 ans elle se consacra à la rédaction de la *Théorie des lois politiques de la monarchie française*, qu'elle avait rédigée en suivant la démarche de *L'Esprit des Lois*. Des livres, réunis au hasard dans la bibliothèque du château, étaient ses seuls guides. Elle ne put faire imprimer son ouvrage que vingt ans après, mais l'époque (1792) était bien peu favorable à l'ancien régime. Puis ce furent les guerres de Vendée : ses trois frères furent massacrés, le manoir confisqué, la bibliothèque brûlée et les survivants proscrits. Elle revint au moment du Concordat. Le Consulat (sans doute par l'intermédiaire de Cambacérès) permit la mise en vente de la première partie de sa *Théorie*, les huit volumes in-8° déjà prêts en 1792 (soit de Clovis à Philippe le Bel). Elle ne put reconstituer la suite et n'écrivit plus jusqu'à sa mort. Il restait à éditer son *Tableau des droits respectifs du monarque et des sujets* (à propos du chancelier Maupeou, écrit en 1774) et son *Essay sur le rétablissement possible de la constitution politique de la France* (1778). C'était une lectrice impénitente des remontrances des Parlements. Carcassonne, loin de l'admirer béatement, montre que les meilleurs moments de l'ouvrage sont un décalque de Montesquieu, et que son érudition est de seconde main. Il conclut : « Ne s'est-elle pas trompée sur sa vocation ? son génie puissant pour l'abstraction ne semble pas né pour l'histoire : son esprit est peu soucieux de circonscrire et de distinguer les temps. »

Il donna également à la collection Boivin « Connaissance des Lettres » un *Fénelon* qui arriva à la trente-cinquième édition : c'était l'époque où *Les Aventures de Télémaque* ne quittaient pas les programmes du secondaire. Et pour la collection des « Textes littéraires français » (chez Droz), son édition du voltairien *Temple du goût* est encore un modèle de précision, de culture et d'humour. Les rééditions parues après sa disparition témoignent, notamment sous la plume de René Jasisnki (1919*1), de ses qualités et déplorent sa perte prématurée.

Au début de ses années clermontoises, il dirigea la thèse d'une étudiante chinoise, correspondante pour la France du journal *L'Impartial de Tien-tsin*, soutenue en 1934 ; elle portait, non sur Montesquieu⁵, mais sur une forme de poésie chinoise alors dénommée *Tse* – désormais il faut écrire *Ci* – en honneur sous la dynastie Song (960-1279), savante et très codifiée, que Mao Zedong a pratiquée. L'auteur s'appelait à l'époque Agnès Ho et en 1990 – après son décès – un ouvrage d'elle parut

(éd. Sharpe) sous le titre éloquent de *Surviving the Storm*, signé en écriture pinyin Chen Xuezhao ; dans l'introduction, Jeffrey C. Kinkley mentionne le professeur Carcassonne comme son directeur, et regrette de ne pouvoir apporter d'autres précisions. Puissent ces quelques lignes y remédier !⁶

Claude ROCHE (1957 s)

avec la collaboration de Patrice Cauderlier (1965 l)

Notes

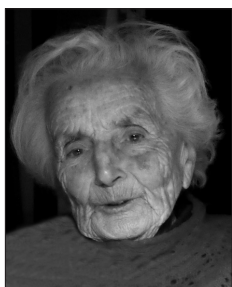
1. Dans l'annuaire de l'École, son prénom est orthographié *Ély* jusqu'en 1989, quand sa promotion n'apparaît plus que dans le Supplément historique ; dès lors, la graphie *Élie* est retenue ; elle est conforme à *tous* les documents administratifs le concernant, sauf un, et à l'acte de naissance conservé à Nîmes comme à l'acte de décès (voir note 3). De même, dans la notice que Marcel Bataillon a consacrée à Jean Pommier – comme Carcassonne, tous deux avaient été reçus au concours de 1912, mais Pommier et Bataillon n'avaient intégré l'École qu'à la rentrée 1913, une fois délivrés (croyaient-ils) de leurs devoirs militaires –, il est mentionné que « *Ély* Carcassonne avait montré à Pommier le chemin des études sur Ernest Renan » (annuaire de 1975).
2. Ainsi en Béarn, le philosophe Léon Ollé-Laprune (1858 l) ; ainsi en Languedoc, le librettiste d'opéras Armand Lunel (1911 l), qui a fait revivre ce milieu dans ses romans.
3. Sa sœur, Thérèse Marix, dans un compte rendu donné à la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (n° 2, 1968) d'un ouvrage que Jean Pommier consacrait à George Sand, résume ainsi la double piété qui animait l'auteur : « *piété pour envers le maître qui occupa si souvent la pensée de l'auteur, piété pour le camarade mort victime de la seconde guerre, traqué par la faim et la maladie* ». Un appel de note donne la clef de ces allusions : le maître c'est Renan, le camarade c'est Carcassonne (voir note 1).
4. L'acte de décès, que nous a obligeamment communiqué la mairie de Nice, a été rédigé le 11 mai, pour un décès survenu le 1^{er}. L'employé d'état-civil a estropié son patronyme (et celui de son père), et une main autre, sans doute l'adjoint délégué par le maire, a cru devoir piquer un renvoi *honoraire* à la mention *professeur à la Faculté des Lettres*. L'adresse du décès (10 rue Verdi) correspond à un immeuble à l'angle des rues Verdi et Gounod, et dans le voisinage immédiat, selon le recensement de 1936, résidaient plusieurs familles ashkenazes. Au troisième et dernier étage du 20 vivait, avec sa domestique, une Anglaise septuagénaire, dont le lieu de naissance (une ville universitaire du Kent) peut laisser supposer qu'elle avait connu Élie Carcassonne lors d'un de ses séjours outre-Atlantique. Au deuxième, un Lyonnais abritait, au recensement précédent, plusieurs amis de diverses nationalités européennes : ce seraient les deux meilleures pistes pour trouver le ou la Juste qui aura mis à sa disposition une cachette. Mais il ne reste sur place aucun souvenir pouvant aider à préciser les conditions du décès de notre camarade, certainement découvert inanimé dans le grenier où il était abrité. C'est seulement en décembre 1940 que le lycée de Nice (l'actuel lycée Masséna) révoqua les enseignants tombant sous le coup de ces décrets ; la faculté de Clermont-Ferrand avait obtenu la première à la mise en application de cette législation. En marge de l'acte figure au crayon la mention *transport*, qui permet de supposer que la communauté israélite de Nice a pris en charge ses obsèques.

5. Montesquieu fut un des premiers écrivains occidentaux à être traduit en chinois, et Carcassonne avait certainement commenté en chaire le chapitre 21 du livre 8 de *L'Esprit des lois* consacré à l'Empire du Milieu.

Il s'appuie sur les rapports des missionnaires qui posent en principe de cet admirable gouvernement la crainte, l'honneur et la vertu (d'après le R. P. du Halde, « c'est le bâton qui gouverne la Chine »), et il conclut : « La Chine est un état despotique, dont le principe est la crainte. »

6. Élie Carcassonne avait écrit en conclusion de la préface de sa thèse secondaire : « L'exil, la ruine et l'oubli ont seuls récompensé chez M^{lle} de Lézardière la plus rare vertu ; mais ceux qui la connaissent encore, à travers les illusions que le temps dissipe et recrée, admirent dans son sacrifice une beauté qui ne périt pas. » (p. 38) Le professeur ignominieusement déchu de sa chaire clermontoise, si proche de Vichy, devait treize ans plus tard, proscrit et éloigné de ses livres, se remémorer cette phrase prémonitoire. Il ne peut figurer sur la stèle des *morts pour la France* à l'École, alors qu'il est visiblement *mort à cause de la France*.

GLEYZE veuve GOUBE (Marie, France, Fernande), née le 13 février 1916 à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), décédée le 29 janvier 2018 à Aix-en-Provence. – Promotion de 1935 L.



Cent deux ans d'une vie... C'est une gageure que d'évoquer pour une publication écrite un être cher disparu. Les souvenirs ne sont-ils pas à la fois certitudes et incertitudes ? Mais lorsque enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants convoquent, chacun à sa manière, ce qu'ils ont vécu, ressenti, éprouvé auprès de leur maman, leur belle-maman, leur grand-mère, leur arrière-grand-mère, ce qu'elle leur a conté, raconté, l'instant devient magique : les anecdotes fusent et l'être cher s'invite, bien vivant, dans le cercle familial.

C'est à ce moment magique que vous convie la famille d'Henri et Fernande Goube, et tant d'entre nous ont connu Henri Goube comme LE maître irremplaçable, en préparant l'entrée à Ulm, ou l'agrégation à Sèvres, que la communauté normalienne accueillera tout entière ce témoignage unique, émouvant et exemplaire, sur l'épouse de notre Maître.

- Alors, maman, tu prends la plume avec nous ?
- Vous savez que je n'aime pas les honneurs, je ne veux pas être mise en avant, surtout publiquement. Qu'est-ce qu'il y a tant à raconter sur moi qui mérite des pages ? C'était surtout votre père qui était connu et apprécié comme professeur et grand spécialiste d'Homère.

- Cent deux ans de vie, Maman, d'une vie bien remplie, fidèle jusqu'au bout à des convictions et des engagements aussi discrets que profonds !
- Raconte au moins l'histoire de ta rencontre et de ton mariage avec papa...

Vous faisiez, chacun de son côté, vos études à l'École normale supérieure de lettres et prépariez tous deux l'agrégation, toi à Sèvres, papa à Ulm, dans deux circuits parallèles. C'était l'été 1936. Vous voilà inscrits dans un groupe d'étudiants en partance pour une croisière au pays des dieux, la croisière Budé sur le *Théophile-Gautier*, la même croisière ! Tu avais trouvé cet étudiant gentil et humain, une anecdote t'avait émue. Il avait donné à cirer ses souliers qui n'en avaient nul besoin – des nu-pieds – à un petit cireur des rues, moyen délicat de lui donner la pièce sans le froisser.

Chacun est retourné à ses études, a préparé l'agrégation de son côté – ce n'était pas le même concours à l'époque – et l'a réussie. Hélas, la guerre est arrivée avec son lot de séparations : lui, officier après son passage à Saint-Maixent, mobilisé dans son Nord natal et toi en zone libre pour commencer ta carrière d'enseignante. Mais « Éros le charmant, l'irrésistible, l'imprévisible, t'avait frappée au cœur », comme tu le disais malicieusement. À 97 ans, au mariage de ton petit-fils Florent avec Anne, tu contais avec humour la suite de l'histoire :

« Mon mariage fut si exactement le contraire du vôtre qu'il en devient presque comique. Notre mariée d'aujourd'hui est bien jolie dans sa belle robe blanche. Moi, je n'avais de blanc que le petit col de ma robe marine du dimanche. Nous sommes ici plus de cent, nous étions huit, dont deux invités, ma famille réduite à cinq personnes, et celle du marié à néant : ses parents n'avaient même pas pu quitter Roubaix ; quant au marié, il se trouvait à deux mille kilomètres, dans son camp de prisonniers en Allemagne orientale. C'était un mariage de guerre, un mariage par procuration. À la mairie, j'avais à ma droite un fauteuil vite tandis que l'on me donnait lecture d'un document attestant que cinq mois plus tôt le lieutenant Henri Goube avait répondu OUI à la question posée par l'officier le plus haut gradé du camp (Oflag IV-D) d'Hoyerswerda, faisant légalement office de maire. Ainsi la célébration de notre mariage, commencée un jour d'octobre au fin fond de l'Allemagne, allait enfin pouvoir se terminer fin mars l'année suivante. À l'église, pas de fauteuil vide à côté de moi, mais l'un de mes beaux-frères qui, représentant le mari, me passa au doigt les deux alliances. À la maison, les invités mirent le couvert tandis que ma mère, dans sa cuisine, mettait une dernière main au bon petit repas qu'elle nous avait préparé.

« Drôle de mariage, n'est-ce pas ? Mais ce n'est pas tout !

« Vous supposez, naturellement, que la guerre était malheureusement venue interrompre nos fiançailles et peut-être déjà les préparatifs de mariage ? Pas du tout ! Lorsque, un an plus tard, la Libération me rendit mon mari, il y avait six ans que nous ne nous étions vus : nous nous étions quittés bons amis, sans plus ; nous ne pouvions plus nous voir mais pouvions encore écrire, et c'est ainsi que tout

ce qui est arrivé par la suite n'a pu se faire que par lettres ... mais quelles lettres ! celles que les Allemands octroyaient à leurs prisonniers, une petite feuille grise de 25 lignes au maximum, dépourvue d'enveloppe et soumise automatiquement à la censure. Ce n'étaient pas là évidemment les conditions idéales pour apprendre à mieux se connaître avant de songer à se lier pour la vie. Les personnes sensées pensaient avec raison qu'il était fort imprudent de conclure un tel mariage. Mais cette pensée ne nous a pas effleurés : nous nous étions fait confiance spontanément et totalement, persuadés, je ne sais comment, que nous étions faits l'un pour l'autre, ignorant superbement les risques qu'un tel pari pouvait nous faire courir. Je n'ose-rais conseiller à personne d'agir comme nous l'avons fait, et pourtant, ce pari, nous l'avons gagné ! Cette entière confiance, accordée apparemment un peu à la légère, a duré presque cinquante ans, sans une ride, jusqu'à ce que la mort nous sépare ! »

Jean Guitton (1920 l) était l'un des compagnons de captivité de papa. Il témoigne avec brio de cette aventure peu commune qu'il a vécue auprès du nouveau marié en Silésie. « La quatrième année de notre captivité, un de mes compagnons se maria. C'était le lundi de Pâques de l'an 1944. Il était fiancé depuis 1940. Il eut l'intuition que le mariage était une grâce qui lui permettrait de supporter, sublimer divinement, l'absence, pour elle et pour lui, en la changeant en une présence par la vertu du sacrement. Ce fut un singulier mariage. Dans une pauvre baraque et sans aucune présence féminine quelconque. On avait mis du côté de l'époux un siège symbolique. Au repas, presque inexistant, qui suivit, j'étais à droite de cette même place vide de l'épouse. Ce n'était pas douloureux, mais grave : une présence nous accompagnait. Et jamais je n'avais mieux compris que l'essence du mariage est dans le consentement. » (*Journal, Études et rencontres*, Paris, Plon, 1952-1955, p. 173).

C'était en fait un roc, spirituel et humaniste, mâtiné de foi et de culture classique, sur lequel papa et toi avez construit votre vie. Des choix de vie simples, à votre image, à la tête d'une tribu de sept enfants, et toujours soucieux et respectueux des autres, qu'ils soient universitaires, étudiants du « professeur Henri Goube¹ », gens modestes du voisinage ou de ce tout petit village d'Ardèche, Loubresse², où nous passions toutes nos vacances d'été. Les images de notre jeunesse reviennent pêle-mêle à notre mémoire d'adultes. Elles illustreront, mieux que tout discours, votre vie à deux jusqu'au décès de papa en 1993³, puis ce long chemin que tu as parcouru seule, jusqu'en 2018.

Comment ne pas évoquer la grande maison d'Orsay (Seine-et-Oise, puis Essonne) où nous vivions ? Elle était dominée par un ancien atelier de peintre où papa avait installé son bureau : rempli de livres et de copies à corriger, un endroit idéal pour jouer à cache-cache. C'était avant l'heure une vraie maison de quartier ! Tous les copains et copines des sept enfants s'égayaient à tous les étages, les uns reproduisaient à s'y méprendre le Tour de France cycliste avec des petits coureurs aux maillots scrupuleusement peints à la main aux couleurs des équipes – nationales – de l'époque, les

autres se passionnaient pour des parties de foot aux buts improvisés entre deux pieds de table ; les autres mimaient la vie des adultes aux champs, à l'école, en voiture, aux enterrements, ou à l'église... jusqu'à s'octroyer le pouvoir de faire des miracles ! Ta planche à repasser – t'en doutas-tu jamais ? – transportait « pour de vrai » des paralysés imaginaires jusqu'à Lourdes, et ils repartaient toujours guéris, prenant leurs jambes à leur cou ! Puis Noël arrivait, tout ce petit monde monopolisait la maison pour faire un spectacle avec scène, rideaux et même rampe d'éclairage tant qu'à faire... au risque de faire sauter les plombs ! Tout le voisinage y était joyeusement convié, nous avions carte blanche.

Au milieu de toute cette agitation d'enfants, tu trouvais avec philosophie refuge dans les livres et la réflexion : une parenthèse intellectuelle sûrement vivifiante pour faire face, avec pragmatisme, au quotidien d'une mère de famille nombreuse. Sans bruit tu participais pourtant activement à la réussite de nos projets festifs : combien de chansons de ta création avons-nous chantées à minuit tapante sous les fenêtres des Loubaressiens, pour souhaiter à chacun une bonne année – vœux personnalisés s'il vous plaît ! Combien de fêtes as-tu illuminées des traditions qui t'étaient chères : chaque année à Noël la pastorale des santons de Provence prenait vie dans la crèche, les treize desserts avec nougat blanc et noir étaient incontournables. Les Rameaux et Pâques venus, c'était au réveil le brin de buis au-dessus du lait avec des poissons en chocolat, puis les œufs, décorés un à un à la main par tes soins, cachés aux quatre coins du jardin ! Autant de traditions transmises qui ont fait rêver enfants, petits-enfants, et font encore rêver les arrière-petits-enfants...

Entre les piles de copies de ses khâgneux, la préparation de ses cours de haut vol à la Sorbonne, papa contribuait, toujours de bonne humeur, au bon fonctionnement de ce quotidien plein de vie, usant tour à tour de son autorité paternelle implacable ou de sa bienveillance pour dénouer les situations conflictuelles passagères. Il y avait aussi ces "sans-abri" qui sonnaient régulièrement à notre porte grelottant de froid : tu t'inquiétais pour eux, leur donnais à manger, leur apportais des couvertures, leur parlais, les soignais même. Il y avait encore toutes ces personnes proches ou non, âgées, en difficulté ou isolées ; tu leur rendais régulièrement visite pour rompre leur solitude, les écouter, les reconforter, toujours avec le mot juste, bienveillant, comme cela nous a souvent été rapporté. Enfin, l'été venu, les jurys de Capès ou d'agrégation terminés pour papa, c'étaient les vacances à Loubaresse : pour nous la liberté à l'état pur, sur un terrain de jeux sans limites. Pour toi, c'était le plaisir renouvelé chaque année de te ressourcer avec papa aux origines humbles et rudes de tes ancêtres paternels, « les Gleyze » ! Tu étais fière de ces montagnards qui peinaient tant, disais-tu, pour arracher leur subsistance à une terre ingrate mais gardaient, malgré la misère, une beauté digne. Vous aimiez randonner tous les deux de longues heures sur des sentiers à peine tracés entre bruyères et genêts.

Il y eut, bien sûr, comme dans toutes les familles, des hauts et des bas, et surtout des coups durs, très durs : les disparitions si brutales, si prématurées, de notre sœur Isabelle à 25 ans et de deux de tes petits-enfants dans leur plus jeune âge ; la disparition de papa aussi. Tu as su à chaque fois devant l'indicible répondre avec une dignité serine et apaisante pour ton entourage. Aussi, ta fidélité de cinquante ans à celui que tu as épousé si singulièrement est restée intacte, tu l'as soutenu avec courage jusqu'à la fin, malgré le grand âge venu pour toi aussi et la douleur des mots qu'il ne pouvait plus prononcer et partager comme avant. Tout cela te paraissait évident, normal et te conférait une autorité morale certaine, aussi discrète que ferme, parfois même impérieuse voire explosive quand s'affirmaient les besoins d'indépendance de ta nichée.

Ce chemin si long, tu l'as commencé en pleine guerre, déjà... en 1916, ce qui te valut trois prénoms : Marie, comme la mère de ton père ; France, pour la fierté patriotique de celui-ci, et Fernande, en souvenir d'un oncle déjà mort au front. Ton père, alors capitaine dans les tranchées de Verdun, pourrait ainsi choisir à son retour. En attendant on t'appela Mimi, surnom devenu le prénom usuel des intimes... sauf de ton père qui choisit Fernande ! Ta vie commença en Provence et vous y êtes vite retournés dès la retraite de papa en 1978 : le soleil et les couleurs du Midi te manquaient tant à Paris.

Tu nous contais souvent les souvenirs colorés de cette jeunesse passée auprès de ta mère et de tes sœurs à l'école normale de garçons d'Aix-en-Provence. Ton père la dirigeait, ta mère enseignait les mathématiques à l'école normale de filles. Elle était originaire des quartiers pauvres de Marseille et tous deux, par leur réussite scolaire, avaient sorti leur famille de la misère. Tu étais bonne élève : ce fut à 17 ans le grand départ pour la capitale, l'internat à La Bruyère pour préparer le concours de Sèvres : période studieuse couronnée par l'agrégation de lettres classiques en 1938. Agrégation en poche, te voici enseignante au lycée de jeunes filles d'Orange, puis à Montauban en zone libre : d'anciennes élèves qui t'avaient appréciée continuaient à t'écrire à un âge avancé. Une carrière professionnelle rapidement mise de côté après le retour de captivité de « ton prisonnier » enfin... en mai 1945 (il devint à la rentrée caïman à l'École, et passa à Louis-le-Grand en 1951), au profit d'une « carrière » bien remplie d'épouse et de mère de famille. Tu n'as jamais repris de poste, privilégiant la vie familiale et les actions de proximité d'« humanité sociale ».

Plus tard, tu te régaleras dans ton rôle de grand-mère, puis d'arrière-grand-mère. Adultes, ils parlent aujourd'hui de leur *gran-gran*, chapeau de paille sur la tête, paisiblement installée au soleil sur la terrasse de sa petite maison aixoise, entourée d'un grand jardin mi-sauvage aux mille recoins secrets. Tu seras toujours pour eux :

- Une grand-mère joueuse, quand à la dînette dans la cabane du jardin, on faisait à manger « pour de faux », toi tu mangeais les fleurs « pour de vrai » !

- Une grand-mère farceuse, quand prenant ta canne tu ébouriffais tes cheveux, enlevant ton dentier pour faire la sorcière...
- Une grand-mère imbattable au scrabble, aux chiffres et aux lettres, aux questions pour un champion : impossible de rivaliser !
- Une grand-mère cultivée, amie des mots, indispensable quand il fallait construire des plans de dissertation de français ou de philo, qui contait avec verve les souvenirs de famille.
- Une grand-mère attentionnée qui n'oubliait jamais un anniversaire, le calendrier de l'Avent, le fromage préféré de l'un, le miel de lavande ou les yaourts de l'autre, et tentait de suivre au mieux le chemin de chacun.
- Une grand-mère sensible qui appréciait les petites choses de la vie, laissait volontiers trotter son imagination devant la coquetterie d'une fleur, un arbre mort, un écureuil gourmand, une maison vieillotte aux volets clos : elles gardent en silence le souvenir des vies passées, disais-tu. Araignées, lézards verts et même petits scorpions prenaient allègrement refuge dans cet univers plein de poésie au grand dam des plus craintifs d'entre nous.
- Il n'aura manqué que quatorze jours pour qu'elle accomplisse cent deux ans. Ce grand âge est moins rare aujourd'hui qu'hier, mais ce qui l'est davantage, c'est l'étonnante santé et clarté d'esprit qu'elle a gardées jusqu'à ses tout derniers instants. Sa vue déclinante ne lui permettait plus d'écrire au fil de sa pensée, et c'est entièrement de tête que, centenaire, elle composait des textes à notre intention, récits humoristiques ou fables qu'elle savait par cœur. Elle s'arrangeait ensuite pour les transcrire, de façon suffisamment lisible malgré quelques chevauchements de mots ou de lignes, afin qu'on puisse les dactylographier... cela faisait parfois cinq pages !

Centenaire, elle récitait quasi impeccablement n'importe laquelle des 23 fables de La Fontaine qu'elle avait apprises sur le tard pour se divertir autant que pour entretenir sa mémoire. Elle ne pouvait plus lire que deux mots, voire trois, à la fois, démesurément grossis par sa loupe électronique branchée sur l'écran de la télévision ! Mais sa diction n'avait pas vieilli le moins du monde et quand elle trébuchait sur un mot, elle le remplaçait instinctivement par un autre, évidemment un synonyme comportant le même nombre de pieds.

Espiègle et l'esprit critique en alerte, elle aimait, avec la complicité de l'une ou de l'autre, s'amuser, intriguer aussi : dans le cas des *Deux pigeons* de La Fontaine qui « s'aimaient d'amour tendre », était-ce de l'amour ou de l'amitié ? Il fallait *omnibus rebus confectis* mener l'enquête... jusqu'à parfois des fous rires mémorables !

Elle pouvait aussi, quand on était curieux d'en mieux connaître la nature, parler avec lucidité et profondeur de la foi chrétienne qu'elle avait partagée avec papa. Ses

interrogations se faisaient plus pressantes à l'approche de l'inévitable échéance. Sa foi était discrète mais bien présente dans leur façon d'être au quotidien, elle s'attachait plus à une vie tournée vers le partage qui la sous-tend qu'aux textes ou rites religieux vécus comme une construction humaine vouée à évoluer avec la connaissance. Elle admettait parfaitement l'athéisme, qu'elle pensait même plus compréhensible que la foi, mais attendait, en retour, que l'on comprenne que face à l'insondable mystère de la vie, sa foi n'était en rien moins fondée ou plus crédule. Elle disait se représenter sa fin de vie comme un chemin montant vers une sorte de col où un passage plus difficile était à franchir avant de déboucher – peut-être ou peut-être pas – sur un magnifique paysage. Quelque dix ans auparavant, elle avait écrit un joli texte à notre intention, véritable testament spirituel, dans lequel elle nous disait : « Mes enfants, ne soyez pas tristes, je vais retrouver celui que j'ai rencontré à 15 ans. »

Au soir du 28 janvier 2018, nous étions deux auprès d'elle dans sa petite maison aux alentours d'Aix et elle nous a dit : « Mes enfants, je vous préviens, c'est la fin. » Sans doute ses forces déclinaient-elles, mais la journée avait été plutôt bonne et la voix était ferme comme d'habitude ; nous ne l'avons pas prise au sérieux. Le lendemain matin, au réveil, nous l'avons trouvée au bord du lit, très droite, comme faisant face, comme si elle savait que le moment était venu et tenait à être à la hauteur. Moins d'une heure après, le pas était franchi !

Anne GAYRAUD née GOUBE, et les plumes familiales associées

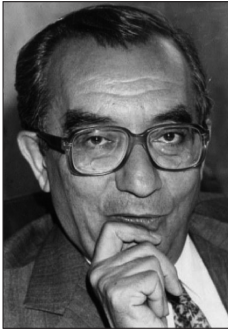
Notes

1. Henri Goube enseignait simultanément, dans les années 1960, aux khâgneux de Louis-le-Grand pour le grec et le latin (version et thèmes), boulevard Jourdan pour le thème grec des agrégations de lettres et de grammaire, et en Sorbonne, dans des amphithéâtres bondés, pour le redoutable certificat de grammaire et philologie exigé à la licence ès-lettres, ainsi qu'au collège Sévigné pour préparer les agrégations classiques.
2. Ne pas confondre avec le village cantalien, voisin du viaduc de Garabit. Perché sur un rocher basaltique sur les contreforts des Cévennes, à 1200 mètres d'altitude, ce village est administré par Julien Goube, l'un des signataires de cette notice.
3. Se reporter à la notice signée de son camarade Robert Ricatte dans l'Annuaire 1994, p. 478-480.

MOUSSA (Pierre Louis), né le 5 mars 1922 à Lyon (Rhône), décédé le 30 juin 2019 à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Promotion de 1940 I.

Notre camarade était toujours resté fidèle à l'École : la petite histoire rapporte que c'est lui qui suggéra, après un Pot du soir, au conscrit Alain Peyrefitte (1945 I) qui constatait l'indigence des cérémonies du cent-cinquantième de l'École, retardé par les événements, d'écrire un ouvrage sur le sujet : « Il ne tient qu'à toi de combler cette lacune », lui

lança-t-il : et ce fut le premier Rue d'Ulm, imprimé dès l'été chez un éditeur confidentiel, Jean Vigneau. Retracer la carrière protéiforme de Pierre Moussa est aisé, notamment grâce à sa propre autobiographie, La Roue de la Fortune (Fayard, 1989), dont les quinze chapitres permettent de le suivre dans des situations parfois risquées mais toujours éminentes, où il n'oublia jamais ni l'École ni sa culture classique. D'autres ouvrages suivirent, tout aussi novateurs et stimulants.



Il dut son patronyme à un étudiant égyptien venu à Lyon compléter ses études de droit et qui repartit au Caire avec le titre de docteur quelques mois après sa naissance. Il fut donc élevé par sa mère, sage-femme comme sa grand-mère, originaire du Charolais (son grand-père était boulanger). Sa jeunesse se passa ainsi entre Charolles, Lyon et Annecy pour l'été. Son père était ou n'était que « le grand ami qui débarquait chaque été, les bras chargés de cadeaux, repartait après deux ou trois repas et ne se manifestait plus jusqu'à l'année suivante ». Il souffrait d'un triple complexe : son nom était à consonance étrangère sinon étrange, ses parents n'étaient pas mariés et sa mère travaillait ; trois états inconcevables dans la très catholique école Ozanam, où il entra à 5 ans. Heureusement le retour d'Algérie de son oncle maternel, avec ses deux enfants, mit un peu de gaieté dans la famille : car la grand-mère était passionnée de sciences occultes et écrivait, à compte d'auteur, un livre sur l'hermétisme.

Il savait que Lyon était le cœur de la création, le centre du monde ; il parlait lyonnais, au point qu'arrivé à Ulm, il mit six mois à se faire comprendre de ses camarades : à chaque phrase un mot était du vocabulaire des gones, et il dut s'accoutumer au français du Nord. Il poursuivit ses études au lycée Ampère, mais dès l'âge de 8 ans, un livre, *L'Odyssée racontée aux enfants*, l'avait marqué : le personnage d'Ulysse le fascina toute sa vie. Enfant travailleur, il se voyait professeur, puis proviseur, recteur et, pourquoi pas ?, se rêvait finissant directeur au ministère.

L'entrée au lycée du Parc, en hypokhâgne, lesté de deux accessits au Concours général et d'une mention Très bien au baccalauréat, fut pour lui une révélation : Victor-Henri Debidour (1929 l), Jean Lacroix et, en histoire, Jean Hours l'attendaient... L'année suivante ce fut le repli à Clermont, avec Jean Guéhenno (1911 l) « fascinant, humaniste laïc »¹, Michel Alexandre « qui semblait penser devant nous » et le voisinage de Jean Guitton (1920 l). L'écrit commença le 28 mai... et le 18 juin, replié à La Louvesc, il entendit l'appel de Londres ; au terme de cet été de tristes vacances, une nouvelle inattendue voire saugrenue arriva du rectorat : les copies n'avaient pas été perdues dans la débâcle, et Moussa était admissible. C'est le jury qui vint à lui, franchissant la sinistre ligne à Chagny, et le déclara

admis. *Normalianus sum*, écrivait-il. Il devint, dès qu'il désapprit le parler lyonnais, comme l'incarnation du *bataliseur* ; lui-même désigne d'ailleurs l'École comme « la plus bavarde et la plus chaleureuse des pensions de famille ». Il partageait la thurne de Jean Leclant, Pierre Lévêque et René Marill (Albérès). Il s'illustrait par d'interminables parties de bridge avec la promotion suivante (Frédéric Deloffre, Claude Digeon, René Peyrefitte, Jean-Pierre Richard...) et quand il fallait placer les cartes du bal, il rencontrait René Brouillet (1930 l) au ministère de l'Industrie. Il faut l'entendre raconter son arrivée à Lyon pour les vacances de l'été 1942 : l'unique train de jour avait été tellement retardé par les formalités du franchissement de la ligne qu'il arriva après le couvre-feu². Il montra ses papiers avec l'adresse : 45 rue d'Ulm. Un des agents de la patrouille interpella son collègue : « Tu te rends compte, ils ont donné des noms allemands aux rues de Paris ! » Mais un obstacle imprévu avait été dressé par les décrets d'octobre 1940 : la fonction publique était fermée aux enfants d'étrangers. Un décret *ad hominem* signé Abel Bonnard le 12 juillet 1942 le tira d'affaire et il put se présenter à l'agrégation : quinze places, déjà vingt-cinq normaliens en Lettres classiques. Mais avec trois camarades il prépara le concours avec une méthode implacable, qu'il assimila à un rouleau compresseur. Tous les quatre réussirent, cet été 1943 : il choisit Saint-Étienne plutôt que Tournon, à la surprise du jury, mais le Service du travail obligatoire le guettait. Un voile opportun sur un poumon l'expédia à Saint-Symphorien sur Coise. Il se retrouva à La Louvesc pour un préceptorat ; guéri par l'air ardéchois, il retourna rue d'Ulm à l'automne 1945. Il fut alors logé en chambre individuelle (son voisin était Louis Althusser, d'une promotion son aîné). Il y prépara l'Inspection des finances, tout en faisant tourner les tables (atavisme familial ?) en compagnie de « véritables » médiums, futures gloires de l'Université ; lui se situait au niveau moyen, médiocrement chargé de fluide... Un jour, l'esprit de Victor Hugo se fendit d'un alexandrin... que l'on crut inédit : c'était une variante des *Contemplations*, les « *avalanches d'or au soir du firmament* », et le recueil avait été au programme d'agrégation l'année précédente. Quand le démon Astaroth leur proposa un contact avec ni plus ni moins que Satan, les choses se gâtèrent, et l'irruption affolée de Jean Baillou (1924 l) au sommet de l'escalier du « Palais », alerté par des bruits étranges (et dont Pontus de Tyard ne l'avait guère instruit), mit un terme à l'intrusion des esprits³. Cela n'empêcha pas la bande d'aller à Châteauneuf-de-Galaure (dans la Drôme) voir la spirite Marthe Robin, si fameuse (à l'époque).

Reçu à l'Inspection des finances, il étonna par ses capacités de travail : 80 heures par semaine. Il se distingua aussi par une enquête sur le bureau de tabac d'Accous dans les Basses-Pyrénées... C'est à lui que l'on doit les nouvelles plaques minéralogiques en 1949⁴. C'était, selon son expression, « entrer au siècle ». Il fut familier des cabinets de Robert Buron, à l'Économie, puis à la France d'Outre-Mer. Là,

c'était 100 heures de présence la semaine. Un voyage aux États-Unis le fascina et il n'eut plus qu'un but : profiter de la reconstruction d'après-guerre pour faire entrer la France dans l'ère moderne. Le cabinet Mendès-France tombé en 1954, il passa alors à la Direction du plan où il fut chargé de l'Outre-Mer, puis, quatre années après, à la Direction des transports aériens. Cette expérience lui inspira deux livres, *Les Chances économiques de la Communauté franco-africaine* et *Les Nations prolétaires*, qui l'imposèrent comme un profond connaisseur de l'économie de la planète.

Entre-temps il avait épousé en 1957 Annie Trousseau, la sœur de Roger (1940 l comme lui ; prématurément décédé, à la tête des Chargeurs réunis). Elle était la collaboratrice d'Alexandre Kojève, à la fois directeur des Relations économiques extérieures et traducteur de Hegel. C'est dans leur appartement, quai d'Orsay, qu'un dîner réunissait, fin mai 1958, les Buron et les Pompidou ; à l'heure du café, alors que Georges (1931 l) venait de manifester son incrédulité quant à un retour possible du général de Gaulle aux affaires, le téléphone sonna, annonçant que le président Coty faisait appel à l'homme de Colombey ; les Pompidou achevèrent le repas et Buron (alors maire de Laval et membre du MRP) n'eut que trois immeubles à longer pour se retrouver avec ses collègues au Palais-Bourbon, où il accepta la proposition d'un ministère ; sur son exemple, le ralliement de la droite au Général fut acquis. Buron raconte ainsi qu'il a dû sa carrière sous la Cinquième à un dîner chez Moussa.

Moussa enseigna à partir de 1959 à l'Institut d'études politiques de Paris. Il fut ensuite successivement directeur du département Afrique à la Banque mondiale et, après 1965, conseiller, puis président (1969), de la Fédération des sociétés d'assurances ; cette année-là il entra au directoire de la Banque de Paris et des Pays-Bas, qu'il présida jusqu'en 1981. Il siégeait aussi au conseil d'administration de la Librairie Hachette (fondée par un normalien de 1819, renvoyé avant d'être cube) et de la Compagnie luxembourgeoise du téléphone. En 1980, il présidait la commission des Finances du Conseil national du patronat français et en 1981 le Conseil national du crédit.

L'élection présidentielle de mai 1981 mit un terme à toutes ces activités. « Toutes les hyènes financières devaient être abattues, purement et simplement, se souvient-il, en coupant, comme Hercule pour [l'hydre de] Lerne, toutes les têtes à la fois. » Il repartit donc de rien, mais il avait la certitude d'être protégé par l'égide de la déesse Athéna (dont le locataire de l'Élysée revendiquait pourtant lui aussi le patronage). En son honneur, il baptisa *Pallas* la société financière qu'il mit sur pied en août 1983, après avoir démissionné avec fracas de Paribas : il avait osé s'opposer à la nationalisation de sa filiale helvète et encouru les foudres de Thémis. Pallas incarnait la paix, la prospérité, mais aussi le courage dans la guerre. Et il se rappelait la déesse tutélaire protégeant Ulysse ; il ne pouvait pas ne pas se souvenir qu'elle trichait outrageusement, comme dans la course à pied des Jeux en l'honneur de Patrocle, pour assurer

son succès. Elle lui attira comme premiers clients le Club Méditerranée de Trigano et Kaufman & Broad... Dès lors, voyageur autant qu'aventurier, il parcourt le globe pour ses affaires, mais aussi avec Annie (il faut l'imaginer au Japon dans cette auberge sur l'île d'Hokkaïdo qui n'avait jamais entendu parler de chauffage).

Il est alors, et restera pour longtemps, « une star de la finance », comme le qualifient François Dufay (1983 l) et Pierre-Bertrand Dufort (1985 l), dans le chapitre « La revanche des littéraires » de leur ouvrage *Les Normaliens* paru l'année suivant le bicentenaire. Il y apparaît dès que sont évoqués « Les normaliens dans l'entreprise », avec ses chemises rayées, ses complets gris du meilleur tailleur d'outre-Manche, puisque c'est de la City londonienne qu'il dirige alors son groupe. Il est dès lors LA référence pour les normaliens tentés par la banque et la finance. Patrick Ponsolle (1965 l), alors président d'Eurotunnel, est le meilleur exemple de normalien parti dans son sillage à l'assaut de la finance⁵. C'est avec Moussa qu'Alain Etchegoyen (1971 l) commence la série d'entretiens du *Capital-Lettres* (François Bourin, 1990), un « livre initiatique pour le normalien sur le chemin de l'entreprise » ; participent ensuite au dialogue Patrick Ponsolle et Yves Cannac (1955 l).

Une autre preuve de cette reconnaissance est fournie par Alain Peyrefitte qui, dans l'édition du bicentenaire de *Rue d'Ulm* (Fayard, 1994), l'avait sollicité pour une étude quasi prosopographique sur « Les Normaliens financiers » : il en a recensé alors plus de cent, dont 29 à l'Inspection des finances et 17 à la Cour des comptes. Il évoque ses précurseurs⁶, Émile Haguénin (1891 l) à la BNCI, Louis Renaudin (1931 l) à la Société générale, Dominique Leca (1926 l), dont les déboires en 1940 lui rappellent le sort qui a été le sien quarante ans plus tard, Georges Pompidou et Guillaume Guindeguy (1927 l).

Cette même année 1994, il publiait, toujours chez Fayard, *Caliban naufragé*, un essai sur les relations Nord-Sud à la fin du xx^e siècle, nourri de son expérience sur le développement de l'Afrique subsaharienne. Son expérience internationale autant que son ascendance personnelle lui a permis d'écrire un remarquable essai historique, *Les 25 empires du désert : une histoire du Proche et du Moyen-Orient* (Saint-Simon, 2011), en vingt-six chapitres qui partent des sept inventions majeures de la Mésopotamie et du déluge (que sa chère Histoire sainte plaçait avec une touchante précision en – 3308 !) pour retracer toute l'histoire des luttes entre Orient et Occident, évoquer les puissances hellénistiques, romaines, et conclure par les conflits du xx^e siècle et du précédent entre les 24 états de ce Moyen-Orient à cheval sur trois continents.

Comment ne pas terminer ces lignes en rappelant le théorème qu'il énonçait, dès 1946, pour la première édition de *Rue d'Ulm*, dans une contribution intitulée « Conseil aux conscrits littéraires » ? Il se formule en deux principes et fonde la balistique universitaire à la suite d'Einstein :

1) Plus loin vous irez chercher dans l'espace et dans le temps l'objet de vos travaux, plus grande sera la vitesse à laquelle vous déboucherez dans le monde contemporain.

2) Puisque le produit de la masse et de l'accélération est constant, l'accélération varie en raison inverse de la masse. Donc la vitesse de déplacement sera accrue dans l'exacte mesure où l'objet que vous véhiculerez sera plus menu. Arrivez à trouver, plus de dix siècles avant notre ère, un évènement qui n'ait aucune importance, vraiment aucune importance. Cernez-le, saisissez-le dans la splendeur impolluée de son insignifiance. Alors, vous sauterez l'enseignement secondaire, vous sauterez l'enseignement supérieur. Attention, seulement, emportés par votre élan, de ne point sauter l'Institut, sous peine de tomber dans le néant, institution suprême qui les couronne toutes, qui les domine et les justifie souverainement.

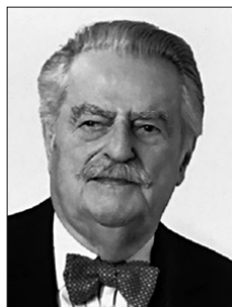
Beau sujet de thème, belle illustration de l'« esprit normalien », assurément...

Patrice CAUDERLIER (1965 I)

Notes

1. C'est Jean Guéhenno qui décela en lui l'étoffe d'un grand écrivain. Au soir de sa vie, Moussa convoque « le professeur, l'acteur, le philosophe qu'il n'a pas été » (dans le chapitre « Pallas » de *La Roue de la Fortune*, p. 323), pour se juger au moment qu'il croyait final d'une vie qualifiée de distrayante et « modestement, raisonnablement utile, comme il convient » dans une démarche rappelant Montaigne.
2. Il devait arriver à 16 h 05 en gare de Perrache... et tout déplacement était interdit après 20 heures sauf exception.
3. Les véhicules automobiles furent immatriculés à compter d'avril 1950 avec entre un et quatre chiffres, une puis deux lettres et enfin le code du département ; auparavant un système d'un arbitraire quasi byzantin désignait les départements avec des lettres : les Basses-Alpes par AS, la Lozère par JZ, le Rhône de PF à PK et la Seine de RB à RT, ces lettres étant encadrées de deux à quatre chiffres.
4. Il revient, avec davantage de précisions et tout autant d'humour, sur les six à douze participants à ces séances de spiritisme, qui durèrent de novembre 1945 au printemps suivant, dans *Notre aventure humaine* (Grasset, 2005), p. 155 *sq.* Il nous apprend que le père de son parrain était sourcier dans le Jura. On peut lire les mots suivants à ce sujet : « vieilles et risibles sottises, psycho-chimères » ou encore : « litanies et mantras pour le vide ». C'est dans cet ouvrage qu'il s'étend sur la personnalité de son père, issu d'un village du delta du Nil (Bahada), mi-arabe mi-copte, pour se reconnaître finalement « peut-être plus arien qu'aryen ». Il y invente ce néologisme, pour désigner l'homme de notre siècle : *homo supersapiens supersapiens*.
5. Voir la notice consacrée à P. Ponsolle dans *L'Archicube*, n° 29 *bis*, p. 200.
6. Il les évoque certes, mais, pour les trois premiers, il n'a pas donné suite à cette évocation par une Notice.

ÉTIENNE (Robert), né le 18 janvier 1921 à Mérignac (Gironde), décédé le 4 janvier 2009 à Bordeaux. – Promotion de 1942 I.



Par un début d'après-midi de l'automne 1984, j'attends avec anxiété de rencontrer Robert Étienne, avec lequel Charles Piétri (1952 I) a arrangé un rendez-vous qui va changer ma vie de chercheur et d'enseignant. Le lieu est peu bucolique : devant les casiers des membres au Palais Farnèse, dont il avait lui-même été membre de 1947 à 1949. Qui sera vraiment, sorti de l'écrit, l'homme que j'attends et dont je ne connais que les livres et articles ? C'est avant tout l'auteur de *La Vie quotidienne à Pompéi* que j'ai alors en tête... Un ouvrage qui ouvrait à toute la complexité du champ historique de l'Antiquité, mené par la plume alerte de son auteur. À l'heure convenue, pas une minute de plus, pas une minute de moins, arrive Robert Étienne. À l'élégance de la ponctualité s'ajoute celle du costume, avec laquelle il ne transigeait jamais. Il se plaisait à l'occasion à évoquer certain costume de soie grège de la Nouvelle-Orléans associé à un épisode de sa vie. Je note immédiatement ce que je devais apprendre à reconnaître comme deux signes distinctifs chez lui : la moustache d'un autre temps et le nœud papillon. L'élégance n'est pas seulement celle de l'habit. Elle est aussi celle du geste et de la posture. Robert Étienne est debout devant moi, dans ce mélange de rigidité et de souplesse posturale qui est à elle seule la marque d'une éducation, à l'image de la façon dont il pratiquait la baise-main, avec une élégance du geste simplement naturelle. Le visage est fermé. Il me dévisage, de haut en bas, puis de bas en haut. Je n'en mène pas large. Le même visage soudain s'illumine d'un sourire, heureux du bon coup qu'il vient de me faire, une poignée de mains ferme l'accompagne, et avec un sourire encore plus marqué, Robert Étienne me dit « vous faites l'affaire ! », tout en esquissant simplement un clin d'œil ; l'ensemble du buste s'incline de façon presque imperceptible et, d'un geste vif, l'homme retourne à ses affaires... Et de me laisser là à mes questions : qu'allait-il réellement faire ? C'était mal le connaître. Il venait de révéler plusieurs traits marquants de l'homme qu'il fut. L'artiste comédien sans lequel sa figure eût été bien terne, et qui prenait un plaisir à ces instants de spectacle. Nous eûmes l'occasion d'en partager plus d'un. L'homme de préparation ensuite... Tout était déjà préparé, instruit, décidé. L'homme de parole enfin. Un homme d'honneur. Le propre du rejeton d'une institutrice de la III^e République et d'un militaire de carrière, double ascendance dont il tirait une certaine fierté.

Telle fut ma première rencontre avec Robert Étienne. Le parcours qui devait me conduire à Bordeaux ne fut pas le fleuve tranquille qu'il avait imaginé. Il déploya

des trésors d'ingéniosité et mit en œuvre ces jeux de chaises musicales dont il avait le secret pour rendre possible l'impossible. C'est ainsi que j'appris en allant prendre mon service au lycée Maurice Genevoix que j'avais déposé (à mon insu) un dossier de demande de délégation à l'université de Bordeaux III et que ma demande avait été acceptée à effet du 1^{er} octobre... Certains parmi les hommes ont une certaine aptitude à créer des problèmes. Robert Étienne avait, à l'égal d'un sorcier, l'art de trouver des solutions.

Sept ans à l'université de Bordeaux m'ont permis de découvrir mieux l'homme avec qui je fus lié d'une profonde affection. La figure de Robert Étienne dont le buste accueille aujourd'hui qui pénètre dans la Maison de l'archéologie est là pour nous rappeler que la figure de Robert Étienne est indissociable de Bordeaux et de son université. Né à Mérignac, par les hasards de la vie d'une famille de fonctionnaires, il y passa l'essentiel d'une vie qui se confond largement avec celle de l'université de Bordeaux, sous ses divers noms. Il y fut assistant d'histoire dès son retour de l'École de Rome, en 1949, avant d'y occuper la chaire d'histoire romaine de 1961 jusqu'à son éméritat, en 1988.

À l'instar d'un maître, Robert Étienne m'offrit le plus beau des cadeaux, en forme d'héritage : la formation intime que les anciens maîtres offraient à l'apprenti pour faire de lui un compagnon avant de le lancer sur les voies de son tour de France. Il m'a ainsi permis, à défaut d'égaler le maître, d'apprécier l'*ars* qui était la sienne. Robert Étienne m'a d'abord appris le métier d'historien et sa rigueur méthodologique. L'ancien élève de Jérôme Carcopino (1901 l), celui à qui le maître avait choisi de léguer sa toge excellait dans la maîtrise de toutes les sciences, alors qualifiées d'« auxiliaires » de l'histoire. Agrégé d'histoire en 1946, docteur ès-lettres en 1958, il avait consacré sa thèse au culte impérial dans la péninsule ibérique, posant d'emblée trois jalons de son identité scientifique : épigraphie, archéologie, péninsule ibérique. Appartenant à une génération qui n'avait pas encore succombé au divorce tragique de l'archéologie et de l'histoire, vivant sa maturité scientifique dans le tourbillon intellectuel des Trente glorieuses, il sut résister à la facilité des interprétations toutes faites proposées par les idéologies ambiantes. Il n'en surfa pas moins avec l'agilité intellectuelle, la rigueur méthodique et la capacité d'organisation collective qu'on lui connaissait sur le renouveau des thématiques et des méthodes. Il fut ainsi l'un des porteurs de l'histoire économique, non pour en écrire les grandes théories, mais pour en reconstituer minutieusement les traces et leur impact sur la vie des personnes et des groupes.

Arriver à Bordeaux fut pour moi l'occasion de pénétrer dans le Saint des Saints, la petite merveille qu'il avait créée pour le chercheur en sciences de l'Antiquité : le Centre Pierre Paris (1879 l), un centre de recherche niché non à côté, mais bien au cœur d'une bibliothèque. Un monde à part : « le 5^e étage », sur lequel il régnait

en maître, et où il avait su réunir celles et ceux que les tendances suicidaires de l'académisme tendaient (et persistent, hélas) à séparer : littéraires, historiens, archéologues... Autant d'alvéoles thématiques, dont l'organisation trahissait le souvenir de la rue d'Ulm où il avait été admis en 1942 et du Farnèse, que de bureaux de chercheurs associés à l'alvéole la plus proche de leur thème. Aucun espace clos dans cet univers : des chercheurs ouverts aux autres chercheurs, qu'ils fussent en herbe, confirmés, à maturité ou au crépuscule de leur vie. Cette marguerite scientifique, aujourd'hui pérennisée dans la forme architecturale de la bibliothèque d'Ausonius, était une pépinière de projets permanente. Une autre leçon.

J'ai vu Robert Étienne opérer avec un mélange d'autorité et de doigté les missions de direction auxquelles j'ignorais alors que je consacrerai vingt-cinq ans de ma vie. Que de leçons, là encore ! La première, qui n'est pas donnée à tous dans le petit monde de l'Université, est d'avoir su initier des projets jusqu'à la fin de son mandat, de façon à maintenir la structure collective à la pointe des évolutions, et dans la mesure du possible en avance par rapport à elles, et d'avoir su organiser sa succession, non pour installer une marionnette aux ordres, mais pour choisir celui qui serait capable d'assurer la plénitude d'une succession durable, fût-ce au prix de son retrait personnel. Ce n'était là que la conclusion d'années de conduite des destinées du Centre Pierre Paris, en passe de devenir l'Institut Ausonius et de donner naissance à la Maison de l'archéologie. L'exercice demandait un certain doigté. Le petit monde du 5^e étage n'avait en effet rien d'irénique. C'était un mélange instable à grand pouvoir détonnant. Robert Étienne excellait dans l'art de le déminer. L'un des outils de la trousse du démineur était de faire en sorte que tous les flux s'écoulassent et que nul ne pût se sentir lésé. Le ciment de ce mélange instable était la convivialité de table qu'il avait instaurée. Le centre se retrouvait deux fois par mois autour d'une des tables dont Bordeaux et Robert Étienne (dit affectueusement « Stefano » hors micro) avaient le secret. Autour de cette table, qui n'était pas ronde, s'estompaient les conflits, se reconstruisaient les liens, s'échangeaient les idées, s'échafaudaient les projets...

Car Robert Étienne n'était pas seulement un chercheur et un administrateur de premier ordre. C'était un homme de chair et d'émotion, grand amateur des charmes et plaisirs de la vie, au premier rang desquels figuraient ceux de la table et de la bouche. Sa cave en particulier recelait autant de trésors que son goût affûté et un réseau étendu de producteurs de premier ordre (parmi lesquels un certain nombre d'anciens étudiants) lui avaient permis de découvrir et de conserver pour les partager au moment opportun avec ceux qu'il avait choisis pour cela. Sa table, à laquelle son épouse Renée ménageait sans réserve un accueil ouvert et bienveillant, méritait assurément un détour. Il ne dédaignait pas pour autant les découvertes culinaires et prenait le risque d'honorer des invitations à d'autres

tables, toujours curieux de saveurs nouvelles et attaché à la chaleur qui s'attache à de telles convivialités.

Que dire du feu d'artifice de la réception à laquelle il invita ses amis à l'occasion de la remise de son épée d'Académicien, à la suite de son élection à l'Académie des inscriptions et belles lettres le 18 juin 1999. C'est naturellement à Bordeaux, au Grand Théâtre, que fut célébré l'évènement. Et quelle célébration ! Ce camp du drap d'or où se mêlaient à profusion les mets et les vins les plus raffinés exprimait mieux que bien des discours le goût des bonnes choses, la générosité et l'amour de la démesure et de la théâtralité qui faisaient tout le sel de Robert Étienne. Il était une figure qui marquait à jamais, que l'on aimait ou que l'on détestait, que l'on jalousait souvent, mais qui jamais ne laissait indifférent, un homme qui n'hésitait pas à bousculer les limites établies par l'habitude, ou par la paresse, ce qui est l'une des définitions d'un homme libre, un être si naturellement imprégné des règles du savoir-vivre qu'il savait aussi quand et comment les enfreindre à dessein. Un grand seigneur assurément, mais jamais méchant homme.

Évoquer le souvenir de Robert Étienne, c'est aussi évoquer celui d'une voix aux mille timbres : la voix fluide et charmeuse, capable d'élan et d'enthousiasmes rhétoriques, de l'enseignant au pupitre, une voix que parfois étranglait un sanglot d'émotion sous un œil humide où pointait l'esquisse d'une larme à l'évocation d'un cher disparu ; une voix capable de monter très haut dans le registre des aigus face à la surprise et à l'indignation, voix de stentor tout entière dans les graves, signe d'un émerveillement profond à la découverte inattendue d'une saveur qui avait su ravir son palais. Autant d'expressions d'une personnalité aussi complexe que riche en couleurs.

Lors de notre dernière rencontre, sous la coupole de l'Institut, comme je venais de lui annoncer mon recrutement à l'Institut universitaire de France en qualité de membre senior, il me fit avec un immense sourire : « quel beau coup de mafieux ! », sensible au compliment, je lui répondis : « j'ai été, avec vous monsieur Étienne, à bonne école ! » Il s'ensuivit un autre sourire, puis une chaleureuse accolade. J'ignorais que nous ne nous reverrions plus. Parvenu à mon tour au crépuscule de ma vie, il me reste à écrire les mots si simples que je ne lui ai pas dits de son vivant : « merci, pour tout, monsieur Étienne ! » et d'y ajouter ceux-ci : « Pardon d'avoir tant tardé à dédier ces lignes à votre mémoire : c'est dire si les écrire a été un exercice douloureux. La *pietas*, qui vous était si familière, était à ce prix. »

Pascal ARNAUD (1978 l)

FAUGAUTIER (Adrien), né le 18 février 1924 à Oran (Algérie), décédé le 29 février 2016 à Paris. – Promotion de 1944 I.



Dans l'un de ses rares moments de confiance, Adrien Faugautier m'a dit que, de toutes ses années de professorat, c'était de celles qu'il avait passées à Lille qu'il se rappelait le plus volontiers. Des témoignages réunis ici, les uns ont été écrits au moment de sa disparition, d'autres cinq ans plus tard : tous disent combien ses élèves d'hypokhâgne et de khâgne au lycée Faidherbe ont été marqués par son enseignement et quel vif souvenir ils gardent de lui, chacun de son côté. Il a été pour nous tous un extraordinaire éveillé. Il a su nous transmettre, en même temps qu'un art de lire qui alliait rigueur et ferveur, l'attachement qu'il portait aux valeurs les plus hautes, et quand il disait d'une œuvre qu'elle était « profondément humaine », nous sentions de quel poids l'expression, qui pourrait paraître galvaudée, était chargée pour lui.

De ces quelques années sont demeurés des liens très forts, notamment avec Jacques Lemaire (1961 I), qui nous a quittés lui aussi, à la fin de 2020, et dont la notice va suivre. Jusqu'à ses dernières années, Adrien Faugautier revoyait volontiers ses khâgneux de Lille. Il m'écrivait en 2000 : « J'ai eu grand plaisir à reprendre le fil de nos échanges et à voir combien les textes majeurs que nous avons ensemble interrogés et admirés restent durablement nos repères et nos relais. » C'était un grand privilège que de l'avoir eu autrefois pour maître ; c'en était un encore que d'être convié à ces échanges que sa distinction, sa délicatesse, sa bienveillance rendaient si précieux.

Bernard CROQUETTE (1962 I)

* *
*

Les témoignages des anciens élèves d'Adrien Faugautier sont précédés d'un texte que Alain Attali avait fourni au secrétariat de l'a-Ulm avant sa mort.

Il n'est pas sûr qu'un tel hommage lui eût convenu : sa personnalité réservée, sa vie discrète et sa carrière professionnelle sans ostentation présentaient quelques ressemblances avec celles d'un Louis Poirier-Julien Gracq (1930 I), par exemple. Mais était-il imaginable de laisser sans mot dire nous quitter un collègue de sa qualité, qui inspirait à tous respect, estime et admiration ?

Il passa son enfance et sa jeunesse à Oran où il fit ses études. L'année de sa naissance eut pour lui deux conséquences singulières. La promotion 1944 n'entra à l'École que le 1^{er} janvier 1945. Et, sans doute parce qu'il appartenait à la classe 44

et était sursitaire, il effectua son service – au 411^e régiment de l’armée d’Afrique – pendant le seul mois d’août 1952. En effet, les jeunes conscrits nés en 1924 avaient été incorporés sous une forme particulière, parce que l’armée française, l’année de la Libération, n’était pas encore reconstituée : ils avaient été soumis deux jours par semaine pendant plusieurs mois à divers exercices militaires, puis avaient été renvoyé dans leurs foyers avec la mention : « est considéré comme ayant satisfait à ses obligations militaires ».

La carrière professionnelle d’Adrien Faugautier est exemplaire. Reçu en 1948 à l’agrégation des Lettres, il commence aussitôt à enseigner au lycée Lamoricière d’Oran, où on lui confie d’emblée une division de première. Ses qualités intellectuelles et pédagogiques lui valent d’être nommé dès 1952 en hypokhâgne, d’abord à Alger au lycée Bugeaud (1952-1957), ensuite à Lille, au lycée Faidherbe (1957-1964), enfin à Paris, au lycée Paul-Valéry (1964-1966) puis au lycée Henri-IV (1966-1972). À Alger et à Lille, il dispensait en même temps des cours complémentaires à la faculté des Lettres. En 1972 il accède, à Henri-IV, à la chaire supérieure de khâgne.

En 1976, il choisit une voie nouvelle en devenant inspecteur pédagogique régional de l’académie de Rouen. Deux ans plus tard, il rejoint le groupe des lettres à l’Inspection générale de l’instruction publique (comme on disait à l’époque). Il met un terme, le 6 septembre 1984, à quarante années d’activités professionnelles. Très attaché à l’Éducation nationale, il est resté depuis un fidèle adhérent de notre association¹.

Remarquable professeur de lettres classiques, Adrien Faugautier avait peut-être une petite préférence pour le français où il excellait. Rigoureux et exigeant, il avait la parole aisée, mais mesurée et sans grands éclats de voix, et il manifestait une exceptionnelle finesse. Aussi a-t-il laissé un souvenir inoubliable à ses élèves, qui parlaient toujours de lui avec beaucoup d’admiration, notamment pour son art de l’explication de texte, qu’il savait de surcroît leur transmettre. Détail significatif : il a les honneurs de l’article *Wikipédia* consacré au lycée Henri-IV, à la rubrique « anciens professeurs », ce qui laisse supposer, compte tenu de la procédure de rédaction de cette encyclopédie télématique, que certains de ses élèves ont souhaité lui témoigner indirectement leur reconnaissance. Une de ses anciennes khâgneuses, devenue elle-même professeure de classes préparatoires aux grandes écoles, m’a confié un jour qu’il était un maître assez brillant, tant par l’intelligence que par le savoir, pour pouvoir imposer une discipline rigoureuse. Il n’hésitait pas – *horresco referens* ! – à fermer à clef la porte de la salle dès le début de ses cours pour amener à résipiscence les retardataires. Il est vrai qu’aucun de ses collègues préparateurs littéraires, à cette époque où les concours n’étaient pas encore mixtes, ne pouvait s’enorgueillir d’avoir compté parmi ses élèves la même année, comme ce fut le cas au lycée Faidherbe, la 1^{re} reçue à Sèvres et le 1^{er} reçu à la rue d’Ulm.

Sa personnalité était plus complexe que ne laissaient supposer son autorité et sa gravité. Il cachait sa sensibilité, peut-être sa timidité, sous une froideur apparente, mais dans l'intimité il lui arrivait, m'a confié l'un de ses proches amis, de partir d'un rire communicatif. Il était courtois, mais peu loquace parce qu'il était très discret, voire secret, ce qui pouvait rendre parfois ses réactions difficiles à prévoir. Je faisais partie du jury de l'agrégation de Lettres, lorsqu'il le présida avec beaucoup de maestria. Quand, au cours de la session de 1984, nous apprîmes qu'il s'apprêtait à prendre sa retraite, nous fûmes unanimes à vouloir lui manifester notre gratitude en lui offrant, à la fin des oraux, une édition originale, parue à La Haye en 1741, du *Journal de Henri IV*, extrait des *Mémoires journaux (1574-1611)* de Pierre de l'Estoile. Nous craignions cependant qu'il ne refusât cet hommage, car nous devinions son aversion pour de telles manifestations. Il accepta pourtant, quoi qu'il lui en coûtât, de se plier aux exigences de la tradition, sans enthousiasme semblait-il, mais avec une émotion sans doute plus profonde qu'il ne le laissa paraître... Il faisait aussi preuve à l'occasion d'un humour pince-sans-rire. C'est ainsi qu'au moment de nous annoncer à la fin d'une des sessions le programme de la suivante, il prit un ton malicieux pour mentionner un improbable thème de littérature comparée, « l'adultère féminin », qui avait du moins le mérite, concéda-t-il narquois, de faire découvrir aux non-germanistes un beau roman de Theodor Fontane, *Effi Briest*. On retrouve cette forme d'humour distancié dans le spirituel article² qu'il a consacré aux « décors de turne » dans le florilège décrivant les mœurs des normaliens, *Rue d'Ulm, chroniques de la vie normalienne*, publié à quatre reprises depuis 1946.

Ceux de mes collègues qui ont été ses contemporains à l'Inspection générale m'ont rapporté qu'il y était très respecté. Lors des réunions du groupe des lettres, il restait les bras croisés et n'intervenait qu'avec parcimonie. Mais à peine avait-il pris la parole qu'il était écouté avec le plus grand intérêt, en raison de la subtilité et de la profondeur de ses analyses et de ses remarques.

On ne connaissait guère sa vie personnelle, mais sa passion pour la peinture, sans qu'il en parlât lui-même, n'était pas vraiment un secret, du moins dans ce groupe. Je me suis laissé dire que, quoique amateur, il avait un talent d'artiste chevronné. Il était passé peu à peu du figuratif à une abstraction, à mesure plus dépouillée sans pour autant être désincarnée, qui privilégiait les formes géométriques tout en diversifiant et en harmonisant les couleurs.

Adrien Faugautier ne courait pas après les distinctions : nommé chevalier des Palmes académiques dès 1964, il ne fut promu officier qu'en 1979 et il devint chevalier de l'ordre national du Mérite en 1983, un an seulement avant son départ en retraite.

Personnalité marquante de la plus grande simplicité, il n'a cessé de faire honneur à l'Éducation nationale, tant dans les classes où il dispensait son enseignement qu'au Ministère. Que l'on ait été son élève, son subordonné ou son collègue, c'est une

chance et un privilège que d'avoir connu cet « homme véritable » et d'avoir travaillé sous sa direction ou à ses côtés. Sa disparition a causé à tous ceux qui l'ont connu, apprécié et admiré une tristesse profonde et il ne laisse que des regrets.

† Alain ATTALI

Notes (P. C.)

1. L'auteur pense à l'Amicale des inspecteurs généraux dont il fut un des piliers jusqu'à sa disparition, mais cet adjectif possessif peut aussi s'appliquer à sa fidélité envers l'École.
2. Faugautier est témoin du passage de la turne à quatre ou cinq occupants à la biturne, voire à la monoturne (note à l'édition de 1963), et son amour de la décoration et de la peinture transparaît dans ces trois pages qui emmènent le lecteur, et pas seulement le journaliste venu pour le cent-cinquantième, depuis la célèbre et quasi officielle turne aux fresques d'André François-Poncet et de ses camarades de la promotion 1907, jusqu'à pousser la porte des « turnes folles » et des « turnes sages ».

* *
*

« Faugautier » : c'est ainsi que nous l'appelions alors, selon un usage certes plutôt masculin, mais rapidement adopté par les « filles » admises en cette fin des années 1950 dans une prépa littéraire mixte du lycée de « garçons » lillois. Et c'est ainsi que nous l'évoquions bien longtemps après, et continuerons à le faire à l'avenir, en y mettant et mêlant admiration, reconnaissance, respect et affection, pour sa personne et son enseignement, sans oublier sa distinction, son attention à autrui, et même le petit sourire ironique et bienveillant à la fois que nous lui avons connu...

Pour ses hypokhâgneux de 1958-1959, devenus ensuite pour beaucoup ses khâgneux, passant avec lui en tout trois, parfois même quatre années pleines, la rencontre avec lui et avec son enseignement éclairant a été en effet déterminante. Nous sommes certainement beaucoup à reconnaître volontiers qu'il nous a formés par l'exemple, l'exigence, l'ampleur de sa culture et que, en nous apprenant en somme à « lire », il nous a « faits ».

Le lui avons-nous fait entendre, à défaut de le lui avoir dit suffisamment ? Pas si sûr : la timidité, la distance, les chemins qui divergent, les travaux et les jours... D'autres ont pu nouer et conserver avec lui des liens plus forts (comme Jacques Lemaire, et je m'en réjouis, pensant qu'en somme il nous représentait auprès de lui). Pourtant, au fil des années, quelques lettres ou coups de téléphone échangés (écriture et voix reconnaissables entre toutes) et, même rares, les rencontres, ont avivé encore notre gratitude pour tout le temps qu'il nous a donné, le plus précieux des cadeaux.

Monique DUBAR (1962 L)

* *
*

Cherchant en 2021 à me ressouvenir d'Adrien Faugautier, qui m'a formé entre 1957 et 1961, c'est moins le débit ordinaire de sa parole que son rire que j'entends. Très à l'écoute de son verbe, il se permettait fréquemment un grand rire un peu chantant, méridional peut-être, mais cravaté, comme l'était tout élément masculin d'une khâgne de province vers 1960. Ce rire avait une composante « généreuse », au sens cartésien peut-être, né de la plus noble des passions, qui accorde beaucoup à l'autre.

Je garde bien sûr un certain souvenir de son enseignement, qui nous préparait à la « disserte » et à l'explication de texte : assez proche sans doute de ce que Jean-Pierre Richard (1941 I) a pu écrire dans ces années. La grande affaire était, passant l'évidence et son véhicule, la paraphrase, de découvrir la « poésie profonde » des textes. Rétrospectivement, il me semble qu'il n'inscrivait que fort discrètement les œuvres dans leur trame historique, qu'il avait peu d'attrance pour l'érudition, mais qu'il cherchait à nous mettre, à sa suite, dans un état de réceptivité admirative, attentive aux surprises offertes par les textes ; si un trésor était caché dans telle page de Stendhal ou de Proust, il fallait moins le savoir que l'avoir cherché... et donner l'impression qu'on l'avait trouvé. Et ça marchait.

Médiocre latiniste, j'étais loin du profil-type pour « intégrer » et, « bica » déjà chenu (à 20 ans, rendez-vous compte !), je désespérais tous les mois et songeais à « passer en fac ». Faugautier me proposait de venir le voir. Au mur du living, une reproduction du *Vieux roi* de Rouault. On fumait beaucoup, j'accouchais péniblement de mes humeurs noires... et lui il parlait le moins possible ; il écoutait, se gardait bien de liturgies roboratives... et je reprenais le collier.

À l'époque, je préférais les draperies chatoyantes de Malraux au cristal de Valéry, décidément trop intelligent pour moi. Faugautier, sans se prononcer, me voyait, en souriant un peu sans doute, risquer des rapprochements paradoxaux – lui était décidément valéryen. Sans doute trouvait-il que ces cabrioles me réussissaient.

Nous nous sommes perdus de vue, sans doute n'ai-je pu me retenir de quelques maladresses ou goujateries. J'ai appris par la suite que des effets de 68 ne lui avaient guère plu. L'insolence gagnait : gagnait-elle sur l'intelligence ? Je n'en sais rien. Quand j'ai appris qu'il était devenu inspecteur, je me suis demandé pourquoi. Fuyait-il le champ de bataille pour tenir la longue-vue sur une colline ? J'étais « passé en fac » (mais d'une autre manière) comme la plupart de mes congénères, avec ce qu'on peut deviner de découvertes et de désillusions.

Lui avait tellement apprécié une École à l'origine destinée à former des maîtres que rien ne lui avait paru plus « satisfaisant pour l'esprit » que de passer sa vie à en former sous toutes les coutures.

Jean-Philippe CHIMOT (1961 I)

* *
*

Suivent trois témoignages de ses anciens khâgneux et hypokhâgneux du lycée Faidherbe (1957-1961) dans lesquels apparaîtra souvent la figure de Jacques Lemaire (1961 l) – et cela expliquera la coexistence, dans cet Archicube bis, des notices du maître et de l'élève.

C'était notre révérend professeur de français en khâgne à Faidherbe (Lille), dans les années 60. Il fut inspecteur général, instigateur d'une réforme mal perçue du baccalauréat. La liste des textes sur lesquels portait l'oral ne devait plus être un agglomérat de textes disparates ; il fallait articuler les morceaux choisis autour de thèmes et chaque année était inscrite l'étude intégrale d'une œuvre.

Une inspectrice qui soutenait chaudement cette recherche de cohérence m'avait confié qu'il avait pris sans tarder sa retraite, lassé par l'opposition sourde de la plupart des enseignants, qu'ils soient traditionalistes indémodables ou tenants d'une approche techniciste des textes. Selon des amis qui continuaient à le rencontrer, il consacrait sa retraite à peindre des tableaux abstraits.

L'annonce de sa disparition dans *Le Monde* fut d'un laconisme étrange, comme si la famille le dérobaux hommages de tous ceux à qui il avait communiqué sa foi dans une vision humaniste de l'enseignement de la littérature.

Jean-Louis DEAUCOURT

* *
*

Lorsqu'en octobre 1957 j'arrivai en hypokhâgne, j'avais tout à apprendre, en particulier en littérature française, et les premiers contacts avec notre professeur de français, Adrien Faugautier, furent pour moi la source d'un véritable éblouissement. Je me suis aperçu, par la suite, que cet éblouissement fut aussi celui de beaucoup de mes condisciples. Faugautier nous initia magistralement à l'explication de texte et sut susciter notre enthousiasme pour les grands auteurs de la littérature française. Faisant appel à notre intelligence et à notre sensibilité, il nous a beaucoup appris et nous a véritablement formés. Il fut ainsi l'objet d'une profonde admiration de tous ses élèves, qui, soixante ans plus tard, évoquent encore son souvenir avec émotion.

Une certaine élégance du propos, une réelle distinction de comportement pouvaient donner à penser qu'il était un maître distant. Et, d'une certaine façon, il l'était en effet. Mais nous apprîmes à le connaître différemment, lors des voyages à Paris qu'il organisait chaque année et pendant lesquels il nous conduisait à des expositions de peintures, des productions de la Comédie-Française, voire des spectacles plus légers : c'est ainsi que nous découvrîmes, à *L'Écluse*, une chanteuse alors inconnue : Barbara.

Ce professeur, comme Georges Snyders (1937 l) qui nous enseignait la philosophie, manifestait à ses élèves un vif intérêt au-delà des frontières de la classe.

Nombreux sont ceux qui pourraient à ce propos raconter une anecdote. Ainsi, pour ma part, sûr de ne pas être admis à passer l'oral quand je me présentai en carré au concours d'entrée à l'ENS, je partis en vacances. Or je fus admissible. Faugautier et Snyders surent me retrouver et me faire gagner Paris séance tenante, Paris où ils avaient réservé une chambre d'hôtel pour mon condisciple Jacques Lemaire et pour moi, et où ils eurent à cœur de nous soutenir constamment. Grand souvenir. Je pense avec émotion aux moments où Faugautier m'entraîna à l'oral sur un banc du jardin du Luxembourg en me faisant commenter des textes de Malraux ou de Giraudoux (1903 l) sous l'œil éberlué de quelques promeneurs. Ce professeur d'une grande culture était, je le découvris alors pleinement, d'un grand dévouement et d'une profonde humanité. Je ne fus pas reçu à l'oral et, si j'en fus déçu, c'était plus pour lui que pour moi.

Je n'ai jamais osé lui dire toute ma reconnaissance – timidité, conviction qu'un compliment de ma part à un si grand professeur était incongru. Je finis par le faire, j'osai le faire cinquante ans plus tard, à l'occasion d'un petit discours public dans lequel j'évoquais les enseignants qui m'avaient marqué. Je lui envoyai le texte. Il me répondit aussitôt : « J'ai été extrêmement touché de votre témoignage et j'espère que ma réponse immédiate conservera quelque chose de la vive émotion que j'ai ressentie. » Que ne m'étais-je manifesté plus tôt ?

Je revis à trois ou quatre reprises Adrien Faugautier, grâce en particulier à Lemaire. Il était devenu inspecteur général et je m'aperçus avec étonnement et satisfaction que ce professeur exigeant savait aussi tenir compte de ce qu'était un élève moyen de seconde, de ce qu'il pouvait, ou ne pouvait pas, assimiler ; Faugautier n'était pas, comme on dit, « élitiste ».

Il consacra sa retraite, notamment, à la peinture (abstraite) et offrait de temps à autre l'un de ses tableaux à ses visiteurs. La dernière image que je garde de lui est celle d'un vieil homme que je vis franchir avec difficulté la porte d'un restaurant où ma femme et moi l'avions invité ; il marchait avec une canne. Ce fut un choc... comme si cet enseignant tant admiré devait forcément jouir d'une éternelle jeunesse.

Bernard ALLUIN

* *
*

Évoquer la figure d'Adrien Faugautier, c'est pour moi plonger une soixantaine d'années en arrière et m'asseoir derechef dans cette salle obscure et misérable du vieux lycée Faidherbe dont on disait qu'il avait servi d'écurie aux troupes allemandes lors de la guerre de 14 (à moins que ce ne fût celle de 70 ?) ; c'est revoir, en ce premier jour de rentrée en hypokhâgne, le maître sur son estrade (y avait-il une estrade ?), plutôt austère, strict, sérieux, neutre d'allure, en train d'expliquer à la vingtaine de

jeunes gens réunis là qu'ils étaient « l'élite », ce que j'ignorais jusque-là. Cela nous commandait d'être à la hauteur et nous encourageait, dès la première heure, à oublier la laideur du lieu pour entendre souffler l'Esprit.

Tel était Faugautier et tel il ne cessa sans doute jamais d'être : un savant sans pédantisme, exigeant, rigoureux, attentif aux potentialités de chacune et chacun, « éducateur » au sens premier du terme, ayant le souci constant de nous tirer vers le haut et nous rappelant à l'ordre quand nous tendions vers le bas. Faugautier concevait la classe comme un îlot où devait exclusivement se pratiquer et se transmettre la connaissance. Cela supposait une relation pédagogique qui excluait la démagogie du copinage et impliquait une distance de bon aloi : nous ne savions rien ou très peu des choses de la vie de Faugautier à l'extérieur des murs ; elle alimentait seulement la curiosité et les conversations...

Cette conception générale impliquait de protéger l'école du fracas du monde. Tâche difficile, en pleine guerre d'Algérie, quand certains d'entre nous militaient contre l'Algérie française. Que pensait Faugautier ? Nous n'en savions rien. Il jugeait sûrement que nous perdions notre temps à distribuer des tracts et à coller des affiches, que l'essentiel était dans la lecture des œuvres et le petit latin. Nous n'imaginions pas qu'il pût être malheureux, lui, le pied noir. Il l'était sûrement.

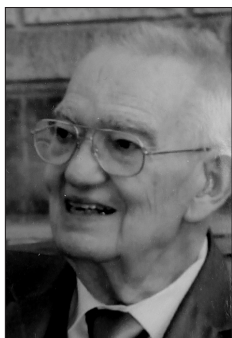
Une autre menace planait à l'époque sur son enseignement, c'est-à-dire sur ce qui faisait sa vie, une menace plus redoutable que le bruit du monde extérieur, et qui ébranlait les piliers mêmes de son approche de l'œuvre littéraire. Il concevait celle-ci comme l'expression d'un génie singulier dont il fallait mettre au jour la génialité au moyen d'une opération d'empathie : l'explication de texte étant le moyen par excellence de cette opération. Cette herméneutique était alors déjà en butte à des attaques sauvages qui se déploieraient une dizaine d'années plus tard, mais dont on percevait les prolégomènes : *Le Degré zéro de l'écriture* date de 1953. La narratologie, la sémiologie, la sociologie et autres -logies, la sémantique structurale, la psychocritique, etc. semblaient peu préoccuper Faugautier, l'histoire ne paraissait l'intéresser qu'à la marge. C'est pourquoi on entendait parfois çà et là de méchants reproches de traditionalisme, voire de ringardisme. Allait-il jusqu'à considérer que la « nouvelle critique » était une « nouvelle imposture » ? Entre Picard, produit désormais surgelé, et Barthes, l'histoire depuis a tranché. Et on ne niera certainement pas ici les apports de la théorie, en ses diverses manifestations, dans l'approche des textes. Mais on n'oubliera pas non plus la cuistrerie de certains, qui avaient des concepts plein la bouche mais dont le propos restait une danse du scalp autour des textes. Reprochera-t-on à Éric Auerbach d'avoir réuni une magnifique collection d'explications de texte dans *Mimésis* ? Faugautier nous faisait de l'Auerbach en continu.

J'ai gardé plusieurs de ses lettres, dont l'une, injonctive, me rappelait l'urgence à Lille alors que je me prélassais du côté de Céret au milieu des cerisiers. Le refus

de la légèreté, toujours. J'ai gardé ses cours, trois cahiers « Héraklès » de deux cents pages ; j'ai encore des copies ornées de ses annotations portées d'une écriture fine à l'encre rouge. De temps en temps, mon ami Jacques Lemaire, qui était comme son fils intellectuel, hélas récemment disparu, me donnait de ses nouvelles. J'ai revu Faugautier dans les années 1990, lors d'un dîner organisé autour de sa personne par l'un de ses anciens élèves du lycée d'Alger. Nous étions quelques-uns à l'entourer. Il n'avait guère changé. Toujours un peu timide et sur la réserve, avec le sourire du sage sceptique. Ainsi se trouvaient réunis les deux premiers moments de sa carrière, de part et d'autre de la Méditerranée, le moment algérois et le moment lillois. Nous lui manifestions notre attachement. De quoi cet attachement était-il fait ? De respect envers son savoir et sa vaste culture et aussi de gratitude, pour l'art avec lequel il avait mis la littérature française à notre disposition et nous en avait révélé les beautés ; avec lequel il avait ouvert un monde nouveau à notre ignorance, en somme.

Michel VANOOSTHUYSE

SENTIS (Philippe), né le 8 novembre 1923 à Marseille (Bouches-du-Rhône), décédé le 5 novembre 2020 à Clamart (Hauts-de-Seine). – Promotion de 1945 s.



Lorsque Philippe Sentis entra à l'École en 1945, il y trouva le père André Brien qui venait d'y prendre ses activités d'aumônier. Connaissant les grandes aptitudes de Philippe, non seulement pour les sciences mais aussi pour la théologie, et ayant pu apprécier moi-même en 1954 le rayonnement des exposés d'André Brien, j'imagine fort bien leur fructueuse entente. Un groupe de ses anciens élèves s'est constitué vers 1964, époque à laquelle il quitta l'aumônerie de l'École. Ces « archicubes talas » organisaient des rencontres annuelles de plusieurs jours dans des lieux choisis. Dès que cela lui fut possible, Philippe s'y rendit y avec sa famille. Ces rencontres pouvaient bénéficier de la participation très appréciée de plusieurs prêtres archicubes tels que Michel Join-Lambert (1938 l), Claude Wiéner (1941 l), Henri Faure (1944 l), Claude Dagens (1959 l) (qui deviendra évêque d'Angoulême). Un des principaux apports de Philippe aux réunions du groupe consistait d'ailleurs dans de multiples propositions de noms de visiteurs capables d'offrir de remarquables exposés. Les rencontres se ramenèrent par la suite à une journée en région parisienne, chez Paul (1939 s) et Marie-Antoinette Germain (qui mettaient à notre disposition un domaine de l'Académie des sciences), puis chez Raymond (1940 s) et Marie-Rose Comolet à Vauhallan, et chez Marc (1938 s) et Marie Zamansky (1940 S) dans leur appartement parisien. Philippe et

son épouse Lise furent des membres assidus et actifs de ces réunions, qui s'étoffaient de la présence de nouveaux archicubes. Parmi les membres de ce groupe qui étaient aussi actifs au sein de l'ancien « Centre catholique des intellectuels français », ils ont noué de solides amitiés avec de grandes personnalités comme Henri Bédarida, Jacques Polonovski et Maxime Lamotte (tous deux 1939 s), ou Jacques Arsac (1948 s). Après le décès en 1998 de celui qui était désormais monseigneur Brien, nous avons toujours conservé, lors de nos réunions, une conférence présentée par un invité. Philippe était très attaché aux discussions suscitées par le conférencier, qui précédaient la messe souvent célébrée par Claude Wiéner. Philippe et Lise nous ont encore fait bénéficier de leur présence en 2018.

Pierre MEIN (1954 s)

* *
*

À la sortie de l'École en 1949, mon père suivit un cursus universitaire classique : agrégation de mathématiques, assistant à la faculté des Sciences de Rennes, puis en 1954 détachement pour aller enseigner à Rabat (Institut scientifique chérifien). Il revint à Bordeaux en 1956 comme chef de travaux à la faculté des Sciences et passa son doctorat d'État en probabilités-statistiques en 1957 sous la direction de Georges Darmois (1906 s) (1888-1960), avec une seconde thèse dans le domaine de la théorie des graphes qu'il affectionnait beaucoup (j'ai beaucoup entendu parler du problème de la « coloration de cartes en quatre couleurs » dans ma jeunesse). Mais en juin 1959, un changement s'opère : à la suite d'une querelle avec des collègues, mon père décide de démissionner de son poste à la faculté et obtient une place de chargé de mission à la Direction de la prévision au ministère des Finances. Brusquement, mes parents quittent avec leurs cinq enfants le petit pavillon qu'ils venaient de faire construire dans la banlieue de Bordeaux et emménagent dans un appartement HLM à Chatenay-Malabry, où ils resteront trois ans.

De 1959 à 1973, mon père va donc travailler à la Direction de la prévision sur l'introduction des techniques statistiques en économie. Il publie des articles remarquables sur les « tableaux d'échanges interindustriels », sur la problématique de l'aide à la décision en avenir incertain, sur celle des capacités maximales de production, etc. Dans le sillage d'Edmond Malinvaud – qui était alors professeur à l'EHESS, puis directeur de l'ENSAE et avec qui il avait de nombreux échanges –, son apport principal a été la prise en compte d'un environnement incertain dans les modèles économiques, ce qui était une nouveauté dans les années 1960.

Ses travaux ont été appréciés par François Perroux, professeur d'Économie appliquée au Collège de France, qui l'a fait nommer en 1973 sous-directeur de laboratoire au Collège. Il retrouvait ainsi le milieu universitaire et ses travaux s'orientèrent

un peu plus vers l'économétrie, tout en lui laissant une plus grande liberté dans ses sujets de recherche et en particulier en philosophie des sciences. Il avait d'ailleurs passé une thèse en philosophie sur les travaux de Pierre Mendel concernant l'hérédité : *La Naissance de la génétique au début du XX^e siècle* (publiée en 1970). Il travailla ensuite à une thèse d'État en philosophie sous la direction de Jeanne Parain-Vial (soutenue en 1980) sur la question des ruptures épistémologiques.

Concernant la théorie économique, il décela des ambiguïtés dans le vocabulaire utilisé généralement en comptabilité du patrimoine (d'où son ouvrage *Fortune ou richesse. La comptabilité du patrimoine* publié en 1983 et d'autres articles comme sa contribution au premier colloque de Comptabilité nationale).

Par ailleurs, il suivit une formation en théologie et soutint en 1983 un mémoire de maîtrise intitulé : *Structure et théologie de l'épître de Jacques, le problème de la foi et des œuvres* (ce qui l'a conduit à écrire un opuscule de vulgarisation sur Jacques le Mineur).

Il convient aussi de mentionner son engagement local à Meudon comme fondateur en 1967 de *l'Académie meudonnaise*. Cette association qu'il a présidée pendant cinquante ans a organisé au moins trois cent conférences et quelques colloques prestigieux : un avec Alfred Sauvy sur la démographie, un autre avec son ami Jacques Arzac (décédé en 2014) qui donnera lieu à la publication d'un ouvrage intitulé *Science et Sens* ; enfin une soirée mémorable avec l'archiduc Otto de Habsbourg.

Arrivé à la retraite en 1988, il prend d'autres responsabilités dans de nombreuses associations : il devient secrétaire de l'Association des philosophes chrétiens et assure la responsabilité de la publication de la petite revue de cette association, *Réflexions chrétiennes*, pour une vingtaine d'années. Il participe à la fondation en 1998 de l'Association des scientifiques chrétiens – avec Michel Delsol (biologiste décédé en 2012) et son premier président Jacques Arzac – dont le but était de réfléchir aux rapports entre sciences et foi. Il donne aussi de son temps comme secrétaire de l'Association du vœu national, comme membre de l'Académie catholique de France ou comme vice-président du Comité consultatif pour la protection des personnes à l'hôpital Ambroise Paré de Boulogne. Il est très actif au sein de la Conférence Saint-Vincent de Paul de Meudon dont il devient président (je me souviens des repas de Noël pour les personnes âgées ou isolées qu'il a organisés dans le cadre de cette association pendant quinze ans). Son engagement associatif fut reconnu par sa promotion dans l'Ordre national du mérite comme chevalier puis officier.

À 80 ans, il a écrit un article qui est un peu son testament sur la question qui l'a accompagné pendant un demi-siècle, celle du hasard : ce hasard qui peut être capricieux, aléatoire ou incertain (cf. *La Notion de hasard, ses différentes définitions et leurs utilisations*, Laval-théologique-et-philosophique, 2005). S'il n'est pas choquant d'affirmer que le hasard est partout présent, écrit-il, un honnête homme ne peut

admettre que le hasard explique tout ; et il souligne aussi que pour un chrétien, la Providence ne doit pas être confondue avec le hasard.

Quatre ans après l'anniversaire de ses soixante-dix ans de mariage, ses obsèques furent célébrées le 9 novembre 2020 devant ma mère, leurs sept enfants et leurs vingt-quatre petits-enfants, en présence du maire de Meudon et des nombreuses personnalités venues saluer sa mémoire.

Rémi SENTIS (1969 s)

GENUYS (François), né le 26 août 1927 à Paris, décédé le 14 août 2020 à Paris. – Promotion de 1946 s.



Fils d'un architecte, François Genuys fut élève de l'École normale supérieure avant d'être reçu, en 1949, au concours de l'agrégation de mathématiques, à un excellent troisième rang.

De 1949 à 1951, il exerça la fonction de professeur de mathématiques au lycée de garçons du Mans. Il succédait, sur ce poste, à Maurice Roseau (1925-2015, 1945 s), qui deviendra professeur à la faculté des sciences de Paris et membre de l'Académie des sciences.

Bien que très solide mathématicien, François Genuys ne persévéra pas dans la voie de l'enseignement des mathématiques. Passionné par l'informatique, il poursuivit toute sa carrière, en qualité d'ingénieur, au sein la société IBM France. Il détint, en 1958, le record du calcul des décimales de p , réussissant à trouver 10.000 décimales sur une machine IBM-704 en 1 h 42 mn. Cette performance ayant été améliorée, il réalisa, en 1959, un nouveau record, toujours sur une IBM-704 : 16.167 décimales en 4 h 20 mn !

Cet homme d'une vaste culture fut aussi un pionnier de l'informatique musicale, aux côtés du compositeur de musique Iannis Xenakis (1922-2001).

Alors qu'il assistait très intéressé en février 1950 à une représentation du *Rendez-vous de Senlis* de Jean Anouilh, joué dans la salle municipale des concerts par le groupe théâtral Robert Garnier de son lycée, il fit une rencontre décisive en la personne de Françoise Gallouédec. C'était la fille du docteur François Gallouédec, directeur du sanatorium de Parigné-l'Évêque (Sarthe). C'était également la nièce de Louis Gallouédec (1885 l), géographe célèbre pour ses atlas. François et Françoise se sont mariés au Mans en juillet 1951.

François Genuys occupa de nombreux postes au sein des diverses branches de la compagnie IBM dont il fut notamment directeur scientifique. Ses anciens collè-

gues assurent qu'il joua un rôle éminent dans l'informatique française grâce à ses publications et ses séminaires à l'Association française de calcul. Après sa retraite, il continua à animer cette discipline, notamment par l'organisation de séminaires et de colloques.

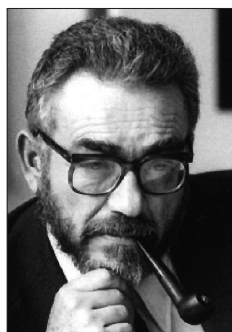
Il fut également un admirateur du Japon, de sa culture et de sa langue, qu'il étudia jusqu'à ses derniers jours.

François Genuys et son épouse n'eurent pas d'enfants, mais ils ont eu de nombreux neveux auxquels ils furent très attachés et pour qui ils furent des guides attentifs et des modèles.

Diplômée de Sciences Po Paris, docteur en droit, Françoise Gallouédec a fait sa carrière au CNRS ; elle a publié *Le Prince selon Fénélon* (PUF, 1963). Puis elle se spécialisa dans l'informatique administrative. Elle fut un temps directrice de la Documentation française. Elle est décédée le 3 décembre 2018, vingt mois avant son mari. Sa sœur, Annick Gallouédec, avait épousé, en novembre 1952, Jean-Louis Deshayes (1943 l), professeur de lycée de 1947 à 1952 : ayant commencé sa carrière au lycée du Mans, il enseigna au lycée Charlemagne, puis à Paris-X Nanterre, et décéda le 21 juin 2018.

Didier LECOCQ, son neveu

YOCOZ (Jean), né le 1^{er} février 1925 à Chambéry (Savoie), décédé le 30 décembre 2016 à Bures-sur-Yvette (Essonne). – Promotion de 1947 s.



Sa mère était valdôtaine, originaire d'Allein, du côté italien mais francophone des Alpes. Il fut adopté par une famille de paysans, les Mérendet, du hameau de Saint-Germain, commune de Séez. Il passa son enfance dans ce village de montagne savoyard, il allait d'abord à l'école de Séez, puis à la petite ville voisine de Bourg-Saint-Maurice, où il se rendait à pied. Il aimait à raconter qu'il avait été sauvé par le facteur qui l'avait réveillé alors qu'il s'était endormi au retour de l'école, lors d'une tempête de neige. Ce fut ensuite le lycée de Chambéry, puis la taupe à Lyon au

lycée du Parc ; il fut reçu à l'ENS en 1947 comme moi.

Yoccoz tranchait sur plusieurs points de ses camarades de promotion : d'abord par son origine sociale, bien plus modeste que pour la plupart d'entre nous : il était un des produits de « l'ascenseur social », déjà rares à cette époque et encore plus aujourd'hui ; ensuite, par son allure, à la fois ours et sympathique ; enfin, par son obstination exceptionnelle au travail.

Je ne sais pas à quel moment il se décida pour des études de physique, et plus précisément de physique théorique. À l'époque, la première année universitaire était commune aux mathématiciens et aux physiciens : certificats de physique générale et de calcul différentiel et intégral. Le choix pouvait donc attendre la deuxième année. Les études de physique posaient quelques problèmes : la mécanique quantique, pourtant vieille de vingt ans, était mal connue en France, donc peu enseignée (exception faite des cours de Louis de Broglie). Il fallait aux physiciens l'apprendre par eux-mêmes, tout en suivant en même temps leur cursus universitaire. Par contraste, la situation des mathématiciens était bien meilleure : le directeur des maths à l'École était Henri Cartan (1923 s), un des piliers du groupe Bourbaki, à l'époque avant-garde des mathématiques. Après la licence et l'agrégation (qu'il passa en 1951), Yoccoz fut recruté au CNRS et entra au laboratoire de Frédéric Joliot-Curie ; je laisse la parole sur ce sujet à un de ses collègues de ce laboratoire, Pierre Radvanyi : « Notre directeur, Frédéric Joliot, voulait ainsi renforcer le petit groupe de théoriciens qu'il estimait indispensable dans notre laboratoire. À cette époque, l'enseignement de la mécanique quantique était quasiment inexistant à la Faculté des sciences de Paris. Avec une collègue, nous voulions quand même y comprendre quelque chose. Nous nous aperçûmes rapidement que l'aide d'un théoricien nous serait utile. Yoccoz accepta de nous aider à progresser... Au bout d'une année environ, Yoccoz partit à Birmingham pour travailler auprès de R. Peierls sur un nouveau modèle collectif du noyau qui eut un certain succès. »

Ce travail avec Peierls est à l'origine de sa thèse, soutenue en 1956 à Paris. Un peu avant (le 12 juin 1954), il s'était marié avec Denise Neugnot. De ce mariage naîtront trois garçons, Jean-Christophe (1975 s), Serge (1978 l) et Nigel-Gilles (1982 s). Il faut dire quelques mots de l'aîné qui fit une très brillante carrière de mathématicien, consacrée aux systèmes dynamiques. Lauréat de la médaille Fields en 1994, il fut élu à l'Académie des sciences et au Collège de France. Sa carrière fut prématurément interrompue par sa mort en 2016 après plusieurs années de lutte contre la leucémie. Une notice qui lui sera consacrée en dira davantage.

Après sa thèse, Jean Yoccoz fut nommé à Strasbourg, en 1957. J'y étais moi-même en poste depuis deux ans : bonne occasion de renouer et de développer une amitié datant des années d'École. Cela dura jusqu'en 1960, où je partis à Orsay. De son côté, Yoccoz resta à Strasbourg jusqu'en 1967, puis partit à Grenoble prendre la direction de l'Institut des sciences nucléaires nouvellement fondé. Je l'y rejoignis en 1969 : bonne occasion pour lui et sa famille de nous faire connaître Grenoble et de nous faire profiter de leurs loisirs, ski et ballades en montagne. Cette situation se prolongea jusqu'en 1975, où il retourna à Orsay prendre la direction de l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules du CNRS (en abrégé IN2P3) dont il était déjà directeur adjoint depuis sa création en 1971. Avec Denise,

il s'installa à Gif, puis à Bures-sur-Yvette ; je les voyais de temps en temps lors de voyages à Paris.

Je ne suis pas compétent pour juger de son activité à IN2P3 ; je peux seulement en parler d'après les témoignages qui figurent dans une brochure à sa mémoire, rédigée par ses collègues physiciens après sa mort. Les éloges unanimes qui s'y trouvent ne trompent pas. Tous vantent sa compétence, ses qualités d'organisateur et, surtout, sa qualité d'écoute. Je ne citerai qu'un témoignage, celui de Michel Paty : « J'ai toujours perçu en lui, sous l'écorce bourrue du "taiseux", tassant le fourneau de sa pipe et gardant pour lui ses réflexions, la présence solide et entière d'un homme conscient de la responsabilité dont il est investi, sachant faire apprécier une situation et décider, tout en portant une attention bienveillante à ses collègues et collaborateurs. »

Après son départ de l'IN2P3 en 1983, il resta à Bures ; avec le temps, nos relations s'espacèrent ; mais j'avais toujours de ses nouvelles par Jean-Christophe, que j'avais l'occasion de voir dans des réunions de mathématiciens.

L'année 2016 aura été une année noire pour la famille Yoccoz : d'abord le décès de Denise, suivi de quelques mois par celui de Jean-Christophe, des suites de sa leucémie. Jean, que j'avais eu l'occasion de contacter alors, était extrêmement affecté par ces décès. À la suite d'une crise cardiaque, sa mort survint quelques mois après celle de son fils.

Bernard MALGRANGE (1947 s)
avec l'aide de Nigel Gilles (1982 s) et Serge (1978 l) Yoccoz

* *
*

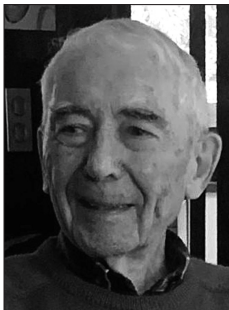
À la rentrée de 1947, nous nous sommes retrouvés à Ulm à six provinciaux dans une des austères thurnes du rez-de-chaussée (cf. la notice consacrée à Jacques-Louis Lions en 2003) : oblongue, avec une grande fenêtre donnant sur la rue Rataud, trois tables alignées de chaque côté, sur chaque mur latéral une planche pour ranger nos livres, une avant-thurne obscure avec un tableau noir. Par hasard, nous étions trois matheux et trois physiciens. Nous ignorions tout les uns des autres, sauf le rang d'entrée auquel nous attachions, je crois, plus de prestige qu'aujourd'hui. Le matheux Lions, le physicien Yoccoz étaient classés juste après les « vedettes » parisiennes. Ils étaient tous deux des bûcheurs acharnés, ne sachant aucun cours en Sorbonne et le reste du temps silencieux et concentrés à leur table de travail. Dans les courtes récréations qu'ils s'accordaient, Jacques Lyons était très expansif, Jean Yoccoz au contraire était assez secret. Il lui arrivait cependant de nous parler de la ferme familiale en Savoie, que sa mère (adoptive) devenue veuve tenait à bout de bras. Fière d'abord des succès scolaires de son fils, rêvant de le voir revenir au village comme instituteur, elle avait ressenti comme une trahison son irrémédiable éloignement.

En deuxième année, les voies des physiciens et des mathématiciens se séparaient. Mais les destins de Jean Yoccoz et de Jacques Lions devaient trouver plus tard un point de rencontre inattendu : chacun aurait un fils mathématicien, bien sûr normilien, et médaille Fields, et professeur au Collège de France...

J'ai retrouvé par la suite Jean Yoccoz à Orsay, puis au Comité d'évaluation créé par Laurent Schwartz (1934 s), dont il est devenu le vice-président. Je me souviens de ses regrets de ne pas avoir choisi la voie des mathématiques, tant les charges de directeur d'un grand laboratoire étaient chronophages.

Jean CERF (1947 s)

KAHANE (André), né le 14 novembre 1929 à Bois-Colombes (Seine), décédé le 7 août 2021 à La Tronche (Isère). – Promotion de 1950 s.



Fils d'Ernest Kahane, professeur d'université et de Marcelle Kahane née Wurtz, ingénieure chimiste, André Kahane, après des études au lycée Henri-IV à Paris, intègre l'École normale supérieure de la rue d'Ulm en 1950, suivant ainsi les traces de son frère aîné, le mathématicien Jean-Pierre Kahane (1926-2017, 1946 s). C'est pendant ses années d'École qu'il fera la connaissance de sa future femme, Josette Paillous (1932-2016, 1951 S), physicienne comme lui.

Après l'obtention des licences de sciences physiques et de mathématiques en 1952 puis l'agrégation de sciences physiques en 1954, il a été assistant et chef de travaux à la faculté des sciences de Paris. Recruté comme maître assistant à la faculté des sciences de Grenoble en 1961, il y fera toute sa carrière, comme maître de conférences à partir de 1965, puis comme professeur d'université de 1972 jusqu'à sa retraite en 1994.

Dans la continuité de sa thèse, qui lui vaut le titre de docteur d'État en sciences physiques en 1962, il mène des travaux de recherche expérimentaux et théoriques sur les propriétés optiques et électriques et la structure de la glace. Il est ainsi l'un des premiers membres de l'équipe de Physique moléculaire qui se construit au sein du Laboratoire de spectrométrie physique, associé au CNRS, que crée en 1966 le professeur Michel Soutif (1942 s).

À partir des années 1970, les activités professionnelles d'André Kahane se centrent essentiellement sur l'enseignement. Il mène plusieurs expériences très originales d'enseignement de la physique dans des classes d'école primaire et, comme en témoigne Pierre Jullien, le premier directeur de l'IREM de Grenoble (1971-1976), s'implique

fortement en faveur de l'introduction de l'enseignement de la physique et de la chimie dès la première année de collège, revendication qui sera effectivement satisfaite à partir de 1977 : « Avec nostalgie, j'ai repensé à l'expérience ESE (Enseignement scientifique expérimental) que m'avaient proposée André Kahane et d'autres collègues scientifiques. Il s'agissait d'introduire un enseignement de physique et chimie dès la sixième, en faisant travailler ensemble les enseignants de sciences naturelles, de physique et chimie, de travaux manuels et de mathématiques. Dès la rentrée 1972, avec l'accord du ministère et l'aide du recteur Maurice Niveau, nous avons ouvert quelques classes dans l'académie de Grenoble, avec des professeurs volontaires. L'expérience avait été étendue à deux ou trois autres académies et a duré quelques années, avant l'entrée de la physique et de la chimie aux programmes de sixième et cinquième. »

Dans le même temps, André Kahane s'implique fortement dans la formation continue, dont il dirige le service à l'université de Grenoble, jusqu'à sa nomination comme délégué académique à la Formation continue (Dafco) au rectorat de Grenoble en 1981. Informés de son décès, ses anciens collègues du rectorat ont eu à cœur d'exprimer combien ils avaient apprécié ses qualités intellectuelles et humaines et de témoigner de la façon dont André Kahane conduisait l'équipe de responsables de formation qui l'entourait et l'ensemble du réseau académique de formation d'adultes. Joseph Campanale, actuel directeur du Centre académique de formation continue, a ainsi rassemblé leurs souvenirs : « Pendant près de dix années, André Kahane oriente l'offre de formation du réseau des Greta (Groupements d'établissements scolaires) en direction des entreprises et notamment des grands groupes industriels présents dans l'académie de Grenoble : Péchiney, Rhône-Poulenc, Schneider...). Des dispositifs de formations diplômantes sont créés au sein des entreprises, mettant en œuvre des démarches pédagogiques innovantes à partir de situations de travail vécues par les salariés. L'insertion professionnelle des jeunes, sortis du système scolaire sans qualification, occupe aussi une place importante dans la politique académique qu'il impulse. Un réseau de dispositifs visant à élever le niveau de formation générale adapté à ce public est créé dans toute l'Académie (les APP : ateliers de pédagogie personnalisée), offrant à ces jeunes une deuxième chance d'accéder à une qualification professionnelle. Sa manière d'animer le réseau académique surprend dans une institution très hiérarchisée : responsabilisation des acteurs, confiance dans les personnes, valorisation de l'initiative et de l'innovation, contrôle *a posteriori*... Cette stratégie portera ses fruits. En 1990, quand il quitte cette mission pour retourner à l'Université, l'académie de Grenoble est en tête, au plan national, en nombre de personnes formées : salariés des entreprises, demandeurs d'emploi peu qualifiés, jeunes sans qualification professionnelle. Le modèle qu'il a développé apparaît comme le plus pertinent pour organiser un service public de la formation des adultes sur un marché concurrentiel. »

Christian Euzet, qui était alors en charge du service informatique du rectorat, souligne aussi les innovations technologiques qu'André Kahane a introduites dans ses fonctions, à une époque où la place des ordinateurs portables était encore marginale : « Il a toujours été à l'écoute des suggestions d'améliorations techniques que je pouvais lui faire... Ainsi nous avons été novateurs en 1982 en mettant en place un serveur Minitel (Telag) qui a servi d'abord à communiquer au niveau Formation continue académique puis au niveau national (Dom-Tom compris). Par ailleurs, constatant les prix très élevés des outils d'EAO (Enseignement assisté par ordinateur) du marché en 1990, leur pauvreté pédagogique et l'impossibilité de les adapter aux différents contextes locaux, il a imaginé un système simple, Didevac, pouvant fonctionner sur un micro-ordinateur standard avec des contenus modifiables par les formateurs eux-mêmes. Réalisé à la Dafco de Grenoble, ce logiciel a permis à des formateurs Greta de toute la France de créer, modifier et échanger gratuitement des supports numériques motivants pour leurs apprenants. »

Pendant les dernières années de sa vie professionnelle, André Kahane mettra ses talents pédagogiques au service de la formation des enseignants en intervenant au sein de l'IUFM de Grenoble, et plus particulièrement dans son antenne de Privas, en Ardèche, ce qui lui permettait d'intervenir à proximité de Valence, où son épouse Josette Kahane assurait la direction de l'antenne universitaire.

Les engagements militants de très longue date, les qualités pédagogiques et l'empathie à l'égard d'autrui dont André Kahane a toujours su faire preuve, le conduiront durant ses premières années de retraite à occuper les fonctions de conseiller municipal à La Tronche (1983-1989) puis de président du syndicat de la copropriété où il a vécu. Mais sa constante curiosité intellectuelle et son désir de s'investir dans la transmission des idées sont ce qui l'animaient le plus pendant toutes ses années de retraite.

Joueur de go de longue date, il a contribué à l'animation du club de go grenoblois, notamment à l'attention des plus jeunes joueurs. Passionné par les questions relatives à l'intelligence artificielle, mais également soucieux de réfléchir et de témoigner, avec une certaine prise de distance, sur les questions sociétales et scientifiques et les enjeux auxquels est confrontée l'humanité, il consacra une large fraction de son temps, et ce jusqu'à ses dernières semaines, à la rédaction de nouvelles et de romans dont les acteurs principaux sont des robots humanoïdes, ou plutôt, comme il préférait les nommer, des Andints (Androïdes intelligents). Ce sera aussi l'occasion pour lui de faire revivre l'intérêt pour les propriétés de l'eau appauvrie en deutérium qu'il avait déjà manifesté lors de ses travaux de recherche sur la glace d'eau : il en avait conservé deux beaux bidons d'inox remplis d'eau légère.

Tout au long de sa vie, les qualités d'écoute et de bienveillance d'André Kahane se sont exprimées en permanence vis-à-vis de ses proches, en tout premier lieu de sa femme Josette, dont la disparition en décembre 2016 a assombri ses dernières

années, de ses quatre enfants, ses six petits-enfants et, plus récemment, ses deux arrière-petites-filles. Et, plus généralement, vis-à-vis de sa nombreuse famille.

Claudine KAHANE, sa fille

* *
*

André Kahane et moi faisons partie de la promotion 1950 sciences ; nos rencontres n'ont pas été facilitées, d'une part, par nos situations géographiques à l'intérieur de l'école, de l'autre, par nos orientations universitaires, très vite divergentes. Nous avons tout de même des sujets de discussions, car, dès cette époque, les discussions idéologiques, voire politiques, étaient fort animées, les uns voyant en l'Union soviétique l'annonce d'un avenir brillant pour l'humanité entière, les autres étant partisans de la construction d'une Europe unie – la « Fédérale » – résolument antisoviétique. André Kahane se situait dans le premier groupe avec ferveur, mais sans l'agressivité qui habitait tant d'autres camarades.

Bien des années plus tard, après une longue séparation due à nos carrières très distinctes, André et moi nous sommes retrouvés à l'occasion des réunions que notre promotion 1950 a tenu à organiser avec une remarquable régularité ; celle qui m'a laissé le plus fort souvenir avait été organisée par André et Josette Kahane, à Grenoble, et comportait de multiples visites aussi bien scientifiques que géologiques, ou encore littéraires : Grenoble a été la patrie de Stendhal.

Je voudrais souligner la modestie dont faisait preuve André, sensible tout particulièrement lorsqu'il évoquait, avec beaucoup d'admiration, son frère aîné, le mathématicien Jean-Pierre Kahane. Je puis aussi témoigner de sa fidélité envers ses engagements de jeunesse : je pense qu'elle s'est exprimée très fortement dans les activités sociales décrites par sa fille Claudine, et dont, par modestie, il m'avait tenu dans l'ignorance.

Une amitié trop longtemps oubliée, trop tardivement renouée...

Alain GUICHARDET (1950 s)



TEYSSANDIER (Hubert), né le 26 octobre 1931 à La Chapelle-du-Bois-des-Faulx (Eure), décédé le 28 mars 2017 à Paris. – Promotion de 1953 I.

Ses ancêtres paternels étaient périgourdiens, agriculteurs à Daglan, petit village du Sarladais. Il naquit en Normandie, dans la commune où Germaine, sa mère, était à la fois institutrice et secrétaire de mairie. Il reçut le prénom de son oncle, tué par l'ennemi à 18 ans, la dernière année du premier conflit mondial¹. Georges, son

père, suivait une carrière administrative, qui le mena à la direction des impôts du XV^e arrondissement parisien. Hubert fut très vite attiré par la recherche et intégra l'École, depuis le lycée du Parc à Lyon, car son dossier avait été refusé par les khâgnes parisiennes au motif qu'il était « déficient en philosophie ». Son orientation le conduisit vers la littérature anglaise et, suivant la règle, sa scolarité fut partagée entre la rue d'Ulm, à laquelle il resta très attaché, et Cambridge.

Une fois libéré des obligations militaires (il eut la chance de ne pas devoir traverser la Méditerranée), il fut détaché au CNRS ; il avait été remarqué par le professeur Jacquot, alors directeur de recherche, et construisit sa thèse de doctorat de part et d'autre du Channel. En préparant l'agrégation, dont il fut cacique (1957), il avait croisé Léone Feldman. Il l'épousa, et dès lors leurs recherches, puis leurs carrières, furent parallèles, elle en spécialiste du xvi^e siècle anglais, et lui du xix^e. Il ne put connaître son beau-père, dont il ne sera peut-être pas inutile de dire ici quelques mots. Valentin Feldman, émigré de Russie après 1917, avait appris le français à l'âge de 14 ans et obtenu le premier prix de philosophie au Concours général quatre ans plus tard (1927). C'était le fils, né à Saint-Petersbourg, d'un commerçant d'Odessa prénommé Lev (d'où le prénom de sa fille), disparu en mer Noire lors d'un naufrage en 1916. Après son agrégation (1935), il enseignait la philosophie à Dieppe quand survint la défaite, à laquelle il ne se résigna pas : entré dans la Résistance, sans doute sous l'influence de Victor Basch, il fut arrêté, transféré à Paris, mais il garda le silence. Il fut fusillé au Mont-Valérien le 27 juin 1942. Ses derniers mots furent pour le peloton d'exécution : « Imbéciles ! c'est pour vous que je meurs » – ils ont été rapportés par l'aumônier, l'abbé Stock². Son épouse, née Comiti, enseignait aussi la philosophie et était proche de Jean-Paul Sartre (1924 l) ; il lui avait offert le manuscrit de *L'Existentialisme est un humanisme*.

Hubert Teyssandier soutint sa thèse d'État sur *Les Formes de la création romanesque à l'époque de Walter Scott et de Jane Austen, 1814-1820* en 1972. Elle était dirigée par Sylvère Monod ; le doyen Raymond Las Vergnas présidait le jury. Ses 425 pages révèlent l'extraordinaire richesse outre-Manche du roman, de la nouvelle et du conte dans ces sept années, et proposent des définitions strictes et quasi scientifiques pour les trois genres (*romance, novel, tale*) florissant simultanément grâce aux talents de Jane Austen et de Walter Scott, mais aussi de Charles Maturin, Frances Burney, Maria Edgeworth, Susan Ferrier, Thomas Love Peacock et Mary Shelley. La thèse explorait ainsi avec audace non seulement des auteurs alors reconnus, mais aussi des écrivaines et un auteur gothique qui ne faisaient pas encore partie du canon universitaire. Elle fut publiée dans la collection « Études anglaises » (Didier, 1977, n° 64).

Dans la foulée, il fut élu maître de conférences à la Sorbonne Nouvelle (Paris III), puis professeur : il hérita de la chaire de Sylvère Monod puis de la direction de l'Institut du monde anglophone de cette université, partagée entre la rue de l'École de Médecine et Censier. Tout au long de sa carrière, il fut extrêmement actif au sein

de la Société des anglicistes de l'enseignement supérieur, notamment en fondant et dirigeant une société savante, la SAIT, et en dirigeant un atelier lors du Congrès annuel. Il fut également un professeur hors pair assurant des cours d'agrégation chaque année, à Paris III mais aussi à l'École, où il était un pilier de la préparation boulevard Jourdan.

Directeur de recherche exceptionnel, il fit preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité intellectuelle, refusant les barrières institutionnelles et faisant soutenir des thèses aussi bien dans le domaine de la littérature britannique que de la littérature américaine, du XIX^e et du XX^e siècle ; il fut l'un des premiers à ouvrir la recherche aux auteurs vivants, et à autoriser les croisements entre écriture et peinture. Le chiffre de soixante-et-une thèses soutenues sous sa direction se passe de commentaires : il dirigea des thèses sur des auteurs aussi divers que Walter Scott, George Eliot, W. M. Thackeray, Anthony Trollope, Lewis Carroll, Thomas Hardy, Rudyard Kipling, Henry James, Joseph Conrad, Virginia Woolf, E. M. Forster, D. H. Lawrence, Katherine Mansfield, Rosamond Lehmann, Elizabeth Bowen, Lawrence Durrell, Nathaniel Hawthorne, Walt Whitman, William Faulkner, Saul Bellow, Vladimir Nabokov, William Golding, Jean Rhys, Malcolm Lowry, Graham Swift, Angela Carter, Martin Amis, Ian McEwan... Pour certains de ces thésards, qui publièrent leur travail, il écrivit une préface (ainsi pour *Le Roman angloindien de Rudyard Kipling à Paul Scott*).

Le nom de la société savante qu'il créa en 1985 témoigne à la fois de son exigence intellectuelle légendaire et de ses qualités humaines : la SAIT, la « Société des amis d'inter-textes », fut un des lieux majeurs de l'anglistique dans les années 1980 et 1990. Reprenant le concept d'intertextualité défini dans les années 1960, notamment par Julia Kristeva dans *Sémiotikè* (1969), Hubert Teyssandier l'étendit à l'étude des rapports qu'entretiennent les textes, non seulement avec d'autres textes, mais également avec d'autres médiums tels que peinture et musique. Il fut ainsi un pionnier des études aujourd'hui connues sous le nom d'études intersémiotiques ou d'intermédiatités. Le séminaire de la SAIT eut un rôle déterminant dans la recherche, tout en étant un lieu chaleureux où se tissaient des rapports précieux et où, fait rare à cette date, les doctorants pouvaient communiquer aux côtés des enseignants-chercheurs reconnus. À une époque où les séminaires doctoraux n'existaient pas encore, il prenait également soin de mettre ses doctorants en contact les uns avec les autres, et nombre d'amitiés solides jaillirent de leurs échanges. Hubert Teyssandier présentait ainsi ce groupe :

[...] travaillant à partir d'une conception élargie de l'intertextualité qui met en jeu simultanément le verbal et le non-verbal, et poursuit une réflexion sur les modalités d'interaction de différents systèmes des signes (texte/image ; parole/musique) dans différentes formes d'expression artistique (poésie/peinture ; film/roman ; littérature/musique/spectacle). L'intertextualité transartistique implique aussi une

vision synchronique. Le grand texte palimpseste, qui rassemble des œuvres relevant de codes hétérogènes, est le lieu où se déchiffrent en simultanément les traces des œuvres antérieures et où viendront s'inscrire ensuite d'autres textes. Glissement d'un système de signes à un autre, à la polysémie inhérente à chacun d'eux vient s'ajouter le jeu des effets de sens qui surgissent entre le texte et l'image.

Il fut aussi l'initiateur et la cheville ouvrière d'une revue au titre évocateur intitulée *polysèmes* (sans majuscule), *arts et littérature*, organe de la SAIT. Deux numéros furent publiés en 1989 : *L'Écart* (ce premier numéro montrait William Blake illustrateur de Macbeth, puis conduisait les lecteurs de la *Salomé* d'Oscar Wilde à celle de Richard Strauss) et *Miroirs*, titre évocateur connotant le rapport innovant entre texte et image. Suivirent en 1991 *Lieux-dits* et en juillet 1993 *Tableaux*. La revue était éditée par les Presses de la Sorbonne Nouvelle et tout passait par Hubert Teyssandier, animateur du comité de rédaction autant que du comité de lecture, qui signait l'avant-propos pour présenter les auteurs dans leur variété et les rendait accessibles ; il travaillait en harmonie avec les membres du groupe, et la revue compte des articles de nombre de chercheurs renommés, Evelyne Labbé, Marie-Christine Lemardeley-Cunci (1972 L), Jean-Jacques Lecercle (1965 l), Paul Volsik, Adolphe Haberer. Même s'il se retira après avoir pris sa retraite, il garda des rapports étroits avec la plupart de ses anciens doctorants, et son exemple, comme son talent de chercheur croisant les disciplines et les aires géographiques, n'ont cessé d'inspirer les travaux de la SAIT ; Liliane Louvel, puis Isabelle Gadoin, lui ont succédé avec bonheur à la présidence de la société, et celle-ci, tout comme sa revue, *Polysèmes* avec une majuscule, poursuivent son œuvre.

L'univers d'Hubert Teyssandier ne saurait se distinguer de celui de son épouse, enseignante elle aussi à la Sorbonne Nouvelle, fidèle compagne de tous les instants, présente au séminaire et aux colloques de la SAIT, mais aussi aux jurys de thèse. Léone Teyssandier est intervenue dans deux des volumes de la collection « Bouquins » que les éditions Robert Laffont ont consacrés à Shakespeare sous la direction des dijonnais Michel Grivelet puis Gilles Monsarrat, pour les *Histoires* et pour *Périclès* ; elle a également traduit *Othello*.

Lecteur assidu de René Char et de Saint-John Perse, Hubert Teyssandier laisse le souvenir d'un savant modeste, passionné et chaleureux (la poésie de Char sous-tend d'ailleurs le numéro 4 de *polysèmes*), et une œuvre riche et originale, comprenant de nombreux articles consacrés tant à Faulkner qu'à George Eliot, Henry James, Virginia Woolf ou les sœurs Brontë. Il faut signaler son article « Oxymore et quête romantique » paru en 1985, qui renouvelle les études sur les sœurs Brontë et Thomas Hardy. Deux exemples suffisent à suggérer l'étendue de sa palette critique. L'une de ses dernières publications fut pour le colloque *Le sonnet au risque du sonnet* organisé par Bernard Degott et Pierre Garrigues à l'université de Franche-Comté, en novembre 2004 à Besançon, et dont les actes ont été publiés chez L'Harmattan en

2006. Sa contribution intitulée « L'œil du peintre dans les *Sonnets* de Shakespeare » (p. 49-62) déborde le cadre strict du sonnet pour embrasser l'ensemble de l'œuvre du dramaturge : « les sonnets replient le temps, écrit-il, et font coïncider les deux visages, celui du vieux poète et celui du jeune homme, rendus identiques par leur commune mortalité » (p. 56). Son dernier article publié dans un ouvrage dirigé par Dennis Tredy, Annick Duperray et Adrian Harding, *Henry James's Europe*, en 2011, « Benjamin Britten's Appropriation of James in *Owen Windgrave* », porte non sur la peinture mais sur la transposition musicale, et sur l'un de ses compositeurs préférés.

Hubert Teyssandier fut terriblement affligé par la perte de son *alter ego*, son épouse Léone. Jacqueline et Ivar, sa sœur et son beau-frère, l'accompagnèrent au cours de ces années difficiles, ainsi qu'Emilia qui lui tenait compagnie pour ses repas et l'après-midi. Il laisse le souvenir d'un très grand professeur, qui a marqué de son empreinte l'enseignement comme la recherche, a façonné une pratique ouverte de l'intersémiotité picturale, littéraire et musicale, et formé de nombreux doctorants. Il a su frayer une voie neuve et laisser un précieux legs, qu'il s'agisse de la SAIT, de *Polysèmes* ou de sa généreuse chaleur humaine.

Louis-Nicolas AMORETTI, son cousin et Marie-Christine LEMARDELEY (1972 L)
avec la complicité de Catherine LANONE (1983 L)
et Isabelle GADOIN, deux de ses doctorantes.

Notes

1. Il conviendra de rectifier le prénom et la date de décès indiqués dans *L'Archicube*, n° 23 bis, p. 16.
2. Le journal de Valentin Feldman (*Journal 1940-1941*) a été publié par sa fille Léone et par Pierre-Frédéric Charpentier aux éditions Farrago (Tours) en 2005. La municipalité de Dieppe a donné son nom à une rue, mais la plaque (rue Valentin Feldmann) est toujours fautive.

GRANER (Georges), né le 23 août 1933 à Konstantinov (URSS), décédé à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) le 19 septembre 2021. – Promotion de 1953 s.



Georges Graner est né de parents hongrois dans ce qui était alors l'URSS. Son père, Joseph, ingénieur chimiste et – à l'époque – sympathisant communiste, avait été recruté par les Soviétiques en 1932 comme spécialiste étranger. La raffinerie dans laquelle il était employé était, selon la légende familiale, celle-là même où Mendeleïev aurait travaillé. Joseph avait déjà vécu dans plusieurs pays d'Europe et parlait couramment cinq langues. Il a transmis à Georges un goût affirmé pour les langues.

En août 1937, au moment des grandes purges staliniennes, ses parents réussissent de justesse à quitter l'URSS avec Georges, grâce à un visa provisoire accordé par l'ambassade de France sous le prétexte de visiter l'Exposition universelle de Paris. À son arrivée en France à l'âge de 4 ans, Georges parlait hongrois avec ses parents, avait appris un peu de russe à l'école maternelle, mais ne connaissait pas un mot de français. Au cours de ses années d'enfance puis d'adolescence, il a assimilé totalement non seulement la langue mais aussi la culture française, à laquelle il était très attaché. La famille est d'abord temporairement hébergée à Paris par un oncle déjà établi en France depuis 1920, puis s'installe à Douai où le père a trouvé un travail. Pendant l'occupation allemande, alors que ses parents, déclarés comme juifs, se cachent du mieux qu'ils peuvent en banlieue parisienne, Georges est accueilli d'avril 1943 à octobre 1944 dans un village du département du Nord, Glageon, sous une fausse identité, par deux femmes courageuses, Rosa et Marcelle Boudens, qui le font passer pour un petit cousin. Ce faisant, elles n'ignoraient pas qu'elles s'exposaient à un risque majeur, le Nord étant « rattaché au gouvernement militaire de Bruxelles », encore plus étroitement contrôlé par les Allemands que la zone occupée. Georges est resté en relations chaleureuses avec elles jusqu'à la fin de leur vie. Il avait récemment exprimé son regret de ne pas avoir pu effectuer les démarches qui auraient permis de les faire reconnaître officiellement comme Justes.

Après la guerre, c'est le retour à Douai, ville toujours restée très chère à son cœur, l'acquisition de la nationalité française, l'installation à Paris en 1951.

C'est en classe de première qu'avait pris naissance son goût pour la physique. Voici ce qu'il relate à ce propos en 1997 : « En première, j'ai même commencé à tenir un carnet où j'avais la prétention de noter toutes les formules de Physique. J'avais soigneusement laissé des pages blanches pour les années suivantes, mais dès le début de Math-Élem, j'ai compris que j'avais sous-estimé de beaucoup l'ampleur de la physique et le nombre de formules. »

Georges, qui avait effectué sa première année de Classes préparatoires scientifiques au lycée de Douai, entre en « taupe » au lycée Saint-Louis et intègre l'École normale supérieure en 1953. Parmi ses camarades de promotion, nombreux sont ceux qui devinrent des amis de toute une vie. Ne pouvant les citer tous, retenons tout particulièrement Jacques Mottal, Claude Cohen-Tannoudji (prix Nobel de physique en 1997), Claude Robert et Maurice Jacob (tous deux décédés), et surtout Robert Pick¹, son coturne dès la deuxième année rue d'Ulm : leur amitié s'est étendue à leurs familles, et il a succombé, à sa grande tristesse, au covid-19 en 2020...

Des personnalités marquantes de la physique française, Alfred Kastler (1912 s, prix Nobel de physique 1966) ou Yves Rocard (1922 s), créent ou renforcent des vocations de chercheur parmi les normaliens. Outre cette formation scientifique de tout premier ordre, au contact de ses condisciples scientifiques mais aussi littéraires,

Georges s'ouvre à de multiples domaines de la culture, musicale, artistique, historique, et participe à de nombreuses discussions, notamment politiques. « GG appréciait cette atmosphère stimulante. Il avait la réputation d'accorder une importance considérable aux moindres détails de son travail scientifique mais en même temps tous ceux qui ont passé du temps avec lui, ont été fascinés par son analyse des multiples facettes de notre civilisation². » Informé des réalités soviétiques par le témoignage vécu de ses parents, il ne se laisse aucunement tenter par les sirènes du PCF, tout en se positionnant très clairement à gauche.

En 1955, Georges, attiré par la physique-chimie grâce à la lecture des livres d'Emschwiller, opte pour ce domaine de recherche lorsqu'il doit, en troisième année d'École, préparer un DES. Voici comment il décrit son entrée comme stagiaire au laboratoire d'Infrarouge du CNRS : « La physique-chimie, à l'époque, c'était mademoiselle Yvette Cauchois, qui régnait sur un empire situé rue Pierre Curie, près de l'amphi Henri Poincaré où je suivais des cours de maths et à portée de fusil de la rue d'Ulm. Elle me reçut dans son bureau et appela Pierre Barchewitz, qui me semble-t-il passait par là : "Barchewitz, voulez-vous un jeune normalien ?" »

Son travail au laboratoire d'Infrarouge, interrompu une première fois par la préparation de l'agrégation de Physique, subit une seconde interruption, bien plus longue cette fois, lorsqu'il est appelé sous les drapeaux le 4 novembre 1957, alors même qu'il vient d'être officiellement engagé par le CNRS le 1^{er} octobre. Il n'entre donc, définitivement cette fois, au laboratoire d'Infrarouge qu'en mars 1960. Comme il se plaisait à le souligner, avec son goût pour la précision des chiffres, son service militaire a duré exactement 27 mois et 27 jours. Il est affecté à divers laboratoires sur le territoire français, dont celui du Bourget-du-Lac près de Chambéry. Il a eu ainsi la grande chance de ne pas être envoyé en Algérie, ce qui lui évite de se trouver devant un cas de conscience qui eût été effroyable, car il était anticolonialiste convaincu.

En parallèle avec ses études, il est engagé à partir de l'âge de 11 ans dans le scoutisme laïque (mouvement des Éclaireurs de France) et cette expérience poursuivie jusqu'à l'orée de l'âge adulte revêt pour lui une grande importance, contribuant à forger ses valeurs de solidarité, d'entraide, et le goût pour la pratique du camping en pleine nature qu'il partagera par la suite avec sa famille. C'est dans le cadre du scoutisme qu'il avait rencontré Maridjo, sa future épouse : tous deux sont responsables de troupes de jeunes sourds-muets. Ils se sont aussi occupés ensemble d'une fillette sourde, issue d'un milieu très défavorisé, qui est restée jusqu'à ce jour leur « fille de cœur ».

Voici un témoignage de son camarade de promotion, Jacques Mottal : « Nous étions ensemble en taupe au lycée Saint-Louis et avons partagé la même turne en première année à l'ENS. Il était toujours d'humeur joyeuse. Il m'avait invité à passer huit jours avec lui alors qu'il s'occupait d'un groupe d'adolescents sourds-muets et partait avec eux dans le Massif Central. L'organisation était parfaite, et

les distractions nombreuses. Il comprenait très bien leur langage et communiquait facilement avec eux. »

Georges et Maridjo se marient le 19 décembre 1958, et c'est le début d'une longue et belle histoire, trois enfants (dont deux seront normaliens) nés en 1960, 1962 et 1966, une vie conjugale et familiale qui compte énormément pour lui. Au plus fort de sa vie professionnelle, il n'a jamais laissé cette dernière prendre toute la place et a toujours réservé un mois complet des vacances d'été à sa famille, pour des voyages de découverte, en camping, en France et à l'étranger. Avec son épouse psychologue, il assiste régulièrement aux conférences publiques du psychologue et philosophe Paul Diel, initiateur de la *Psychologie de la motivation*, qui lui font découvrir un nouveau domaine.

Georges prépare sa thèse de doctorat à partir du printemps 1960 au laboratoire d'Infrarouge, avec une importante part d'expérimentation sur un dispositif qu'il a conçu lui-même, le Sisam. Il soutient sa thèse le 30 mars 1965. Il bénéficie alors d'une année de post-doc à l'université de Harvard (Cambridge, Mass.) dans le laboratoire d'Edgar Bright Wilson et toute la famille séjourne aux États-Unis durant l'année scolaire 1965-1966. Le troisième enfant du couple est né pendant ce séjour américain. Par la suite, Georges et son épouse sont restés en relation avec des collègues américains rencontrés au cours de cette année-là et avec lesquels ils avaient noué de solides liens d'amitié.

De retour en France, il regagne le laboratoire d'Infrarouge, comme le raconte aujourd'hui sa plus ancienne collègue, Colette Rossetti : « Le patron, comme on disait alors pour désigner le directeur du labo, lui confia la direction d'une petite équipe de théoriciens qui étudiaient les structures moléculaires. Il gravit ensuite tous les échelons et fit une belle carrière au CNRS, d'abord maître de recherche, puis directeur de recherche en 1978. Cette nomination s'accompagnait de la direction du laboratoire d'Infrarouge. C'est lui qui devenait le nouveau patron, après que le "patron fondateur" (Pierre Barchewitz) eut pris sa retraite. » De ces années Jacques Bordé, ancien directeur de recherche au CNRS : « Il restera très présent dans ma mémoire avec le souvenir d'un homme de science, d'un directeur de laboratoire efficace, d'un collègue bienveillant et d'un compagnon de route fort agréable pour la promotion de la physique moléculaire. »

Hans Bürger (Wuppertal) et Jean Demaison (Univ. de Lille-1) écrivent ceci dans le *Journal of Molecular Structure* (n° spécial, 2000) :

Georges est rapidement devenu un très grand spécialiste de la spectroscopie infrarouge des molécules de type « toupie symétrique ». À ce titre, les modèles théoriques développés ou améliorés par Georges Graner ont permis de tirer plein bénéfice des progrès effectués à l'époque par la spectroscopie instrumentale, aussi

bien en spectroscopie infrarouge par transformée de Fourier qu'en spectroscopie microonde ou térahertz. Ses études ont également permis de contribuer à la détermination de la structure des molécules étudiées. La liste des sujets qu'il a abordés est très longue. Par exemple nombre de ses études concernent les dérivés du méthyle (CH_3D , CH_3F , CH_3Cl , CH_3Br , CH_3I , CH_3CN , CH_3CCH), du silyle (SiH_3) et du germyle (GeH_3). Sur ces sujets, il a eu une collaboration intense et très fructueuse avec son ami Hans Bürger (Wuppertal). Ses compétences ont été précieuses pour modéliser les spectres d'absorption de l'atmosphère de certaines planètes, et en particulier pour détecter le propyne sur Titan.

[La compétence de Georges Graner dans le domaine des structures moléculaires est particulièrement mise en évidence par ses vastes et précieuses contributions à une demi-douzaine de volumes de la série Landolt-Börnstein sur la structure moléculaire.

Son travail scientifique a commencé par la mesure et l'analyse de spectres. Néanmoins la question de savoir ce qui se passe dans les états excités rovibrationnels est devenue de plus en plus son centre d'intérêt. Résonances, transferts d'énergie, modes locaux sont les sujets sur lesquels il a pu appliquer ses solides connaissances mathématiques et son expertise en programmation. Il a toujours su les traduire en programmes faciles à utiliser dont ses collègues ont pu bénéficier.

Ses compétences scientifiques et ses qualités humaines l'ont amené à prendre la direction du laboratoire Infrarouge situé à Orsay entre les années 1978 et 1989 comme successeur de Pierre Barchewitz. Il a aussi encadré ou contribué à l'encadrement de très nombreuses thèses, et ses étudiants lui sont infiniment reconnaissants de la formation qu'il leur a prodiguée.]³

Voici le témoignage de son ancienne doctorante Adina Adriana Velcescu, maître de conférences, 31^e Section CNU à l'université de Perpignan :

J'ai connu Georges Graner en 1993 : j'étais alors en DEA de physique des gaz et des plasmas à l'université Paris-Sud et il y donnait un cours de spectroscopie moléculaire. Jeune Roumaine fraîchement débarquée de Bucarest, je n'avais qu'une idée en tête : travailler sur des applications de la mécanique quantique. Mais de la mécanique quantique, en physique des gaz et des plasmas il n'y en avait pas beaucoup. Et c'est alors qu'est arrivé, à point nommé, ce cours de spectroscopie moléculaire. J'en avais déjà fait durant mes études à l'université de Bucarest, mais nous nous étions limités aux molécules diatomiques. Et puis Georges était très pédagogue, ses explications rendaient toujours le problème, quel qu'il soit, tellement simple. J'ai donc décidé de faire mon stage de DEA en spectroscopie moléculaire et j'ai eu la chance d'être acceptée.

Après le stage, qui n'aura duré que deux mois, j'en savais déjà un peu plus sur la spectroscopie à haute résolution et ma décision était prise : j'allais essayer de faire une thèse dans ce domaine. Mais à l'époque, les choses n'étaient pas simples, car

l'obtention d'un financement de thèse n'allait pas de soi, même pour les étudiants les mieux classés. J'ai tout de même fini par décrocher une bourse du ministère de la Recherche. Cependant, sans les encouragements et le soutien constant de Georges Graner, je sais que je n'aurais pas réussi.

Ce soutien s'est par ailleurs manifesté tout au long des trois années de thèse. Une atmosphère chaleureuse, amicale, propice au travail de qualité, régnait au laboratoire de Physique moléculaire et applications. Tout cela était bien loin de l'atmosphère quelque peu rigide que j'avais connue à Bucarest, où le professeur était sur son piédestal et l'étudiant « à sa place ». J'avais commencé par appeler Georges Graner « Monsieur le Professeur », ce à quoi il m'avait répondu : « Tout d'abord, je ne suis pas professeur, mais directeur de recherche au CNRS. Ensuite, en France, il y a eu Mai 68... » Je n'avais aucune idée de ce qu'avait pu être Mai 68, et d'ailleurs le respect dû à l'enseignant était trop profondément enraciné en moi.

J'étais bien intégrée au groupe de collègues et amis formé par Georges, Colette (Rossetti) et Denise (Bailly) : on déjeunait ensemble, on discutait de sujets divers et variés, on participait à des colloques, des conférences. Car selon Georges, un étudiant en thèse devait aussitôt participer à des conférences internationales, se « frotter » à ses pairs, leur exposer ses résultats, et surtout publier durant ses années de thèse. Avec lui, l'abandon en cours de route devenait tout simplement impossible, inimaginable. Et puis, le moment de la soutenance est arrivé. Il me livre aussitôt ses impressions : « Tu nous as donné envie de t'écouter. Si j'avais une classe à te confier, je le ferais sans hésiter. » Georges m'a énormément appris du métier de spectroscopiste, et je lui dois tout ; il m'a appris à chercher là où bon nombre de gens pensent que c'est soit trop difficile, soit carrément inutile d'insister. Il m'a également inculqué le goût du travail bien fait, de la publication rédigée avec soin, où rien n'est laissé au hasard. Et même en cas d'échec, temporaire ou définitif, j'entendrai toujours une petite voix me dire : « Ce n'est pas grave, en attendant on a encerclé l'immeuble d'à côté, il était plus petit... » Alors merci, Georges, de tout cœur.

Une jeune étudiante, lors de son premier stage en laboratoire (DEA), se souvient de ce conseil : « Lorsque l'on manque de connaissances sur certains points, il n'y a pas de honte à avoir. On ne peut pas vous en faire le reproche. Par contre il faut être capable de retrouver l'information pour combler ses lacunes. » Et aussi : « Il faut tout prévoir pour le matériel avant d'en lancer la construction » (conseil indispensable qu'elle a appliqué scrupuleusement durant de longues années avant de « lancer » toute expérience). « Il avait fait réaliser par une fonderie une énorme cuve en fonte [le SISAM] avec toutes sortes d'orifices pour construire un spectroscope. Je le vois, je l'entends me dire qu'il n'était pas question d'oublier le moindre détail. » Ce stage l'a confortée dans sa vocation pour la recherche.

Son caractère charmant, sa superbe hospitalité et sa grande compétence scientifique ont attiré de nombreux chercheurs qui lui ont rendu visite ou ont collaboré avec lui pendant plusieurs décennies. La multitude de scientifiques qui ont publié avec lui

montre à quel point son influence sur les autres a été impressionnante. Par ailleurs, il a toujours aimé voyager et on l'invitait souvent comme conférencier. Ses questions et ses commentaires redonnaient vie à des sessions qui devenaient ennuyeuses. Il s'est rendu dans de nombreux laboratoires étrangers, principalement dans des pays européens mais aussi aux États-Unis, au Canada, au Venezuela, au Maroc, en Russie, au Japon et en Chine. Ces visites ont largement stimulé sa pratique des langues étrangères et lui ont permis d'élargir encore sa culture scientifique. Même lorsque la charge qui pesait sur ses épaules était énorme, il continuait de proposer son expertise à de nombreux Comités académiques. Il trouvait ensuite le réconfort chez lui à la maison auprès de sa femme Maridjo et de sa nombreuse famille, une belle compensation pour le stress procuré par l'action, qu'il supportait avec beaucoup de dynamisme. Ses amis et ses collègues vont regretter à la fois ses plaisanteries et ses commentaires toujours judicieux⁴.

Tout au long de sa carrière, Georges a invité chez lui les physiciens de toutes nationalités qui étaient de passage dans son laboratoire, et son épouse les recevait volontiers. Certains sont devenus des amis de la famille. Cette dimension internationale de la coopération scientifique, mais aussi des relations amicales, était pour lui une évidence.

Georges s'est toujours investi dans un engagement citoyen, d'abord en militant au PSU, dont l'orientation correspondait à l'aile gauche du parti socialiste, puis en exerçant des responsabilités bénévoles au sein de l'association des parents d'élèves durant la scolarité de ses enfants, du groupe des Éclaireurs de France de Boulogne, de sa copropriété... À sa retraite en septembre 1999, c'est le début d'une nouvelle vie. Homme d'habitudes, Georges aimait les rituels, les emplois du temps prévus, organisés. « L'organisation Graner » était proverbiale dans son entourage, et bien utile. Il avait planifié sa retraite avant la fin de sa vie professionnelle, persuadé que la vie ne se limite pas à la recherche scientifique et qu'il ne fallait pas se laisser surprendre par le temps. C'est ainsi qu'il a pu entrer sereinement et sans regret dans une nouvelle vie active où il a su déployer des talents aussi divers que ses intérêts, avec une curiosité d'esprit toujours en éveil et de constantes préoccupations sociales.

La liste de ses projets était longue : apprentissage du japonais (qu'il ne put poursuivre faute de temps) et cours d'allemand ; jogging et natation (tant qu'il put s'y adonner) ; enseignement du français aux étrangers ; implication dans les recherches et l'administration du Cercle de généalogie juive ; participation très active à une troupe de théâtre amateur. Opiniâtre dans leur réalisation, il les a tous conduits avec un enthousiasme qu'il faisait partager à sa femme. Dans chacun des groupes qu'il a ainsi fréquentés tout au long des vingt-deux années de sa retraite, il s'est fait de nombreux amis qui ont été marqués par son sérieux, son

engagement, sa bonne humeur et son humour. Ils témoignent ainsi de l’empreinte qu’il a laissée.

Marité Gaudefroy, metteuse en scène de la troupe de théâtre Scène 92 se souvient : « Georges a beaucoup compté pour moi, mais aussi pour les comédiens qui sont aujourd’hui dans la peine. Il était attentif à tous [...] souvent le premier arrivé aux répétitions, il travaillait beaucoup ses rôles. J’appréciais son humour, son intelligence, sa grande culture et son humilité. Il avait le sens de l’engagement et de l’amitié [...]. Je sais à quel point il aimait jouer et il a toujours interprété avec talent tous ces rôles qu’il incarnait : notaire, juré, serveur, clochard, homme d’affaires, inquisiteur et même évêque. Il était jeune dans sa tête, parfois même enfant, et plus dissipé que les autres⁵. Lorsque l’envie de rire le prenait, elle devenait collective pour la soirée. Sa personnalité faisait qu’on ne pouvait que l’aimer. Il était têtu, parfois intransigeant lorsqu’il voulait imposer une idée, mais à la fin on trouvait toujours un terrain d’entente et j’avais justement besoin d’être confrontée à son sens critique. »

Max Polonovski, président du Cercle de généalogie juive, dit aussi : « C’est une personnalité qui a compté de façon essentielle pendant tant d’années pour notre association qu’il a animée, contribuant par son implication de tous les jours à son développement. Il était très attachant par ses qualités humaines, son ton direct et son franc-parler. Il aimait plaisanter sur son manque de culture religieuse juive et son laïcisme militant nous manquera. »

Enfin, l’une de ses élèves de l’AFI, l’association où il donnait des cours pour étrangers, lui avait offert un gâteau accompagné de ce mot : « Ce petit morceau de mon pays pour vous remercier de votre temps et de votre enthousiasme pour nous apprendre votre belle culture. Vous êtes l’un des professeurs les plus drôles que j’aie jamais vus. J’ai adoré toutes vos histoires. »

Pendant toutes ces années, c’est surtout l’amour de sa famille qui l’a soutenu. Il aimait avoir sa tribu rassemblée autour de lui dans la maison de campagne familiale pour les fêtes et les anniversaires, et le sien était devenu un rituel. Mais il s’intéressait individuellement à chacun de ses trois enfants, à ses neuf petits-enfants et leurs conjoints, à ses cinq arrière-petits-enfants. Ils l’ont entouré jusqu’à son décès survenu après trois ans d’un combat courageux contre le cancer.

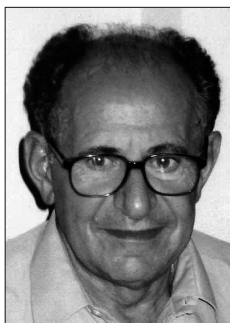
Maridjo GRANER, son épouse
Marion SOLOTAREFF (1980 L), sa fille

Notes

1. Cf. la notice qui lui est consacrée dans ce numéro 31 *bis*, p. 142.
2. *Journal of Molecular Structure*, numéro spécial en l’honneur de G. Graner, 517 (1), 2000 (trad. Marie Demaison).

3. Ce paragraphe entre crochets est le résumé d'une partie très technique de l'article original effectué par Agnès Perrin (laboratoire de Météorologie dynamique de l'École polytechnique).
4. Même origine.
5. Il n'avait pas non plus boudé les canulars et chahuts qui avaient accompagné ses années studieuses à l'École normale !

PICK (Robert Michel), né le 20 août 1932 à Boulogne-Billancourt (Seine), décédé le 28 juillet 2020 à Suresnes (Hauts-de-Seine). – Promotion de 1953 s.



Robert est né avec des gènes scientifiques : sa mère avait été l'une des premières femmes agrégées de mathématiques en France. Professeur au lycée Marie-Curie de Bourg-la-Reine, elle bénéficiait d'un respect et d'une solidarité tels de la part de ses collègues que, lorsque les lois du gouvernement de Vichy l'ont forcée à quitter le lycée, tous les autres professeurs ont indiqué qu'ils souhaitaient que les « petits cours » de mathématiques soient dispensés par elle.

Malgré le déclenchement de la guerre en 1939, l'année scolaire se déroule sans histoires pour Robert et son frère ainsi que le début de la suivante (1941). Mais le 12 décembre 1941 a lieu la première rafle de juifs français effectuée par les Allemands. Leurs parents prennent alors conscience du danger et décident de passer clandestinement la ligne de démarcation. Ils arrivent en Zone libre à Saint-Étienne. Les deux garçons sont inscrits au lycée, Robert en 7^e. Leurs parents trouvent un emploi. Ils restent à Saint-Étienne jusqu'en octobre 1944. De retour à Bourg-la-Reine, où se trouvait leur nouveau logement, Robert entre au lycée Lakanal de Sceaux. Malheureusement, leur professeur de français de seconde, tuberculeux sans le savoir, transmet sa maladie à sa classe. Retiré du lycée en janvier 1948, Robert reste alité chez lui jusqu'au printemps, et sa mère et trois collègues lui donnent des leçons particulières. Fin juin, il part à la montagne achever sa guérison jusqu'à fin août, début d'une nouvelle année scolaire. C'est à cette époque que son père tombe malade ; il décède au début du mois d'avril suivant.

A la rentrée 1950, Robert entre dans une classe d'hypotaube au lycée Saint-Louis et intègre l'École en 1953, dans une promotion comptant 29 scientifiques et 34 littéraires. Ces promotions assez réduites permettaient une grande familiarité non seulement entre scientifiques mais aussi avec des littéraires. Nous étions tous internes et, de plus, une loi récente obligeait les normaliens, comme les élèves d'une

dizaine d'écoles d'ingénieurs, à suivre une instruction militaire. Celle-ci avait lieu à Vincennes tous les samedis après-midi et nous avons aussi eu droit à des stages d'été de dix jours, puis quinze jours, puis trois semaines.

En première année, nous avons des salles de travail pour deux ou trois mais dormions dans de grands dortoirs qui rappelaient le XIX^e siècle. Heureusement, dès la deuxième année, nous avons droit à des « thurnes » à deux, assez agréables. Cothurner avec *The Boss* (le surnom habituel de Robert) a renforcé nos liens d'amitié. Très musicien, sans jouer d'un instrument, Robert était capable de lire avec plaisir une partition comme d'autres lisent un livre et on écoutait ensemble des disques 78 tours. En quatrième année, celle de l'agrégation pour les physiciens, chacun avait sa thurne pour lui tout seul.

Notre enseignement était mixte : des cours en faculté, dans des amphithéâtres – où on n'était même pas sûr d'avoir une place debout – et aussi de très bons cours à l'École avec d'éminents professeurs, Laurent Schwartz (1934 s) et André Lichnerowicz (1933 s) en mathématiques, Yves Rocard (1922 s), Alfred Kastler (1921 s) et Pierre Aigrain en physique. Le clou de la semaine, en seconde année, était le mercredi matin où un autocar nous emmenait au CEA (Commissariat à l'énergie atomique) à Saclay pour suivre les cours de mécanique quantique de Messiah, Bloch et Trocheris, car cet enseignement n'existait pas encore à la vénérable Sorbonne ! Et c'est là que Robert a pris goût à la physique théorique, domaine où il s'est illustré plus tard.

Bien qu'internes, nous avons une vie sociale intense : le bal de l'École en décembre, la Garden Party, souvent arrosée, en juin où Robert faisait venir ses nombreux amis et amies parisiens. Aux vacances, il est arrivé plus d'une fois à l'un de nous de visiter avec lui des églises romanes, Saint-Benoît-sur-Loire, Le Puy, Saint-Nectaire... dans lesquelles Robert passait de longues minutes à examiner avec des jumelles les sculptures des chapiteaux. Il avait une grande ouverture d'esprit et s'intéressait à beaucoup de sujets.

La quatrième année fut pour les dix physiciens de notre promotion – auxquels s'étaient jointes six Sévriennes – l'année de préparation à l'agrégation de sciences physiques (physique et chimie). Nous étions une promotion à la fois chahuteuse et sérieuse, mais surtout solidaire, grâce à quoi nous fûmes tous reçus dans de très bons rangs.

À l'automne 1957 débutait le service militaire qui, pour notre promotion, dura vingt-huit mois, en raison de la guerre d'Algérie. Nous l'avons commencé comme sous-lieutenants et continué au bout de dix-huit mois comme lieutenants. Après deux mois à Caen, Robert fut envoyé en Algérie dans l'Armée de l'air, d'abord dans le

personnel volant, puis détaché au CEA d'Alger. Pendant une permission en octobre 1958, il put épouser Monique.

À son retour du service militaire, Robert Pick commença un travail de recherche en vue du doctorat au CEA de Saclay, centre qu'il connaissait déjà pour y avoir suivi des cours et travaillé en vue de son diplôme d'études supérieures. Sa thèse de doctorat d'État (« Étude de l'interaction de paire dans quelques métaux normaux ») fut soutenue en 1965 sous la direction de Jacques Friedel. Après un séjour postdoctoral de huit mois au James Franck Institute de l'université de Chicago avec Morrel H. Cohen et Richard M. Martin, il revint à l'université Pierre-et-Marie Curie comme maître de conférences puis professeur. Ses activités de recherche – qui se développèrent d'abord dans le département de Recherches physiques, qu'il dirigea pendant plusieurs années, puis dans l'Institut de minéralogie, de physique des matériaux et de cosmologie (IMPMC) – recouvraient l'étude de la dynamique des matériaux et de leurs propriétés vibrationnelles telles qu'observées par différentes méthodes spectroscopiques (infrarouge, Raman...), ainsi que les phénomènes d'incommensurabilité, de désordre dans les phases solides¹.

Une part importante des activités de Robert concernait la coopération scientifique internationale, particulièrement européenne. Sa coopération étroite avec Salvatore Califano l'a amené à participer à la création du Laboratoire européen pour la spectroscopie non linéaire (LENS) à Florence et à en prendre la vicedirection pendant quelques années. Mais une majeure partie de ses activités européennes s'est déroulée dans le cadre de la Société européenne de physique (European Physical Society, EPS) créée en 1968 par des scientifiques européens et des sociétés nationales de physique, aussi bien d'Europe occidentale que d'Europe de l'Est (Union soviétique incluse). Robert y a adhéré rapidement et a fait partie du Bureau de la division de la matière condensée de l'EPS de 1989 à 2000. Mais ses activités principales ont concerné le Comité des conférences². Maurice Jacob (1953 s – ils étaient de la même promotion à l'ENS), alors président de l'EPS, a demandé à Robert de s'occuper de ce comité et de l'animer (1993-2003). Il y avait à cette date la crainte de voir les *Gordon Conferences* (USA) s'implanter en Europe et contrôler ainsi une partie des réunions scientifiques européennes. Robert, avec l'appui de l'European Science Foundation (ESF Strasbourg), a bloqué cette menace potentielle. Il a joué un rôle majeur dans l'organisation et la restructuration des colloques scientifiques, ateliers de travail, écoles d'été de physique en Europe : éviter les doublons, faire en sorte que l'EPS soit présente et active dans ces réunions scientifiques, subventionner les jeunes chercheurs participant à ces réunions à l'aide de bourses subventionnés par l'EPS... Robert Pick a été élu *Fellow* de l'EPS en 2006.

Nous ne pouvons pas terminer cette notice sans rappeler la personnalité très attachante de Robert, son enthousiasme communicatif, son caractère chaleureux et sa bonne humeur permanente. Dans les réunions scientifiques ou organisationnelles, Robert était toujours très présent et actif, intervenant avec les yeux brillants et malicieux. Très féru d'histoire, il a publié un livre sur l'évolution historique du quartier de Passy à Paris (où il habitait) : *Du village de Passy à la rue de Passy : 150 ans d'histoire commerciale* (L'Harmattan, 2017).

† Georges GRANER (1953 s)
et Martial DUCLOY (1964 s)
avec la contribution de Monique PICK et de ses enfants

Notes

1. C. Dreyfus, L. Bove, A. Polian, *Reflets de la Physique*, 68 (2021), p. 46.
2. Cf. l'article de M. Ducloy dans *Europhysics News*, 51/5 (2020), p. 11.

FOLLET (Simone), née le 23 janvier 1935 à Champagnole (Jura), décédée le 16 février 2021 à Mâcon (Saône-et-Loire). – Promotion de 1955 L.



Simone Follet s'est éteinte à Mâcon, où elle passait d'ordinaire les mois d'été dans la maison de ses parents et où elle était restée cette année pour éviter le confinement parisien.

Après des études secondaires au lycée de Mâcon et une préparation au concours de l'École normale supérieure de jeunes filles (ENSJF « Sèvres ») au lycée de Versailles, elle est entrée à l'École en 1955 (dans la même promotion que Jacqueline Champeaux et Assia Djebar). Agrégée de grammaire en 1958, elle est devenue assistante à l'université de Clermont-Ferrand avant de revenir boulevard Jourdan en 1961 comme « caïmane » de philologie et littérature grecques.

Nommée directrice adjointe de l'ENSJF en 1975, Josiane Serre (1944 S) en étant alors directrice, elle a exercé cette fonction jusqu'en 1985, peu avant la fusion d'Ulm et de Sèvres en 1987 qui devait entraîner la disparition de ce poste. Devenue professeur à l'université de Caen, puis à Paris X-Nanterre, elle a terminé sa carrière à Paris IV-Sorbonne en 2000, année de son éméritat.

Elle a dirigé une quinzaine de thèses de doctorat, a été le garant de plusieurs habilitations et a participé à de nombreux jurys. Pendant une dizaine d'années elle avait eu la responsabilité du concours d'entrée à l'ENSJF. De 1981 à 1985, elle avait animé

à l'École une recherche coopérative sur programme du CNRS (RCP 668) intitulée « Étude de textes sophistiques et techniques tardifs ».

Simone Follet laisse une œuvre très importante, plusieurs livres et de nombreux articles dans les domaines de la philologie, de la littérature et de l'épigraphie grecques.

Outre la publication de sa thèse d'État *Athènes au I^{er} et au III^e siècle. Études chronologiques et prosopographiques* aux Belles Lettres en 1976, Simone Follet a édité les actes du colloque que l'équipe de *L'Année épigraphique* l'avait aidée à organiser à Paris en 2000 : *L'Hellénisme d'époque romaine : nouveaux documents, nouvelles approches (I^{er} siècle avant J.-C. – III^e siècle après J.-C.). Actes du colloque à la mémoire de Louis Robert (1924 l), Paris, 7-8 juillet 2000*, Paris, 2004, De Boccard « De l'archéologie à l'histoire ». Et, en 2017, elle a publié aux Belles Lettres Philostrate l'Athénien : *Sur les héros*. Texte établi, traduit et commenté par Simone Follet (Collection des universités de France. Série grecque, 531). Elle participait à la préparation d'une édition critique des *Descriptions* de Callistrate. Et elle préparait avec Bernadette Puech (1971 l), toujours pour les Belles Lettres, l'édition des *Vies de sophistes* de Philostrate.

Jusqu'à une date récente, Simone Follet migrait chaque année au printemps vers Athènes et y séjournait à l'École française d'archéologie pour bénéficier de la bibliothèque, mener ses enquêtes dans les réserves épigraphiques du Musée national archéologique, revoir ses amis grecs et travailler avec certains d'entre eux. Engagée dans plusieurs entreprises scientifiques pendant plus de vingt ans, elle a participé à la rédaction du *Bulletin épigraphique* (REG, dir. Philippe Gauthier et Laurent Dubois) et de *L'Année épigraphique* (PUF, dir. Mireille Corbier) et à la constitution du *Dictionnaire des philosophes antiques* (CNRS, dir. Richard Goulet). Elle collaborait à la troisième édition du corpus de Berlin des *Inscriptiones Graecae* pour les inscriptions attiques d'époque romaine.

Membre actif de l'USR 710 du CNRS « L'Année épigraphique » du 1^{er} janvier 1994 au 31 décembre 2013, laboratoire de recherche dont elle avait soutenu la constitution, Simone Follet était très attachée à cette équipe ; elle y animait un programme intitulé « Constitution de corpus régionaux ou thématiques » et participait à toutes les manifestations scientifiques.

Ainsi, lors du colloque sur *L'Écriture dans la maison romaine*, elle avait donné une remarquable communication sur une sphère inscrite du Musée épigraphique d'Athènes associant l'étude du texte et de l'image, publiée ensuite dans les Actes (De Boccard, 2011).

Parmi les sujets de prédilection que laisse apparaître sa riche bibliographie, on relève les noms de Philostrate (pour les multiples facettes de son œuvre) et ceux des empereurs Hadrien et Marc Aurèle, les enquêtes sur divers manuscrits, notamment ceux de Philostrate, les épigrammes, le genre épistolaire, le thème Épigraphie

et littérature, les études de chronologie attique, les « raccords » d'inscriptions débouchant sur la reconstitution d'un document et son étude. Son dernier article de ce type, publié en 2020 dans le *BCH* 243.2 de 2019, porte précisément sur un important document épigraphique athénien : « Bienfaits de l'empereur Hadrien envers les cités de Sardes et Synnada (*IG* II² 1089, complétée, et *IG* II² 1075, complétée) », en collaboration avec Dina Peppas Delmousou.

L'extrême variété des personnages sur lesquels elle a écrit une soixantaine de notices pour le *Dictionnaire des philosophes antiques* témoigne de sa vaste curiosité ; invitée par Georges Tate et moi-même à participer au colloque « Comparaison entre l'Empire romain et l'Empire chinois sous les dynasties Qin et Han » (Pékin, octobre 1999), Simone Follet avait choisi d'y présenter « Polybe et le monde romain ».

De bonne compagnie, d'humeur égale et de parole mesurée, Simone était aussi une femme de belle stature qui aimait la vie, appréciait la convivialité de la bonne chère, des vins fins et surtout le plaisir des conversations, où elle savait faire preuve d'humour. Pleine d'énergie, elle se déplaçait toujours en voiture, notamment dans Paris, ce qui justifiait ses fréquents retards... et n'avait renoncé à conduire que récemment.

La carrière de Simone Follet a été étroitement liée à l'École normale supérieure de jeunes filles avec un « cursus » à l'antique, d'élève, de caïmane et de directrice adjointe. Son propre parcours et l'attention sympathique qu'elle a portée aux dizaines de jeunes femmes qu'elle y a côtoyées ainsi qu'aux étudiantes des universités qu'elle a orientées, ont rendu Simone Follet très sensible à la promotion des femmes dans la recherche et l'enseignement – pour laquelle elle n'a cessé d'œuvrer, sans négliger pour autant les jeunes hommes qui se sont engagés dans la recherche sous sa direction ou à ses côtés. Son rayonnement scientifique s'est exercé en profondeur : par ses enseignements, ses séminaires de recherche, ses conseils personnalisés et les dizaines de manuscrits qu'elle a annotés avec minutie au crayon de son écriture fine, en précisant parfois dans la marge la portée de sa correction. Aussi les témoignages de gratitude et de dette intellectuelle à son égard ont-ils fusé de toutes parts après sa disparition.

Simone Follet était aussi une amie fidèle et ses nombreux amis conserveront longtemps son souvenir.

Mireille CORBIER (1962 L)

ALLAIS (Gérard), né le 6 septembre 1935 à Épinay-sur-Orge (Seine-et-Oise), décédé le 30 octobre 2021 à Caen (Calvados). – Promotion de 1955 s.



Il est le sixième d'une famille de sept enfants, dont s'occupait leur mère Marguerite, née Koch. Son père Paul était ingénieur au Paris-Orléans puis à la SNCF – il avait fait des études à Supélec.

Gérard Allais mène des études brillantes, tout d'abord au lycée Charlemagne, à Paris, qu'il fréquente de l'école primaire aux classes préparatoires – alors que toute la famille habite à Épinay-sur-Orge et que les premières années de sa scolarité primaire sont les années de guerre. Il reçoit durant sa scolarité un deuxième prix au Concours général en physique (pas de premier prix attribué cette année-là). Il poursuit sur sa lancée et est admis, la même année, en 1955, à l'École polytechnique et à l'École normale supérieure. Son goût pour la recherche lui fait préférer l'école de la rue d'Ulm. Il y aura pour camarades de promotion Pierre Alais et Étienne Guyon ; ce dernier s'exprime ainsi à l'annonce de son décès : « J'avais deux camarades de promotion, Pierre Alais et Gérard Allais... Allais avec deux ailes ! c'était quelqu'un de très gentil et de très réservé. » Dans la même promotion, il y avait notamment, parmi les scientifiques, le neurobiologiste Jean-Pierre Changeux, les mathématiciens Michel Demazure, Georges Duvaut, Jean Giraud (1936-2007), Pierre Kaplan (1934-2006) et Jean-Louis Verdier (1935-1989), et les physiciens Michel Hulin (1936-1988), Dominique Silhouette (1936 ?-1992) et Jean-Paul Zahn (1935-2015). En 1959, Gérard Allais est reçu deuxième à l'agrégation de sciences physiques, avec Hubert Curien (1945 s) dans la préparation des Sévriennes et des Ulmiens... et aussi dans le jury.

Après sa formation comme officier de réserve, il effectue son service militaire comme enseignant à l'École de l'air à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) en 1960 et 1961. À l'issue de son service, il commence une carrière d'enseignant-chercheur à la Sorbonne et sur le campus de Jussieu, au laboratoire de minéralogie-cristallographie de la faculté des sciences de Paris, dirigé par Jean Wyart (1923 s). Nommé maître de conférences en 1953, Hubert Curien y est professeur depuis 1956. En 1969, la faculté de sciences de Paris, sise à la Sorbonne, est scindée en deux parties qui rejoignent les universités scientifiques Paris 6 et Paris 7. Le laboratoire de minéralogie-cristallographie déménage alors dans les nouveaux locaux de la Halle aux vins à Jussieu et devient un laboratoire CNRS associé à l'université Paris 6.

En 1967, Gérard Allais soutient une thèse d'État en sciences physique, intitulée « Structure de la phase métastable de la bornite », une espèce minérale formée de sulfure de cuivre de formule Cu_5FeS_4 avec des traces d'argent, germanium, bismuth,

indium et plomb. Il rejoint l'université de Caen comme maître de conférences en 1969, puis y est nommé professeur en 1974. Avec son collègue et ami Alfred Deschanvres (1952 s), il s'investit dans la fondation de l'Institut des sciences de la matière et du rayonnement (ISMRA), école d'ingénieurs issue de la fusion, en 1976, de deux écoles nationales supérieures d'ingénieurs de Caen, celle de chimie et celle d'électronique et d'électromécanique. En 1986, à la suite de la loi Savary, l'ISMRA deviendra un établissement public à caractère administratif rattaché à l'université de Caen (associé à partir de 2015). En 2002, l'ISMRA prendra le nom d'ENSICAEN, retrouvant ainsi, plus de vingt-cinq ans plus tard, la dénomination d'une école nationale supérieure d'ingénieurs (ENSI).

La recherche en physique et chimie à Caen a une histoire assez complexe. Au sein de l'ISMRA, le laboratoire historique, le LCCPS (Laboratoire de cristallographie, chimie et physique du solide – LA 251), formé par le rassemblement de plusieurs équipes de recherche et dirigé par Alfred Deschanvres de 1978 à 1982, se scinde en deux laboratoires en 1985, le Lermat (Laboratoire d'études et de recherches sur les matériaux) et le Crismat (*Cristallographie et sciences des matériaux*). Gérard Allais succèdera à Gérard Nouet à la direction du Lermat. Le Lermat donnera naissance au Cimap (Centre de recherche sur les ions, les matériaux et la photonique) en 2008, avec l'intégration de la plateforme Ciril (Centre interdisciplinaire de recherche ions lasers).

Gérard Allais était extrêmement attaché à son enseignement et à l'encadrement de ses étudiants en thèse. Voici comment certains d'entre eux, contactés après l'annonce de son décès, se sont exprimés à son sujet.

M. Allais a toujours été pour moi un modèle d'enseignant de l'enseignement supérieur. Il avait cette aptitude à nous entraîner dans son raisonnement et cette rigueur scientifique. Avec lui, rigueur scientifique était synonyme de satisfaction intellectuelle et démarche vertueuse et non une contrainte ou un obstacle au savoir. Il ne faisait jamais dans l'approximatif. J'ai un profond respect pour la personne et l'enseignant qu'il était. Sa bienveillance à mon égard restera également gravée en ma mémoire. (Xavier Portier, Cimap, professeur à l'ENSICAEN)

C'était un homme d'une grande conviction, avec des qualités scientifiques et pédagogiques hors normes. La constance de son humanisme me reste et me restera toujours. Cela a été un professeur pour qui la recherche consiste d'abord à ouvrir les portes du savoir et je resterai son disciple. Ses réflexions personnelles sur la vie m'ont appris la constance de toujours considérer le verre au moins à moitié plein. (Oumarou Savadogo, professeur au Polytechnique Montréal, Chaire Unesco en ingénierie durable et technologies solaires appliquées).

Gérard Allais avait rencontré son épouse Séverine alors qu'ils étaient tous deux étudiants et fréquentaient la « Fédé », une fédération d'associations d'étudiants

protestants. Elle est devenue médecin, Gérard l'a encouragée dans ses études de pédiatre, puis de nombreuses années plus tard quand elle a décidé de reprendre ses études pour devenir psychiatre. Des enfants, les uns après les autres, ont rejoint leur famille : Joëlle, Claire, Mireille et Pierre. Gérard était un père attentif et dévoué.

Gérard Allais a été promu officier des Palmes académiques au moment de son départ en retraite, au tournant des années 2000.

Colette GUILLOPÉ, mathématicienne, nièce de Gérard Allais.

BABILLOT (Michèle), épouse BRESSOLETTE, née le 23 avril 1938 à Lille (Nord), décédée le 20 mai 2019 à Rouffiac-Tolosan (Haute-Garonne). – Promotion de 1958 S.



Michèle Bressollette, entrée à l'ENS Sèvres en juillet 1958, agrégée de physique en juillet 1962, a eu une carrière d'enseignante. L'un des aspects remarquables de sa carrière est qu'elle n'a exercé que dans un seul et unique poste, au lycée Raymond Naves à Toulouse. Bien que moins prestigieux que d'autres, ce lycée bénéficiait d'enseignants très investis. Les parents de la banlieue de Toulouse, soucieux de l'avenir scolaire de leurs enfants, se réjouissaient de les voir étudier dans ce lycée, sachant qu'ils y trouveraient de très bons professeurs. La réputation de la terminale scientifique dans laquelle officiait madame Bressollette, attirait de futurs élèves de classes préparatoires.

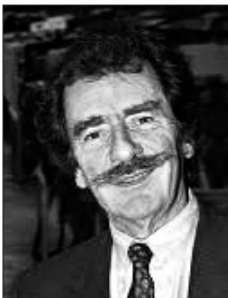
Chaque année, la veille des résultats du baccalauréat, elle invitait sa classe de terminale et ses collègues autour d'un feu dans son jardin : la veillée se prolongeait en danses devenues un rituel attendu de ses élèves... et enfants. Malgré ses titres et sa formation permanente auprès de l'Union des physiciens dont elle suivait les colloques, elle partageait ses connaissances dans la convivialité. Elle a été une pionnière dans l'utilisation de l'informatique comme outil pédagogique dès les années 1970. Elle présentait les élèves au Concours général, aux Olympiades de chimie et donnait son temps sans compter, malgré sa charge de mère de quatre enfants, aux élèves les plus démunis chez lesquels elle sentait un réel potentiel. Tout en admirant Einstein et sa fameuse formule « Dieu ne joue pas aux dés », elle s'ouvrait aux questions posées par la physique contemporaine et même à ses remises en cause, passionnée qu'elle était par l'histoire des sciences et par sa vulgarisation auprès des plus jeunes. Elle fut même invitée dans plusieurs lycées, jusqu'en Normandie et à Montpellier, dans un cadre interdisciplinaire où se croisaient les mathématiques,

l'histoire, voire les lettres et la philosophie pour présenter la pensée de Descartes, de Pascal ou l'histoire du passage à différents systèmes de perception du monde.

Ses échanges avec des collègues de ces disciplines ont « modernisé » la manière d'éveiller l'intérêt pour les sciences. Michèle Bressolette a même contribué, par plusieurs rencontres, au montage d'une version intégrale du *Galileo Galilei* de Bertold Brecht par un atelier de théâtre de lycée. En dépit de sa vie professionnelle très remplie et de ses charges familiales, elle apportait son aide à des familles de réfugiés ivoiriens, portugais et roumains. Elle a ainsi recueilli trois jeunes rwandais qui fuyaient le génocide, a fondé une association pour assurer leurs études et les a hébergés, durant leurs années de collège et de lycée, chez elle, dans la maison que ses propres enfants devenus grands avaient quittée. Sa générosité et la passion qu'elle mettait dans toutes ses activités estompaient les frontières entre vie professionnelle, vie sociale et vie familiale : sa véritable motivation était que chacun « s'élève à ses propres yeux ».

Claude BLANCHARD (1960 S) au nom de toute sa famille,
en particulier des quatre enfants Bressolette.

DÉTRAZ (Claude), né le 20 mars 1938 à Albi (Tarn), décédé le 20 juin 2020 à Challex (Ain). – Promotion de 1958 s.



Docteur en sciences physiques, Claude Détraz est entré au CNRS en 1962 pour entamer une carrière de chercheur dans l'étude des noyaux atomiques. Claude Détraz a été un grand scientifique et un visionnaire pour la physique nucléaire française et européenne.

Il rejoint en 1962 l'Institut de physique nucléaire d'Orsay, laboratoire créé par Irène et Frédéric Joliot-Curie, aujourd'hui réuni avec les laboratoires voisins d'Orsay au sein du Laboratoire de physique des 2 infinis « Irène Joliot-Curie » (IJCLab).

De ses premières années dans la recherche, on peut souligner ses travaux en structure nucléaire, que ce soit au sein de l'équipe du professeur Joseph Cerny à Berkeley (USA), en Allemagne (Max-Planck Institut de Heidelberg), de nouveau aux États-Unis à Boulder, à l'Université du Colorado, et au Tandem d'Orsay. C'est là qu'il commencera les expériences sur les mesures de masse par transfert de nucléons. Par la suite c'est au Cern sur le PS (Synchrotron à protons) en collaboration avec l'équipe de Robert Klapisch que viendront les premières mises en évidence de déformation

dans les noyaux exotiques proches des fermetures de couches comme précisément $N=20$. Fort de ces résultats, il se convainc que des faisceaux du Ganil (Grand accélérateur national d'ions lourds) à Caen pourraient aussi devenir un outil unique dans ce domaine.

Brillant, excellent chercheur, sachant communiquer de manière convaincante à tous les publics sa passion pour la recherche aux frontières de la connaissance, il va très rapidement occuper des postes de haute responsabilité scientifique en France et en Europe. Après avoir été président de la section de Physique nucléaire du Comité national du CNRS, Claude Détraz va diriger le Ganil de 1982 à 1990, avec en particulier la mise en place d'équipes de recherches et l'impulsion donnée à l'émergence de la physique des noyaux « dits exotiques », noyaux éphémères qui naissent et meurent dans les étoiles.

Dans la même période 1980-1990, il a joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre du Comité européen NuPECC (*Nuclear Physics Collaboration Committee* au sein de l'*European Science Foundation*), prolongeant les efforts d'Hélène Langevin et Paul Kienle (Munich) : NuPECC voit le jour en 1988 et Claude Détraz en sera le premier président élu de 1989 à 1992. Ce comité reste jusqu'à aujourd'hui un élément incontournable de la cohérence de la physique nucléaire européenne.

Toujours proche du terrain et des innovations, Claude aide à la création d'entreprises R&D en région basse normande et devient président du conseil d'administration de l'entreprise Pantechnik à Bayeux, créée en 1991.

En 1991, il est conseiller technique au cabinet du ministre de la Recherche, Hubert Curien (1945 s), qui a ensuite présidé le Conseil du Cern lors de l'approbation du projet LHC (Large Hadron Collider) en 1994. Par ses interventions à tous les niveaux des instances décisionnelles en France, Claude Détraz a efficacement contribué à faire approuver le projet LHC. Il a par exemple œuvré pour qu'Hubert Curien prenne la direction du Conseil du Cern, lui qui a exercé une influence majeure au cours de la phase finale de décision.

Directeur de l'IN2P3 (Institut national de physique nucléaire et des particules du CNRS) de 1992 à 1998, il a lancé la France, en liaison étroite avec Robert Aymar d'abord, puis avec Catherine Césarsky du CEA, dans l'aventure du LHC. Son engagement a été capital pour que la France et ses instituts prennent une place de tout premier plan dans ce projet. Il précisera les orientations qu'il veut donner à l'institut en déclarant : « désormais, nous inscrivons nos recherches dans quatre domaines : matière nucléaire (dans tous ses états), quarks et leptons, quarks et hadrons dans la matière, noyaux et particules dans l'univers... ».

En 1999, Luciano Maiani, directeur général du Cern, le nomme directeur de la recherche, en tandem avec Roger Cashmore, jusqu'en 2003. C'est une époque riche

en évènements pour le Cern avec l'arrêt du LEP, l'excavation des cavernes du LHC et le démarrage du projet de faisceau de neutrinos du Cern en direction du laboratoire souterrain du Gran Sasso, auquel Claude a grandement contribué.

Tout au long de sa carrière, Claude Détraz a promu et favorisé les échanges entre disciplines scientifiques. Issu de la physique nucléaire, il a établi des passerelles avec la physique des particules. Il a également été l'un des artisans de l'émergence de l'astroparticule, discipline reliant les deux infinis.

Il a été membre du Conseil supérieur de la recherche et de la technologie et de nombreux comités internationaux tout au long de sa carrière.

Ses mérites pour ses travaux scientifiques et plus largement pour la recherche en général ont été honorés en France et à l'étranger par de nombreuses distinctions : Prix Joliot-Curie de la SFP, médaille d'argent du CNRS, prix Gay-Lussac-Humboldt de la fondation Humboldt, Commandeur de l'ordre de la légion d'honneur, Docteur *honoris causa* du laboratoire JINR Dubna (Russie).

Claude Détraz a été un physicien engagé, défenseur infatigable d'une recherche de pointe intégrée à la société. La recherche, disait-il, « c'est l'acte par lequel une société avancée exprime sa foi en un avenir ouvert. C'est une immense ambition d'explorer aussi loin que possible la nature, la vie, l'humain. » Cette idée que la recherche doit faire corps avec le monde qui nous entoure a été un guide puissant qui l'a accompagné durant toute sa vie. Elle explique en partie l'engagement politique qui a été le sien et sa participation à la vie de la Cité (conseiller municipal d'Orsay, maire de Maison-Maugis dans l'Orne).

J'ai connu Claude Détraz en 1976 à l'IPN Orsay où je terminais mon DEA de physique nucléaire par un stage dans son équipe. Impressionnée à la fois par sa vaste culture et par son dynamisme et son humanisme, c'est tout naturellement que j'ai continué, à ses côtés, mes recherches en structure nucléaire sur les noyaux exotiques et y ai soutenu mes deux thèses en 1978 (thèse de 3^e cycle) et en 1982 (thèse d'État). J'ai beaucoup appris auprès de lui mais, au-delà de cela, il a été un merveilleux collègue de travail tout au long de ses années d'activité. Je me souviens du jour où il m'a demandé de le suivre à Caen pour le démarrage du Ganil et donc de quitter la région parisienne. Il a été tellement enthousiaste et convaincant que je n'ai pas hésité bien longtemps. Ces années ont été merveilleuses et je lui dois énormément. Bien sûr des résultats scientifiques très intéressants et très innovants, mais aussi une façon de travailler très enrichissante. Il savait à la fois être présent, impatient et exigeant et vous laisser prendre nombre d'initiatives et disposer d'une autonomie complète. C'est vraiment grâce à lui que j'ai pu mener rapidement une carrière de physicienne à part entière. Il avait une qualité exceptionnelle, celle de valoriser ses collaborateurs et de toujours les pousser sur le devant de la scène, notamment en les envoyant

présenter les résultats des recherches de l'équipe dans des conférences internationales là où d'autres l'auraient fait eux-mêmes.

Plus tard, lorsqu'il était directeur de l'IN2P3, nous avons continué notre collaboration, à un autre niveau évidemment mais avec toujours autant d'écoute et de bonheur. Et de même lorsqu'il était au Cern. Bref, que de très bons souvenirs !

Au-delà de la physique, il a toujours été un ami constant et chaleureux, très humain et très proche et j'ai partagé avec lui de nombreux événements heureux. Même si la vie nous a un peu éloignés depuis notre dernière rencontre à Caen fin 2016, je garde de Claude l'image d'un scientifique brillant, d'un leader incontesté et d'un ami présent et toujours à l'écoute.

Notre communauté scientifique a salué l'homme « des Lumières » par son engagement, son efficacité, sa clairvoyance et son humanisme. D'une vaste culture et d'une très grande finesse, s'exprimant de manière fleurie, convaincante et touchante, son impact et son rôle dans nos disciplines resteront pour longtemps. Mais pour moi, c'est tout simplement la perte d'un ami très proche.

Dominique GUILLEMAUD MUELLER
Directrice de recherche émérite au CNRS

BOUTIN (Anne-Marie, épouse GAUDIN), née le 1^{er} mai 1938 à Tlemcen (Algérie), décédée le 20 novembre 2017 à Paris. – Promotion de 1959 S.



Agrégée de mathématiques, diplômée de psychologie sociale et de l'enfant, elle enseigne à la Faculté des sciences de Paris et travaille à la Société d'économie et de mathématiques appliquées (SEMA) aux côtés de Jacques Lesourne dans les premières études de prospective. Appelée en 1971 par Pierre Racine comme conseillère scientifique à la direction des études de l'École nationale d'administration (ENA) pour créer la voie économique, elle est directrice des études par intérim en 1977-1978 avant d'entrer à la Cour des comptes en 1979. Magistrate, elle est aussi membre de la commission des sondages et de la commission française à l'Unesco.

Un parcours qui peut sembler bien éloigné du design. Pourtant, elle incarnera très longtemps le design français dans son aspect résolument transversal, se faisant l'ambassadrice, en France et à l'international, de ces créations qui constituaient pour elle un moteur de l'innovation tout en jouant un rôle essentiel dans l'humanisation des technologies. Elle est, de 1984 à 1992, directrice puis présidente de

l'ENSCI-Les Ateliers ou École nationale supérieure de création industrielle, un établissement public qui compte plus de 350 élèves, créé grâce à son énergie. Elle fonde en 1983 l'Agence pour la promotion de la création industrielle (APCI), dont elle est présidente. Elle devient vice-présidente de l'*International Council of Societies of Industrial Design* (ICSID) en 1987. On lui doit également la création de l'Observateur du design, qui décerne depuis 1999 ses Étoiles aux réalisations les plus exemplaires du design industriel, un prix ouvert aux entreprises, designers, écoles et collectivités dans tous les secteurs d'activité.

Avec une pédagogie mêlant rigueur sans concession et attention aux jeunes, déjà manifeste à l'ENA, et une passion indomptable pour l'innovation, elle aura accompagné les projets des étudiants aux Ateliers et l'insertion des jeunes diplômés auprès des entreprises et des administrations. Parmi les étudiants de cette école, née sous son impulsion et par la volonté de François Mitterrand, sous la double tutelle ministérielle de la culture et de l'industrie, ils sont nombreux à être devenus les « étoiles » du design français : Matali Crasset, Jean-Louis Fréchin, Patrick Jouin, Bernard Moïse, Mathieu Lehanneur, Inga Sempé...

Mariée avec Thierry Gaudin, ingénieur général des mines, dont elle a eu un fils, Emmanuel, Anne-Marie Boutin était officier de l'ordre national du Mérite, officier des Arts et Lettres et chevalier de la Légion d'honneur.

Thierry et Emmanuel GAUDIN

ANTOINE (Philippe), né le 23 avril 1940 à Montauban (Tarn-et-Garonne), décédé le 8 novembre 2017 à Roubaix (Nord). – Promotion de 1960 s.

Cacique de la promotion 1960, section Mathématiques, Philippe Antoine était un esprit assez éclectique, curieux et ouvert, très indépendant intellectuellement, et qui a mené de front une carrière d'entomologiste et de mathématicien. Thierry Deuve parle longuement de l'entomologiste, je parlerai ici du mathématicien. Mon témoignage sera malheureusement tronqué, car j'ai connu Philippe tardivement, à partir de 1992, à l'université de Lille, où nous avons d'abord été collègues, puis amis.

La carrière universitaire de Philippe Antoine en mathématiques a été précoce ; elle a commencé à Lille en 1964, où il a ensuite été nommé professeur en 1972, après la soutenance de sa thèse d'État (nous dirions aujourd'hui HDR), et où il est resté jusqu'à son départ en retraite.

Son directeur de thèse était le mathématicien Paul Dedecker, connu pour ses travaux en topologie algébrique. Il y a d'ailleurs un *Cours de topologie algébrique* coécrit par Antoine et Dedecker.

Cette thèse avait pour titre : *Sur la structure de certains espaces fonctionnels*. Le titre et le contenu reflètent assez bien les goûts mathématiques de Philippe Antoine ; il avait 20 ans au moment de l'explosion des « Maths modernes », et a gardé une sensibilité assez « grothendieckienne » et une préférence pour la plus grande généralité, comme en témoigneront les lignes qui suivent. Ajoutons que le rayonnement à Lille de Philippe a été incontestable et qu'il a dirigé de nombreuses thèses (une dizaine, de 1975 à 1996) ; plusieurs de ses étudiants ont obtenu un poste dans l'enseignement supérieur. Il a ensuite, comme chercheur, privilégié son intérêt pour l'entomologie.

Au début, mes relations avec Philippe étaient relativement formelles, et j'avais seulement entendu parler de lui en (très) bien par ses étudiants préparant l'agrégation externe ; ils appréciaient la grande clarté et la grande élégance de ses cours. En partant en retraite, il m'a d'ailleurs laissé ses notes de cours, qui sont un document précieux.

Il a également été président du jury de Capes (où il a laissé de bons souvenirs, d'après les récits que j'ai eu l'occasion de recueillir). J'ai aussi le témoignage d'un ancien étudiant devenu professeur à l'université de Lille, qui me parlait du plaisir qu'il prenait à écouter les cours de maîtrise de Philippe (toujours parfaits et d'une grande concision), et plus particulièrement ceux qui traitaient du théorème d'Eidelheit dont je n'avais jamais entendu parler ! Mais ce théorème d'interpolation figure maintenant en bonne place dans l'ouvrage bien connu *Introduction to Functional Analysis* de Meise et Vogt (1997), ce qui est tout à fait dans l'esprit de Philippe Antoine ; signalons de plus que ce travail contient, entre autres, un théorème de Borel, que tous les analystes connaissent bien ! L'extrême généralité peut mettre des choses en perspective et avoir du bon...

En 2000, en préparant un cours de maîtrise sur les séries de Fourier, Philippe Antoine a déniché dans le volumineux traité *Trigonometric Series* d'Antoni Zygmund, à la page 58 du tome I pour être précis, une notion de « convergence uniforme en un point ». Cette définition semble introduite par Zygmund – juste en passant – pour formuler une propriété de convergence des séries de Fourier. Mais elle a tapé dans l'œil de Philippe, qui a cherché à la mettre en perspective, justement ! Comme j'étais censé être quelque peu connaisseur de l'analyse de Fourier, il m'a contacté, et nos relations sont devenues plus intimes. Nous avons pas mal échangé, au début des années 2000, autour de cette notion. Je me revois lui disant qu'un théorème important d'analyse fonctionnelle pouvait mieux se comprendre dans le cadre qu'il avait développé et, les yeux pétillants de gourmandise intellectuelle, il m'avait répondu : « Alors là, tu m'intéresses ! Tu m'intéresses beaucoup ! »

Et de fait Philippe a revisité, avec succès, plusieurs résultats fondamentaux d'analyse fonctionnelle, aux preuves parfois disparates, avant de dégager tout l'intérêt de cette notion de « convergence uniforme en un point » tapie dans Zygmund. Se

remettant avec passion aux mathématiques, qui n'étaient plus, comme je l'ai déjà dit, sa préoccupation principale depuis quelques années, il a fini par écrire un ouvrage entier, dont la publication a pris beaucoup de retard, mais qui va paraître début 2022 (c'est son dernier travail mathématique). Philippe s'est intéressé à la notion pour elle-même, d'un point de vue à la fois historique (elle semble due à du Bois-Reymond [1886], que Zygmund ne cite pas) et mathématique. Le principal intérêt du livre est que Philippe, lisant ce fameux Zygmund avec un œil d'aigle, a dégagé une notion qui unifie considérablement une bonne partie des grands résultats d'analyse fonctionnelle de la première moitié du xx^e siècle, comme les théorèmes d'Ascoli, Baire, Bernstein, Dunford-Pettis, etc.

Je retrouve aussi des échanges de lettres des années 2000-2004, qu'il commence toujours par « Mon cher ami » et fait parfois suivre de formules comme « merci d'avoir lu mes élucubrations » ou « je vais donc mettre une pédale douce à mes débordements » ; il ne se prenait pas au sérieux !

Que dire enfin ? Sinon que je regrette de n'avoir pas connu Philippe plus tôt, que je garde un très bon souvenir de nos échanges, de sa gentillesse, de son enthousiasme intellectuel et de son élégance, et qu'aujourd'hui il me manque.

Hervé QUEFFÉLEC,
université de Lille

* * *

En addition de sa vie familiale, Philippe Antoine a eu deux grandes passions scientifiques, sans doute complémentaires, qu'il a assidûment développées et qui l'ont conduit à publier dans des revues spécialisées et à se faire un nom. Ce sont d'une part les mathématiques, auxquelles il a consacré sa vie professionnelle (il a été professeur à l'université de Lille), d'autre part l'entomologie, une activité plus discrète mais prenante, qui occupera ses loisirs et le portera au rang d'un spécialiste de notoriété internationale.

La mémoire familiale raconte que dès sa jeunesse il prenait plaisir à capturer des insectes dans les fossés de la citadelle de Lille pour les observer à la loupe ou au microscope. Sa curiosité scientifique se portait ainsi sur les objets concrets et vivants que sont ces animaux de petite taille, monde souvent méconnu du grand public mais ouverture sur des questionnements sans fin et des découvertes inédites à la portée de l'amateur. Philippe Antoine n'était pas ce que l'on appelle un homme de terrain. Il préférerait le calme et l'isolement de son bureau, à son domicile, où durant des années il a passé des heures à rassembler, à préparer, à observer, à disséquer les nombreux coléoptères qu'il recevait du monde entier. Il lui fallait aussi vérifier en permanence que ces envois ne contenaient pas d'anthrènes, petits coléoptères – bien

vivants ceux-là – ravageurs de collections d’insectes. Certainement, son statut et son adresse à l’université de Lille l’ont aidé, à ses débuts, à inspirer confiance aux muséums étrangers qui lui envoyèrent alors par centaines des insectes à identifier ou à étudier. Son épouse se rappelle l’étonnement du département de mathématiques de l’université qui vit arriver un mètre cube de boîtes en provenance du Carnegie Museum de Pittsburg. Très rapidement, après ses premières publications et ses premières descriptions d’espèces nouvelles, il acquit une réputation qui lui ouvrit les portes des principales institutions mondiales.

Philippe Antoine s’est spécialisé dans l’étude des coléoptères *Cetoniidae*, communément appelés cétoines. Ce sont de très beaux insectes, aux couleurs vives souvent métalliques, irisées, veloutées ou chatoyantes, très prisés des collectionneurs. Ils sont donc intensivement étudiés. Il n’en est que plus difficile de se faire une place dans le monde des spécialistes et c’est pourtant dans ce domaine que Philippe Antoine excellera. De 1984 à 2012, il a publié 93 articles ou notes qui feront de lui l’un des meilleurs spécialistes mondiaux pour ce qui concerne la systématique taxinomique, c’est-à-dire la connaissance des relations de parenté entre les lignées naturelles et l’identification des genres et des espèces auxquels on attribue un nom selon la méthode linnéenne. Cela nécessite de savoir observer, mais aussi de disséquer avec minutie certains organes de ces insectes. Ce travail de laboratoire occupait Philippe Antoine et lui a permis de constituer une importante collection de référence, rassemblant environ 40 000 spécimens, que la famille offrira en 2019 au Muséum national d’histoire naturelle de Paris.

Les liens de Philippe Antoine avec le Muséum ont été constants et étroits. Il y obtiendra le titre officiel d’attaché. Il venait souvent étudier les collections nationales et emprunter les spécimens de référence nécessaires à ses études. Il aura les mêmes liens privilégiés avec les muséums de Londres, de Tervuren et de Leyde, mais il n’est sans doute pas un grand muséum des Amériques, de l’Europe ou de l’Asie qui n’ait envoyé à Philippe Antoine des spécimens pour étude. Sa réputation lui permettait de publier en français, ce qui mérite d’être souligné dans le contexte international actuel de la biologie et de la zoologie, où la langue anglaise tend à devenir plus qu’hégémonique, exclusive. Ses travaux n’en étaient pas moins abondamment cités. Avec Roger-Paul Dechambre, alors responsable du Service des Coléoptères, au Muséum de Paris, et l’auteur de ces lignes, il cofondera en 1995 la revue *Coléoptères*, dans laquelle il publiera beaucoup.

En lisant les nombreuses publications de Philippe Antoine, on est frappé d’emblée par leur rigueur et leur précision. C’est une marque constante de sa façon de travailler. Pourtant, notre ami n’avait rien d’austère. Il était toujours vif et souriant lorsqu’il venait au Muséum. Ses articles ont porté le plus souvent sur la faune africaine, qu’il connaissait très bien car elle correspond au centre de diversification des *Cetoniidae*,

mais beaucoup d'espèces nouvelles sont aussi décrites, du Sud-Est asiatique et, plus rarement, de l'Amérique latine. Au total, Philippe Antoine a décrit 252 espèces nouvelles, ce qui est considérable, et 16 genres nouveaux, mais ce dernier chiffre n'a pas beaucoup de signification puisque le concept de genre est d'une appréciation très subjective voire circonstancielle. En fait, point n'est besoin d'établir un palmarès pour comprendre, à la lecture de son œuvre scientifique, que Philippe Antoine aura été parmi les plus éminents spécialistes de cette famille de Coléoptères. Son dernier article, paru en 2012 dans *Terrestrial Arthropods Reviews*, est un travail de synthèse sur la biodiversité des *Cetoniidae* en Haute-Guinée, publié avec trois coauteurs américains d'une université du Kentucky. Nous prenons conscience aujourd'hui de l'impératif de défendre la biodiversité sur tous les continents : Philippe Antoine savait que pour bien protéger il faut d'abord connaître. Là est le sens principal et l'importance des travaux de systématique taxinomique auxquels il a consacré une grande partie de sa vie.

Thierry DEUVE

Maître de conférences au Muséum national d'Histoire naturelle

BOUVERESSE (Jacques), né le 20 août 1940 à Épenoy (Doubs), décédé le 9 mai 2021 à Paris. – Promotion de 1961 I.



Né à Épenoy, un village du haut plateau du Doubs, dans une famille paysanne de neuf enfants dont il était le deuxième, Jacques Bouveresse se destina d'abord à la prêtrise par choix personnel, ses frères et sœurs optant pour des études universitaires. Il entre au petit séminaire de Besançon, suit un cursus de musique et de philosophie de deux ans à Faverney (Haute-Saône), où il apprend à jouer de l'orgue. Mais il n'entre pas au grand séminaire de Besançon où Julien Sorel est censé étudier dans *Le Rouge et le Noir* et ne prononce pas ses vœux. Comme il a obtenu son bac avec la mention Très bien et les félicitations du jury, ainsi que son bac de Philosophie scolastique, un de ses oncles lui conseille d'aller en khâgne à Lakanal. Il est reçu à l'ENS (où il est *goal* dans l'équipe de football de l'École), obtient en Sorbonne plusieurs licences, et sort premier de l'agrégation de philosophie en 1965. D'emblée, il enseigne comme assistant, puis comme maître-assistant à la Sorbonne et, devant un public enthousiaste, essentiellement féminin, il donne en 1966-1967 un cours mémorable sur l'identité à l'ENS où il expose la théorie des descriptions définies de Russell, qui introduit à la philosophie analytique anglo-

phone plusieurs d'entre nous. Il a alors noué avec certaines des amitiés indéfectibles. Les normaliennes, qui forment l'essentiel de son auditoire, voient tout de suite en lui un maître, peut-être le futur successeur de Jules Vuillemin (1939 I), professeur au Collège de France, et un jeune homme sympathique, aux manières simples : « Je ne me suis jamais pris pour un aigle », confiera-t-il plus tard. C'est Vuillemin qui lui conseille de lire Frege, Wittgenstein, Carnap, Russell, les fondateurs de la philosophie analytique. Vuillemin et Granger auront sur Bouveresse et ses élèves une influence déterminante.

Ce qui frappe son public, c'est son incroyable puissance de travail et son immense culture en philosophie, en littérature et en musique (il admire notamment Kathleen Ferrier), dont il parle volontiers pendant des heures au café, après son cours, avec son auditoire – lequel par ailleurs suit les cours de Derrida (1952 I) et Althusser (1939 I) à l'ENS, avant d'écouter Deleuze et Foucault (1946 I). L'époque est au structuralisme. Mais Bouveresse n'adhère pas à ce paradigme ; en 1966-1969 puis en 1969-1971 au CNRS, il travaille à sa thèse sur Wittgenstein, dont il tirera par la suite *Le Mythe de l'intériorité*, un livre culte publié en 1976 aux éditions de Minuit (où les auteurs vedettes sont Foucault, Derrida, Deleuze, Serres [1952 I], Lyotard). Il ne veut pas suivre la mode germanopratine, mais proposer une alternative extrêmement exigeante, une éthique de l'écriture, rigoureuse et sobre (le style « Code civil », dit-il, citant Stendhal), aux antipodes de la rhétorique flamboyante qui a monnaie courante en France à cette époque, où certains best-sellers en philosophie sont en fait de la paralittérature, que Bouveresse surnomme « essayisme littéraire à la française » et qu'il réprovoque. Dans le *Mythe*, il présente une façon de philosopher étrangère en France et qui s'inspire du *scholarship* anglo-saxon : argumenter avec les meilleurs spécialistes internationaux de Wittgenstein, pour sortir du cercle franco-français. Ce n'est pas seulement un commentaire de Wittgenstein, mais une nouvelle façon de philosopher imprégnée de convictions wittgensteiniennes, qui trouveront une postérité vivante chez plusieurs de ses élèves. Mai 68 ne trouble pas son travail de thèse, qu'il soutient brillamment en 1975. Il désapprouve la politisation de la philosophie, courante à cette époque. Il est de gauche, mais réformiste, et non révolutionnaire. En 1976 il devient maître de conférences à Paris I (ce qui, à l'époque, était presque équivalent à un titre de professeur).

Il s'affirme de plus en plus comme maître et enseigne toujours à Paris I. Avant le *Mythe*, il a publié deux autres livres sur Wittgenstein, *La Parole malheureuse* et *La Rime et la raison* ; il est wittgensteinien dans l'âme et il le restera jusqu'au bout. Dès lors sa destinée philosophique est tracée, celle d'un grand philosophe. Mais il ne s'en intéresse pas moins, et ce depuis le début, à des auteurs autrichiens comme Kraus et Musil, qui ont des points communs avec Wittgenstein. Il apprécie Gottfried Benn, le plus grand poète expressionniste allemand, que Wittgenstein affectionnait, et

auquel il consacrera en partie *Le Danseur et sa corde* paru en 2014. Sa culture est de langue allemande. Il a beaucoup travaillé sur le Cercle de Vienne (dont les chefs de file, Schlick et Carnap, étaient en fait allemands), relativement plus que sur les philosophes britanniques comme Russell, ou comme Austin et Ryle, qui font de la philosophie du langage ordinaire à l'anglaise. Il n'est pas plus un philosophe analytique d'outre-Manche que Wittgenstein n'est un philosophe du langage : l'erreur la plus commune à son sujet, que Bouveresse dénoncera pendant plus d'un demi-siècle. L'étude du langage est un moyen, non une fin, pour la philosophie, elle sert à l'évacuation des pseudo-problèmes philosophiques. Grâce à elle (version logique, d'abord, puis version grammaire), on obtient une clarification totale de nos pensées.

Même s'il a beaucoup enseigné la logique à Paris I et les auteurs analytiques, il n'est pas lui-même un philosophe analytique. Il prêche pour cette philosophie qui est quasi absente en France au milieu des années 1960. En 1979, il devient professeur de philosophie analytique à l'université de Genève où il reste jusqu'en 1983. Il revient alors à Paris en 1983, très heureux de cette expérience cosmopolite hors du cercle franco-français. Il est avant tout un enseignant et un chercheur inépuisable. Porté par son intérêt pour la Vienne du début du xx^e siècle, il publie en 1993 un livre sur Freud, *Philosophie, mythologie et pseudo-science*, où il examine en détail la critique de Freud par Wittgenstein : Freud s'est trompé en croyant faire une œuvre scientifique. La même année, il étonne avec *Robert Musil, l'homme probable, le hasard et l'escargot de l'histoire*, sur *L'Homme sans qualités*, un roman dans lequel personne auparavant n'avait songé à chercher un examen détaillé du calcul de probabilités. Il s'intéresse de plus en plus à la philosophie des sciences, occasion pour lui d'affirmer son rationalisme militant, et fera des cours sur Popper (qu'il a introduit en France en 1973), Bolzano, Hertz, Helmholtz, Boltzmann, sans oublier Gödel, héritier en cela de la tradition rationaliste française des Poincaré, Bachelard, Cavaillès (1923 I), Canguilhem (1924 I). Son appartenance à l'IHPST (alors appelé Institut d'histoire des sciences), dirigé par Suzanne Bachelard, contribue à créer dans cette équipe, qu'il est amené à diriger dans les années 1980, un pôle de logique contemporaine. À partir de 1976, il reçoit nombre de prix internationaux, ainsi que le prix Cavaillès, puis, en 2019, le grand prix de philosophie de l'Académie française.

Sans mépriser la philosophie universitaire, qu'il défend le plus souvent contre les modes, il déplore qu'elle se limite à l'histoire de la philosophie. Ses deux livres polémiques des années 1980, *Le Philosophe chez les autophages* et *Rationalité et cynisme*, publiés aux éditions de Minuit, font bouger les lignes. Il y attaque surtout les philosophes paralittéraires à la mode, qui fourniront plus tard aux États-Unis la matière de la fameuse *French Theory*. Il plaide pour une philosophie réellement soucieuse des vrais problèmes de la philosophie, incarnée par Schlick, Wittgenstein et Carnap : en effet, la vérité, la raison, la science, la connaissance, la signification sont parfois

les cibles des philosophes français ; ainsi Foucault s'en est pris à la notion de vérité, chose que Bouveresse ne lui pardonnera jamais. Il publie beaucoup de livres à l'appui de cette conception, tout en reprochant à l'intellocratie française de cultiver l'idée de l'omniscience du philosophe, toujours prêt à se positionner sur toutes les questions. Il souhaite au contraire reprofessionnaliser la philosophie. Sa prose est parfois rude, mais le contenu de ses livres est substantiel, une véritable manne intellectuelle, rendue possible par près d'un demi-siècle de travail acharné. Finalement Bouveresse a eu un rôle important dans la vie intellectuelle française. Il a été influent de par ses livres, mais aussi à travers ses disciples qui font à leur tour une carrière universitaire. Il a rattrapé le retard des Français en matière de philosophie analytique, même si, comme certains et certaines de ses élèves, il ne cautionne pas sa forme actuelle, la philosophie cognitive, devenue un *mainstream* international. Il se bat contre le relativisme, l'historicisme et les attaques de Foucault contre la notion de vérité, tout en reconnaissant l'importance de cet auteur.

En 1995, Bouveresse est nommé professeur au Collège de France sur une chaire de philosophie du langage et de la connaissance. Il le doit en grande partie à Bourdieu (1951 l), dont il partage certains combats et qui a fait sa campagne. Il prononce sa leçon inaugurale, « La demande philosophique », contre les faux espoirs suscités souvent par la philosophie. Il a été en 1989 le coauteur avec Derrida d'un rapport commandité (*via* Bourdieu) au plus haut niveau sur la philosophie et dans lequel il est paradoxalement presque toujours en accord avec celui-là. Une fois au Collège, il s'élève, à propos de l'affaire Sokak, contre les impostures intellectuelles dans *Prodiges et vertiges de l'analogie*, dont l'écriture ironique n'est pas sans rapport avec celle de Musil. Bouveresse porte un regard sévère sur son époque et refuse ce qu'il a découvert autour de lui en arrivant à Paris, les rapports de connivence entre éditeurs, auteurs et journalistes. Quand, à la mort de Jean Piel, son éditeur, disparaît la collection « Critique » aux éditions de Minuit, Bouveresse publie désormais chez de petits éditeurs. Dans les années 2000 il préside la Société des amis de Cavailles. Il refuse la légion d'honneur.

Puis, sans devenir polygraphe, il s'attelle à des questions plus concrètes : la croyance, la religion, l'éthique, la littérature, la musique, sans rien céder sur son implacable exigence intellectuelle et son éthique de l'écriture. Dans les dernières années de sa vie, il se consacrera à un triptyque sur Wittgenstein et la musique, qui l'oblige à lire de très près la partition du *Concerto pour la main gauche* de Ravel. Il cherche à repérer les modifications qu'a pu y apporter Paul Wittgenstein, le frère fantasque de Ludwig : ayant perdu son bras droit pendant la guerre de 1914-1918, il avait commandé ce concerto à Ravel. Bouveresse n'en reste pas moins fidèle à Louis Pergaud et à son *De Goupil à Margot* qui lui rappelle la campagne franc-comtoise de son enfance. Le dernier de ses ouvrages, qui paraît en octobre 2021, quelques mois

après sa mort, *Les Foudres de Nietzsche et l'aveuglement des disciples*, est un ultime règlement de compte avec Foucault.

Lui qui a intitulé un article *Why I am so very Unfrench* a sans doute idéalisé le *scholarship* anglo-saxon, qui a lui aussi ses défauts, sans doute a-t-il voulu donner des leçons à ses contemporains ; peut-être a-t-il sous-estimé les postmodernes, et notamment la lecture de Nietzsche par Foucault et Deleuze, qui ont (bizarrement) vu dans ce philosophe allemand un homme de gauche. Son dernier livre, écrit avec une impitoyable exactitude, une rigueur parfaite, manque toutefois à donner les raisons d'un tel aveuglement et de son succès en France.

L'âge venant, Bouveresse devient de moins en moins pessimiste, même s'il se plaint d'avoir travaillé de façon solitaire ; il nous laisse une cinquantaine d'œuvres. Il s'éteint à Paris le 9 mai 2021, à 80 ans. Il lui restait plusieurs livres encore en chantier, dont un sur Wittgenstein, presque achevé.

Christiane CHAUVIRÉ, professeur émérite à Paris I

* *
*

Jacques Bouveresse à 19 ans : une longue silhouette mince, presque gracile ; une voix un peu sourde, même quand les discussions s'animent ; une timidité qui est plutôt de la réserve. Il arrive en septembre 1959 au lycée Lakanal, à Sceaux ; les effectifs de la prépa littéraire sont si modestes que l'hypokhâgne où il entre n'est pas séparée de la khâgne : une vingtaine d'élèves, en grande majorité des garçons, dont la moitié d'internes. D'emblée, il se trouve à part, moins du fait de la géographie que de l'origine sociale. Si nous sommes cinq en provenance de l'est, il vient, lui, du Haut-Doubs, région réputée très rude, et surtout d'une famille paysanne de neuf enfants. De plus, à l'âge où nous commençons le lycée, il est entré au petit séminaire, à Besançon. Se destinait-il à la prêtrise ? Et pourquoi y a-t-il renoncé ? La curiosité est vive mais elle se heurte à un silence complet de sa part – qu'il ne rompra vraiment que dans ses *Entretiens*, en 1998. Enfin, il souffre du diabète ; la bouilloire, ustensile omniprésent dans nos chambres pour le Nescafé, notre carburant des nuits de révision ou de dissertation, sert dans la sienne à préparer les piqûres d'insuline qu'il doit se faire régulièrement. Jamais je n'ai vu quelqu'un travailler autant avec une santé aussi fragile. Pourtant, ces trois singularités ne le condamnent pas à l'isolement : au contraire, elles lui valent de notre part ce respect teinté d'affection qu'il suscitera par la suite chez beaucoup de ceux qui le connaîtront.

Sur le plan intellectuel, il est moins isolé encore, il est même une référence. Bien plus tard, toujours dans ses *Entretiens*, il dira le « choc » qu'a été pour lui la rencontre de condisciples de milieux beaucoup moins populaires que le sien, « qui donnaient l'impression d'être infiniment plus cultivés » et qui avaient lu bien plus que lui. Il

force peut-être le trait. Certes, nous avons tous, y compris les transfuges d'autres khâgnes (comme Jean-Luc Nancy, qui a été des nôtres en 1960-1961), des parents enseignants, fonctionnaires, membres de professions libérales. Il n'empêche que « le Bouvs » s'est attiré très vite la considération de tous. Bien que dotés, selon ses mots, d'une « facilité » et d'un « culot » dont il se dit dépourvu, nous devons reconnaître et envier la puissance intellectuelle de ce bachelier aux deux mentions Très Bien, qui brille, aussitôt arrivé, dans toutes les matières et n'en tire visiblement pas vanité. Quant aux lectures, il serait dur de trouver quelqu'un qui en ait davantage à son actif et qui en parle à l'occasion avec autant de liberté d'esprit. Pierre Juquin (1951 I), notre jeune professeur d'allemand, militant communiste sympathique et chaleureux, qui a beaucoup d'estime pour Jacques (lequel la lui rend bien), nous invite chez lui à Fresnes, dont il sera bientôt le député. Quand il nous recommande la *Semaine de la pensée marxiste*, il ignore que Bouveresse m'a dit de *Matérialisme et empiriocriticisme* de Lénine : « Ça, par contre, comme philo, c'est nul. » Pour l'époque, il est clair que c'est lui qui, déjà, a le plus de « culot ». Du reste, il lui suffira d'une khâgne pour être reçu rue d'Ulm parmi les premiers, et largement en tête des six admis de Lakanal de cet été 1961.

Petit à petit, son portrait se précise. Il tient sa place dans l'équipe de foot mais il joue aussi Haendel sur l'harmonium poussif de la chapelle du lycée, en s'excusant de n'avoir pratiqué au séminaire que ce seul compositeur. Par lui, je fais la connaissance de son oncle, l'abbé Bouveresse, l'aumônier de Lakanal, dont j'apprendrai plus tard qu'il a pris une part active à la Résistance. Jacques vient me voir à Belfort et je me rends de mon côté à Épenoy, son village natal, où je découvre la ferme familiale, rencontre son père, impressionnant, et ses frères ; en leur compagnie, nous jouons à la belote fort avant dans la nuit. Aux cartes, Jacques est d'une force redoutable.

Cette nuit-là, avant l'arrivée à la ferme Bouveresse, près du camp militaire du Valdahon, une file ininterrompue de soldats en manœuvre occupe un côté de la route : pendant toutes ces années, la guerre d'Algérie a été la doublure noire de nos occupations, de nos attentes et de nos espoirs. Fin 1961 ou début 1962, d'ailleurs, le futur professeur au Collège de France est embarqué dans un panier à salade, près du Panthéon, et gardé quelques heures au poste, avec Philippe Hamon, un ancien de Lakanal aussi, et d'autres manifestants.

Rue d'Ulm, en première année, nous avons partagé la même turne et je l'ai vu une fois (et une seule) frappé de découragement. C'était après la première dissertation qu'il avait remise à Louis Althusser (auquel il a depuis rendu hommage) : elle lui était revenue avec des critiques sévères. Sur le moment, il en conteste le bien-fondé et pourtant elles l'ont tellement ébranlé qu'à ma grande surprise il se demande devant moi toute une soirée s'il ne devrait pas abandonner la philosophie pour prendre une autre voie. J'ai pressenti alors que, pour avancer comme il l'a fait, il n'a pas dû

surmonter seulement la maladie mais aussi bien des hésitations, des scrupules et des doutes, et qu'il n'est pas encore au bout du chemin compliqué qui l'a mené au séminaire puis en khâgne.

Je ne puis témoigner plus avant. Sauf d'une chose encore : sa fidélité, sa simplicité. Bien après nos années de prépa, quand, de loin en loin, nous nous rencontrons, notamment à la Sorbonne, la vivacité de nos premiers échanges renaît spontanément. Il ne se passe pas deux minutes avant qu'il ne se mette, avec sa fougue coutumière, mais sans élever la voix, à discuter d'un événement de l'actualité ou à brosser le portrait ironique d'une personnalité en vue. Et cela jusqu'aux derniers mois de sa vie. Par chance pour moi, le contact noué à Lakanal ne s'est jamais rompu.

Jean-Pierre MOREL (1961 I)

LEMAIRE (Jacques), né le 7 octobre 1939 à Hautmont (Nord), décédé le 28 décembre 2020 à Bovelles (Somme). – Promotion de 1961 I.



Avec Jacques Lemaire, nous avons été condisciples et amis pendant huit ans, de 1957 à 1965 : deux séquences de quatre ans, à Lille puis à Paris. Au lycée Faidherbe, nous fûmes ce que des khâgneux peuvent être, jusqu'à la corde... ou au succès, en juillet 1961. On ne mesure guère de Paris, où se concentre la fabrique des élites, l'émerveillement d'« intégrer » depuis une khâgne de province ! D'un coup Lille avait mis sur orbite trois garçons et deux filles (pour Sèvres, les concours étant encore séparés).

Entrer en hypokhâgne en 1957, c'était découvrir l'autre sexe au travail – si j'ose dire – et des différences de classe, donc de culture, qui n'apparaissent pas immédiatement dans toutes leurs conséquences. Parmi les garçons, il y avait les fils de petits bourgeois en veston-cravate et les internes en blouse grise qui venaient de toute la région.

Jacques portait la blouse grise et il venait de Calais. Nous apprîmes peu à peu que son père était policier et qu'il n'avait de talent que pour empêcher son fils de travailler à la maison... Nous découvrîmes aussi que Jacques était déjà *fiancé* (un hapax à cette époque !).

Les trois années que nous avons passées à préparer ensemble ce fichu concours ont fait apparaître un personnage à la fois sérieux et blagueur. Jacques assimilait le conditionnement théorique et pratique des humanités classiques, français-latin-grec, plus vite et plus gaiement que la plupart d'entre nous. Il avait appris à jouer

le jeu, pondait le double de copie pendant les concours blancs, et il lui restait assez de ressource, après les *matches*, pour faire fructifier la bouffonnerie. Il aimait tellement les mots qu'il initia au calembour ceux qui avaient peur de ne pas paraître profonds en demeurant graves ! Poète, il versifiait en connaissance de cause dans une mouvance valéryenne, ravi d'y ajouter les nuances érotiques, voire paillardes qui dissipaient la sinistrose des fins d'année. J'ai le souvenir d'un poème à vocation d'*oaristys* qu'il commençait par *Hiante...*

Bref, Jacques inventait une variante du *Gay Sçavoir* dispensée par un « sujet » qui devait tout à l'école républicaine et à ce fameux ascenseur social, désormais en panne.

Pendant les années d'École, il « remplit son contrat » : licence, mémoire de maîtrise, agrégation de Lettres classiques ; mais, alors que déjà la plupart s'orientaient vers l'enseignement « supérieur » en poussant quelque « recherche », Jacques choisit l'enseignement secondaire : en lycée, puis à l'inspection académique régionale. En cela, il rendait un hommage pratique aux *profs* qui l'avaient formé, et en particulier à notre *prof* de lettres Adrien Faugautier (1944 l)² dont il fut l'ami toute sa vie.

Jean-Philippe CHIMOT (1961 l)

Notes

1. Pour cette panne d'ascenseur, cf. la notice de Jean-Claude Larrat (*L'Archicube 29 bis*, 2021, p. 217).
2. Décédé le 29 février 2016. Sa notice nécrologique figure dans ce même numéro de *L'Archicube*, p. 112.

* *
*

Mon témoignage personnel pourrait éclairer la personnalité de l'ami que nous venons de perdre, en un temps où elle s'est dessinée et affirmée : dans la khâgne du lycée Faidherbe de Lille. Rien à voir avec les classes de Louis-le-Grand ou d'Henri-IV tant dans son recrutement que dans sa relation avec l'horizon de la rue d'Ulm : depuis la guerre, elle avait fourni bien peu de normaliens et notre succès de 1961 (trois garçons et deux filles – à Sèvres) y ouvrait une ère nouvelle. Je suivais la trace de deux cousins plus âgés. Jacques, né, lui, dans une famille où l'on n'accédait pas à l'enseignement supérieur, se trouva d'abord si « déplacé » dans l'hypokhâgne de Lille qu'il s'enfuit après une brève expérience pour retourner à Calais. Je ne sais si le succès et la carrière ultérieure de Jacques paraissent encore possibles dans le système des grandes écoles de notre XXI^e siècle.

Si Jacques reprit le chemin de Lille, c'est d'abord parce que le *prof* de philosophie, alors Georges Snyders (1937 l), partit pour Calais le chercher et le convaincre de revenir. Il nous rejoignit donc, dans une sorte de couveuse où des archicubes

de grand talent, Snyders puis Michel Simon (1947 l), Adrien Faugautier, Fernand Deparis (1933 l), se donnaient pour mission de nous pousser, nous provinciaux, vers la capitale.

Dans cette petite communauté, Jacques se distinguait de plusieurs façons : d'abord par son installation précoce dans une vie d'adulte et un projet amoureux et familial qu'il a accompli jusqu'aux derniers jours. L'interne du lycée de Lille se mua en un normalien marié (et donc non logé, chose rare à l'époque). Le logement du couple accueillit, outre les amis, Olivier, un petit garçon qui ajoutait à son premier vocabulaire le nom, prononcé sans trop de difficulté, de Marcel Proust. Ce sujet de mémoire de Diplôme d'études supérieures était dans la droite ligne d'une évidente vocation littéraire et poétique.

Car je ne peux évoquer d'aussi près ce que fut ensuite, de Tunis à Amiens, la vie du professeur puis de l'inspecteur. Mais nos rencontres et nos échanges pendant toutes ces années n'ont pu que renforcer mon image de Jacques Lemaire : un homme qui aimait la langue, les mots, et de toutes les façons – lire, écrire mais aussi dire et chanter. Ses productions de jeunesse étonnaient par l'aisance, la fécondité, d'une écriture élégante, jaillissante, peu raturée. Écriture conservée, à ma connaissance, toute sa vie, sans concession à aucun moyen mécanique ou numérique ! Dans sa collection quasi complète de la Pléiade qu'il me faisait visiter encore il y a quelques mois, les poètes occupaient évidemment la première place et il était, je crois, l'un des leurs, sans prétention : il accompagnait ainsi les événements amicaux et familiaux, ornait les courriers de productions généralement humoristiques (il avait dans nos années étudiantes un talent de caricaturiste). Cet inspecteur exigeant, je crois (d'autres en parleront mieux), possédait trois guitares et comment, pour nous, écouter Brassens sans penser à la façon dont Jacques l'interprétait ? Sa voix, aussi, nous manque.

Jean-Pierre HIRSCH (1961 l)

* *
*

De ces soixante années où nos parcours se sont souvent rejoints, je retiens d'abord deux images anciennes : dans une sombre salle du lycée Faidherbe à Lille, « Lemaire » (comme le note par ailleurs Bernard Alluin, nous ne nous appelions pas entre nous à cette époque par nos prénoms) alignant, sitôt le sujet découvert, les pages de dissertation avec une régularité impressionnante qui tenait à la fois de l'aisance et de l'application ; Lemaire planchant à l'oral du concours sur « L'amour » et étonnant le jury – pas moins que Jean Hyppolite (1925 l) et Michel Foucault (1946 l) – en opérant, après un passage obligé par Freud, un fervent retour à Platon.

Je retiens encore deux instantanés, dans des circonstances similaires, qui se superposent dans ma mémoire : je rejoignais ma nouvelle résidence à Amiens où

je devais poursuivre mon service militaire avant d'enseigner à la Cité scolaire où Jacques terminait le sien, détaché de l'armée mais tenu de garder l'uniforme devant ses élèves – cela se passait juste avant 68 ; des années plus tard, j'allais écouter un de mes étudiants qui passait alors l'oral de l'agrégation de Lettres modernes devant un jury dont faisait partie Jacques. Et voici que, dans un cas comme un autre, sans qu'il ait pu s'attendre, lui, à cette rencontre, je l'aperçois soudain marchant dans ma direction, et il accueille ces retrouvailles du même petit sourire qui renoue instantanément notre vieille connivence.

Une fois retraités l'un et l'autre, nous nous sommes périodiquement retrouvés, le plus souvent chez lui, autour de celui qu'il appelait, respectueusement tout autant que familièrement, « le Maître », notre professeur de littérature en khâgne, Adrien Faugautier. Nous échangeons souvenirs, réflexions, découvertes, et il nous arrivait de reconstituer en chœur les textes que nous aimions et que, parfois, nous avions étudiés ensemble. Jacques semblait, sans ostentation aucune, avoir tout lu et avoir beaucoup relu. Ces échanges se sont poursuivis au téléphone où, malgré la maladie, il me faisait part de ses enthousiasmes et, parfois, de ses déceptions quand il jugeait sévèrement une œuvre dont la réputation lui paraissait surfaite. Dans ces conversations amicales, comme – d'autres que moi en témoignent par ailleurs – dans l'exercice de ses fonctions d'enseignant puis d'inspecteur, sa parole s'imposait par une alliance toute personnelle de chaleur, d'exigence et d'humour.

Bernard CROQUETTE (1962 l)

* *
*

Aux souvenirs des trois archicubes « Lillois » s'ajoutera celui d'un khâgneux de Faidherbe ; puis deux témoignages de ses collègues, inspecteurs de l'Éducation nationale.

Le soir du 30 septembre 1957, j'aurais été bien étonné si l'on m'avait dit, au moment où j'entrais pour la première fois dans le dortoir du lycée Faidherbe, que je serais conduit à participer, soixante-cinq ans plus tard, à la notice de mon voisin de lit. C'était Jacques Lemaire, avec qui je fis connaissance en cette veille de rentrée scolaire. Il avait choisi de dormir dans une forme d'alvéole sans porte, qui était séparée par une cloison de l'immense salle voisine qui abritait quatre-vingts lits. L'étroit renforcement (à l'intimité toute relative, puisqu'il était ouvert à la vue de tous ceux qui passaient) comportait deux couchages : Jacques occupait l'un et moi l'autre. Nous évoquâmes, lui le lycée de Calais, moi celui de Douai, chacun de nous ayant été préservé jusqu'alors de l'univers étranger et hostile, selon nous, de la pension. Si cet espace contigu nous rapprochait, favorisant les conversations du soir, les études de lettres classiques que nous entamions, la préparation du concours à laquelle nous aiguillonnaient nos professeurs, firent de nous des frères d'armes.

L'année suivante, nous étions un peu plus « civilisés » et nous quittâmes notre grotte pour nous retrouver dans l'immense dortoir voisin. Admissibles tous deux à Normale sup', en carrés puis en cubes, nous retrouvâmes nos tête-à-tête dans la chambre d'hôtel que nos professeurs nous avaient réservée à Paris pour toute la durée de l'oral. Nous épaulant l'un l'autre, nous commençâmes une année de bica ; mais au bout de quelques semaines, je quittais la khâgne, abandonnant Jacques sur la route qui devait le conduire au succès.

Quel souvenir ai-je gardé du khâgneux dont j'ai été si proche durant un peu plus de trois années ? D'abord peut-être, celui d'un jeune homme sûr de ses capacités mais dépourvu d'ostentation et de toute ambition. En témoigne l'incident qui marqua l'esprit de ses camarades : Jacques avait suivi pendant quelques semaines les cours d'hypokhâgne lorsque, un jour, il disparut. Nous apprîmes plus tard qu'il avait souhaité rejoindre Calais, retrouver la jeune fille qui l'attendait et embrasser la carrière d'instituteur. Il fallut l'énergie et l'éloquence de notre professeur de philosophie (qui fit le voyage de Calais) pour remettre le « fuyant » dans le « droit chemin ».

Ces années d'amitié me permettent-elles de dessiner la figure de Jacques Lemaire ? Je garde en tous cas un souvenir net de notre deuxième année de khâgne. Lorsque nous étions carrés, nous nous sommes retrouvés, après les cours, en « étude non surveillée », – situation tout à fait exceptionnelle dans l'établissement et propice aux échanges. Nous n'étions que cinq, le soir, dans la grande salle de classe et c'est en ce lieu privilégié que mes trois camarades anglicistes et moi-même découvrîmes quelques facettes de la personnalité de Lemaire (je redis que l'usage du prénom était banni à cette époque ancienne). Il aimait à faire rire, y compris par les voies du dessin : il avait croqué sur le tableau noir de notre classe diverses caricatures de notre professeur de latin, tableau qu'il n'effaça pas lorsque notre maître philologue arriva sur les lieux – plusieurs d'entre nous en possèdent encore la photographie. Il manifestait par ailleurs une virtuosité verbale qui faisait de lui, entre autres, un maître en paillardises. Lors de la « revue » de fin d'année d'hypokhâgne où il était de tradition d'imiter nos professeurs en leur présence par des sketches qui faisaient l'objet d'une création collective, il fit preuve de beaucoup d'inventivité en plaçant dans la bouche de notre maître Faugautier (que j'étais chargé d'incarner) des pastiches du *Cid*, usant de formules qui, alors, firent beaucoup rire, sans doute autant par leur audace que par leur force comique, mais que, à l'âge avancé que j'ai désormais atteint, je n'oserais répéter devant personne. Il se livrait à des plaisanteries parfois faciles mais « bon enfant », maniant le jeu de mots et le calembour avec beaucoup de dextérité. Ce maniement du verbe, il le déployait chaque soir en écrivant à Marie-Jo une lettre, ce que nous trouvions parfois interminable. Nous avions le sourire facile, – mais discret – devant ce que nous dénommions, de façon un peu vulgaire, les « bafouilles » de Lemaire, alors que nous aurions pu les appeler, si nous avions un peu plus de culture,

les « Lettres à la fiancée ». Car si Lemaire n'était pas Victor Hugo, il avait à coup sûr la prolixité de l'illustre poète. Poète, il l'était en effet, écrivant de longs textes en vers libres qu'il ne nous montrait que rarement et qui devaient être nourris de son expérience, qui n'était pas la nôtre, et de sa grande culture littéraire. Celle-ci nous impressionnait quand il récitait, sous notre regard secrètement émerveillé, des passages entiers de *La Jeune Parque*, qu'il connaissait par cœur.

Mais il savait compartimenter sa vie et, une fois les plaisanteries terminées, les lettres rédigées et les poèmes couchés sur le papier, il était capable de travailler intensément, malgré les nombreux bavardages qui pouvaient l'entourer.

Après la khâgne, nos chemins se sont séparés. Mais nous nous retrouvâmes de temps à autre, au fil des années, dans la maison que son épouse et lui possédaient à Amiens et où Marie-Jo accueillait chaleureusement d'anciens camarades (et d'anciens professeurs) de son mari, qui étaient devenus ses amis ; Marie-Jo dont il faut souligner le soutien actif qu'elle apporta toute sa vie à son époux.

Ces derniers temps, au moment où l'accablait une dure maladie, Jacques et moi nous conversions de temps à autre par téléphone et, s'il me parlait de son mal qui progressait, il savait aussi sortir de lui-même pour regretter le lourd travail qu'il donnait à Marie-Jo, pour prendre des nouvelles de ma famille et surtout commenter nos lectures respectives. Ma femme et moi devions lui rendre visite en cette année 2020 : le virus Covid passa par-là, qui rendait risquée toute rencontre : nous ne nous revîmes pas.

Bernard ALLUIN

* *
*

Jacques Lemaire est nommé IPR (Inspecteur pédagogique régional) en 1980. Sa compétence pédagogique couvre toute l'académie où il est nommé, tandis qu'un IA (Inspecteur d'académie, à compétence administrative) dirige, dans un département donné, les services académiques.

Il exerce cette nouvelle fonction, d'abord dans l'académie de Dijon, où Marie-Jo qui enseigne à Revelles – commune voisine de Bovelles, où ils se sont fixés au retour de Tunis – vient le rejoindre durant les vacances scolaires (et les zones ne coïncident pas...). Il y exerce deux ans, puis est nommé dans l'académie de Lille qu'il quitte en 1989 : je lui succède alors. En 1989, nous devenons collègues dans l'académie d'Amiens jusqu'à son départ en retraite (1999) : dix années où nous sillonnons les routes des trois départements qui composent la Picardie : l'Aisne, l'Oise et la Somme.

L'inspection des enseignants n'est pas la seule activité d'un IPR : il participe à diverses réunions, ce centre de formation connu sous divers acronymes : d'abord CPR (Centre pédagogique régional), puis, après l'IUFM (Institut universitaire de forma-

tion des maîtres), l'ESPE (École supérieure de professorat et d'éducation) : il s'agit d'encadrer les stagiaires, lauréats des concours (Capès, agrégation) ; le collège des IPR qui rassemble toutes les disciplines, une vingtaine à Amiens, se réunit régulièrement : la convivialité est de mise, souvent les réunions se terminent dans un restaurant de choix. Les IPR contribuent également à la préparation des épreuves des brevets (brevet des collèges ou brevet de technicien supérieur), des baccalauréats (épreuves de français de première, de latin, de grec). S'y ajoutent les journées de formation, avec les conseillers pédagogiques que les IPR choisissent, les participations à divers jurys, les épreuves de titularisation (ou non) des stagiaires en fin d'année scolaire.

Il y a aussi les rencontres annuelles avec nos ministres de tutelle et nos inspecteurs généraux : trois jours denses qui se déroulent le plus souvent à Sèvres, où Jacques prend souvent la parole, soit pour poser une question, soit pour une remarque ou un commentaire – et chacun note que ses prises de parole sont toujours attendues avec beaucoup d'intérêt. Nous avons connu de nouveaux programmes qu'il fallait aller expliquer, commenter, des inspections sur ordre du recteur pour les enseignants dits à problèmes.

Une vie professionnelle riche en kilomètres, en nombre d'enseignants et d'établissements visités, collèges et lycées, publics et privés : rencontres qui ont donné naissance à des amitiés durables.

Marie-Claude ZEISLER-DECOUT
IPR de lettres retraitée

* *
*

Calaisien comme moi, Jacques était en terminale au collège public place de la République à Calais, quand j'étais en première A ; et je l'ai connu alors pour sa réputation de brillant littéraire et déjà poète ; je l'ai aperçu dans la cour de récréation lors de ses premières rencontres amoureuses avec Marie-Jo, qui devait devenir rapidement la compagne dévouée de toute sa vie.

Puis, arrivé en octobre 1958 à la faculté des Lettres de Lille où j'ai fait toutes mes études supérieures jusqu'à l'agrégation de grammaire en 1964, j'ai perdu de vue Jacques jusqu'en 1967. Claudine mon épouse et moi, de retour de coopération en Algérie (tous deux professeurs de lettres classiques à Tlemcen de 1965 à 1967), avons été nommés à Amiens et avons emménagé alors, par hasard, dans le même immeuble que Jacques, « les Jonquilles ». Jacques et moi enseignions à la Cité scolaire d'Amiens et des relations professionnelles et amicales se sont nouées entre nos deux familles en cette année 1967-1968, si particulière. Nous sommes allés ensemble, pendant une bonne semaine, faire passer le baccalauréat entièrement oral à Laon (Aisne) à la fin juin 1968, après les longues grèves de mai : lui en tant que vice-président du jury

pour les épreuves de première et moi interrogeant les candidats en français, parfois sous son œil et son oreille avertis ; nous avons apprécié en cette occasion la complicité amicale qui s'est prolongée tout au long de sa vie.

Cette amitié s'est encore renforcée à Tunis où nous nous sommes retrouvés à la faculté des Lettres de 1973 à 1977 : lui y arrivait du lycée français (Carnot) de Tunis, pour y enseigner avec compétence et brio la littérature française, moi je venais de Lille en tant qu'assistant de grammaire. Le normalien qu'il était m'impressionnait par son immense culture acquise dans une boulimie de lectures, en particulier des auteurs français des XIX^e et XX^e siècles, de Balzac à Proust et à bien d'autres qu'il avait lus intégralement. Jacques partageait souvent ses lectures assorties de joyeuses facéties, dans les conversations entre amis, alors qu'il était parfois assailli de bouffées d'angoisse tout à fait injustifiées sur le plan professionnel. Il les apaisait alors par des parties de pêche solitaire et s'égayait volontiers dans nos parties de football du dimanche après-midi sur la plage de Raouad, ouvertes à tous et toutes, enfants, femmes et mâles de nos familles réunies...

De retour en France, après une année de collègue à Amiens indigne de sa culture littéraire mais sans doute instructive sur le plan pédagogique, Jacques est nommé IPR de lettres dans l'académie de Dijon, avant de rejoindre celle de Lille, puis d'Amiens, où il accomplit tout le reste de sa carrière. Il a été en quelque sorte mon mentor, m'incitant à candidater la même fonction en 1987, alors que j'étais professeur-formateur des enseignants algériens (et algériennes) de français à Oran (1982-1988). J'ai accédé à cette fonction en 1988, d'abord dans l'académie de Nancy, puis celle de Reims, avant de terminer ma carrière dans celle de Créteil. Là encore, il a eu l'heur de se faire remarquer de moi par quelques-unes de ses interventions lors de nos journées pédagogiques nationales à Paris avec l'Inspection générale des Lettres. Jacques méritait de devenir Inspecteur général, mais, à ma connaissance, sollicité, il s'est récusé, tant il restait modeste sous son sourire narquois. De plus, pris par sa passion professionnelle, il se jugeait plus utile en tant qu'IPR pour soutenir les professeurs de Lettres de l'académie d'Amiens dans leurs classes et leurs différentes missions : préparation des sujets des divers examens, corrections et participation aux jurys, formations pédagogiques, entre autres. Beaucoup de ces professeurs ont tenu à lui rendre hommage lors de ses obsèques, malgré le confinement.

Nos carrières professionnelles, en partie parallèles, ne sauraient cependant éclipser les longues relations amicales tissées entre nos deux couples, d'Amiens à Tunis d'abord, puis en France pendant plus de trois décennies. Un grand merci à Jacques pour tous ces partages, sans oublier Marie-Jo.

Michel KELLE
IA-IPR de lettres retraité (Créteil)

BAUDOT (Alain), né le 7 février 1940 à Soissons (Aisne), décédé le 4 mai 2021 à Toronto (Canada). – Promotion de 1962 I.



Alain Baudot était né à Soissons, mais la vraie patrie de son enfance, celle de la maison de ses parents était Bayeux (Calvados), et Caen la ville où il avait fait ses études secondaires et préparé la rue d'Ulm au lycée Malherbe. Son passage y avait été celui d'une étoile filante dans ce magnifique établissement alors situé dans l'Abbaye-aux-Hommes, dont il gardait un souvenir chaleureux et particulièrement de son professeur de français en khâgne, Alphonse Bouvet (1931 I). « L'atmosphère, me disait-il, n'y était pas la surchauffe des khâgnes de Louis-le-Grand et Henri-IV. » Mais Alain n'avait pas à s'en préoccuper tant son parcours était déjà brillant : il réussit le concours du Conservatoire en piano peu avant celui de la rue d'Ulm. Il me semble encore le revoir dans l'aquarium, le jour de la répartition des thurnes, me tendant la main, souriant, avec cet élan et cette générosité qu'il montrait à chacun. Je pense que cette liberté d'attitude tenait en grande partie à l'éducation musicale qu'il avait reçue de son père, excellent chef d'orchestre et professeur de musique de la ville de Bayeux. Alain avait cette assurance tranquille de celui qui sait qu'il a un talent en propre et que s'il a décidé de ne pas faire de sa passion son gagne-pain, la musique ne l'abandonnera jamais.

Dans ses premiers mois à l'École, il était encore sous l'emprise du piano et il jouait pendant des heures sur le piano du théâtre au sous-sol, avec une suprématie qu'on ne lui disputait pas. Il ne fut d'ailleurs pas long à créer un orchestre où plusieurs normaliens de notre promotion, mais aussi de plus anciens, vinrent se ranger sous sa baguette, même si je ne me souviens plus aujourd'hui que du très brillant Alain Pasquier (1962 I) au violoncelle, lui aussi un « aventurier de l'archet perdu ». Cette maîtrise souriante, mais intransigeante, qu'il avait à diriger lui fut immédiatement reconnue et lui assura une grande popularité. Même l'année de l'agrégation, la musique ne cessa d'occuper une part importante de sa vie. Mais je n'aurai garde d'oublier – même si cet aspect de sa personnalité peut aujourd'hui paraître futile – son don et son alacrité d'esprit pour l'art du canular, un peu tombé en désuétude à l'époque. Il avait entrepris d'en ressusciter la drôlerie et l'inventivité. Moqueries impertinentes, nous compositions des lettres destinées à d'anciens maîtres redoutés dans lesquelles il fallait voir avec art « jusqu'où on pouvait aller trop loin ». . . Avec Jean-Marie Pailler, redoutable ciseleur de jeux de mots, parfois aussi avec André Spina et Georges Rougemont, tous de notre promotion 62, nous formions une petite bande qui passait de joyeux moments à polir des phrases assassines et à tendre des traquenards en espérant des réponses qui souvent nous mettaient en joie. Je n'en

rappellerai qu'un seul exemple, le faux rapport du concours que nous venions de passer, une brochure de cinquante pages, tirée sur du papier à en-tête de l'École dérobé sur le bureau du caïman Pierre Pouthier (1948 l). L'invention des questions de philosophie et d'histoire, à laquelle participa aussi Patrick Fridenson, nous procura des heures joyeuses¹. Alain y joua un rôle considérable avec sa verve intarissable et son imagination subtile. Ces faux rapports, qui mirent parfois au bord de la crise de nerfs les merveilleux professeurs de khâgne que nous avons tous eus, nous firent passer des moments inoubliables. Ce fut notre chant du cygne d'avant l'année d'agrégation de 1966, qu'Alain passa avec son aisance habituelle. Il avait écrit l'année précédente un long et riche diplôme d'études supérieures sur *Les Musiciens romains de l'Antiquité* sous la direction de Pierre Grimal (1932 l). Chose rare pour un simple mémoire, il fut publié en 1973 par les éditions Klincksieck avant d'être repris par les Presses de l'université de Montréal. Ses qualités de latiniste le destinaient presque automatiquement à l'École française de Rome et le Palais Farnèse lui paraissait promis. Au lieu de partir pour Rome, il nous étonna tous en allant passer plusieurs mois comme précepteur des enfants du duc d'Argyll au château d'Inveraray en Écosse. On pouvait trouver moins bien comme « bonvoust » ! Je suis sûr qu'il était aussi à l'aise à boire le whisky ducal dans des timbales armoriées que le calvados paternel dans des cruchons de grès à Bayeux. On devine, avec ce séjour, qu'il avait déjà une nette prédilection pour la langue anglo-saxonne, qu'il pratiquait fort bien ; il faut dire qu'à l'École, nous avons eu la chance d'avoir un remarquable lecteur d'anglais, Michael Canning, qui nous faisait lire Dickens et apprendre par cœur Dylan Thomas.

Dès la fin de 1966, Alain partit pour le Canada, enseigna d'abord comme coopérant, à l'université de Toronto, où il demeura cinquante-deux ans comme enseignant à Glendon College, avec un rayonnement que tous lui reconnaissent. Il y est mort l'an dernier d'un cancer foudroyant du pancréas.

Son œuvre est extrêmement variée, à l'image de son ouverture d'esprit, et on ne compte pas les préfaces qu'il a données à de multiples ouvrages pour lesquelles les auteurs le sollicitaient. Sa bibliographie personnelle compte plus de deux cent titres. Je ne veux retenir ici que son livre majeur, une *Bibliographie annotée d'Édouard Glissant*, parue en 1993 aux éditions du GREF qu'il avait fondées à Toronto en 1984. Livre considérable (759 pages), qui cache sous ce titre modeste une véritable thèse, par son ampleur et sa profondeur de réflexion, et qui reste le travail fondateur sur Glissant. On sera peut-être surpris que Baudot, qui n'avait aucun lien avec la Martinique et le monde créole, se soit tourné vers cet écrivain alors peu connu en France, dont il retrace la genèse intellectuelle à travers une œuvre multiforme et qui échappe aux carcans universitaires à la fois par son oralité et son caractère d'« écriture en progrès » permanent. Quelques critiques comme Maximilien Laroche avaient

cru bon de le lui reprocher et Alain avait dû remettre les pendules à l'heure : il ne s'agissait pas de donner un tableau « arrêté » de l'œuvre mais bien de la suivre dans son « émergence ». Il insistait aussi sur le caractère musical des écrits de Glissant, dans lesquels une variation « ne vient jamais effacer ni remplacer le thème initial, mais l'enrichit, le renouvelle et le prolonge sans le renier ». On voit que seul un chef d'orchestre était à même d'en bien comprendre la complexité. Chaque page se prolonge en de multiples directions et répond à la jolie expression de Glissant lui-même : « le Tout-Monde ».

J'ai cité le GREF, cette maison d'édition de Toronto qu'Alain a portée à bout de bras toute sa vie, représentée chaque année au Salon du livre à Paris et à Glendon à la Journée internationale de la francophonie qu'il avait fondée. Cette occasion de rencontres était devenue un véritable évènement communautaire et Alain y défendait ses derniers auteurs et la langue française, toujours soucieux de la correction de la langue comme de la perfection de l'impression typographique.

En m'annonçant sa mort prochaine, il m'écrivait dans son dernier message qu'il voulait reprendre à son compte, à l'instar de Jean d'Ormesson (1944 l), le beau mot d'Aragon : « Je dirai malgré tout que cette vie fut belle. »

Henri LAVAGNE (1962 l)

Note

1. Cf. la notice consacrée à Michel Serres, *L'Archicube* n° 29 bis, p. 156-157.

MOURET (Edmond), né le 22 novembre 1944 à Mamers (Sarthe), décédé le 22 février 1984 à Nantes (Loire-Atlantique). – Promotion de 1965 l.



La présente notice, composée si longtemps après le décès de notre camarade, ne pourra donner qu'une image imparfaite de celui qui a marqué son entourage par une personnalité aussi attachante qu'originale, et qui dès les années d'École suscitait une forme de respect.

Pour la rédiger, moi qui fus son cothurne une année durant, j'ai pris l'initiative de contacter sa sœur Annie, qui vit actuellement sur le domaine familial dans le village de Kerbras à Langoëlan (Morbihan) ; elle m'a fourni de nombreux éléments de ce texte. J'ai sollicité l'ensemble des membres de la promotion 1965 dont les coordonnées se trouvent dans l'Annuaire : presque tous ont pris la peine de me répondre et ont contribué, qui par des informations officielles, qui par des anecdotes et des souvenirs, à reconstituer une image qui ne pourra que décevoir au regard

de ce que nous avons vécu auprès de lui, mais qui étoffera au moins la modeste trace d'un hommage que nous lui devons.

Après des études primaires et secondaires dans une institution catholique à Lorient, Edmond Mouret se prépara au concours de l'École au lycée Chateaubriand de Rennes puis au lycée Janson-de-Sailly. Admis en 1965 dans la section littéraire, il obtint une licence puis une maîtrise d'histoire et géographie. Il choisit de continuer alors son cursus à l'Institut d'études politiques de Paris, ce qui lui ouvrit une carrière de consultant international dans le domaine du développement, des techniques de gestion et de la formation d'adultes.

Cette carrière l'a conduit vers un ensemble très divers de fonctions : dans des cabinets ministériels, dans des sociétés de conseil, dans des organismes de formation professionnelle auprès d'entreprises ou de services publics, dans des collectivités territoriales et dans le domaine de la coopération internationale, où il avait jugé particulièrement intéressante son expérience algérienne, jusqu'à son dernier poste, celui de délégué à la formation continue de la préfecture de région des Pays de la Loire. Edmond a toujours placé beaucoup d'espoir dans l'extension de la formation permanente, qui lui semblait le meilleur instrument pour changer peu à peu la société et la rendre moins rigide par le progrès de la connaissance et de la culture, par la correction de certaines inégalités de départ.

Son activité se doubla d'une conséquente production d'articles et de publications concernant les modalités de l'enseignement et de la formation permanente ; l'une d'entre elles nous touche plus directement, puisqu'Edmond manifeste au sujet de la rue d'Ulm « un certain désenchantement », dans un article du *Monde* qu'Alain Peyrefitte (1945 l) a repris dans la seule troisième mouture de son florilège¹. Il a également contribué à la monumentale édition du *Journal du Septennat* établi avec plusieurs autres historiens à partir des notes du président Vincent Auriol². Enfin sa sœur nous révèle qu'il a pu laisser libre cours à sa fantaisie dans l'écriture de petits contes restés inédits.

Très attaché à la propriété familiale, il mettait à profit ses vacances pour assister son père dans ses créations de plantations forestières sur le domaine. Il était membre d'une association de sauvegarde de la nature et portait un très grand intérêt à la culture, à l'histoire, au patrimoine et à la langue de la Bretagne. Il avait aussi obtenu en 1978 le brevet de pilote privé d'avion.

Pour les camarades qui ont contribué à ce mémorial, ce qui semble les avoir le plus marqués dans le comportement d'Edmond est l'alliance du sérieux, de la simplicité et de la discrétion avec un engagement aussi consciencieux qu'efficace dans des facéties où son imperturbable gravité faisait merveille. Ils évoquent ainsi cette visite dans leur thurne d'un Edmond revêtu d'une soutane et suivi de quelques complices,

annonçant son intention d'entrer dans les ordres : il réussit à les convaincre... Plus spectaculaire encore fut le rôle qu'il tenait dans la revue qui agrémentait le Bal de l'École en 1967 et dont le titre *Calamity Mary-Jane enlève Flacelière* mettait à contribution le directeur de la rue d'Ulm (1922 I) et son homologue du boulevard Jourdan, Marie-Jeanne Walter-Durry. Il y incarnait un charlatan du Far-West porté sur la bouteille et avide de dollars, qui caricaturait dans son inimitable langage le psychanalyste Jacques Lacan, dont le séminaire très en vogue attirait un public choisi en salle Dussane.

Edmond n'en avait pas moins une foi chrétienne très profonde, et il était un des fidèles membres du groupe tala qui entourait l'aumônier de l'École, le père Guy Lafon (1952 I) – lequel vient de décéder des suites du coronavirus³. C'est lui qui avait célébré une messe à la mémoire d'Edmond dans la chapelle des Sœurs de l'Adoration rue Gay-Lussac, entouré de plusieurs de nos camarades, après qu'il avait mis fin à ses jours sans expliquer son geste le 22 février 1984.

Alain BARTHÉLEMY-VIGOUROUX,
au nom de la promotion 1965 I

Notes (de P. Cauderlier)

1. A. Peyrefitte, *Rue d'Ulm*, 3^e éd., 1977. C'est une reprise, largement réduite, d'un article qu'Edmond Mouret avait publié dans *Le Monde* du 11/12 avril 1971, à la suite de la « fête » du 21 mars ; il y analysait sous ce titre les effets de la crise de croissance de l'Université sur l'École, et exposait les obligations des normaliens – licence et agrégation – et la récente possibilité de remplacer cette dernière par une thèse de 3^e cycle ; il se montrait assez critique sur les débouchés offerts par l'École.
Il est permis de se demander si cet article n'a pas suscité celui que Marguerite Liard, l'arrière-petite-fille de Louis Liard (1866 I), publia le vendredi suivant, avec des souvenirs de première main sur la révocation de Désiré Nisard et de Louis Pasteur (1843 s) en 1867, époque où la vie à l'École était empreinte d'un autoritarisme tatillon qui nous paraît aujourd'hui désuet. Courrier repris dans toutes les éditions de *Rue d'Ulm*.
2. Il avait été chargé de l'année 1948, soit le deuxième volume de la série (Armand Colin, 1974). À parcourir l'épais ouvrage, dense et richement documenté, on ne peut qu'être surpris de voir le nom de l'auteur de cette édition critique figurer une seule fois, sur la page de titre (avant celui de Jean-Pierre Azéma, le directeur de la série, qui ne fait ensuite pas la moindre mention du travail de son collaborateur).
3. Voir sa notice dans *L'Archicube* n° 29 bis, p. 148-152.

RODRIGUES (Claudine), épouse HERMANN, née le 19 décembre 1945 à Paris, décédée le 17 juillet 2021 à Villejuif (Val-de-Marne). – Promotion de 1965 S.



Il n'est pas facile de résumer la vie trop tôt interrompue de celle qui fut pendant un an ma condisciple à l'École, pendant une autre année mon élève comme agrégative de physique, pendant quatre ans ma collègue caïmane et surtout pendant cinquante et un ans mon épouse et la mère de nos trois fils.

On le verra, Claudine s'est beaucoup attachée à faire sauter les barrières et les discriminations frappant les jeunes filles et les femmes. Pourtant elle avait baigné dans un monde séparatiste : lycée de filles Hélène Boucher, École normale supérieure de jeunes filles, agrégation féminine... Ce qui lui posait un cas de conscience : quand on lui demandait par la suite si elle était favorable aux quotas pour les femmes, elle s'y disait opposée tout en reconnaissant que, d'une certaine façon, elle en avait profité.

Cela dit, les portes n'étaient pas grandes ouvertes aux filles dans les années 1960 : pas d'entrée à l'X, ni aux Mines, restait Centrale qui ne lui plaisait pas trop ; alors elle avait misé sur Sèvres et Fontenay, soutenue par un professeur de taupe qui avait fait venir un collègue naturaliste pour expliquer aux filles, en les mimant, les phases de préparation d'une lamelle pour microscope. Elle avait donc réussi à Fontenay et surtout à Sèvres.

Après un parcours sans histoire à Sèvres et un DEA de physique des solides, elle se retrouva en 3^e année d'École à préparer une thèse de 3^e cycle avec Jean-Marie Thuillier. Clairement le seul apport de cette année aura été notre rencontre, vu que j'étais passé par là l'année précédente. En 1969, elle passa l'agrégation, sans état d'âme car elle se voyait enseignante depuis toujours.

De 1969 à 1980, Claudine aura été caïmane à la préparation à l'agrégation de physique qui avait migré de la rue Lhomond à Montrouge. Pour avoir exercé cette fonction, je puis dire que, pour un enseignant, c'est une activité d'une diversité extraordinaire, même si cela fait un peu penser à la physique du XIX^e siècle.

Dès 1969, Claudine avait été admise dans le laboratoire de recherches de l'École polytechnique dirigé par Ionel Solomon et elle avait soutenu sa thèse début 1976 sous la houlette bienveillante de Georges Lampel. Nous avions déjà deux fils à cette époque.

En 1980, nous avons pris ensemble des virages professionnels. J'ai quitté le CNRS pour entrer chez Renault et elle a quitté l'ENSJF pour devenir enseignante à

l'École polytechnique qui, entre-temps, s'était établie à Palaiseau. Pour faire bonne mesure... nous avons lancé notre troisième enfant...

... d'où l'incident survenu à la rentrée de septembre 1980 : quand le général a vu (forcément) que Claudine était enceinte, il a crié au scandale, que ce n'était pas sérieux, etc. (le discours habituel). Bien entendu, les enseignants se sont réparti les heures de cours, Claudine s'est chargée du second semestre, et tout était dit. La suite n'a pas manqué de sel : Claudine a entretenu une correspondance avec ledit général jusqu'à sa mort et Alain, l'enfant du litige, est entré à l'X en 1999. Ces choses-là, ça va, ça vient...

Claudine était une bonne enseignante, l'agrégation ça sert. Mais elle avait surtout un immense talent pour les relations humaines, notamment la prévention et la résolution des conflits. Et puis elle savait aussi se taire quand il le faut, ne pas propager les rumeurs, les méchancetés, au besoin créer une bonne ambiance en apportant des cerises au labo (nous avons un beau cerisier à l'époque), envoyer un mot gentil lors des maladies, des décès ou simplement pour les vœux.

Tant et si bien qu'en 1992, il s'est agi d'élire un professeur de physique à l'X, poste considéré comme prestigieux et seulement digne d'un prix Nobel. Les collègues avaient poussé Claudine à se présenter : « Un prix Nobel, c'est bien mais il faut aussi quelqu'un qui fait le boulot », disaient-ils. À sa grande surprise, elle a été élue du premier coup et, seconde surprise, elle a appris qu'elle était la première femme à réussir cela.

Cette étiquette de « Première femme nommée professeur à Polytechnique » lui a collé au corps jusqu'à sa mort. Alors, plutôt que de s'en agacer ou de s'en glorifier, elle a décidé de l'utiliser, en fondant notamment, en 2000, avec Huguette Delavault l'association Femmes & Sciences, dont la vocation est de renseigner les filles (mais pas seulement) sur les études et les métiers scientifiques. Elle a pu parler à des milliers de jeunes, avec plaisir, même si elle avait l'impression de « vider la mer avec une petite cuiller ».

Lors de ses obsèques le 22 juillet 2021, on a pu voir combien elle était appréciée. Ce qui me fait songer à un autre physicien, combien plus illustre : Michael Faraday (1791-1867). À sa mort, alors qu'il était membre de la Royal Society et de l'Académie des sciences, quelqu'un a dit : « Il n'avait pas d'ennemis. » Claudine, c'était un tout, tout petit peu ça.

Jean-Paul HERMANN (1964 s)

* * *

J'ai connu Claudine Rodrigues en 1965, alors que nous étions élèves de la même promotion à l'ENSJF. Cette date marque pour moi le début d'une très longue amitié

(56 ans !), sans cesse poursuivie jusqu'à cette année 2021 où j'ai eu la très grande tristesse d'assister à la disparition de Claudine après une lutte d'un courage sans faille contre la maladie.

Nos « atomes crochus » se sont particulièrement développés lorsque nous étions ensemble agrégées-préparatrices puis maîtresses de conférences (« caïmanes » en jargon normalien) à la préparation à l'agrégation de physique des normaliennes et normaliens, regroupés pour la préparation au concours. Des journées de dix heures d'affilée à débloquer des expériences récalcitrantes montées par les élèves, en passant sans transition de l'électromagnétisme à la thermodynamique et de la mécanique à l'optique, cela crée des liens forts. Nous avons eu ensuite le plaisir de nous retrouver comme membres du jury de l'agrégation externe de sciences physiques, option physique, où Claudine a siégé de 1990 à 1994. Poursuivant cette expérience, elle a été ensuite membre française du jury de l'agrégation tunisienne de physique, de 1998 à 2001. Après ces épisodes, Claudine et moi ne nous sommes jamais perdues de vue, nos laboratoires étant proches géographiquement, à Orsay et à Saclay, et nos intérêts scientifiques se portant sur la physique de la matière condensée, optique des semiconducteurs pour elle, magnétisme des structures de basse dimension pour moi.

Par la suite Claudine, constatant les difficultés des jeunes filles à se lancer dans des études et plus encore dans des carrières scientifiques, et trouvant cet état de fait aussi injuste que socialement préoccupant, a décidé d'investir avec énergie et détermination le champ des études et des actions pour les femmes en sciences. Elle disait elle-même qu'elle « était tombée dedans » assez tôt et qu'elle pouvait être considérée comme « la grand-mère du sujet en France ». C'est ainsi qu'elle est devenue cofondatrice, présidente (2000-2003) puis vice-présidente (depuis 2004) de l'association Femmes & Sciences, qui a pour but de promouvoir l'image des sciences chez les femmes et l'image des femmes dans les sciences ; d'inciter les jeunes filles (et les jeunes gens) à s'engager dans les carrières scientifiques et techniques ; enfin de renforcer la position des femmes exerçant des carrières scientifiques et techniques dans les secteurs public et privé. L'Association, qui a eu 20 ans en 2020, compte de plus en plus d'adhérentes et adhérents qui se mobilisent pour cette cause si importante dans une démocratie et mènent de multiples actions dans toutes les régions de France, en partenariat avec les collègues, lycées et universités, les organismes de recherche, les entreprises, les collectivités locales et les politiques.

Claudine, dont l'enthousiasme pour cette cause et la force de travail et d'entraînement étaient inépuisables, s'est préoccupée très vite de porter ce sujet au niveau européen. Experte française du groupe « Femmes et Sciences » de la DG12 (recherche) de la Commission européenne de novembre 1998 à décembre 1999, elle a été aussi membre française du groupe de fonctionnaires nationaux dit « Groupe d'Helsinki », établi par la DG Recherche de l'Union européenne de novembre 1999

à fin 2005. Enfin, pour pérenniser ces actions par des relais dans les associations européennes, elle est devenue membre du Conseil d'administration de la plateforme européenne des femmes scientifiques (EPWS) en 2005, plateforme qui regroupe une centaine d'associations ainsi que 12 000 femmes scientifiques à travers l'Europe et qu'elle a présidée de 2017 jusqu'à 2021. Elle y a animé sans relâche et jusqu'à ses derniers moments des rencontres, conférences, publications au niveau européen et français sur le thème des femmes en sciences.

Claudine avait un sens profond de l'engagement collectif tout en manifestant une attention réelle envers chaque personne qui s'adressait à elle, quel qu'en soit le motif, cherchant toujours à l'aider avec gentillesse, pragmatisme et efficacité. Claudine nous manque déjà beaucoup, mais j'espère que toutes les voies d'amélioration de la position des femmes en sciences qu'elle a ouvertes seront poursuivies et d'autres créées par tous ceux qu'elle a entraînés dans cette belle aventure avec son enthousiasme si communicatif.

Claire HAEBERLIN-DUPAS (1965 S)

WETZEL (Laurent), né le 16 janvier 1950 à Landerneau (Finistère), décédé le 12 octobre 2021 à Clamart (Hauts-de-Seine). – Promotion de 1969 I.



Notre camarade avait communiqué au Secrétariat son souhait d'être l'auteur de la notice à paraître après son décès. Ayant repris de ses mains, au printemps 2014, le « flambeau » de la tradition du souvenir de nos Anciens, et ayant, à cette occasion, noué de forts liens avec lui, je crois respecter sa volonté en aménageant son texte comme il suit ; il sera complété par un témoignage d'amitié.

Il était le fils de Jacques Wetzel, polytechnicien, ingénieur du Génie maritime et actuaire ; sa mère, née Hélène Durosoy, était infirmière et assistante sociale. Il débuta sa scolarité au lycée du Havre puis, la famille venant à Paris, à l'école du Sacré-Cœur et au lycée Claude-Bernard (XVI^e). Il prépara l'École au lycée Louis-le-Grand, après un baccalauréat Mathématiques élémentaires obtenu en 1966. Il en garda une profonde vénération pour André Lagarde. Dès qu'il fut agrégé d'Histoire (en 1973), il enseigna dans plusieurs collèges et lycées franciliens (dont Marcel-Roby à Saint-Germain-en-Laye) l'histoire, la géographie et l'éducation civique. Parallèlement, il fut maître de conférences d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Paris (1977) et professeur d'histoire politique à l'École supérieure de commerce de Paris (1985-

1986). Attiré par la politique, il fut chargé de mission dans les cabinets des ministres du Commerce extérieur, des Réformes administratives, des Postes et télécommunications, de la Défense (gouvernements Raymond Barre de 1978 à 1981 puis Jacques Chirac de 1986 à 1988). Il exerça des mandats locaux à Sartrouville (Yvelines) dont il fut conseiller municipal de 1979 à 1985 puis maire dans la mandature suivante ; il représenta ce canton de 1985 à 1998. Ensuite, il fut inspecteur pédagogique régional d'Histoire-géographie dans les rectorats de Rouen, Reims, Créteil et Versailles de 1995 à 2011, année de sa retraite. Après sa disparition brutale et inattendue, son épouse Marie-Henriette (elle-même traductrice), entourée de leurs fils Guillaume et Arnaud (ingénieurs) et Emmanuel (analyste financier) et de leurs petits-enfants, a pu constater, lors de la messe de funérailles, combien son souvenir était vivace.

Patrice CAUDERLIER (1965 l)

* *
*

C'est en 1969 que je fis la connaissance de Laurent Wetzel. Il venait d'entrer à l'École tandis que j'entamais cette merveilleuse quatrième année durant laquelle, délivré des soucis de l'agrégation, il m'était loisible de montrer plus d'attention aux autres promotions. Dans une École fortement gangrenée par le maoïsme, Laurent affichait déjà cette liberté d'esprit qui faisait son charme mais qui lui valut plus d'une épreuve.

Nos relations étaient cordiales, sans plus. Ce sont ses activités ultérieures qui nous rapprochèrent davantage. Agrégé d'histoire, il avait entrepris une thèse sur Gallieni, qu'il en vint malheureusement à abandonner, le sujet restant à ma connaissance encore à défricher. Tout en enseignant dans divers lycées, il ne tarda pas à prêter sa plume à différentes personnalités, au sein de plusieurs cabinets ministériels. Il collabora aussi à la rédaction des ouvrages à succès d'un de nos anciens voué à une entrée rapide à l'Académie française et dont il se plaisait à rapporter les très efficaces procédés de fabrication. Nous nous croisions parfois dans la salle des professeurs de Sciences Po où il donnait des conférences de culture générale tandis que, par une sorte de chassé-croisé pédagogique, agrégé de lettres classiques, j'enseignais l'histoire du xx^e siècle. Nos chemins se rejoignirent à l'occasion de l'élection européenne de 1979. Avec l'aide d'un troisième larron, nous fûmes les auteurs du programme de la liste conduite par Simone Veil à laquelle Laurent fournit en outre un ensemble de citations fort utiles dans les débats contradictoires.

Pour lui le temps des mandats électifs vint un peu plus tard : conseiller municipal d'opposition à Sartrouville en 1983, il dénonça bien des aspects choquants de la gestion communiste de la municipalité. Sa notoriété s'en accrut : il fut élu conseiller général des Yvelines en 1985 et devint maire de Sartrouville en 1989. Une action urbanistique et sociale intelligente et efficace contribua à réduire les tensions qui

paralysaient le développement de la cité. Son succès fut éclipsé par les débats liés à la déstalinisation conduite par le nouveau maire : à Sartrouville la rue Hô Chi Minh devint rue du Maréchal de Lattre-de Tassigny, Tocqueville remplaça Karl Marx, Pierre Brossolette supplanta Paul Vaillant-Couturier tandis que Lénine céda la place au général de Gaulle, et le reste à l'avenant. Les polémiques les plus vives portèrent sur le cas de Marcel Paul, dont la rue allait prendre le nom de d'Estienne-d'Orves : Laurent Wetzel démontra, y compris devant les tribunaux, que l'ancien ministre communiste avait été arrêté « pour des faits à caractère politique et non résistant » et qu'« il s'était rendu coupable, au cours de sa déportation, de faits contraires à l'esprit de la Résistance ». En enfreignant les tabous de la résistance communiste et en mettant en lumière le rôle controversé du Parti dans l'administration du camp de Buchenwald, Laurent Wetzel s'exposait aux représailles d'une force politique certes en déclin mais encore très puissante dans la couronne parisienne et dans certaines administrations. Les communistes multiplièrent contre lui manœuvres, calomnies et vexations. Il y fit face avec une droiture et un courage qui le portaient naturellement à l'intransigeance. Il aurait pu sombrer dans le désespoir et la dépression s'il n'avait su trouver un équilibre dans une vie familiale parfaitement réussie, auprès de ses trois enfants et d'une épouse attentive dont le dévouement constant lui permit de traverser victorieusement de multiples épreuves.

Au terme de ses mandats électifs, il reprit en 1998 des fonctions dans l'enseignement, tout en conservant des activités militantes et extraprofessionnelles. Ce chrétien croyant et pratiquant était un défenseur déterminé de la sécurité de l'État d'Israël. Nous nous retrouvions dans cet engagement comme dans bien d'autres et nous prenions part aussi aux déjeuners du comité de rédaction de *Commentaire*. Nommé Inspecteur pédagogique régional, il s'attacha à veiller à la qualité de l'enseignement de l'histoire dont il déplorait la dégradation. De cette expérience, la retraite venue, et donc affranchi du devoir de réserve, il tira la matière de son livre *Ils ont tué l'histoire-géo* publié en 2012 chez François Bourin et qui connut un succès mérité car l'actualité, l'acuité et la solide documentation du propos en faisait bien plus qu'un pamphlet. Il poursuivit ses travaux d'écriture en publiant l'an dernier aux éditions du Rocher un ouvrage intitulé *Vingt intellectuels sous l'Occupation : des résistants aux collabos* qui renouvelle très largement un sujet apparemment rebattu par une documentation de première main et souvent inédite, par la vivacité du ton et par la sérénité des analyses. Le livre est une contribution d'importance à l'histoire de l'École car, sur les vingt portraits qu'il comporte, il trace l'itinéraire de treize archicubes, d'Aron (1924 l) à Brasillach (1928 l) en passant par l'inquiétant Jean-Paul Hütter, cacique à 18 ans de la promotion littéraire de 1926, engagé volontaire dans la Wehrmacht et mort en 1944 sous l'uniforme allemand. Il songea un moment à écrire la biographie d'un grand patron. Je lui conseillai plutôt de consacrer ses soins

à composer sur les intellectuels face à la guerre d'Algérie l'équivalent de son livre sur l'Occupation. Il tendait à se ranger à cette idée. Une stupide chute dans un escalier suivie d'une semaine de coma nous aura privés des livres qu'il méditait et que son talent lui aurait donné les moyens d'écrire. *Pendent opera interrupta.*

Jean-Thomas NORDMANN (1966 l)

ADAM (Richard), né le 16 septembre 1951 à Reims (Marne), décédé le 19 décembre 2019 à Clamecy (Nièvre). – Promotion de 1971 I.



Mon ami s'est enfui rejoindre les étoiles...
Richard le lettré, le passionné de culture,
Est parti vers le large à quelques encâblures.
Sans un bruit, sans un mot, il a hissé les voiles...
Richard savait tout de Cicéron à César
Sa science inondait l'amphi de la Sorbonne,
Latin, grec, étrusque, du Parthénon à Rome,
Il enseignait la vie du haut de son perchoir.
Richard a désiré voguer vers l'au-delà,
Écrivant ces mots-ci sur sa dernière page :

*Comme Brel et Brassens je n'ai pas été sage,
Je n'ai pas de regret, ma vie valait cela.
J'ai fouillé tant de ruines et tant de sépultures,
Que je peux sans scrupules m'écarter de la route,
Et laisser aux vivants sans l'ombre d'aucun doute,
Un souvenir heureux de ma caricature...*

Ami Richard, pour toi je ne fais pas de rime
Je dis ma peine sans souci de la prosodie
Au diable les enfers et les profonds abîmes
Que ton savoir comblait comme encyclopédie...

J'ai rencontré pour la première fois Richard Adam quand mon épouse et moi avons emménagé dans le château de Villaines, proche de Clamecy, petite cité nivernaise. Lors d'une marche à thème, que j'avais eu la charge d'organiser et de commenter, Richard s'était inscrit, probablement attiré par le titre : « Toponymie des parcelles de terres autour de Breugnon ». Je ne savais pas à quel point il était plus compétent et savant sur ce sujet que moi. Il fut respectueux de mon effort et ne fit aucune remarque quant à l'imprécision et aux quelques inexactitudes de mes propos : élégance de seigneur...

Peut-être savait-il, connaissant mon patronyme, que nous étions de la même maison, archicubes pour le restant de nos jours. Je m'explique : Richard, maître de conférences à la Sorbonne, avait eu pour élève ma fille Marie, qui m'avait confié en aparté que l'un de ses profs vivait dans la région, et que nous étions probablement voisins. En effet, la demeure de Richard se situait sur les contreforts d'une colline que je peux toujours apercevoir depuis ma terrasse. Quel curieux concours de circonstances ! Peut-être lui avait-elle confié que son père exerçait rue d'Ulm, ou plutôt rue Lhomond, sa profession de physicien.

À défaut d'avoir son monument, il aurait mérité d'en être un dans la communauté de communes des Hauts Nivernais-Vaux d'Yonne dont il avait assumé un rôle de conseiller municipal dans son village d'Oisy. Il avait investi une grande part de son temps et de son cœur dans de nombreuses activités auxquelles il apportait son enthousiasme et son savoir.

Fervent d'archéologie, il a répertorié tous les tas de terre de la région et effectué des fouilles dans tous les recoins des environs de Clamecy. J'aimais le faire parler de son combat permanent à propos de la bataille d'Alésia qu'il situait plutôt dans le Jura. Qu'il s'agisse des sites de Salins-les-Bains ou de la Chaux-des-Crotenay, sa connaissance de César et de son *De bello Gallico* lui procurait les arguments de sa thèse.

On regrette souvent de n'avoir pas consacré assez de temps avec ses amis. J'aurais dû lui faire « cracher le morceau » à propos de ses preuves de la bataille, car il s'était rendu sur les lieux présumés par lui et d'autres. Il m'en parlait comme un général d'armée, en évoquant la topologie locale et affirmant que seul cet endroit « parfaitement décrit par César » correspondait au déploiement des troupes belligérantes.

Le puits de la science de Richard était si profond que l'on s'attardait sur sa margelle.

Mais Richard était affublé d'une timidité qui le rendait parfois inabordable : au cours d'une relation de plus de quinze années, je n'ai jamais réussi à l'inviter « à la maison » pour un repas ou une simple soirée conviviale.

Ses aventures féminines, mariage et autres relations, l'avaient rendu misogyne et la détestation de ses « ex » se traduisait par des qualificatifs peu flatteurs : surcharge pondérale, femelle qui à défaut de cervelle avait une « dure mère » très dure, etc.

Là où il était assidu et à son aise, c'était dans sa loge Claude Tillier de Clamecy ou rue Cadet, comme il aimait à le résumer. La secte, comme il la nommait en toute sincérité, lui donnait un but dans une existence devenue solitaire. Il me confia un jour, lui le professeur qui ne souffrait pas du trac dans un amphî, éprouver cette contraction de l'estomac quand il s'agissait de « plancher » devant ses frères.

Par ailleurs, il s'épanouissait dans son rôle d'éditeur et affichait une certaine fierté à s'entourer d'un nombre croissant d'écrivains qui se faisaient éditer au « Panier d'orties¹ ».

Combien de virgules mal placées ou de tirets inopportuns m'a-t-il soulignés en rouge... Il maîtrisait tant la typographie, les symboles et la mise en forme des textes, que j'hésite encore à prendre sa succession.

Lui-même écrivait de nombreux livres, des polars comme il disait, dans lesquels il aimait donner des coups de griffes à ceux dont il ne supportait pas la « c... ». Il avouait dans son livre *Pamphlets et réflexions* plonger souvent sa plume dans l'acide... Si le vitriol avait été buvable, il s'en serait abreuvé pour le vomir sur les « imbéciles qui peuplaient le monde de la politique »...

Nous avions le même goût pour le jazz et échangeons nos vieux disques afin de les enregistrer sur des vecteurs plus modernes. Il connaissait toutes les époques de la carrière de Sydney Bechet et les subtilités liées à l'usage d'une clarinette ou d'un saxophone.

Nous évoquions souvent les sous-sols de « l'École », et les soirées dansantes qui s'y déroulaient, mais aussi la salle Dussane et l'aquarium. Son chien, nommé Bonhomme, sur lequel il avait reporté toute l'affection qu'il aurait dû offrir aux humains, avait hérité d'une assiette ornée de trois « Ernest ». Dans un de ses livres, il promettait de préciser ce nom désuet d'Ernest. Il n'a nulle part évoqué le fameux bassin aux Ernest, ni la 2CV Citroën transformée en sculpture posée sur ledit bassin lors de la visite d'un grand helléniste²... Quand l'animal mourut, il l'enterra, face à l'Orient éternel, avec son écuelle ENS et il alluma trois bougies vertes... Puis il étala sur les pages d'un livre, analyse oblige, son histoire d'amour avec son confident.

Il appréciait la peinture et les œuvres picturales. Chez lui, les murs n'affichaient plus un centimètre carré de libre et, bien qu'il aimât mes toiles aux maisons déformées, et qu'il manifestât le désir de m'en acheter, par amitié ou par soutien, celles qu'il aimait étaient toujours trop grandes pour son manque de place. Cela m'eût pourtant honoré de figurer entre Hosotte et Viala...

Perpétuellement à l'affût de tout ce qui offrait la possibilité de partager son savoir en matière de musique, il a initié puis animé, durant quelques années, la radio locale « Radio flotteurs³ ». Il a fini par renoncer face à l'immobilisme et au manque d'ambition culturelle de la station. Il m'a souhaité bon courage quand, au sein d'un petit groupe de mordus, j'ai tenté de consacrer un petit quart d'heure à une lecture de poésie tous les dimanches matins.

Il est coutume d'encenser ceux qui viennent de nous quitter, surtout quand il s'agit de célébrités. Je n'ai jamais entendu une plainte ou un soupir de la part de Richard. Tout juste de brefs éclats de colère quand il éprouvait une difficulté à

effectuer un geste banal. Et pourtant il souffrait... une prothèse de hanche, mal opérée, avec des conséquences nosocomiales ayant nécessité une réouverture pour curetage, lui avaient imposé de marcher avec une canne. Un chirurgien distraît lui avait fait une jambe plus courte que l'autre. Imaginez les douleurs provoquées par cette dissymétrie ! Un autre chirurgien lui a proposé de corriger cette erreur. Nouvelle intervention, dans une clinique de Cosne-sur-Loire cette fois. Richard a perdu deux centimètres de hauteur. Décidément, les chirurgiens devraient suivre des cours de métrologie : le second a commis une erreur angulaire. Les pieds de Richard, en projection au sol, n'étaient plus parallèles. La marche, même avec une canne, était devenue encore plus douloureuse. Moi le physicien, cela me foutait en rogne... Pourquoi et comment accepter tant d'incompétence ?

Richard a vécu ses derniers jours en grabataire. Il ne s'est pas relevé de sa dernière opération. Je n'oublierai jamais son regard, la veille de sa mort. Ses paroles avaient perdu leur clarté et je ne comprenais plus ce qu'il me disait. Cela l'avait fâché, plus contre lui que contre moi. *Tu ne comprends rien !* furent ses dernières paroles à mon endroit.

Richard n'aimait pas les honneurs. « La médaille ne fait pas le héros, elle le ridiculise » : c'était là une de ses citations favorites. Il est parti dans une discrétion absolue...

Notes

1. La maison d'édition Le Panier d'orties, qu'il a cofondée en 2003, a plus de cent titres à son catalogue.
2. Certainement pour fêter la nomination de Jean Bousquet (1931 l) à la direction de l'École.
3. Allusion à Jean Rouvet, le plus fameux enfant de Clamecy avant Romain Rolland (1886 l), qui mit au point le flottage des bois du Morvan sur l'Yonne et la Seine, pour le chauffage de Paris, dès le xv^e siècle.

Jipé VIEREN

(Paris VI- Institut de Physique de la matière condensée)

* *
*

J.-P. Vieren parle de Richard Adam comme d'un puits de science, mais d'un puits à la margelle duquel on restait – et je ne crois pas que beaucoup des habitants de Clamecy et de sa région, là où il s'était établi et se sentait vraiment lui-même, avaient conscience que son activité scientifique ne se limitait pas à cette seule archéologie locale, qu'il menait avec passion. Et avec une compétence qui malheureusement n'est pas toujours le fait de ceux qui s'intéressent à cette forme d'archéologie. Et s'ils connaissent – espérons-le ! – les ouvrages qu'il a publiés dans ce domaine (avec des collègues passionnés comme lui, mais dont la table des matières et les parties qui

sont signées de lui montrent qu'il a toujours été la cheville ouvrière de ces travaux), comme *Le Tumulus-nécropole de la Bonneterie à Vielmanay (Nièvre)*, paru à Dijon en 2002, ou sur *César et les collines du Nivernais*, qui est sorti en 2014 aux éditions du Panier d'orties qu'il animait à Oisy, il n'est pas sûr qu'ils aient eu connaissance du rôle important que Richard Adam a joué dans des entreprises de recherche au niveau national et même international. Or il suffit de consulter le site <https://halley.ens.fr/> pour constater que son œuvre n'a rien de négligeable.

Ayant choisi de faire son mémoire de maîtrise, puis sa thèse de 3^e cycle – puisqu'il était encore de la génération dite « de l'ancien système » – sous la direction d'Alain Hus (1947 l), qui enseignait à l'Institut de latin dans ce qui venait d'être appelé Paris IV après le bouleversement de l'ancienne Sorbonne, il était naturel qu'il s'oriente vers les deux directions de recherche qu'Alain Hus représentait dans l'établissement, prolongement de ce que Jacques Heurgon (1923 l) avait mis en place : l'œuvre de Tite-Live et l'archéologie. Sa scolarité à l'ENS, où il était entré en 1971, avait coïncidé avec la création par Christian Peyre (1954 l) du laboratoire d'archéologie, qui permit à de nombreux littéraires de s'ouvrir à une approche concrète de l'Antiquité, à laquelle leur formation de khâgne ne les avait pas préparés. C'est à cette conjonction de rencontres que l'on doit son premier ouvrage, paru en 1988 aux Presses de l'ENS, *Recherches sur les miroirs prénestins*, qui reste de nos jours encore l'ouvrage de référence sur cette catégorie d'objets, typiques de la symbiose qui existait aux IV^e-III^e siècles avant notre ère entre les mondes étrusque et latin.

Sa carrière d'assistant, puis de maître de conférences de latin à Paris IV, où il fut nommé en 1979 après trois années en collège à Melun, lui permit de se faire connaître comme spécialiste de Tite-Live – et de faire notablement progresser le serpent de mer qu'est devenue au fil du temps l'édition des 35 livres de *l'Histoire romaine* dans la « Collection des Universités de France ». Édition lancée tambour battant par Jean Bayet (1912 l) avec le livre I sorti en Budé en 1940, qui avait subi un ralentissement progressif, accentué par le décès de son initiateur en 1969 et qui, malgré les efforts déployés à son tour par Paul Jal, disparu en 2012, n'était toujours pas parvenue à son terme, puisque cinq livres manquent encore aujourd'hui, plus de soixante-dix ans après le lancement de l'opération. À la différence de collègues latinistes, ayant occupé le cas échéant des postes beaucoup plus prestigieux que le sien, dont on attend toujours la copie, Richard Adam réalisa consciencieusement l'édition des deux livres qui lui furent confiés, le livre XXXVIII paru en 1982, puis le livre XXXV paru en 2002. Sa connaissance des périodes hautes de l'histoire de Rome lui donna également l'occasion de rédiger, en 1996, une très pratique introduction à la vie politique de cette période (*Institutions et citoyenneté de la Rome républicaine*), et ce fut tout naturellement à lui que Paul Jal fit appel en 1995 lorsqu'il fallut remettre à jour la bibliographie du livre I de Jean Bayet, alors que les cinquante-cinq ans qui

s'étaient écoulés depuis la publication initiale avaient modifié de fond en comble ce qu'on pouvait penser en 1940 de la Rome du temps des rois. Si ces travaux valurent à juste titre à son auteur l'obtention d'une habilitation à diriger des recherches, ils ne modifièrent pas sa situation professionnelle, ni n'altèrent sa profonde discrétion – et il est typique que Richard Adam se tint à l'écart des manifestations, souvent plus pompeuses que réellement scientifiques, qui marquèrent le bimillénaire de la mort de Tite-Live en 2017.

La même modestie caractérisait l'étruscologue qu'il était aussi. Pourtant, lorsque le besoin se fit sentir de structurer les études qui se faisaient en France dans ce secteur, en profitant de l'occasion fournie par l'organisation à Florence en 1985 d'un « second congrès international des études étrusques et italiques » (succédant au premier, tenu... en 1928) pour créer une *Sezione francese* de l'*Istituto Nazionale di Studi Etruschi ed Italici* – dont le siège se trouve, comme il est normal dans ce domaine de la recherche, en Italie, mais qui, par ses sections dites « étrangères », joue un rôle de coordination du travail au niveau international –, il fut aussitôt un des membres les plus actifs de cette section française qui devint en 1992 une composante de l'UMR « Archéologies d'Orient et d'Occident » mise sur pied par Christian Peyre dans le cadre du laboratoire d'archéologie de l'ENS. En particulier, conscient de ce qu'une des tâches principales qui incombaient aux chercheurs français était d'étudier, et aussi simplement de répertorier le matériel étrusque trouvé dans notre pays – travail qui n'avait encore jamais été mené d'une manière systématique –, Richard Adam lança, sur une base de fascicules régionaux, une série *Répertoire des importations étrusques et italiques en Gaule*, dont 4 volumes parurent entre 1987 et 1992. Certains, se posant en éminents spécialistes de la question, se gaussèrent de l'entreprise, voire essayèrent de s'y opposer – et il faut avouer que la forme matérielle de ces volumes, des fascicules *in quarto* simplement brochés, n'était pas très flatteuse. Mais il n'empêche que, par sa double compétence à la fois en archéologie étrusque et en archéologie nationale, par son acharnement à fouiner dans le moindre petit musée (nous lui devons d'avoir réussi à publier une urne étrusque avec inscription qu'il avait retrouvée dans les réserves du musée de Clamecy, où, souvenir d'un voyage en Italie, elle avait échoué au XIX^e siècle sans que personne s'avisât jamais de sa présence dans cette ville de moins de 4 000 habitants), Richard Adam permit, pour la première fois, de se faire une idée complète de l'importance du flux d'objets que les Étrusques avaient pu envoyer, au-delà des Alpes, sur les voies du commerce de l'étain, plusieurs siècles avant l'établissement de l'empire de Rome. La grande exposition, financée par Fiat, qui se tint en 1992-1993, d'abord au Grand Palais à Paris puis à l'Altes Museum de Berlin, intitulée *Les Étrusques et l'Europe*, et qui illustra cette influence des Étrusques sur la Gaule et les autres pays du Nord de l'Europe, s'inscrit dans la ligne du travail mené depuis plusieurs années par Richard Adam.

Son rôle éminent dans cette problématique qui mettait en valeur la tâche à laquelle il s'était attelé transparait, là encore très modestement, dans le chapitre qu'il rédigea pour le catalogue.

Il ne fut jamais homme à se mettre en avant. Aux grandes manifestations auxquelles d'autres se seraient complus, il préféra toujours le travail solide, et les relations personnelles fondées sur l'amitié et les goûts partagés. Il fut à juste titre apprécié de ses étudiants, qui n'avaient pas de mal à déceler sous des dehors bourrus la compétence et le sérieux de l'enseignant qu'il était. Parmi les titres de ses ouvrages qu'on lit sur <https://halley.ens.fr/>, on voit un *Entraînement au thème latin (DEUG, licence, agrégation)* qu'il publia chez Klincksieck en 1995 avec Bernadette Liou : dans un institut de Latin de Paris IV, où certains se gardaient bien d'avoir à corriger les paquets de thèmes de leurs étudiants pour se consacrer plutôt à leur seule recherche, Richard Adam a toujours tenu à accomplir pleinement sa tâche d'enseignant-chercheur, sur ses deux volets à la fois.

Dans le manuel évoqué plus haut était citée l'abréviation *S T T L, sit tibi terra levis*, si fréquente dans les épitaphes. C'est le vœu que l'on peut formuler maintenant qu'il nous a quittés.

Dominique BRIQUEL (1964 l)

GUÉNA (Jocelyne), née le 27 août 1957 à Brest (Finistère), décédée le 15 août 2019 aux confins du Népal. – Promotion de 1977 S.



La vie de Jocelyne Guéna a commencé tout au bout de la Bretagne. Jocelyne a deux frères aînés qu'elle adore, surtout Jean-François, d'un an son aîné, qui décédera à 24 ans dans un accident de voiture. Elle a aussi une sœur et un frère cadets, issus du second mariage de sa mère, qu'elle maternelle comme ses propres enfants. La réussite scolaire de Jocelyne fait la fierté de sa famille qui respecte profondément ses études. Jocelyne a toujours été une élève hors pair, avide de nouvelles connaissances, déjà volontaire, n'ayant de cesse d'atteindre l'excellence.

1975 : Mention très bien au baccalauréat, puis classes préparatoires au grand lycée Kerichen de Brest.

1977 : Jocelyne a 20 ans lorsqu'elle est reçue brillamment à l'École normale supérieure dans la section de physique-chimie.

Jocelyne surprenait par ses grands yeux un peu inquiets, mais pleins de douceur et de gentillesse. Personnalité réservée et grave, elle se distinguait aussi par son

envie d'apprendre et de progresser. Dans un contexte de première année d'École, où la tendance est de faire la fête pour décompresser après les classes préparatoires, Jocelyne est tourmentée, comme elle le sera toute sa vie, par l'idée de ne jamais faire assez bien – ou de laisser passer quelque chose d'important qu'elle n'aurait pas compris. Jocelyne est d'une exigence intellectuelle sans limites.

À la sortie de l'École normale, Jocelyne Guéna s'est engagée dans une carrière de chercheuse où elle a excellé. Elle obtient son doctorat d'État dès 1985 au laboratoire Kastler-Brossel, dans l'équipe de Marie-Anne Bouchiat (1953 S). Elle aura contribué à la première observation de la violation de la parité dans l'atome de césium, qui constitue un test expérimental à basse énergie des théories d'unification des interactions entre les particules élémentaires de la matière subatomique – cela en exploitant leurs symétries fondamentales. Plus précisément, cela consiste à tester la symétrie de l'interaction atome-rayonnement par réflexion dans un miroir : on fait sur des atomes éclairés par laser deux expériences qui sont images l'une de l'autre dans un miroir et on vérifie si leurs résultats présentent à leur tour cette symétrie dans un miroir. Dans le jargon des physiciens la question se formule en ces termes : « La parité est-elle conservée ? » Ces expériences étaient extrêmement difficiles : il s'agissait d'isoler un effet très petit qu'il était bien sûr nécessaire de distinguer d'erreurs expérimentales systématiques pouvant le simuler.

La découverte de cet effet encore inexploré, et dont l'existence même avait été longtemps entourée d'un épais nuage d'incertitudes, fut un succès, qui a eu un grand retentissement sur le plan international. Cette réussite couronnant un travail d'équipe de longue haleine doit énormément au talent d'expérimentatrice hors pair de Jocelyne ainsi qu'à sa puissance de travail et à sa ténacité rarissime. En tant que chercheuse au CNRS, Jocelyne a, par la suite, poussé de façon ultime la précision de ces mesures de violation de la parité, développant en particulier de nouveaux montages expérimentaux à la pointe des techniques expérimentales en physique atomique. Et elle a reçu en 1999 le prix Servant de l'Académie des sciences pour sa contribution à ce champ de recherche.

En 2005, elle a effectué un changement de thématique vers la métrologie des étalons de fréquence. Elle a passé deux années en Suisse, à l'observatoire de Neuchâtel puis au Metas à Berne, où elle a participé au développement d'une fontaine atomique à jet de césium continu refroidi par laser.

En 2007, elle a rejoint le Syrte à l'Observatoire de Paris où elle s'est consacrée au développement de l'art des fontaines à atomes froids de césium et de rubidium, à leur exploitation pour l'amélioration des performances en métrologie temps-fréquence et pour réaliser des tests de physique fondamentale. Pour ces travaux, elle a reçu en 2017 le Prix de la recherche du Laboratoire national de métrologie et d'essais.

Grâce à sa longue expérience, à son goût pour ce type de physique expérimentale, à sa rigueur et à sa détermination, elle a développé une compréhension profonde de la physique des fontaines atomiques et une connaissance précise de tout ce qui influence leur fréquence.

Jocelyne Guéna a ainsi mené des études vraiment ardues qui ont ensuite permis de définir des méthodes de référence et de gagner en précision, jusqu'aux limites ultimes (quelque $1E-16$ d'exactitude en fréquence relative). Avec l'ensemble de fontaines du Syrte, elle a apporté des contributions majeures à l'élaboration du temps atomique international calculé par le BIPM (et notamment les toutes premières contributions d'un étalon secondaire, avec la partie rubidium de la fontaine double) et de la référence française UTC (OP), représentation physique du temps universel coordonné de l'Observatoire de Paris.

Ces fontaines atomiques étant devenues des dispositifs expérimentaux parfaitement maîtrisés et rendus opérationnels, elles permettent en permanence de réaliser des expériences en collaboration, par exemple, des comparaisons locales ou à distance entre étalons ou des tests fondamentaux concoctés avec des collègues théoriciens. Grâce à son dynamisme, à sa disponibilité, à ses connaissances et à son goût pour les sujets abordés, Jocelyne a ainsi apporté des contributions clés à beaucoup d'expériences de ce type : entre autres des mesures de fréquences optiques essentielles pour l'évolution à long terme du domaine, à savoir une redéfinition de la seconde. Elle a aussi effectué de nombreux tests de physique fondamentale ou de recherche de matière noire, qui sont autant de contributions expérimentales de grande valeur à d'importantes problématiques de la physique moderne.

Ainsi, Jocelyne a entretenu des collaborations suivies avec de nombreux collègues du Syrte, en France et à l'étranger. Dans toutes ces collaborations, elle était unanimement appréciée. Ses qualités humaines, ses compétences scientifiques et son sens profond de l'intérêt général l'avaient conduite à prendre des responsabilités importantes au sein du Syrte et de la communauté temps-fréquence internationale.

Jocelyne Guéna a été, et restera dans la mémoire de ses collègues, une grande scientifique. Mais derrière ce personnage d'apparence effacée, parfois un peu sévère, au souci d'efficacité quelquefois démesuré, qui a passé une grande partie de sa vie à manipuler toutes sortes de faisceaux laser dans des salles obscures, se cachait un personnage secret, sensible et très attachant.

En effet, Jocelyne ne travaillait pas tout le temps, comme certains le pensaient. Elle aimait les grands voyages et avait soif de découvrir des cultures étrangères. Très jeune, avec des amis du lycée, elle partait en vacances en stop pour sillonner l'Europe. Cette passion des voyages et des échanges, défiant la diversité des langues, ne l'a jamais quittée. Elle a entraîné ses amis de l'ENS dans des équipées mémorables :

Italie, Grèce, USA, Maroc, Tunisie, Algérie... mais aussi Europe de l'Est : en 1981, elle traverse à pied le rideau de fer, au milieu des miradors, entre l'Allemagne de l'Ouest et la Tchécoslovaquie.

À cette passion des voyages est venue s'ajouter celle de la montagne, qu'elle fréquentait en toutes saisons. Depuis 2005, Jocelyne faisait partie du Club alpin français où elle s'était fait de nombreux amis (de préférence non scientifiques...) en compagnie desquels elle alternait sorties dans la forêt de Fontainebleau et randonnées, aussi bien hivernales qu'estivales. Elle partait souvent dans les Alpes, et aussi en Himalaya. Plus encore que par les paysages grandioses, elle y était attirée par les habitants, leur gentillesse, leur art de vivre développé dans des conditions matérielles si difficiles.

En août 2019, Jocelyne entreprend un trek dans la province reculée du Mustang, qui est séparée du Népal par une barrière rocheuse. Un voyage dont elle rêvait depuis longtemps : un pays magnifique à la population particulièrement accueillante, des monastères bouddhistes accrochés aux falaises dans des paysages majestueux... Le voyage idéal en quelque sorte. Elle marche au milieu des sommets himalayens pendant deux semaines, entre 4 000 et 5 000 m d'altitude. Elle arrive au bout de sa randonnée, mais son corps épuisé l'abandonne : mal des montagnes, problèmes respiratoires, déshydratation. Dans ce pays enclavé, où le très mauvais temps rend les secours impossibles, Jocelyne décède la nuit du 15 août 2019 dans un village perdu.

Hélène BOUCHIAT (1977 S)

Merci à Bernard Abgrall, Jean-Sébastien Bize, Geneviève et Marie-Anne Bouchiat, Vincent Croquette et Marc Plimmer pour leur contribution à cette notice.

KAYSER (François), né le 29 septembre 1959 à Mulhouse (Haut-Rhin), décédé le 12 juillet 2020 à Chambéry (Savoie). – Promotion de 1979 I.



Nous reproduisons l'hommage que lui ont rendu ses collègues Fabrice Delrieux et Laurent Guichard, de l'université de Chambéry, lors de son décès.

Maître de conférences à l'université Savoie Mont-Blanc, il est décédé prématurément, des suites d'une longue maladie qu'il aura jusqu'au bout affrontée avec beaucoup de courage. Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de lettres classiques, membre de l'Institut français d'archéologie orientale, il avait forgé en Égypte, sur le terrain, sa parfaite connaissance des textes épigraphiques de l'Égypte

hellénistique et romaine. Excellent helléniste et parfait épigraphiste, il alliait une grande culture et une profonde modestie.

Après une thèse de doctorat consacrée aux *Inscriptions – non funéraires – d’Alexandrie impériale (I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.)* sous la direction du professeur Étienne Bernand (1946 l), soutenue en 1990 à l’université de Besançon, il avait été recruté en 1991 à l’université de Savoie.

Poursuivant ses recherches sur l’Égypte, il collabora à la rédaction du « Bulletin épigraphique » publié annuellement dans la *Revue des études grecques*, comme responsable des sections consacrées à l’Égypte, à la Nubie et à la Cyrénaïque, et contribua aux publications d’*Epigraphica Romana*. Dans le même temps, il s’intéressa également à l’épigraphie gallo-romaine en travaillant notamment à la rédaction du corpus des inscriptions de Vienne paru en 2005 dans les *Inscriptions latines de Narbonnaise*, et en collaborant à plusieurs autres volumes de ces *ILN*.

Très attentif aux étudiants qui appréciaient beaucoup les enseignements qu’il aimait leur délivrer, il s’était résigné, à regret, à ne pas faire cours à la rentrée prochaine.

Les participants du séminaire d’histoire ancienne de Chambéry, ses collègues et ses amis, ses étudiants garderont le souvenir de son érudition et de sa maîtrise des textes et des langues anciennes, de sa modestie, de son humour et de sa grande bienveillance.

Ajoutons, pour illustrer la fin de cet hommage, que François Kayser avait rédigé la partie grecque du manuel d’initiation à l’épigraphie grecque publié par Ellipses en 1999 dans la collection « Universités-Histoire » (Bernard Rémy, de l’université de Grenoble, s’étant chargé de la partie latine). Voulant renouveler et rajeunir la discipline en partant des séculaires manuels de Reinach et de Cagnat, il a donné neuf exemples de textes épigraphiques des mondes classique et hellénistique, d’un bon état de conservation donc excluant tout problème de restitution, allant des épitaphes aux actes d’affranchissement et permettant aux étudiants d’histoire ou de lettres une excellente initiation, vivante et érudite à la fois, à l’apport de cette science auxiliaire (le lecteur de ce même numéro de *L’Archicube* se souviendra avec Pascal Arnaud de la tendance suicidaire à l’émiettement dont celui-ci fait état dans la notice consacrée à Robert Étienne). Sa présence se remarque aussi par les photographies de textes comme la base bilingue de statue de Pergè (n° 97 du volume). Les annexes sur les calendriers du monde méditerranéen classique aussi bien que sur les prénoms latins sont d’une précieuse utilité.

P. C.

LE MOAL (Mikaël), né le 1^{er} août 1960 à Talence (Gironde), décédé le 15 octobre 2020 à Paris. – Promotion de 1980 s.



Adieu, Mikaël

Ton père était assistant en neurosciences à l'université de Bordeaux et ta mère enseignait les sciences naturelles dans le secondaire.

Quand tu as eu ton bac à 17 ans, ton père a décidé de t'envoyer en hypotaube à Paris, au lycée Louis-le-Grand : car ta mère était malade et la vie de famille difficile. Tu t'es senti abandonné, mais tu as lutté courageusement et, à la fin de ta taube en 1980, tu as été reçu major à l'Agro et hypocacique à Ulm. Tu as appelé ton père pour qu'il t'aide à te décider. Comme, à l'époque, tu étais en opposition avec lui, il t'a conseillé de choisir Ulm, pensant que tu ferais le contraire, car il croyait que l'Agro te conviendrait mieux. Pour une fois, tu as suivi ses conseils.

Tu as eu deux doctorats d'immunologie ; avec ce bagage tu as été chargé de recherche en sciences du vivant et santé, à l'université Denis Diderot-Paris VII, puis à l'Institut Pasteur. Désirant aborder d'autres aspects de la recherche, tu as suivi la formation du Collège des ingénieurs, obtenu un MBA (Master of Business Administration) et tu es devenu chargé de mission pendant quinze ans pour différents organismes : AFM6Téléthon, L'Oréal, l'Institut Curie, la Fédération hospitalière de France, le Génomopôle, le Cancéropôle Île-de-France.

Après un bref passage au Centre national de l'expertise hospitalière (CNEH) comme consultant-formateur, tu as intégré en 2009 la Direction générale de l'offre de soins au ministère de la Santé comme chargé de mission « Qualité des structures de soins », poste que tu occupais toujours en cet horrible 15 octobre 2020.

Tu es mon ami fidèle depuis seize ans. Je t'ai rencontré pour la première fois, à titre professionnel, dans le cadre mythique de la rue d'Ulm et ensuite notre amitié s'est surtout développée dans un cadre tout aussi mythique mais sur un autre registre, la forêt de Brocéliande.

En juin 2004, tu t'étais en effet adressé au service Carrières de l'ENS où je suis bénévole, et j'avais été chargée de te recevoir. Tu venais d'être éjecté brutalement de la Fondation Curie, où tu travaillais depuis huit ans avec tout le sérieux que nous te connaissons. Je t'ai accompagné vers un nouveau projet professionnel et je me souviens que ce qui comptait beaucoup pour toi, dans le choix d'un nouveau poste, c'était de te sentir utile et de pouvoir aider les autres. Ton rêve secret aurait été d'être médecin généraliste, voie que tu t'étais interdite pour ne pas entrer sur le territoire de l'image du père. Bien vite, tu as eu assez confiance en moi pour me confier qu'à la

rupture professionnelle s'ajoutait au même moment la rupture sentimentale avec ta compagne d'alors, Bacha, ton grand amour, dont tu nous parlais encore l'été dernier. J'ai mesuré à quel point tu avais besoin d'être aidé pour retrouver non seulement confiance en toi et dans les autres, mais aussi estime de toi.

Tout en te « coachant » sur le plan personnel, j'ai commencé à t'inviter à certains évènements joyeux de ma vie : un repas familial ou amical, une fête chez un ami, plus tard mon anniversaire, le réveillon de ceux qui n'ont rien prévu à la Saint-Sylvestre, la galette du bureau... Je t'ai aussi proposé de venir me voir pendant l'été à Brocéliande. Et tu es venu, d'abord juste pour une halte sur le chemin du Conquet ou de Quimper, puis pour de courts séjours de plus en plus fréquents pour te ressourcer au vert. Ces dernières années, de tous mes proches, c'est toi qui venais le plus souvent, même en hiver, et tu étais mon plus fidèle allié dans ma lutte contre les ronces et le lierre. Tu avais même laissé à Brocéliande tes bottes jaunes de marin pour aller aux champignons dans la forêt détrempée, tes pantoufles charentaises pour les matins frais et les soirées au coin de la cheminée, et tes espadrilles blanches pour le jardin en été.

Tu étais mon ami et je t'aimais pour ta personnalité si complexe. Tu vivais en solitaire avec tes poissons mais tu t'étais facilement fait adopter au sein de ma famille par mes enfants, mes petits-enfants, mes chats et jusqu'à ma tortue, ainsi que par mon cercle d'amis et d'amies. Sous tes dehors distants et même parfois bourrus, tu faisais preuve d'un humour décapant et tu étais capable de faire éclater de rire toute une tablée.

Tu militais pour le développement durable, tu faisais partie d'une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap), tu te déplaçais principalement à bicyclette, mais toutes les six semaines tu prenais l'avion pour aller en Tunisie rencontrer le soleil dont tu avais tant besoin. Tu étais la première personne, depuis ma grand-mère, que je voyais lire le journal d'un bout à l'autre sans t'arrêter et sans passer un seul article, *Le Monde*, *Le Monde diplomatique*, *Marianne*, *Charlie Hebdo*... Pour cela tu t'asseyais dans le jardin à l'ombre en été, au soleil dans les autres saisons ou au coin du feu quand il pleuvait, et personne n'osait te déranger...

Tu lisais aussi des ouvrages très sérieux, surtout des monographies, comme récemment la biographie de Trotski ou les *Mémoires* de Churchill. Mais dans ces cas-là, entre deux chapitres, tu dévorais un roman policier pour te détendre l'esprit.

Tu vivais frugalement mais tu étais très gourmand et tu appréciais ma cuisine, surtout mes confitures, et tu repartais à chaque fois avec une cargaison de pots. Nous nous invitons parfois à déjeuner mutuellement au restaurant, nous avons nos habitudes, comme le dîner au *Relais de la Cane* à Montfort avant que tu ne reprennes le dernier train du dimanche pour Paris, ou les grillades et les énormes glaces artisanales couronnées de papillons, avec mes petits-enfants au bord de l'étang de Paimpont.

Tu dormais bien, disais-tu, à Brocéliande car les nuits y sont vraiment noires et parfaitement silencieuses, mais tu faisais aussi la sieste. Tu te moquais gentiment de mon attachement pour les légendes de la forêt mais tu étais le premier à te précipiter au grand spectacle de chevalerie organisé à chaque Pentecôte par le Centre de l'imaginaire arthurien, toujours plein de poésie, et tu avais apprécié, un soir de printemps, de dîner à la table du roi Arthur lors d'une réunion de l'association.

Tu n'acceptais guère les simagrées sociales, mais quand tu venais dîner chez moi à Paris, tu m'offrais toujours un bouquet de fleurs, oranges, ou un petit présent rapporté de Tunisie. Tu prenais soin de toi, par exemple en t'astreignant à trois séances de piscine par semaine pour entretenir ton dos, et tu savais aussi faire attention aux autres. Quelquefois tu partageais mes voyages en voiture, mais la plupart du temps tu arrivais de ton côté et, pour m'éviter les embouteillages de l'entrée à Rennes, tu prenais le car jusqu'à Paimpont et je te voyais en descendre, l'été en short et sandales, l'hiver enfoui dans ton ciré et ton bonnet de marin, toujours suivi de ta petite valise rouge à roulettes.

Je ne t'attendrai plus à la descente du car. J'ai reçu à Brocéliande le message de ton frère Nathanaël m'annonçant ton décès et j'ai été saisie d'horreur et de sidération. Tu es mort seul ! Personne pour te secourir, personne pour t'écouter, personne pour te tenir la main !

J'espère qu'au moins, puisqu'il est dit qu'au moment de mourir, on revoit toute sa vie en un instant, tu as gardé les dernières images lumineuses des rares moments de bonheur de ton enfance, quand vous partiez en famille faire du camping sauvage sur une île déserte du Finistère, ces souvenirs que tu évoquais souvent quand tu me racontais ta vie lors de nos soirées au coin du feu.

Tes bottes et tes pantoufles vont t'attendre indéfiniment dans le placard de Brocéliande, tu ne viendras plus et tu vas me manquer. Merci, Mikaël, de ta fidèle amitié. Merci et adieu !

Laurence LEVASSEUR (1966 L)

LISTE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES DE CE RECUEIL

Adam, Richard, 1971 l.	184
Allais, Gérard, 1955 s.	148
Antoine, Philippe, 1960 s.	155
Babillot Bressolette, Michèle, 1958 S	150
Baudot, Alain, 1962 s	173
Boutin Gaudin, Anne-Marie, 1959 S.	154
Bouveresse, Jacques, 1961 l	159
Carcassonne, Élie, 1912 l.	93
Détraz, Claude, 1958 s	151
Étienne, Robert, 1942 l	108
Farcy, Jean George, 1819 l	88
Faugautier, Adrien, 1944 l	112
Follet, Simone, 1955 L	145
Genuys, François, 1946 s	123
Gleyze Goube, Fernande, 1935 L	96
Graner, Georges, 1953 s	134
Guéna, Jocelyne, 1977 S	190
Kahane, André, 1950 s	127
Kayser, François, 1979 l	193
Larauza, Jean-Louis, 1811 l	83
Lemaire, Jacques, 1961 l	165
Le Moal, Mikaël, 1980 s	195
Mouret, Edmond, 1965 l	175
Moussa, Pierre, 1940 l	102
Pick, Robert, 1953 s	142
<hr/>	
<i>L'Archicube</i> n° 31 bis, numéro spécial, février 2022	199

Rodrigues Hermann, Claudine, 1965 S.	178
Sentis, Philippe, 1945 s	120
Teyssandier, Hubert, 1953 l.	130
Wetzel, Laurent, 1969 l.	181
Yoccoz, Jean, 1947 s.	124

L'ARCHICUBE

Revue de l'Association des anciens élèves, élèves et amis
de l'École normale supérieure

Siège de l'Association :
45, rue d'Ulm
75230 Paris Cedex 05
Téléphone : 01 44 32 32 32
Courriel : a-ulm@ens.fr
Site Internet : <http://www.archicubes.ens.fr>

Directrice de la publication : Marianne Laigneau
Responsables des notices : Patrice Cauderlier, Michel Rapoport (lettres)
et Renée Vallette Veysseyre (sciences)
Lectrices : Pascale Mentré (sciences) et Lucie Marignac (lettres)
Suivi éditorial : Pascale Hamon

Mise en pages : TyPAO

Ce numéro spécial 31 *bis* de
L'Archicube a été achevé d'imprimer
sur les presses de l'imprimerie Dupliprint Mayenne
en février 2022.

ISSN : 1959-6391
Dépôt légal : mars 2022

N° d'impression : xxxxx

Mise en pages
TyPAO sarl
75011 Paris